



HAL
open science

**Parcours d'un civilisationniste entre marge et centre :
sport, culture et société dans l'Afrique du Sud
post-apartheid**

Bernard Cros

► **To cite this version:**

Bernard Cros. Parcours d'un civilisationniste entre marge et centre : sport, culture et société dans l'Afrique du Sud post-apartheid. Sciences de l'Homme et Société. Université de Paris, 2020. tel-04351572

HAL Id: tel-04351572

<https://shs.hal.science/tel-04351572>

Submitted on 20 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution 4.0 International License

**Dossier présenté en vue de l'obtention
de l'habilitation à diriger des recherches**

Études anglophones, 11^e section du Conseil national des universités

**Parcours d'un civilisationniste entre marge et centre :
Sport, culture et société dans l'Afrique du Sud post-apartheid**

Présenté par

Bernard CROS

Maître de conférences

Université Paris Nanterre

sous la direction du

Professeur Michel PRUM

Université de Paris

Volume I

DOCUMENT DE SYNTHÈSE

Jury

Pr. Michel PRUM (Université de Paris), garant

Pr. Florence BINARD (Université de Paris)

Pr. Albert GRUNDLINGH (Université de Stellenbosch)

Pr. Hélène LE DANTEC (Université Sorbonne Nouvelle Paris-III), rapporteure

Pr. Gilles TEULIÉ (Aix-Marseille Université)

Pr. Mélanie TORRENT (Université de Picardie Jules Verne), rapporteure

11 décembre 2020

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES	3
REMERCIEMENTS	5
DÉAMBULATION INITIALE	9
PREMIÈRE PARTIE. JOUONS LE « JE ». GENÈSE À LA MARGE D'UN ENSEIGNANT-CHERCHEUR	21
A – FORMATION INITIALE	22
B – NAISSANCE D'UN SUD-AFRICANISTE	28
C – PARCOURS D'UN CIVILISATIONNISTE À LA MARGE, EN MARGE — ET AU CENTRE.....	35
D – DE QUOI LA CIVILISATION EST-ELLE LE NOM ? OBJETS, DISCIPLINES, CHAMPS, MÉTHODES	41
DEUXIÈME PARTIE. PREMIÈRE INFLEXION, NOUVELLE MARGE : ÉTUDIER L'AFRIQUE DU SUD POST-APARTHEID EN TANT QU'ANGLICISTE	57
A – SITUER L'AFRIQUE DU SUD COMME OBJET : AUX MARGES DE LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET EN CIVILISATION EN FRANCE	59
1 – <i>L'Afrique du Sud comme terrain d'affrontement idéologique</i>	60
2 – <i>L'Afrique du Sud démocratique, objet étrange</i>	68
B – CHERCHER OU NE PLUS CHERCHER « SUR » L'AFRIQUE DU SUD POST-APARTHEID : PRATIQUE, THÉMATIQUES, MÉTHODOLOGIE, ÉPISTÉMOLOGIE.....	74
1 – <i>Très chère recherche</i>	75
2 – <i>Question de point de vue</i>	77
3 – <i>Entre neutralité et engagement</i>	81
C – LE PRÉSENT CASSÉ DE L'AFRIQUE DU SUD : ÉCRITURE ET THÉMATIQUES POST-APARTHEID	84
1 – <i>« Nous avons fait l'Afrique du Sud, désormais il nous faut faire des Sud-Africains ! » Réconciliation, nation-building et common ground</i>	87
2 – <i>De la lumière à l'ombre : les ambiguïtés de la démocratie sud-africaine</i>	95
3 – <i>« Miracle à Bela Bela », ou comment nommer la nouvelle Afrique du Sud : entre novlangue démocratique, africanisation et sombres coulisses</i>	100
TROISIÈME PARTIE. DEUXIÈME INFLEXION, UNE MARGE DANS LA MARGE : LE SPORT COMME FENÊTRE OUVERTE SUR L'AFRIQUE DU SUD	111
A – CHOISIR LA MARGE : LÉGITIMER LE SPORT COMME DOMAINE D'ÉTUDE	113
1 – <i>Le sport : un champ contesté et marginalisé en sciences humaines et sociales</i>	113
2 – <i>Définir le sport en société</i>	118
3 – <i>État de la recherche sur le sport en anglistique et pistes de recherche</i>	123
B – SPORT ET IDENTITÉ NATIONALE EN AFRIQUE DU SUD	131
1 – <i>Recherche sur le sport et le rugby sud-africains : état des lieux</i>	133
2 – <i>Interpréter le sport sud-africain : l'omniprésence politique</i>	139
3 – <i>Les ambivalences du sport sud-africain, entre discours et réalités</i>	141
C – SPORT, RACE ET AFRIQUE DU SUD.....	145
1 – <i>La race comme construction sociale</i>	147
2 – <i>Race, sport et identité nationale</i>	154
3 – <i>La race comme pré-supposé du sport sud-africain : stéréotypes, agentivité, structures</i>	156
PRÉ-CONCLUSION — PROJETS DE RECHERCHE	167

CONCLUSION	171
BIBLIOGRAPHIE.....	175
ANNEXES	187
ANNEXE 1 — TEXTE DE CADRAGE DU SÉMINAIRE <i>EMPIRE AFTER EMPIRE</i> (2013-15, CREA)	188
ANNEXE 2 — PROGRAMME DU SÉMINAIRE <i>EMPIRE AFTER EMPIRE</i> (2013-15), CREA.....	191
ANNEXE 3 — LVIII ^E CONGRÈS DE LA SAES, NANTERRE 2018	192
ANNEXE 4 – CURRICULUM VITÆ.....	196

REMERCIEMENTS

C'est un des bonheurs de ce métier d'enseignant-chercheur que de passer son temps à rencontrer et à échanger avec des gens d'une intelligence folle et d'une gentillesse ordinairement exemplaire. Si je me lançais dans cette entreprise, la liste de celles et ceux qui ont accompagné mon parcours professionnel et personnel serait bien longue et sans doute encore lacunaire. Collègues, personnel administratif de Nanterre et d'ailleurs, amis, famille, qu'ils en soient tous et toutes ici remerciés. Cela étant, comme lors des cérémonies de remise de prix, il est néanmoins possible de dégager une *short list*.

Le professeur Michel Prum y figure tout en haut. Sa rencontre à la fin des années 2000 a constitué le tournant fondateur de cette habilitation à diriger des recherches : sans lui et sans le séminaire du GRER qu'il a créé, jamais je n'aurais repris confiance en moi et relancé une activité de recherche alors en pointillés. Son plus bel hommage est quand il soutient, « *tongue in cheek* », que j'ai réussi à le faire s'intéresser au rugby. Je rends hommage à sa bienveillance et à sa réactivité jamais prises en défaut, modèle que je m'efforce de mettre en pratique à mon tour vis-à-vis de mes propres étudiants. Toujours grâce à lui, toutes celles et ceux qui viennent régulièrement présenter leurs travaux au GRER ont contribué à faire avancer mes réflexions par nos échanges.

Remerciements appuyés à Gilles Teulié, sud-africaniste angliciste historique, qui m'a plus d'une fois fait confiance professionnellement et encouragé à accomplir le grand saut de l'HDR ; à Martine Piquet et Francine Tolron, fondatrices de la SEPC, espace essentiel pour l'étude des sociétés du Commonwealth, au sein duquel elles m'ont accueilli avec générosité ; à mes amies Mélanie Joseph-Vilain, Mathilde Rogez et Annael Le Poullennec

pour notre passion partagée de l'Afrique australe, ainsi qu'à Marie-Claude Barbier, pionnière des études sud-africaines parmi les anglicistes ; à Cornelius Crowley, le commandeur de Nanterre, qui outre sa relecture attentive et constructive de ma monographie, a su être tout au long de ma carrière nanterrienne un collègue affable et chaleureux ; à Florence Binard, dont la bonne humeur, la ténacité intellectuelle et l'énergie contagieuse m'ont définitivement convaincu que l'exercice n'était pas vain ; à Cédric Baylocq, troisième ligne protégeant l'intérieur du « Petit caporal » avec vigilance ; et à mes camarades du Bureau de la Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES) qui se reconnaîtront. Un salut amical à Myriam-Isabelle Ducrocq, Laurence Dubois, Christine Berthin, Camille Debras, Clotilde Prunier, Emily Eells, Anny Crunelle-Vanrigh, Séverine Letalleur, Jean-Bernard Basse, Brigitte Marrec, Jean-François Moisan et Daniel Foliard, ainsi qu'à Laïla Ghermani pour les moments de répit dans notre bureau commun et son aide précieuse dans l'organisation du congrès de la SAES. Merci à Martine Sekali — thanks sis.

Mes remerciements vont aussi à mon université de Nanterre, particulièrement au CREA, le Centre de Recherche en Études Anglophones, qui a financé plusieurs de mes séjours de recherche en Afrique australe, à la SAES, qui m'a octroyé une bourse pour un important voyage de terrain, et à la 11^e section du CNU, qui m'a accordé un CRCT décisif en 2017.

J'ai aussi une pensée pour mes guides austraux Mark Gleeson et Andy Colquhoun, ainsi que pour le cousin Jean-Claude Bès, mon arbitre du Top 14 préféré, pour les heures passées à disséquer les subtilités des lois du jeu de rugby.

Cette œuvre met également un point final à une conversation entamée en... 1998 quelques minutes avant ma soutenance de thèse avec le professeur Jean-Claude Sergeant, trop tôt disparu, qui fut un de mes mentors à la Sorbonne-Nouvelle et sous la direction duquel j'avais préparé mon DEA de civilisation britannique. À peine lui avais-je indiqué que je me sentirais mieux une fois la soutenance terminée, il m'avait regardé droit dans les yeux en m'assénant cette remarque aussi lourde de responsabilités que de confiance en mon potentiel : « Ah, mais non : après, il y a l'HDR. » Ce travail tardif lui est aussi dédié.

Je remercie les membres de mon jury qui ont généreusement accepté l'invitation de siéger pour cette occasion, quand tant de tâches les appellent dans des circonstances particulièrement pénibles. Je salue les professeures Mélanie Torrent et Hélène le Dantec qui ont aimablement accepté de rédiger le pré-rapport sur mon dossier, ainsi que le professeur Albert Grundlingh, dont les écrits ont guidé mes pas dans la compréhension de la culture des

Afrikaners et de leur addiction au rugby, et dont la gentillesse m'a donné le courage de lui demander de faire partie du « panel inquisitoire ».

Je pense à mes parents, dont la fierté discrète n'a cessé de m'accompagner et de me soutenir. Je pense à Jeannine.

Valentin et Timothée, joyaux de ma vie, pardonneront les nombreux moments où j'ai disparu dans mon bureau ou aux confins parfois trop ensoleillés du Cap de Bonne-Espérance.

Enfin, ce dossier est surtout le fruit d'une collaboration intense sans laquelle, comme le veut la formule éculée, absolument rien n'aurait vu le jour, avec Isabelle Perrin, ma collègue, ma relectrice, ma coach, ma psychothérapeute, ma meilleure amie, mon âme sœur — mon homard. Plus qu'à quiconque, c'est à elle que ce travail est dédié.

« Pour l'homme en tant qu'homme, rien ne vaut qui ne
peut être fait avec passion. »
Max Weber, *La Science, profession et vocation*, 1917.

DÉAMBULATION INITIALE

Les remerciements qui ouvrent le volume font partie intégrante du dossier de synthèse que je présente au lecteur. Parler de moi comme je m'apprête à le faire n'a de sens que dans la solidarité et la reconnaissance de cette solidarité dans un environnement humain riche, trace de ma passion pour les sports collectifs peut-être. Depuis que j'ai commencé à me pencher sur mon parcours, c'est un peu comme si, magiquement, le xv de France se mettait à jouer parfaitement, avec des joueurs qui se seraient rencontrés pour la première fois à quelques minutes du coup d'envoi dans le vestiaire. Un « miracle » rétrospectif, pour anticiper déjà sur un des thèmes qui accompagne ma recherche depuis vingt-cinq ans. J'ai remis de l'ordre, fait apparaître des lignes de force — c'est le cœur du travail du dossier d'HDR —, mais si j'ai marqué quelques essais, je me sens foncièrement redevable vis-à-vis de celles et de ceux qui ont gagné le ballon pour me le transmettre. Il m'est impossible de l'oublier. Certains noms apparaîtront dans la narration qui va suivre parce que les personnes qui les portent ont contribué à cette « œuvre ». Comme le combat au rugby qui ne peut être que collectif, le mien l'est éminemment.

Si j'en crois les interlocuteurs avec lesquels j'ai évoqué la question, le ton parfois très personnel que je vais employer, comme d'autres avant moi, n'entre pas en contradiction avec les objectifs d'une HDR. Fondamentalement et avant tout, l'habilitation à diriger des recherches sanctionne « la reconnaissance du haut niveau scientifique du candidat, du caractère original de sa démarche dans un domaine de la science, de son aptitude à maîtriser une stratégie de recherche dans un domaine scientifique ou technologique

suffisamment large et de sa capacité à encadrer de jeunes chercheurs¹ ». L'article 4 de l'arrêté qui instaure l'HDR précise que « le dossier de candidature comprend soit un ou plusieurs ouvrages publiés ou dactylographiés, soit un dossier de travaux, accompagnés d'une synthèse de l'activité scientifique du candidat permettant de faire apparaître son expérience dans l'animation d'une recherche. » Mais le caractère très général, voire volontairement flou, de ces exigences a contraint chaque section du CNU à édicter ses propres normes, notamment en matière bibliométrique. Ainsi, la 11^e section, celle des études anglophones, souhaite la présence des deux types de production dans le dossier, sauf en cas de très nombreux articles et chapitres. Elle incite aussi le candidat à « formuler une position théorique », sans plus de précision, sinon pour indiquer qu'il s'agit « de privilégier la cohérence du parcours critique [et de mettre] en valeur l'unité [du] travail dans le domaine de recherche choisi [...] à partir d'une position méthodologique et critique² ». Il doit « justifier l'itinéraire intellectuel ayant conduit à ces recherches, les travaux présentés pouvant être ouverts sur des aspects variés de l'orientation choisie » ou, « s'appuyant sur un regard rétrospectif », proposer « une théorisation de la recherche vivante, s'orientant vers une ouverture sur de nouveaux champs de recherche et présentant un aspect prospectif ». Plutôt que de choisir entre ces deux pôles, cette réflexion ira de l'un à l'autre, remontant aux sources tantôt pour expliquer mon cheminement, tantôt pour indiquer de nouvelles pistes de recherche. En tout cas, mon intention est bien de « [m]'inscrire pleinement dans les études anglophones actuelles ».

Pas ailleurs, si rien dans le texte ne semble encourager une égo-histoire scientifique, rien ne semble non plus l'interdire. La posture radicale de l'historien Dominique Kalifa, professeur à Paris-I, nous semble à ce propos contre-productive quand il affirme que l'un des objectifs de l'HDR en histoire est de « montrer l'itinéraire, *non pas du chercheur*, mais des objets historiques qui se sont imposés dans une carrière de recherche (comment et selon quelles modalités ces objets se sont construits)³ ». Pourquoi écarter aussi brutalement toute subjectivité ? Quand on écoute et qu'on lit les commentaires plus ou moins formels

¹ Arrêté du 23 novembre 1988 relatif à l'habilitation à diriger des recherches.

² Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur, *HDR – Recommandations SAES / AFEA*, texte approuvé par le CNU 11^e section, 2008.

³ C'est moi qui souligne. Dominique KALIFA et François DOSSE, « L'historien Dominique Kalifa, professeur à l'université Paris 1, membre du CNU (vice-président de la section 22), récuse le terme d'égo-histoire dans les mémoires de synthèse d'activités scientifiques ». Portail du patrimoine oral. <http://stq4s52k.es-02.live-paas.net/items/show/121437>

qu'on peut glaner pour essayer de comprendre ce qu'un jury d'HDR et la 11^e section du CNU peuvent bien attendre, c'est plutôt la définition de l'égo-histoire proposée par son « inventeur » Pierre Nora qui nous inspire : « Éclairer sa propre histoire comme on ferait l'histoire d'un autre, essayer d'appliquer à soi-même, chacun dans son style et avec les méthodes qui lui sont chères, le regard froid, englobant, explicatif qu'on a si souvent porté sur d'autres⁴. » Il n'y a pas, à notre sens, de contradiction irréductible entre la description d'un parcours de recherche, avec la définition progressive de ses objets, et celui de la « personne » qui l'a suivi, tant qu'on prend la synthèse avec mesure et prudence comme exercice réflexif sur sa propre pratique et lesdits objets. L'égo-histoire, qui formera peu après la parution du recueil dirigé par Nora un des soubassements méthodologiques de l'HDR, instaurée en 1988 dans toute l'université française, insiste sur la gageure que constitue le maintien en sciences humaines et sociales d'une neutralité et d'un détachement scientifique absolus qui permettraient d'atteindre une vérité elle aussi absolue. L'égo-histoire a même ceci de séduisant qu'elle ancre la démarche scientifique dans l'individu et l'émotion, et l'enrichit de cette manière, entre scientificité et subjectivité.

Bien évidemment, tout est question de mesure. Jusqu'à quel point doit-on se livrer ? Il me semble que tout ce qui a pu créer de la tension intellectuelle et marquer des tournants est digne d'intérêt, mais si une certaine liberté de ton est sans doute souhaitable, il n'est pas pour autant question de produire une « autobiographie faussement littéraire », pour citer à nouveau Pierre Nora quand il établissait les limites de l'exercice égo-historique. Je n'ai de toute façon pas vécu suffisamment de choses en lien avec mon sujet pour que cela soit d'un intérêt déterminant dans la description de mon parcours de recherche. Certes, peut-être faut-il accepter une forme d'impudeur dans l'équilibre à maintenir entre ce qui relève de l'anecdotique et ce qui constitue le progrès de la pensée, mais le personnel ne doit pas interférer avec le but ultime qui est de produire une connaissance utile. Modestement, ce document de synthèse a donc pour ambition de retracer mon parcours de chercheur angliciste spécialiste de la société, de la politique et de la culture de l'Afrique du Sud contemporaine, depuis mes origines sociales et la naissance de ma vocation d'enseignant, en passant par mon insertion dans le milieu professionnel universitaire au sein des

⁴ Pierre NORA (dir.), *Essais d'égo-histoire: Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot, René Rémond*, Paris, Gallimard, 1987, p. 7.

anglicistes, ma maturation dans le domaine que je me suis choisi et ma lente préparation à l'encadrement de chercheurs en master et en doctorat.

Mon champ d'étude a la couleur de l'exotisme, celle de l'Afrique, si peu présente dans les études anglaises, alors qu'un tiers du continent a été colonisé par le Royaume-Uni. Une marge déjà ; une double marge même car si l'Afrique du Sud a longtemps été considérée comme le repoussoir moral du monde moderne, elle est désormais fréquemment vue comme une « exception » — historique, économique, politique, géographique, considérée comme pas assez africaine, trop européenne, etc. — ce qui la ferait échapper aux cadres stables de l'analyse apaisée. Mes objets appartiennent à divers champs du culturel, du social et du politique. Je me suis intéressé à la danse, à la littérature, au sport, au cinéma, aussi bien qu'aux institutions, aux partis politiques, aux questions de classe, de genre et d'identité, qu'elle soit nationale ou individuelle, et à la place de l'Afrique du Sud dans le monde. Cette approche kaléidoscopique, je la revendique tout autant que mon identité de civilisationniste angliciste.

D'une part, toute recherche en sciences humaines et sociales interroge le rapport entre le général et le particulier. Se focaliser sur la réalité d'une pratique sociale ou culturelle, d'un groupe humain ou d'une œuvre artistique, par exemple, n'empêche pas d'en tirer des éléments permettant de mieux comprendre des situations plus générales, valables pour l'ensemble d'un pays ou d'une société. C'est même tout l'intérêt de l'étude de cas. Un des axes de ce document de synthèse est donc d'essayer de tirer les fils communs de l'expérience propre à ces études spécifiques, peut-être en apparence décousues, pour éclairer la réalité sud-africaine dans son ensemble. Ajoutons que je suis toujours animé par le désir personnel de faire découvrir des sujets originaux voire marginaux, c'est-à-dire peu ou pas traités, notamment dans l'anglistique, partant du principe cardinal de non-répétition de la recherche.

Ensuite, en tant que civilisationniste, j'emprunte à plusieurs disciplines établies et à leurs sous-champs, en priorité à l'histoire (politique, sociale et culturelle notamment), aux sciences politiques et à la sociologie, mais j'ai pu aussi m'aventurer plus ponctuellement, au gré de mes besoins, dans les sciences de l'information et de la communication (sous l'intitulé desquelles mon doctorat fut inscrit), la statistique, l'économie, le droit, la géographie, l'anthropologie, la musicologie, les *cultural studies*, l'histoire des idées, les études visuelles, la dictionnaire, la muséologie, voire la prosopographie, et les STAPS. Je suis

civilisationniste et j'entends démontrer qu'il est possible de l'être et de le rester malgré le procès en illégitimité parfois fait à ce champ.

Individuellement, remonter le fil du temps n'est jamais chose aisée. Pour une personne viscéralement mal à l'aise avec ses réussites et sans forcément aller jusqu'à évoquer le syndrome de l'imposteur, le coup d'œil dans le rétroviseur qu'implique l'exercice l'est plus encore. Non qu'il faille faire assaut de fausse modestie pour s'attirer la sympathie du lecteur, mais reconnaître et apprivoiser ses doutes est, en recherche comme dans la vie, indubitablement plus fécond qu'une confiance dévorante et à toute épreuve. Du moins, ça l'est pour moi. Le doute est au cœur de l'élaboration d'une pensée intelligente en sciences humaines. Une habilitation à diriger des recherches est aussi une aventure humaine qui prend du temps et de l'énergie, et qui peut avoir un coût humain, tant familial ou psychologique que physique. Elle est l'occasion de se redécouvrir. Mais comme sur une scène où le comédien utilise qui il est pour exposer les failles de son personnage, c'est aussi l'impression laissée au public qui en détermine l'efficacité, car l'HDR est le moment où l'on tente de prouver ce qu'on a à apporter à la communauté scientifique, où l'on expose le sillon que l'on creuse, quel vide on vient combler dans le savoir, et de quelle façon. La synthèse d'HDR peut donc être une présentation de soi risquée, qui, pour être fructueuse, oblige à se livrer.

Elle laisse toutefois à l'impétrant une certaine latitude. L'exercice, hybride, est censé permettre d'évaluer des capacités d'encadrant. Il doit donc en passer par un travail épistémologique, l'analyse de son évolution scientifique, de ses influences, de ses lectures fondatrices, mais ce faisant, il ne doit pas éviter de s'interroger sur qui il est, au risque de se désincarner. À ce titre, si l'objet d'un tel document est avant tout de mettre en perspective mes activités de recherche depuis la soutenance de ma thèse de doctorat en 1998, dictées par mon évolution intellectuelle et épistémologique, il est impossible d'éclairer ma recherche actuelle autrement que par les choix antérieurs. Je choisis ainsi sciemment d'enfreindre l'un des principes de la stricte définition de l'HDR, censée présenter uniquement un bilan depuis la soutenance de thèse, car il m'apparaît impossible d'occulter ces origines si décisives tant intellectuellement que personnellement, d'autant moins qu'elles sont directement articulées. Si j'ai fait résolument évoluer ma recherche, elle demeure dans le champ des études sud-africanistes, prolonge des interrogations déjà présentes depuis longtemps et m'amène parfois à ré-emprunter des chemins antérieurs.

C'est sous la pression de l'HDR, dont j'ai mis de nombreuses années à accepter de formuler le projet, que je me trouve à réfléchir à ma pratique, « moment primordial mais souvent négligé [...] temps de la réflexivité, dans un contexte académique peu propice à ce genre d'exercice, voire producteur de "formes de violence structurelle". [...] C'est prendre le temps de regarder son parcours et de saisir ses propres choix, limites et obstacles pour mieux les comprendre. C'est aussi identifier les inconforts, les blocages, les frustrations et les sentiments de décalage par rapport au monde académique⁵. » Ce programme réflexif présenté par l'anthropologue Marie Meudec, je le reprends volontiers à mon compte ici, même si mes motivations diffèrent des siennes.

Inutile par ailleurs d'essayer d'abandonner une prétention à une objectivité théorique qui ne fait aucunement partie du programme : tout chercheur est engagé dans son entièreté, intellectuellement, émotionnellement, physiquement, dans ses projets et dans les interprétations inévitablement subjectives des faits sociaux, culturels ou historiques qu'il étudie. La controverse, ancienne, a été animée par d'autres scientifiques bien plus compétents que moi, il va de soi que je n'entends pas la trancher. Néanmoins, dans cette perspective autoréflexive, les conditions de possibilité de la recherche, notamment les soutiens pratiques (moyens concrets, financement), la délimitation des objets, la légitimité scientifique et institutionnelle, l'auto-désignation de soi comme chercheur valent de s'interroger au terme d'une vingtaine d'années de pratique.

Reconstruction, illusion rétrospective du récit de vie, entre réflexivité et jeu de mémoire, oubli et reconstruction : disons d'emblée que, au cours de ces années d'enseignement et de recherche, j'ai eu parfois plus le sentiment de suivre mon instinct sous la protection d'une fortune indulgente que de poursuivre un itinéraire parfaitement réfléchi. De plan de carrière, point. Cependant, je décèle une forme de permanence dans le temps. Qu'est-ce qui subsiste aujourd'hui de moi comme enseignant-chercheur sur l'Afrique du Sud ? Et où puis-je me diriger qui pourrait inciter d'autres plus jeunes que moi à me suivre ?

Le mémoire de synthèse a trois exigences principales devant permettre au bout du compte à l'impétrant de mettre en valeur ses capacités à encadrer la recherche. Tout d'abord, son itinéraire doit être articulé sur celui de ses objets de recherche, afin d'aider à discerner les logiques sous-jacentes pas forcément conscientes de leur émergence. Il doit

⁵ Marie MEUDEC, « Anthropologie et blancheur. Une histoire cousue de fil blanc », *Raisons sociales*, 2017 [en ligne].

ensuite indiquer les champs disciplinaires, les cadres conceptuels et les méthodologies mobilisés, lesquels sont nécessairement en évolution et, c'est à espérer, en progrès, afin d'améliorer la qualité du travail entrepris et de positionner celui-ci dans un ou plusieurs champs de recherche. Cet aspect des choses doit prendre en compte les avancées, mais aussi les doutes, les reculs et les chemins de traverse éventuellement empruntés. Enfin, dans une conception chronologique, il envisage aussi l'avenir pour le chercheur lui-même mais aussi pour celles et ceux qu'il sera amené à encadrer en esquissant de futurs objets de recherche potentiels, ainsi que des idées d'enseignements, de séminaires, de projets communs — en mettant l'imagination au pouvoir.

Ma marginalité, relative, ou imparfaite, m'oblige par définition et depuis longtemps à m'interroger sur mon parcours, mes choix et mes décisions, et à formaliser des réflexions qui irriguent les lignes qui vont suivre. La mention de mes objets d'étude suscite toujours une curiosité, parfois simplement polie, souvent réelle, partant de la question matricielle : « Mais pourquoi l'Afrique du Sud ? » Rien n'a jamais été évident, mais ces échanges m'ont permis d'avancer vers la légitimation de mes objets d'étude à mes propres yeux, en m'obligeant à formuler des réponses construites au-delà des boutades faciles sur mon admiration pour les grands seconde ligne blonds nommés Botha.

Par effet d'accumulation et de saturation des champs de recherche, la croissance des sciences humaines et sociales tend à favoriser l'émergence de thèmes ou de méthodes déviant d'un canon qui irrigue abondamment les enseignements de licence dans les différentes disciplines. Certes, mieux vaut apprendre à marcher avant de se mettre à courir et il semble logique en anglistique d'intégrer un cours sur le thatchérisme, le New Deal ou Shakespeare quand l'apartheid, la génération perdue australienne ou V.S. Naipaul restent en marge. L'Afrique du Sud donc, pays étrange quoique (re)connu, souffre dans le champ angliciste d'une relative invisibilité, même si l'émergence des cours de littérature post-coloniale lui a permis de commencer à exister dans les années 1980. En revanche, la question ne se pose pas pour le sport, totalement ignoré dans nos départements. S'agit-il alors de marginalité ou d'originalité ?

Cette question de la hiérarchie de valeur en humanités, avec des sujets nobles et d'autres qui le seraient moins voire pas du tout, interroge la marginalité du chercheur et celle de ses objets. Je n'ai jamais eu à faire face à l'expression ouverte de condescendance à propos de mon objet. C'est même le plus souvent la curiosité qui anime mes interlocuteurs, mais cela

n'empêche pas la question suivante : peut-on être légitime quand on est minoritaire ? C'est à l'élaboration d'un début de réponse que ce document de synthèse entend en partie se consacrer. Choix et décisions scientifiques vis-à-vis des objets sont toujours étroitement liés à l'histoire personnelle des chercheurs. Il ne peut en être autrement ; c'est même ce qui rend le travail attachant, c'est la source de la « question matricielle » susmentionnée : on s'intéresse à la personne qui cherche pour comprendre comment elle a pu en arriver là, quel moment originel a déclenché la vocation ou l'intérêt.

Comme toute introduction, celle-ci doit inclure quelques définitions en guise de prolégomènes. J'ai parlé d'angliciste, j'y ajoute volontiers le terme qui lui est logiquement associé, l'« anglistique », champ dans lequel il/elle s'insère. Je l'emprunte à Jean-Jacques Lecercle, enseignant-chercheur à l'université Paris-X Nanterre pendant une quarantaine d'années qui, par son travail et sa générosité envers plusieurs générations d'étudiants et de collègues, a contribué à donner les fondements les plus solides qui soient et ses lettres de noblesse à notre discipline. Il avait lui-même subtilisé le terme à la langue allemande, *Anglistik* désignant en Allemagne les études d'anglais en tant que discipline unitaire, incluant l'enseignement et l'étude de la langue elle-même (linguistique, traduction, phonologie), autant que celles des sociétés des pays anglophones au travers de leurs cultures, de leurs sociétés, de leurs systèmes politiques, etc. Jean-Jacques Lecercle est aussi à l'origine de l'introduction dans l'anglistique de la stylistique, mode de lecture devenu indispensable à tous les anglicistes, qu'ils soient littéraires, civilisationnistes ou linguistes. C'est peut-être même ce qui singularise absolument l'angliciste : dans cette conception de la langue apparaissent une richesse et une unité qui rassemblent une communauté diversifiée d'enseignants-chercheurs et d'étudiants autour de thèmes et de pratiques, qui font l'originalité et la nature même d'un champ d'études à la transdisciplinarité intrinsèque fièrement revendiquée. La mobilisation des outils linguistiques pour la compréhension des « textes » (à prendre au sens large sous toutes leurs formes, y compris l'image et le son), autrement dit l'exercice scolaire d'« explication » ou de « commentaire », m'a toujours semblé fondamentale, comme en témoignent les nombreuses citations parfois longues que j'inclus dans mes travaux, notamment dans la monographie.

Je souscris aussi à son jugement que « pour être un bon angliciste, il fallait être aussi plus qu'un angliciste, [...] il fallait lire large, intervenir dans d'autres champs que son étroite

spécialité⁶ ». Cette transversalité éclectique est aussi importante pour les étudiants qui, au fil des cours et des lectures, remarquent les points de convergence et de divergence entre les différentes sociétés que nous leur présentons, liées par un patrimoine culturel commun qui trouve sa source en Angleterre. Cependant, contrairement à celui d'« angliciste », qui apparaît dans le nom de la principale société savante représentant le domaine (Société des *Anglicistes* de l'Enseignement Supérieur), le terme d'anglistique est finalement peu employé, ce qui est fort dommage à mon sens, même s'il a pu être critiqué pour l'impression de fausse scientificité qu'il semble donner du fait de son suffixe. On lui préfère parfois « études anglaises » ou « études anglophones » (cette dernière expression étant dans l'intitulé de la 11^e section du CNU), mais outre qu'il me semble « dire quelque chose », il a l'avantage de la concision et d'une sonorité à laquelle je suis sensible, et c'est donc celui que j'emploierai la plupart du temps.

Cette première autodéfinition en tant qu'angliciste bien intégré dans une communauté professionnelle amène naturellement l'autre terme de l'équation, la tension entre une « centralité » et une « marginalité », que je revendique. Dans mon université, je respecte ainsi à la lettre les termes du profil de poste sur lequel j'ai été nommé il y a déjà longtemps, à savoir « civilisation britannique et anglais juridique », partagé entre deux domaines qui se recoupent partiellement, mais aussi entre deux mondes, deux « cultures » universitaires. Quittant régulièrement les murs de l'UFR d'Études anglophones (devenue simple département au sein de l'UFR de Langues et cultures étrangères en 2009), je continue de traverser le campus et de passer du temps hors de l'anglistique proprement dite à l'UFR de Droit et Sciences Politiques (DSP), où l'anglais est marginalisé tout en étant considéré comme nécessaire. Cependant, la marginalité peut être parfaitement confortable et même fructueuse : en restant sagement sur les autoroutes bien éclairées du savoir, qu'apporte-t-on finalement à la connaissance ? Je tenterai d'expliquer pourquoi les chemins des sous-bois africains et sportifs me semblent aussi agréables et utiles à parcourir. Marginalité, originalité : la rime est riche ; on espère que le contenu le sera autant.

La structure de cette synthèse épouse les méandres paresseux et parfois tourmentés de ma carrière d'enseignant-chercheur. Elle a fini par m'apparaître après plusieurs semaines de

⁶ Jean-Jacques LECERCLE, entretien avec Sophie VALLAS et Jean VIVIÈS, « Jean-Jacques Lecercle ou le philosophe insistant : de l'héritier à l'enseignant-chercheur heureux », *E-rea*, 14.2, 15 juin 2017, p. 14.

réflexions plus ou moins intenses et ordonnées, comme si un marionnettiste plus intelligent que moi avait choisi de tirer les ficelles. Sa **première partie** sera consacrée à ma construction pré-doctorale et à une synthèse de mon parcours postdoctoral, narration autobiographique retraçant d'abord la genèse et les conditions de mon entrée dans la recherche, le choix de me spécialiser sur l'Afrique du Sud et l'histoire de ses médias, puis mon évolution en tant qu'enseignant-chercheur-administrateur angliciste, oscillant entre centre et périphérie de l'université dans une quête perpétuelle de formation à « mes » métiers, mais aussi de nouveauté et d'originalité, malgré les difficultés dont je ferai état.

La **deuxième partie**, qui lie encore biographie et recherche, décrit mon évolution intellectuelle et personnelle, marquée par une première inflexion thématique qui me fait abandonner les médias et l'histoire au sens strict. J'y décrirai comment j'ai été amené à réorienter mon travail en me focalisant sur les enjeux de la période contemporaine afin de saisir les dynamiques de l'Afrique du Sud post-apartheid, adjectif qu'il conviendra de discuter, en me penchant aussi sur le paysage des études sud-africanistes en France. À cette époque, c'étaient les questions politiques, institutionnelles et culturelles de « production de la nation » (traduction possible de *nation-building*) qui m'occupaient en priorité au travers de travaux sur diverses formes culturelles d'expression de la « nouvelle Afrique du Sud » en m'appuyant sur les textes classiques de science politique sur l'élaboration sociale et symbolique des nations. Le début des années 1990 est propice à ces interrogations coïncidant avec la chute du Mur de Berlin et celle de l'apartheid, qui entraînent la remise en question des grands modèles politiques explicatifs et organisationnels des sociétés. Je questionne l'écart entre les promesses de l'aube et les lendemains qui déchantent, l'éloignement progressif des engagements de la période de transition démocratique, la chute dans les maux sociaux et politiques et l'impression d'un rendez-vous en partie manqué avec l'histoire. Je m'interrogerai aussi dans cette partie sur les conditions et les défis à la fois pratiques et intellectuels posés par la recherche sur un objet tel que l'Afrique du Sud. C'est en effet une époque où je me suis frotté aux questionnements englobés dans les appellations du « post-colonial » et du « postcolonial », aux outils qu'ils mettent à disposition et aux thèmes qu'ils abordent, préparant en quelque sorte la troisième étape de mon parcours.

Cette période fut toutefois pour moi tout aussi incertaine que celle traversée par le corps social sud-africain, avec une activité de recherche au ralenti du fait d'engagements

pédagogiques et personnels lourds. Au bout de quelques années de friche, je sentais qu'il me fallait évoluer, car si j'avais encore des désirs de recherche, celle que je menais était quelque peu décousue, sans axe fort et donc sans énergie constructive. La **troisième partie** couvrira ainsi la dernière étape en date de ma carrière marquée par une seconde inflexion de mon parcours, qui débute vers 2010, avant de s'accélérer vers 2015, et qui me mène à élargir les thématiques de mon champ de recherche initial dans la direction du sport en Afrique du Sud. J'y évoquerai d'abord le procès en légitimité et le travail de légitimation de ce sujet à la fois à mes propres yeux et au sein de l'université, puis mon évolution scientifique vers la lecture du sport en tant que terrain de développement des questions liées à la race, au genre et au capitalisme en Afrique du Sud, et enfin la maturation progressive du projet d'HDR avec la définition du rugby sud-africain en société comme sujet de monographie, à l'heure où les héritages du colonialisme sont violemment débattus.

L'exercice est difficile : qu'il est étrange de se mettre en scène sans se mettre en avant, pour la première fois dans un travail universitaire employer le « je », honni de la recherche « à la française », assumer une forme d'impudeur, de vanité aussi, voire de nombrilisme... Mais me voilà déjà dans la justification d'un parcours dont la quête de légitimation dicte les cahots. Alors, la *captatio benevolentiae* étant épuisée, allons-y : jouons le « je ».

« La science consiste à faire ce qu'on fait en sachant et en disant que c'est tout ce qu'on peut faire, en énonçant les limites de la validité de ce qu'on fait. »

Pierre Bourdieu, *Questions de sociologie*,
Les Éditions de Minuit, 1984

PREMIÈRE PARTIE

Jouons le « je ». Genèse à la marge d'un enseignant-chercheur

S'il est bien une idée dont je suis intimement convaincu, c'est que l'historiographie whig n'a rien compris. Herbert Butterfield nous a rendu un fier service en 1931, année de la publication de son petit ouvrage *The Whig Interpretation of History*⁷, en expliquant que l'histoire n'est pas un continuum serein, lisse et optimiste, servi par une mécanique de précision, se dirigeant inexorablement vers un progrès humain toujours plus grand, et dans laquelle les événements s'enchaînent logiquement, comme si un grand ordonnancement préétabli, divin sans doute, y présidait, et où de « grands hommes » providentiels, whigs et protestants non conformistes dans la version anglaise qu'il critique, se lèvent à intervalles réguliers pour faire advenir l'avenir face à des obstructionnistes obscurantistes, généralement catholiques, anglicans et/ou tories. Comme elle, le parcours d'un enseignant-chercheur, malgré l'expérience qui s'accumule, n'a rien du long fleuve tranquille lancé imperturbablement vers l'embouchure. Il connaît ses accélérations dans les plaines, ses ralentissements dans les méandres, et parfois ses retours en arrière. Il génère l'enthousiasme et la déprime.

Or, cette reconstruction postérieure, qui tient de « l'illusion biographique » décrite par Pierre Bourdieu⁸, oblige à mettre de l'ordre, de la logique, de la raison, à « relier les points » comme le dit la langue anglaise avec son bon sens habituel, une démarche qui, quand on a

⁷ Herbert BUTTERFIELD, *The Whig Interpretation of History*, London, Bell, 1931.

⁸ Pierre BOURDIEU, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62-1, 1986, p. 69-72.

fini, forme normalement un dessin reconnaissable. Peut-être s'est-on arrangé avec la réalité, peut-être a-t-il fallu passer sous silence les événements qui ne renforcent pas la *doxa* et mettre de la détermination là où il n'y a eu que du hasard. Si l'on y croise de grands hommes et de grandes femmes, il vaut mieux parfois oublier ceux et celles qui, se voulant grands, n'ont été qu'inutiles dans le parcours, quand d'autres l'ont infléchi de façon décisive. Mais comme tout chercheur en sciences humaines et sociales devrait le faire, je me méfie du grand récit simplificateur causé par ce que Butterfield, pourtant whig lui-même, appelait les « raccourcis » (*abridgements*), où la continuité est parfois artificiellement construite.

Ce récit est partiellement fictionnel au sens où, malgré les risques d'anachronisme et d'arrangements avec la réalité, il faut bien faciliter la lecture et procéder à une reconstitution, nécessairement simplificatrice, mais dont l'objectif est de donner sens à ce qui ne serait sinon qu'empilement chaotique. Dans tous les domaines de mon activité, enseignement, recherche, administration, je me rends compte *a posteriori* que je me suis investi dans des domaines variés sans plan volontaire, en fonction des missions qu'on me proposait ou du hasard de mes lectures et des rencontres. Par la suite, j'ai plus volontiers sciemment cultivé une forme d'éclectisme dans les trois domaines, m'aventurant volontairement dans de nouveaux territoires pour sortir de ma « zone de confort » et découvrir de nouveaux aspects du métier. Sans céder, je l'espère, au travers du « CV élaboré » contre lequel la 11^e section met en garde dans le texte de cadrage cité plus haut, j'entends toutefois démontrer que mes activités diverses ont de fait nourri mon parcours de recherche et m'ont préparé à assurer des tâches professorales, autrement dit que j'ai « joué le jeu ».

A – Formation initiale

Mon parcours initial est l'histoire banale d'une petite ascension. Mais j'en suis fier. Le monde de l'université se trouvait aux antipodes de mon milieu familial, ce qui était sans importance à une époque où ce qu'il est convenu d'appeler « l'ascenseur social » fonctionnait encore un peu : d'un côté, la banlieue Est de Paris, un grand-père sculpteur sur ivoire puis ouvrier chez Kodak ayant quitté l'école à douze ans et une grand-mère couturière à domicile ; de l'autre, de modestes agriculteurs de l'Occitanie radicale faisant pousser la cerise et le raisin servant à fabriquer le vin ordinaire ornant toutes les tables de France, qui

ont engendré respectivement mes deux parents fonctionnaires, ma mère institutrice, qui a appris à lire à plus d'un millier d'enfants, mon père ingénieur aux P. & T., comme on ne dit plus, ayant relié des milliers de personnes au réseau téléphonique, après être « monté à Paris » depuis l'Hérault. Je traversai ainsi le primaire et le secondaire dans un foyer stable et aimant de la petite classe moyenne de la banlieue parisienne, promis à de bonnes études — ma professeure d'histoire-géographie de sixième avait affirmé à mes parents : « Il fera Sciences Po », concept alors complètement absent de mon vocabulaire et de mon horizon culturel — via un bac A. J'intégrai ensuite par hasard les classes préparatoires littéraires, dont je n'avais jamais entendu parler avant que notre professeur principal ne fasse circuler des dossiers cartonnés roses permettant de postuler à une de ces classes d'élite de la République.

Si je n'ai pas « fait Sciences Po », me retrouver quotidiennement à Paris pendant trois ans rompait foncièrement avec mes habitudes culturelles et sociales, et pourtant j'embrassai avec bonheur et naïveté cette expérience qui, loin de me frustrer ou de m'écraser, me permettait de contempler des gens originaux qui piquaient ma curiosité, enseignants comme camarades de classe. Comment autant de diversité culturelle, intellectuelle et sociale était-elle possible au sein des impressionnants murs gris de Claude-Monet et de Condorcet ? Sans l'avoir demandé, sans stress, j'enchaînai une hypokhâgne et deux années de khâgne : mon caractère touche-à-tout et curieux convenait parfaitement à cette formation pluridisciplinaire, sans plus de maths ni de physique, où chaque matière en vaut une autre, et je m'épanouis dans la découverte de la connaissance détachée des contingences. Je me passionnai pour ce qui constituait en fin de compte rien d'autre, mais c'était essentiel, que de la culture générale, découvrant qu'on pouvait lire et apprendre « pour rien », totalement tranquille vis-à-vis de l'issue du combat : avec le recul, je sais que même si je n'avais pas réussi, je n'aurais eu à vivre ni le traumatisme des « héritiers » inquiets de « rater LE concours » ni celui d'un échec à des épreuves dans l'anticipation duquel j'avais de toute façon évolué. Quoi de plus logique après tout que de ne pas « intégrer » pour un jeune homme comme moi qui n'avais été élevé ni dans cette perspective ni dans cette ambition ? Je ne suis pas le produit d'une programmation remontant à l'enfance, nourrie par un environnement familial favorable ou par un désir d'ascension ou de revanche. Bien qu'à des

années-lumière d'un Jean-Jacques Lecercle bien trop modeste en l'occurrence, je pourrais dire moi aussi que j'étais « génial en rien, bon en tout⁹ ».

Avec les qualités qui étaient les miennes, je m'étais trouvé au bon endroit au bon moment pour entrer à l'École normale supérieure (ENS) de Fontenay-Saint-Cloud. C'est peut-être une explication à mon intérêt originellement désinvolte pour les phénomènes de rapports de pouvoir, de classe et de domination : comment en acceptant les règles du jeu, on peut faire son chemin. Rien ne m'avait empêché d'atteindre cet endroit, rien ne m'y prédisposait non plus, j'avais tiré le bénéfice maximum des circonstances que j'avais croisées. D'autre part, je conserve de mes trois années de « prépa » un goût prononcé pour l'analyse et le commentaire de texte et la conviction qu'on ne lit jamais d'assez près, un *close reading* de moins en moins pratiqué en terre anglophone, mais qui me semble un outil redoutable dès lors qu'on sait s'en servir, et un éclectisme intellectuel qui me pousse à lire des choses très variées.

J'avais depuis longtemps décidé de devenir journaliste et d'entamer une licence d'anglais qui, si je n'arrivais pas à remplacer Jean Daniel, me mènerait vers la carrière de « prof d'anglais ». Une formation généraliste comme celle offerte par l'hypokhâgne et la khâgne, et plus encore l'entrée à l'ENS, répondaient parfaitement à la préparation de l'objectif. De nombreuses plumes sortaient du sérail, tout cela ne pouvait que servir ce désir, que je poursuivis en m'inscrivant au concours du Centre de formation des journalistes (CFJ) de Paris. J'en passai avec succès les écrits, mais ne me rendis pas aux oraux prévus après l'été : après réflexion, je me dis que je ne pouvais abandonner cette réussite à l'ENS et qu'il serait toujours temps de rattraper le journalisme en chemin — ce qui serait d'ailleurs le cas.

Sans l'avoir cherché ni en avoir rêvé, j'étais arrivé dans un des saints des saints du système éducatif français, une de ces « grandes écoles » qui en font la spécificité et la complexité. J'étais à la fois au centre et tout en haut : une réussite objective. Or je n'y prêtais pas attention, ou plutôt, je ne prenais pas conscience de l'exceptionnalité de la chose parce que cela m'importait peu. Il me reste toujours un peu de ce dilettantisme distant et confortable. À l'ENS, je côtoyai pourtant d'impressionnants esprits, et aussi quelques esprits qui à l'époque m'impressionnaient — ce qui n'est pas tout à fait la même chose. Toutefois, là-bas, comme à l'université Paris-VII où j'accomplis ma troisième année de licence au sein

⁹ S. VALLAS et J. VIVIÈS, « Jean-Jacques Lecercle ou le philosophe insistant »..., *op. cit.*

de l'institut Charles-V, je me trouvai rapidement pris entre le respect de l'ordre convoqué par mes obligations de bon élève et mon caractère docile, et un goût pour l'insolite et l'original. Je commençai à regarder avec curiosité les phénomènes non centraux dans ce qu'on me proposait. Un exposé à faire en sociolinguistique ? Je travaille sur les gros mots. Un autre dans un TD de troisième année de licence sur l'Irlande, en soi déjà une marge de l'Angleterre, la première historiquement ? Je choisis un groupe de punk-rock anglo-irlandais inconnu de mes camarades, The Pogues, et découvre avec un plaisir non dissimulé leur tête effarée quand résonnent dans la salle les notes insolentes et les paroles crues de *If I Should Fall From Grace With God*. Un sujet de maîtrise ? Installé dans la région de Boston, la plus européenne des villes états-uniennes, au cœur d'un des plus prestigieux campus du monde, je découvre la logique des « communautés », dont j'ignorais jusqu'à l'existence dans mon monde de la classe moyenne banlieusarde française, et me passionne pour la question de l'identité en produisant ma première recherche sur un hebdomadaire des Irlandais de l'agglomération, *The Boston Irish News*. La professeure irlandaise Élisabeth Gaudin me laissa toute latitude à cette occasion, à une époque où seul le courrier postal permettait d'échanger réellement si on ne voulait pas se ruiner en appels téléphoniques transocéaniques. Quoique l'ayant finalement peu côtoyée, je retirai de son enseignement l'idée qu'il est toujours utile d'écouter les étudiants et, dans un premier temps, souvent bon de leur faire confiance comme elle l'avait fait avec moi.

À l'écart, mais au pinacle, j'avais en effet eu la chance d'être envoyé par l'ENS pendant une année à l'université de Harvard comme assistant de français. À peine moins âgés que moi — certains d'ailleurs étaient plus vieux — les étudiants à qui il me fut donné d'enseigner constituèrent mes tout premiers « cobayes » pédagogiques, terme que j'emploie à dessein tant les conditions de travail étaient éloignées de ce que j'avais commencé à connaître à l'université française : formation d'une semaine ultra professionnalisée en compagnie des autres assistants de langue, centrée sur la pédagogie directe, la mise en confiance de l'étudiant, la bienveillance et l'encouragement à la prise de parole, travail de théâtre sur la voix, la posture et le déplacement dans l'espace de la classe, mais aussi groupes de dix élèves maximum, étudiants motivés et opiniâtres, très conscients de leur privilège d'étudier dans une institution aussi prestigieuse, recours à l'écrit très limité sinon interdit dans le cadre des enseignements d'initiation à la langue que j'assurais, administration limitée à l'absolu nécessaire, travail pédagogique en équipe avec les collègues (séances de retours sur

les cours, préparation commune des sujets de devoirs), etc. Je repense régulièrement à cette expérience, qui, par contraste, me fit prendre conscience des difficultés intrinsèques au système français, de plus en plus privé de temps et de moyens, mais j'en retirai aussi quelques « trucs » d'enseignement que j'utilise toujours sur le contact visuel, le positionnement dans la classe, le débit de la parole ou la gestion de la puissance vocale.

À l'époque, intellectuellement, je suis encore loin d'être un « produit fini », pour employer cette expression volontairement provocatrice en ces tristes temps de marchandisation du savoir. Tout juste suis-je sensible aux combats de ma génération, surtout celui de l'antiracisme, mais de tempérament non militant, je ne m'insère dans aucun mouvement ni ne suis approché pour en faire partie. À Boston, la question de l'identité ethnique et des minorités m'a accroché, c'est ma première certitude intellectuelle. Mais l'heure du choix n'a pas encore sonné. Dans la grande famille angliciste, j'aurais déjà pu choisir, parmi toutes ses sous-disciplines en « -iste », de devenir irlandiste, américaniste ou britanniste, mais aucune évidence ne m'avait encore foudroyé pour me lancer dans une carrière consacrée à une aire plutôt qu'à une autre. Tout du moins étais-je armé de cette curiosité pour le différent culturel au sein du même. Les Irlandais immigrés, marginaux sociaux en tant que catholiques pauvres quand ils arrivaient par bateaux entiers dans la seconde moitié du XIX^e siècle, ont fait souche aux États-Unis pour devenir une composante fondamentale, et peut-être dominante, de la population et de la culture nationale. Ce séjour me permit aussi d'observer de près la prépondérance sinon l'omnipotence du sport au cours d'une décennie cruciale qui le vit devenir définitivement un spectacle capitaliste avancé dans un pays qui sacrait alors Michael Jordan, Jose Canseco et Joe Montana comme personnalités de premier plan. Mais alors que j'étais passionné de sport, cela ne me semblait pas un sujet intellectuel digne d'intérêt et encore moins une carrière. La paroi était alors parfaitement étanche.

L'année de préparation à l'agrégation constitue une avancée professionnelle cruciale, passage presque obligé quand on était élève de l'ENS de Fontenay-Saint-Cloud pour faire fructifier son potentiel en tant que professeur du secondaire. Intellectuellement, ce fut une nouvelle année de travail intense sur des sujets certes purement anglicistes, mais variés, qui m'offrit une préparation méthodologique solide avec des outils auxquels j'ai toujours recours dans mes activités d'enseignant et de chercheur. Toutefois, malgré la réussite au concours, l'université n'appartenait toujours pas à l'horizon de mes possibles professionnels,

où s'inscrivait toujours en priorité une carrière journalistique. C'est ce qui explique mon choix de prendre une année de respiration en m'inscrivant dans un master, l'un des premiers de France, intitulé « Mastère informations et média » à l'École Supérieure de Commerce de Paris (ESCP), qui me mit en contact concret avec le monde des médias. J'eus cette année-là la possibilité de découvrir la radio, d'abord à RTL pour un stage de deux mois, puis surtout à Radio France Internationale (RFI), où grâce à Gérard Dreyfus, directeur du service des sports de la station, je travaillai comme pigiste pendant près de quatre ans, assouvissant ainsi mon désir de journalisme, au point que j'envisageai réellement un temps de poursuivre dans cette voie.

Par ce biais, aussi, j'entrai pour la première fois en contact, quoique indirectement, avec ce qu'il est convenu d'appeler « le continent noir ». En effet, j'écrivais en parallèle comme pigiste pour *Afrique Football*, un mensuel basé à Paris et consacré, comme son nom l'indique, au football africain. J'eus la chance à cette époque de côtoyer plusieurs journalistes africains, dont un Irlandais installé depuis longtemps en Afrique du Sud, correspondant de nombreux médias européens pour le football africain, Mark Gleeson, qui est aujourd'hui le commentateur de football le plus célèbre du pays. Celui-ci me proposa de m'accueillir à Johannesburg si un jour l'envie m'en prenait et ce moment approchait : en effet, le plaisir enfantin qu'il y avait à annoncer aux auditeurs les résultats du Grand Prix du Canada ou du championnat de France de football de deuxième division n'eut qu'un temps, celui de me rendre compte que je n'y trouvais pas mon compte intellectuellement. Aussitôt émis, aussitôt disparus, mes mots ne portaient que le temps de leur prononciation et paradoxalement, l'insoutenable légèreté de l'exercice me pesait. Le détour par le journalisme avait été nécessaire comme concession à mon rêve de jeunesse, mais, sans drame, sans larmes, il s'était éteint sur le mur de la réalité et de la superficialité. Il avait toutefois fait son usage en m'ouvrant la porte de l'Afrique et en décuplant mon intérêt pour le média radiophonique.

Rationnellement, tout me ramenait donc vers l'université, voie centrale, voie royale, voie sacrée, tracée par les classes préparatoires suivies dans de grands lycées parisiens, l'ENS, Harvard, l'agrégation, et bientôt le doctorat. Sans m'en rendre compte parce que tout ceci me semblait finalement naturel, je continuais de suivre le canal institutionnellement au cœur de l'enseignement supérieur et commandant respect et reconnaissance. Restait à fixer mon champ d'investigation.

B – Naissance d'un sud-africaniste

Quand on travaille en tant que chercheur sur un pays ou un espace d'extension culturelle, on se pose toujours la question de savoir si on étudie une zone géographique ou des thèmes en lien avec celle-ci. Bien sûr, ce qui définit mon activité de recherche, c'est avant tout un pays et sa culture, l'Afrique du Sud et plus largement l'Afrique australe. Mais l'Afrique du Sud ne fut pas un coup de foudre, plutôt une lente découverte, comme une fine pluie d'été dont on finit par apprécier la douceur au cœur de la touffeur africaine. Mon intérêt pour elle s'est éveillé en même temps que ma vocation d'angliciste pendant les années 1980. En 1989, je suivis la chute du communisme — les *Montagsdemo* de Leipzig et la chute du Mur — loin de l'Europe, depuis le cadre protégé de l'université de Harvard et du comté de Lancaster en Pennsylvanie où, en plein hiver nord-américain, je vis sur le petit écran les images des corps sans vie des Ceaucescu dont le règne félon s'achevait dans le sang.

C'est aussi via les médias américains, avec CNN en boucle (mes premières bribes de réflexion sur la fonction des médias datent de ce moment clé de l'histoire moderne), que m'étaient aussi parvenues les nouvelles de la libération de Nelson Mandela, sa sortie triomphante, poing levé, de la prison Victor Verster, sans savoir alors, bien sûr, que, en bon propagandiste, « Madiba » avait tout organisé. C'était le début de la fin de l'apartheid, l'Afrique du Sud était dans l'actualité. Aussi ne fus-je pas plus surpris que cela, à mon retour en France, de voir que, quelques semaines après ces événements, le jury de l'agrégation d'anglais avait choisi comme question de civilisation en tronc commun : « L'histoire de l'Afrique du Sud depuis 1931 ». N'étant nullement au fait de l'organisation de cette formation, je ne comprenais pas que l'institution universitaire angliciste avait fait œuvre novatrice en inscrivant ainsi un sujet africain au programme du sacro-saint concours, au tronc commun de civilisation qui plus est. Je pris un grand intérêt et pour tout dire du plaisir à suivre à Paris-III les enseignements du professeur Jean-Claude Sergeant, avec lequel j'eus ici mes premiers contacts.

Lorsque j'eus décidé de revenir vers l'université, le DEA de civilisation britannique offert par Paris-III était alors ce qui se rapprochait le plus de mes centres d'intérêt car il comportait un séminaire consacré aux médias animé par le professeur Sergeant, que je sollicitai pour qu'il suive mon mémoire de fin d'année. Sachant qu'il connaissait bien le contexte de l'Afrique du Sud et que je pourrais me rendre sur place pour un travail de terrain grâce à mes contacts, je lui proposai une étude politique de la radio sud-africaine sous l'apartheid qui

combinait mon intérêt pour le pays, mon expérience journalistique et mon goût pour le média radiophonique. L'originalité, disons même l'excentricité, de l'aire géographique me semblait à elle seule une raison valable pour l'explorer. En outre, puisque l'Afrique du Sud avait été mise au programme de l'agrégation, elle avait reçu une caution institutionnelle suffisante pour l'inscrire dans la liste des sujets autorisés. Non seulement il accepta, mais avec l'intelligence bienveillante qui le caractérisait, il m'y encouragea avec enthousiasme et cautionna une absence des cours de presque deux mois entre octobre et décembre 1993, correspondant à mon premier séjour austral.

Le travail aux archives de la SABC à Auckland Park, dans l'agglomération de Johannesburg, et au contact des acteurs des médias locaux fut une véritable révélation. Je m'y trouvais, en outre, au moment où les négociations multipartites menant à l'établissement du régime démocratique (CODESA, Convention pour une Afrique du Sud démocratique) étaient en train de s'achever à quelques kilomètres de là, au World Trade Centre de Kempton Park. Ces premiers moments passés en terre australe imprimèrent en moi l'impression du destin particulier de l'Afrique du Sud, un « exceptionnalisme » souvent convoqué par les acteurs politiques à des fins électoralistes et idéologiques et depuis fort longtemps. J'y découvris aussi le plaisir du travail de terrain, dans les archives et en entretien, qui font la sève de la recherche en sciences humaines et sociales.

En revanche, le professeur Sergeant n'insista pas outre mesure pour m' enrôler dans son groupe de thésards l'année suivante : plutôt que coucher un nom de plus sur sa liste, il avait à cœur mes intérêts professionnels et personnels. L'ENS nous déconseillait de toute façon de postuler à plusieurs dans le même département comme allocataires moniteurs normaliens (AMN), cette courte échelle à laquelle les élèves de l'École avaient droit (2 h d'enseignement par semaine en échange d'un salaire), et, comme plusieurs de mes camarades de promotion avaient déjà des contacts bien avancés à Paris-III, je cherchai une solution ailleurs. C'est par fax que je contactai le seul spécialiste des médias africains en France, le professeur André-Jean Tudesq¹⁰, éminent historien des notables français de la seconde moitié du XIX^e siècle, dont il avait notamment étudié la réalité sociale par le dépouillement des journaux d'époque. Cet intérêt pour la presse l'avait mené à participer dans les années 1970 et 1980 à la structuration en France de la discipline des sciences de l'information et de la

¹⁰ André VITALIS, « André-Jean Tudesq (1927-2009) », *Hermès, La Revue*, 56-1, 2010, p. 203-206.

communication, regroupées au sein de la 71^e section, sous l'intitulé de laquelle mon doctorat fut officiellement inscrit. Il se passionnait pour les médias africains, dont il contribua à organiser la recherche au sein du Centre d'Études des Médias (CEM) qu'il fonda et anima à l'université Bordeaux-III pendant de nombreuses années. J'eus aussi la chance que l'UFR d'Études anglophones de Bordeaux-III accepte de m'accueillir en tant qu'AMN, alors que mon doctorat n'était pas inscrit auprès d'un de ses professeurs. J'y nouai des connaissances et des amitiés solides qui subsistent aujourd'hui. Le professeur Sergeant resta cependant un témoin attentif de mon évolution doctorale et accepta naturellement de faire partie de mon jury de thèse quatre ans plus tard. En relisant le pré-rapport qu'il rédigea avant ma soutenance de janvier 1998, je me rends compte de sa confiance en moi, comme celle de ma « prof d'histoire-géo », ou plus tard du professeur Prum — trois piliers de ma mêlée personnelle.

Ce doctorat fut une transition libératrice entre le journalisme et l'entrée dans la pensée. En accord avec le professeur Sergeant et le professeur Tudesq, je choisis d'élargir à la télévision les problématiques radiophoniques de mon mémoire de DEA, à la fois par intérêt sincère pour la chose, mais aussi parce que j'avais commencé à accumuler du matériau lors de mon premier séjour et pris des contacts exploitables facilement pour ne pas avoir à repartir de zéro. En outre, peu de travaux avaient été réalisés sur le sujet, y compris en Afrique du Sud. Cependant, choisir ainsi l'Afrique du Sud comme sujet de thèse, c'était choisir la marge et donc risquer l'isolement ou l'invisibilisation, un danger à mesurer à l'aune d'une future carrière d'universitaire. Or cette réflexion, je ne l'ai aucunement eue à l'époque. Les postes disponibles en civilisation britannique, à laquelle j'étais rattaché, étaient alors fort nombreux et c'étaient les besoins en enseignement plus que les thèmes de recherche qui dictaient les recrutements. En outre, si l'Afrique du Sud n'existait pas dans les départements d'études anglophones, des voies de recherche étaient en train de s'ouvrir autour des pays du Commonwealth, en littérature depuis plusieurs années, en civilisation plus récemment, qui trouvaient leur place dans la Société d'études des Pays du Commonwealth (SEPC¹¹) au sein de la SAES. Ces études avaient le vent en poupe et j'en ai accompagné modestement la croissance par quelques articles, tous publiés en anglais,

¹¹ Voir deuxième partie.

épousant une progression logique correspondant à l'évolution de la rédaction de ma thèse. L'accueil favorable que je ressentis me conforta dans la poursuite de mes efforts.

La nature de ces premiers travaux¹² et les méthodes mises en œuvre permettent de les classer à la fois dans les sciences de l'information et de la communication, dans l'histoire et dans l'anglistique. Le premier¹³ mettait en forme les interrogations de mon DEA sur les logiques de fragmentation ethnique du gouvernement nationaliste appliquées aux neuf langues noires à la radio publique sous l'apartheid, interrogations que je devais étendre à la télévision, sujet de mon doctorat. Au-delà de ses défauts d'écriture, il a constitué mon premier contact concret avec la recherche et reflète une de mes problématiques initiales, et toujours d'actualité dans mon travail, à propos de l'Afrique du Sud : celle du morcellement des phénomènes sociaux et culturels, reflétant l'atomisation forcée des populations. La « fragmentation », terme qui était déjà dans le titre de mon mémoire de DEA, s'applique ici aux auditeurs de la radio publique sud-africaine sous l'apartheid. Dans les années 1960, celle-ci manipule la technologie alors complexe et coûteuse de la modulation de fréquence pour délimiter au plus près les zones de diffusion des différentes radios noires (une pour chacune des neuf ethnies reconnues par les autorités, regroupées au sein de Radio Bantu) sur les territoires des bantoustans, ces « foyers nationaux » artificiels fabriqués pour y parquer les Noirs et les sortir de la citoyenneté sud-africaine, et proposer des programmes spécifiques dans chacune des langues, y compris des leçons de langues, afin de « ré-ethniciser » des populations en voie d'homogénéisation par la multiplication des contacts interculturels, l'urbanisation rapide et l'utilisation croissante de l'anglais. Je soulignais l'impossibilité pour la télévision d'absorber les mêmes logiques que la radio pour des raisons technologiques, le principe de la modulation de fréquence employé pour viser des territoires extrêmement étroits étant inapplicable aux signaux de télévision, laquelle avait en outre le défaut d'être une technologie très onéreuse.

La dimension proprement idéologique des principes ethnoculturels (un peuple = une langue = une culture) de l'apartheid appliqués aux politiques culturelles m'avait alors sauté au visage et contribué à mon édification intellectuelle sur le pays, en me forçant à travailler sur les notions d'ethnie et d'ethnicité, toujours délicates à manier pour un Français. Je

¹² La liste de mes travaux se trouve dans le C.V. inséré en fin de volume.

¹³ Bernard Cros, "South Africa's Black Radio: Apartheid and Ethnicity at the South African Broadcasting Corporation", *Cultures of the Commonwealth*, 1, Winter 1995-96, p. 49-58.

concluais, un peu naïvement sans doute, que l'investissement idéologique dans ces stations avait permis de développer des cultures noires qui auraient aussi bien pu être négligées et qu'il serait possible de les valoriser dans une identité sud-africaine inclusive (*South Africanness*), reprenant à mon compte le discours des thuriféraires du nouvel ordre démocratique. Cela devait changer.

Le second article, lui aussi historique, décrit les raisons idéologiques qui ont empêché la télévision d'advenir en Afrique du Sud avant 1976¹⁴. Pendant la préparation de mon DEA, ma curiosité avait été piquée par la découverte du fait que les Sud-Africains n'avaient pas pu contempler le premier pas d'un être humain sur la Lune en 1969. Cet article offre une synthèse d'un des chapitres de la première partie de ma thèse sur la télévision sud-africaine, consacré aux années 1960, décennie pivot où s'opère la mue idéologique fondamentale du nationalisme afrikaner qui, après la mort du Premier ministre Hendrik Verwoerd, « l'architecte de l'apartheid », abandonne peu à peu ses oripeaux caricaturaux ancrés dans la mythologie rurale ultra-calviniste des *Voortrekkers*¹⁵ et se dirige vers une révision de ses objectifs, de son discours et de ses pratiques, une « modernisation » anticipant la formule de P.W. Botha en 1979 : « s'adapter ou mourir ». Je distingue alors dans la télévision les contradictions du nationalisme afrikaner : là où les « *verkrampes* » (les radicaux « crispés ») ultra-calvinistes voyaient dans « la petite boîte noire » du poste de télévision une émanation hypnotique du Diable susceptible de détruire le mode de vie afrikaner, d'inciter directement les Noirs à la révolte (dans les années 1960, les télévisions et les cinémas relayaient les images des mouvements noirs pour les droits civiques aux États-Unis) et de pervertir la jeunesse, les « *verligtes* » (modérés « éclairés »), plus pragmatiques et poussés par les milieux industriels et commerciaux du pays, voyaient un moyen de propagande pour le régime et une source de développement économique.

La compréhension fine de ce moment historique où un sujet devient un terrain d'affrontement entre deux visions du monde a été décisif pour mon travail ultérieur sur le sport, car j'ai pris conscience du rôle de l'environnement social et des acteurs économiques capables de contraindre les décideurs politiques, en les convainquant par exemple à cette

¹⁴ Bernard Cros, "Why South Africa's Television is only Twenty Years Old: Debating Civilisation, 1958-1969", *Alizés (Trade Winds)*, revue de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université de la Réunion), 12, octobre 1996, p. 117-130.

¹⁵ L'excellente présentation de l'histoire des Afrikaners rédigée par Paul Coquerel m'est alors d'un précieux secours. Paul COQUEREL, *L'Afrique du Sud des Afrikaners*, Paris, Complexe, 1992.

époque que, sans libéralisation de l'économie, par quoi il faut entendre celle du marché du travail avec l'assouplissement du *colour bar* (politique d'emplois réservés en fonction de l'appartenance raciale), le régime ne pourrait pas se maintenir. Cet article a aussi stimulé mon intérêt pour l'influence des représentations et des discours dans le déploiement des idées politiques et la manipulation des peurs. Tant d'années après la fin législative de l'apartheid, cette compréhension me permet de discerner dans mon nouvel objet d'étude les traces toujours vivaces de la puissante logique ethnoculturelle nationaliste afrikaner dans la société sud-africaine et la vigueur des forces capitalistes.

Avec le troisième article publié en fin de thèse (1997), l'angliciste en moi reprenait le dessus et retournait vers son premier thème, celui de la politique linguistique du service public de radio-télévision. J'y aborde ce sujet dans une perspective ultra-contemporaine, en plein pendant la transition démocratique dont j'avais observé les développements « en direct » à l'occasion de mes deux séjours sud-africains en 1993 et 1995. Je commence à placer au centre de mes préoccupations la nouvelle constitution, décrite comme « la plus libérale au monde » et qui étouffe presque de ce simple fait toute discussion et toute perspective un peu critique. Or d'une part, l'écart entre les principes affichés et la réalité devient vite évident : il est concrètement, financièrement et techniquement impossible de donner raison à tout le monde tout le temps sur tous les sujets, comme, en l'occurrence, maintenir des services de radio et de télévision dans toutes les langues. En outre, le renversement dialectique qui se produit alors dans le langage politique m'apparaît vite comme problématique : pourquoi et comment la prise en compte des différences ethnoculturelles dans l'application des politiques publiques, qui était vilipendée par les opposants à l'apartheid comme facteur de division raciste et destructrice, était-elle soudain désirable et valorisée ? Cette idée d'une inversion en miroir allait me servir de fil conducteur pour observer la société sud-africaine. S'agissait-il d'hypocrisie et de cynisme, d'adaptation pragmatique à la situation ou d'un développement finalement sain et logique causé par l'avènement de la démocratie ? Ce questionnement allait lentement mûrir.

J'avais donc commencé à circonscrire mon domaine à la culture et à la politique de l'Afrique du Sud contemporaine, mais jusqu'ici mes interrogations étaient assez concrètes et ne s'embarrassaient guère de théorie, y compris en sciences de l'information et de la communication, ce qui était en phase avec les enseignements de civilisation que j'avais reçus jusqu'ici. En relisant ces travaux, cela me paraît assez évident et constitue sans doute une

faiblesse de ces premiers temps, non que la théorie soit systématiquement nécessaire, mais les grilles d'interprétation et les concepts analytiques sont des outils permettant de faire avancer la réflexion, quitte à les critiquer et à s'en détacher. Je dirais néanmoins que je m'inscrivais spontanément, et un peu mollement, dans une vision reconnaissant l'importance des rapports de classe et de la puissance du capitalisme sur l'évolution de la société sud-africaine, notamment dans sa version globalisée néolibérale alors en pleine expansion.

Après cette naissance intellectuelle en tant que jeune chercheur, c'est comme maître de conférences que je grandis grâce à mon recrutement dans l'enseignement supérieur. Une fois mon doctorat en poche, j'eus le luxe de pouvoir choisir entre plusieurs postes (Bordeaux-III et Nantes entre autres) pour finalement m'établir dans un petit établissement au long nom, l'université d'Avignon et des pays de Vaucluse. Je pensais y trouver un noyau de chercheurs en pays du Commonwealth, mais malgré les belles rencontres personnelles que je fis à Avignon, ce fut une erreur stratégique, car l'activité de recherche y était inexistante. Profitant du fait que la vie me fit (re)croiser au jury d'agrégation le chemin d'une ancienne connaissance et que les mutations étaient alors plus facilement envisageables qu'aujourd'hui, mes pas prirent bien vite la direction d'une grande université parisienne à la fois centrale et périphérique, essentielle à l'*academia* française et fière de sa marginalité, Nanterre, dont le nom claque toujours comme une promesse de vent frais.

La période post-doctorale fut pour moi difficile, comme je l'expliquerai en deuxième partie. Je n'ai pas abandonné totalement la recherche, car j'ai continué à beaucoup lire et à m'informer, et conservé une activité minimale, à raison d'une communication par an, de quelques publications, et de recensions effectuées pour la revue *Cercles* de l'université de Rouen, activité animée par le professeur Antoine Capet. Les recensions peuvent s'avérer chronophages, mais elles sont utiles à la communauté et au recenseur lui-même. J'ai par ailleurs participé à plusieurs traductions collectives d'articles universitaires et traduit moi-même deux articles vers le français. Recensions, notamment si elles sont rédigées en anglais, et traductions sont des activités qui me semblent devoir être valorisées, ne serait-ce que parce qu'elles constituent des exercices professionnels à part entière, mettant en jeu les compétences linguistiques essentielles de l'angliciste.

C – Parcours d'un civilisationniste à la marge, en marge — et au centre

Ma situation au sein de l'anglistique se complique plus encore puisque, non content d'être spécialiste de l'Afrique du Sud, j'ai poussé la provocation jusqu'à parler de sport, domaine aux antipodes du sérieux qui sied sans doute à un universitaire. Passant parfois pour un joyeux excentrique — ce qui me va très bien — avec un exemplaire de *L'Équipe* dépassant de la poche, je ne résiste pas toujours au plaisir de faire remarquer à mes interlocuteurs que les milliards d'individus sur Terre ont sans doute tous un jour ou l'autre « fait du sport », ou à celui d'expliquer, sur un registre plus sérieux, la « centralité excentrique » des sports dans l'établissement de la société britannique moderne, dans le développement de l'Empire, dans la société américaine, en Inde, en Irlande, en Australie, en Jamaïque, etc. L'expérience est éclairante : la plupart du temps, l'interlocuteur se convainc, par la force de ma persuasion ou par simple courtoisie, du bien-fondé de mon propos. La mention des Jeux olympiques de Berlin et de Jesse Owens fait aussi généralement son effet. Marginal, le sport ? Certes, moins important que l'économie ou la politique, moins noble comme objet d'étude peut-être, mais sa prise en compte permet toujours d'éclairer une société. J'anticipe ici sur la troisième partie.

Au début de ma carrière, mon temps de travail fut mis de façon tout à fait déséquilibrée au service de deux des trois emplois du maître de conférences, moins enseignant-chercheur qu'enseignant-administrateur. Qu'il s'agisse au plan local de son département, de son UFR ou de son établissement, ou au plan national des cercles de recherche et professionnels, les tâches ne manquent pas pour que tourne la machine. On ne fait jamais le tour de toutes les possibilités d'investissement au sein de l'enseignement supérieur, mais j'ai eu la chance de me voir sollicité au fil des ans pour participer à ces activités nécessaires au collectif et qui font sens justement parce qu'elles sont collectives. Elles sont au centre de nos métiers, et j'ai apprécié de me trouver ainsi au centre du centre, rouage parmi les rouages de la complexe mécanique universitaire. À l'heure où chaque enseignant-chercheur est prié de devenir entrepreneur de sa carrière et de sa recherche en concurrence permanente avec ses voisins, il peut sembler démodé ou naïf de vouloir considérer l'ensemble des facettes du métier pour contribuer à l'édifice commun, mais c'était pourtant dans cet esprit que je m'étais engagé dans l'enseignement supérieur et c'est bien ainsi que j'entends continuer. Ces tâches se sont révélées gratifiantes et formatrices et ont toujours tenu lieu de

« formation continue » pour une meilleure compréhension de l'université, même si leur dévorante boulimie s'est plus d'une fois mise en travers de mon chemin de recherche.

Localement, ma première mission, la plus longue aussi (dix-sept années), fut celle de coordonnateur de la licence d'anglais à distance. Au croisement du pédagogique et de l'administratif, l'enseignement à distance (EAD), qui représente à Nanterre huit formations et près de deux mille étudiants, est destiné à un public extérieur à l'université souhaitant profiter d'une formation identique à celles proposées aux étudiants inscrits en présentiel. Pour la plupart salariées, ces personnes souhaitent conserver ou retrouver un lien avec l'université dans une démarche de culture et de stimulation intellectuelle, comme en histoire et en philosophie, ou simplement pour obtenir un diplôme complémentaire, utile pour leur carrière, comme c'est souvent le cas en anglais. Marginal en nombre et type de public, l'EAD est cependant important pour les enseignants, auxquels il pose des défis pédagogiques particuliers et que je devais à cet effet encadrer, et pour le développement des nouvelles technologies, expérimentations en ligne, plates-formes, etc. Mon regretté collègue Robert Fischer m'y a mis le pied à l'étrier, puis en duo successivement avec Jean-Bernard Basse et Brigitte Marrec, j'y ai pris un goût pour l'administration dans le cadre collectif des réunions de coordonnateurs avec les collègues chargés des autres formations, et appris à mieux connaître certaines arcanes de l'université. La direction du département d'anglais, partagée avec Anne Trévisse et Cécile Birks pendant deux ans, a constitué une autre mission centrale à la vie collective que j'ai pris plaisir à accomplir malgré les évidentes lourdeurs et tracasseries administratives, y compris en participant au conseil d'UFR auquel je siégeais de droit. Là encore, j'avais accepté considérant que cela faisait partie des tâches qui doivent tourner entre collègues.

Pédagogiquement, j'ai été recruté en priorité, à Avignon comme à Nanterre, en tant que spécialiste de civilisation britannique contemporaine, spécialité que j'enseigne depuis mon recrutement aux niveaux licence, master et de préparation aux concours. Je suis occasionnellement intervenu sur les siècles plus anciens, notamment dans le cadre d'un enseignement sur l'Empire que nous avons choisi d'intégrer à notre maquette de licence en 2006. Cependant, mon poste nanterrien est fléché en « civilisation britannique et anglais juridique », la seconde expression étant ambiguë (ou riche, c'est selon) et incluant autant une dimension de LANSAD que d'enseignement juridique plus technique, nécessitant une connaissance poussée que j'ai dû acquérir rapidement, n'étant pas spécialiste du domaine.

Depuis près de vingt ans, j'assure ainsi des cours de droit anglais centrés sur le système de *common law* en licence de droit, sur les institutions et la vie politique en bi-licence Droit-Common Law, et sur la langue dans un master professionnel où j'enseigne la traduction juridique.

Je retiens tout autant mon implication fréquente dans des enseignements dédiés aux concours de recrutement (CAPES, agrégation externe et interne, préparation à l'écrit et à l'oral selon les besoins). J'y suis profondément attaché, ayant moi-même construit ma carrière sur la pierre angulaire de l'agrégation d'anglais. Mon recrutement à l'université d'Avignon avait en partie dépendu de mon engagement à accepter un cours de CAPES consacré aux années Wilson (1964–1970), le premier cours « à contenu » que j'eus ainsi à préparer à l'université et qui occupa mon premier été de maître de conférences entre les cartons du déménagement. La séquence se répéta trois ans plus tard à mon arrivée à Nanterre, où on m'octroya un cours consacré à « Pauvreté et inégalités en Grande-Bretagne de 1942 à 1990 », qui me servit beaucoup par la suite. Pendant de nombreuses années, une partie de mes étés fut ainsi consacrée à préparer ces enseignements si essentiels à notre survie comme départements de langue, dont une des vocations consiste à former de futurs enseignants du secondaire.

Je continue à prendre ces sollicitations comme des marques de confiance, même s'il faut bien reconnaître que l'alourdissement de nos tâches complique sérieusement la recherche des volontaires. Quiconque a eu l'occasion de s'y impliquer le sait bien, les relations avec les candidats aux concours, nos futurs collègues, sont très différentes de celles avec les étudiants de licence du fait de l'objectif et d'une compréhension intime de leurs inquiétudes et de leurs enthousiasmes. « On se sent utile » est un jugement qui revient souvent à propos de ces cours dans la bouche des collègues chargés de les dispenser. Ces lourdes préparations ont contribué à m'éloigner de la recherche car elles se font surtout pendant l'été, période censément propice à cette entreprise, mais c'est tout sauf un regret : outre la gratification de participer à la première étape de la réussite professionnelle de personnes auxquelles on s'attache et dont on suit parfois le parcours ultérieur avec fierté, chacun de ces enseignements a en effet constitué pour moi, qui étais passé à côté des cours de licence à l'université du fait de mon inscription en classe préparatoire, une occasion de me « mettre à niveau », une sorte de formation continue intensive qui me permet encore aujourd'hui de compléter ma connaissance de la civilisation britannique. Ces préparations des programmes

relatifs aux politiques sociales, à la *devolution* à l'Écosse et au pays de Galles ou encore à la relation spéciale Royaume-Uni–États-Unis m'accompagnent toujours dans mes cours. L'autre partie de cette formation fut ma participation comme correcteur et examinateur au jury de l'agrégation dès le début de ma carrière, entre 1998 et 2002, qui me permit de rencontrer des collègues d'horizons divers et de découvrir des méthodes de travail différentes des miennes dans un cadre collectif assez strict qui me convenait parfaitement, tout en continuant à apprendre, même si ce fut, là encore, au détriment de mes activités de recherche.

Je n'ai eu que ponctuellement la possibilité de dispenser des enseignements sur mon aire de recherche. La première relève du hasard, lorsque en 1999-2000 fut mise au programme de l'option civilisation de l'agrégation « l'idée de réconciliation dans les pays du Commonwealth », réduits cependant à quatre nations : Afrique du Sud, Australie, Canada et Nouvelle-Zélande. J'y trouvai néanmoins un véritable plaisir, d'autant que ce thème me permettait de rester en contact avec mon domaine de prédilection, tout en croisant les perspectives avec d'autres sociétés anglophones concernées par la question, qui plus est en tant qu'examineur à l'oral du concours. Par la suite, le remaniement des maquettes de la licence d'anglais à Nanterre aboutit à la création d'un enseignement semestriel de deuxième année consacré à l'Empire britannique où je pus glisser quelques références à l'Afrique du Sud. Enfin, plus récemment (2012-2018), j'ai eu la chance de pouvoir proposer un cours consacré spécifiquement à l'histoire de l'Afrique du Sud dans le cadre d'une option de troisième année, que j'ai dû aussi mettre en forme pour les étudiants de la licence à distance. Cet enseignement africain, qui constitue sans doute encore aujourd'hui une exception dans l'anglistique française, a été reçu avec curiosité et même parfois enthousiasme par un public étudiant nanterrien pour qui la cruauté du système de ségrégation sud-africain résonnait avec les inégalités dont ils sont plus souvent qu'à leur tour témoins ou victimes au quotidien.

Mes missions d'enseignant-chercheur m'amènent aussi à participer régulièrement au recrutement des futurs collègues dans le cadre des structures *ad hoc*. Ce fut d'abord le cas à l'université de Rouen au sein de la commission des spécialistes d'anglais, puis à Nanterre dans le comité consultatif de discipline (CCD), dont je fus le secrétaire à son instauration en 2009. Au cours des dix dernières années, j'ai pris part à une vingtaine de comités de sélection de maîtres de conférences et de PRAG, tant dans mon université qu'ailleurs.

Quelques responsabilités nationales m'ont aussi permis de me trouver au centre de la vie de la 11^e section. J'ai ainsi siégé comme membre élu de la 11^e section du CNU pendant quatre années (2011-15), où j'ai contribué à renouveler le vivier des futurs enseignants-chercheurs en anglistique aux côtés de spécialistes reconnus dans leurs domaines respectifs. Ce fut le lieu de rencontres amicales et professionnelles très riches, d'une prise de conscience accrue des enjeux globaux de la recherche en anglistique, et plus encore des dangers qui pèsent actuellement sur l'université française en tant que service public d'enseignement et de recherche. Enfin, j'ai eu le plaisir d'être contacté pour me porter candidat à un poste au sein du bureau de la SAES, où j'ai été élu en 2012 lors du congrès de Limoges et nommé en tant que trésorier-adjoint, puis trésorier, postes que j'ai occupés pendant quatre ans. Depuis sa création en 1960, le rôle de la SAES dans la communauté angliciste est fondamental. Elle compte plus de deux mille quatre cents membres, ce qui en fait une des principales sociétés savantes de France. À titre personnel, c'est à son congrès de Clermont-Ferrand en 1995 que j'ai pu pour la première fois présenter mes travaux de jeune chercheur à un auditoire dans l'atelier de la SEPC. J'ai participé activement à la modernisation de la Société (mise en place du prélèvement des cotisations en collaboration avec Bertrand Richet, rationalisation du fichier adhérents et du fonctionnement de la liste de messagerie, si importante pour les membres, mise en place du site web avec Lyndon Higgs, etc.). Ces tâches accomplies en compagnie d'une « joyeuse bande de frères et de sœurs » restent un de mes meilleurs souvenirs du métier.

La dernière phase en date de ma carrière révèle mon implication dans diverses tâches liées à l'organisation de la recherche, sans commune mesure avec ce que j'avais pu faire jusqu'alors. Elles sont, elles aussi, marquées par leur caractère collectif. Grâce au professeur Gilles Teulié, j'ai ainsi eu l'occasion de prendre part dans les années 2010 à deux jurys de thèse stimulants sur l'Afrique du Sud contemporaine à Aix-Marseille Université, qui ont joué positivement dans ma réflexion sur la possibilité de poursuivre ce projet d'HDR. Depuis 2017, dans le cadre d'un comité de suivi de thèse (CDS), j'accompagne en collaboration avec ma collègue Cécile Perrot un jeune chercheur sénégalais travaillant sur la diaspora sénégalaise et gambienne au Royaume-Uni, dont le doctorat est dirigé par le professeur Prum. C'est un exercice passionnant car, un peu comme ce document de synthèse, il touche à l'intime autant qu'à la recherche : il faut tout à la fois encourager et mettre en garde, soutenir et prévenir, sourire et se raidir.

L'animation à Nanterre d'un séminaire de recherche, soutenu par le CREA, consacré aux « traces » laissées par l'Empire britannique dans les sociétés post-coloniales (« Empire after Empire », 2013-2015¹⁶), en collaboration avec mon collègue Daniel Foliard, a constitué une autre phase d'implication à la fois concrète et intellectuellement riche, avec en point culminant la conférence du professeur John Darwin (Nuffield College, Oxford), qui venait de publier son immense histoire de l'Empire britannique (*Unfinished Empire: The Global Expansion of Britain*, 2012). J'avais en tête le format du séminaire du GRER, et le plaisir de s'investir et de recevoir d'excellent·e·s chercheurs et chercheuses d'une si grande variété compensa largement la déception causée par la difficulté à mobiliser le public, qui est souvent le lot ce genre d'événement, malgré les efforts de communication et quand bien même je m'y étais préparé. La restructuration du CREA et l'émergence de l'Observatoire de l'aire britannique (OAB) en 2013, dans lequel le séminaire s'inscrivait, m'a aussi permis de participer à l'élaboration et à l'organisation de plusieurs colloques et journées d'études consacrées au Royaume-Uni sous la direction du professeur Cornelius Crowley, à qui je sais gré d'avoir stimulé cette activité de recherche civilisationniste.

L'organisation du LVIII^e congrès annuel de la SAES à l'université de Nanterre en juin 2018 fut un autre moment privilégié, que je qualifierais presque de paroxystique. Ce moment dura non moins de... trois ans entre la proposition que j'en fis au Bureau de la SAES en décembre 2015 et la clôture des comptes le 31 décembre 2018. Ayant connu sa première édition en 1961, le congrès de la SAES est une institution centrale pour les anglicistes, nombre d'entre eux y ayant fait leurs premiers pas de chercheur ou chercheuse et y revenant avec plaisir. Cette direction inédite pour moi tant par son ampleur que par son intensité fut une épreuve autant physique que psychologique, de nature à mettre à mal une bonne volonté et un enthousiasme débordant à cause de la lutte permanente contre les inerties et les obstacles, et ralentissant au passage mon projet d'HDR. Les circonstances en furent exceptionnelles : qui aurait pu croire que le thème choisi pour le congrès, « Révolution(s) », serait si à propos au moment de la... manifestation ? Je dus en effet me battre impromptu contre les effets de la paralysie de notre campus durant trois mois, causée par l'intervention inopportune de la force publique contre quelques étudiants en lutte. Le risque de l'annulation pesa pendant huit semaines. Cinq cents anglicistes sur le campus de

¹⁶ Voir texte de cadrage et programme aux Annexes 1 et 2.

Nanterre, cinquante ans après le printemps 1968, et Angela Davis, invitée d'honneur iconique dont la grâce illumina finalement nos travaux, en auraient été pour leurs frais. Jamais je n'avais ressenti un soulagement aussi intense qu'au moment de la levée du blocage à la veille du début du congrès. Jamais non plus je n'avais eu l'impression de rendre autant service à la collectivité, si j'en juge par les messages de soutien puis de félicitations que je reçus et par les liens indéfectibles noués avec certain·e·s de mes collègues de l'équipe d'organisation et la « chargée d'appui et d'aide au pilotage aux unités de recherche Langues et Cultures Étrangères (LCE) » (*sic*), Radya el Ayachi, qui fut essentielle au succès de l'entreprise.

Enfin, depuis 2019, je codirige l'atelier civilisation de la Société des pays du Commonwealth (SEPC) qui se déroule lors des congrès annuels de la SAES, avec la professeure Deirdre Gilfedder, aux côtés de laquelle je m'impliquerai également dans la publication de *Cultures of the Commonwealth*, la revue qui lui est associée, une fois la pandémie de COVID-19 derrière nous. En m'investissant à mon tour dans l'organisation de ce champ d'études protéiforme des sociétés de l'ancien Empire britannique, grâce à une société savante qui permet notamment aux jeunes chercheurs et chercheuses de « se faire les dents » devant un public, je boucle en quelque sorte la boucle ouverte en 1995, dans l'esprit de transmission et de bienveillance entretenu par mes pairs et mentors.

D – De quoi la civilisation est-elle le nom ? Objets, disciplines, champs, méthodes

Avant d'entrer plus avant dans mes préoccupations australes et sportives, il me faut présenter « une position méthodologique et critique », qui implique la définition d'une discipline ou d'un champ de rattachement, quand bien même celui-ci serait en partie artificiel. Formé au moule de l'agrégation d'anglais, je n'ai guère eu le loisir de suivre autre chose que les critères établis de l'anglistique, dont une des fonctions est de préparer d'abord des généralistes de la langue anglaise, puis des spécialistes d'une de ses trois sous-sections, littérature, civilisation et linguistique, autant d'options (tristement) baptisées A, B et C aux fins administratives et pédagogiques du concours de l'agrégation (la civilisation y entre en 1977).

Mais qu'est-ce qui me définit foncièrement en tant que civilisationniste ? L'aire culturelle et / ou géographique que j'observe ? Mes objets d'étude ? La discipline, si c'en est une, à laquelle je me rattache ? Celle à laquelle d'autres choisissent de me rattacher ? Mes méthodes de recherche ? Les théories que j'utilise ? Comme on le voit, le questionnement sur la définition de la civilisation possède plusieurs entrées et il agite à intervalles irréguliers notre communauté professionnelle, excitant des passions souvent venues de l'extérieur de l'anglistique. Dans la mesure où je me réclame de ce terme, et sans chercher à épuiser un thème déjà étudié par plusieurs collègues aux travaux desquels je vais me référer, je souhaite me situer dans ce débat afin de justifier certaines de mes postures et choix tant épistémologiques que méthodologiques, et d'expliquer comment je conçois mes objets d'étude et les réalités que je m'efforce de décrire et d'analyser.

Effectivement, la civilisation n'est pas une discipline scientifique établie et reconnue comme le sont l'histoire, la sociologie ou les sciences politiques — par boutade, je dirais qu'elle n'existe pas puisqu'elle n'a pas de section CNU. L'une des principales critiques qui lui est donc adressée est qu'elle n'aurait pas fait apparaître de spécificité aisément discernable, qu'il s'agisse de ses objets, de ses méthodes ou même de sa philosophie générale et que, tel le coucou, elle fait son nid dans celui des autres. Selon les termes de Vincent Latour, cela est dû en partie « à l'absence de réel texte fondateur et à la relative carence de textes théoriques et méthodologiques en matière de "civilisation"¹⁷ ». Je nuancerais toutefois sa proposition en indiquant d'une part que plusieurs civilisationnistes s'y sont quand même essayés au fil des ans¹⁸, et d'autre part que ces tentatives prouvent *a contrario* qu'il serait sans doute difficile de s'accorder sur une définition qui fasse l'unanimité. Ce dont on est certain, en revanche, c'est qu'elle a une réalité tangible pour toute une communauté d'universitaires, ce qui doit bien vouloir dire qu'elle existe et qu'il est possible d'en cerner les contours. Afin de me positionner dans ce champ bien spécifique de la civilisation anglistique, j'étudierai ici quelques-unes de ses caractéristiques et tenterai de répondre à certaines objections et critiques, ce qui explique que j'avancerai régulièrement en comparaison ou par

¹⁷ Vincent LATOUR, « Les Politiques d'immigration et d'intégration au Royaume-Uni : Itinéraire de recherche de la civilisation britannique au comparatisme », mémoire de synthèse, Habilitation à Diriger des Recherches, Université Michel de Montaigne Bordeaux-III, Bordeaux, 2012, p. 20.

¹⁸ Comme François Poirier, Monica Charlot, Cornelius Crowley, Andrée Shepherd, Jean-Paul Révauger, Susan Finding et... lui-même chez les britannistes. La *Revue française de civilisation britannique* a publié en 2019 un volume intitulé : « Les enjeux de l'interdisciplinarité en civilisation britannique ». Les américanistes sont également actifs et abordent des problématiques similaires (voir bibliographie).

contraste avec les disciplines constituées « nobles » précitées, à la fois indispensables et hégémoniques, qui tendent à déconsidérer les civilisationnistes¹⁹. De fait, le capital symbolique faible des civilisationnistes au sein de l'université n'est pas sans évoquer celui des spécialistes du sport et celui des spécialistes de l'Afrique.

Le civilisationniste est un linguiste

Ce qui unit les anglicistes à leurs collègues italianistes, sinisants, lusistes, germanistes, hispanistes, russisants, etc., c'est bien le recours au radical d'un nom de langue pour se désigner et partant, une préoccupation commune, celle de la langue (étrangère). À ce titre, je me sens très proche de ces collègues, que je côtoie qui plus est au quotidien au bâtiment des langues. En tant qu'angliciste, le civilisationniste doit bel et bien avoir comme toute première compétence sa maîtrise aussi parfaite que possible de la langue anglaise : il est essentiellement linguiste. Depuis l'invention des départements de langues, les enseignements y sont dispensés en anglais, notamment en littérature et en civilisation, et le critère de qualité linguistique orale comme écrite y demeure fondamental pour les étudiants, dont on évalue régulièrement les capacités d'expression et de compréhension en anglais, aussi bien que pour les enseignants, tant il est normal de confier des enseignements de haut niveau à des personnes qui en maîtrisent les outils. Lors des recrutements, les candidats à des postes en 11^e section doivent d'ailleurs s'attendre à en faire la preuve.

De fait, si les attendus de l'anglistique, et notamment de la civilisation, qui forme une brèche dans la frontière qui en délimite les contours, ont évolué en s'ouvrant aux sciences humaines et sociales, et donc à des candidats issus de ces domaines, il n'en demeure pas moins qu'à l'inverse, un anglais de très bonne facture doit toujours faire partie de la panoplie de l'enseignant. Pédagogiquement, il faut en effet aussi être capable d'insérer des points de langue et de corriger les erreurs : je me définis d'abord et avant tout comme professeur d'anglais du supérieur, formé comme tel, recruté aussi sur la base de ma réussite à la très sélective agrégation, dont il ne faudrait pas oublier qu'elle sert par nature à recruter des enseignants du secondaire, et attendu comme tel par mes étudiants, qui me

¹⁹ Les civilisationnistes sont en effet « dominés » dans le champ universitaire des sciences humaines, au sens que Bourdieu donnait de la domination. La critique du terme de « civilisation » provient essentiellement d'historiens spécialistes des États-Unis qui n'hésitent pas à mener un procès en légitimité basé officiellement sur l'utilisation du terme lui-même, mais qui repose tout autant sur une offensive intellectuelle visant à détruire un héritage, des pratiques et à postuler à des postes qui leur sont inaccessibles dans les facultés d'histoire, où les États-Unis n'offrent que peu de possibilités.

reprocheraient sans doute un anglais moyen et l'absence de travail sur la langue. Je considère même devoir être capable d'assurer des cours dits « de langue » (grammaire, traduction, oral) en cas de besoin. Dans le cadre de mes cours de civilisation au sens large (j'y inclus les enseignements de traduction économique et juridique spécialisée qui revêtent une importante dimension culturelle, et ceux que je dispense en droit anglais), cette connaissance intime de l'anglais me permet aussi d'attirer l'attention sur l'importance symbolique voire performative des mots.

Comme je l'ai déjà indiqué, grâce à ma formation en classe préparatoire comme à l'université, j'ai aussi intégré le souci de l'attention minutieuse que méritent les textes, au sens large de production humaine de sens, via ce qu'on appelle une « explication », un « commentaire » ou une « analyse » de texte. C'est aussi cette formation que je mets à profit dans l'analyse des représentations pour éclairer les constructions socio-culturelles de l'Afrique du Sud ou du Royaume-Uni. La connaissance approfondie de la langue, et plus encore celle de la langue en contexte — comment pourrait-on prétendre que l'anglais parlé par un noir de Port Elizabeth est le même que celui utilisé par un ouvrier de Glasgow ? — est ici une clé de compréhension précieuse. C'est aussi pourquoi la connaissance intime d'une société et de son contexte culturel, souvent nourrie par un ou plusieurs séjours longs sur place à la faveur, par exemple, d'une année d'assistantat ou de lectorat au moment de la thèse, est absolument irremplaçable et souvent l'apanage des futurs candidats aux postes universitaires en anglais. La connaissance fine de cette langue en contexte est fondamentale, mais pas toujours estimée à sa juste valeur. Or, « la compétence interculturelle devient de plus en plus stratégique » et permet de rester en éveil quand on rencontre des termes spécifiques à une société. L'exemple du terme « *Coloured* » est parlant. Il l'est encore plus une fois traduit en français, puisque la traduction canonique de « Métis » est aujourd'hui difficilement remplaçable. Que faire de « *township* », dont la signification varie selon qu'on est en Afrique du Sud, aux États-Unis ou en Australie ?

Outre les méthodes, les civilisationnistes ont la joie, l'habitude et même le devoir, de ne pas limiter leur approvisionnement intellectuel à certains types de matériaux et de se pencher sur des choses très diverses à partir d'angles eux-mêmes divers pour faire surgir une part de vérité kaléidoscopique, inattendue, stimulante. Le civilisationniste ne se pose pas de limites quant aux supports et peut parfaitement introduire des éléments culturels pour éclairer des faits sociaux ou politiques par exemple. Susan Finding définit ainsi la

civilisation comme une approche qui « lie l'étude des faits historiques et politiques à l'analyse du discours sur les corpus écrits et iconographiques de ces domaines, voire des œuvres de fiction qui ont eu un retentissement sur le monde des idées²⁰ ». Comme dans mes enseignements, je m'attache dans ma recherche à dénicher et étudier des documents de toute nature écrits comme sonores, du texte de tous ordres (livres, presse), aussi bien que de l'image et du dessin de presse, de l'entretien personnel, de la photo et du film, y compris des contenus culturels fictionnels. Il ne s'agit pas de se contenter de matériau culturel ou de lui donner plus d'importance qu'il n'en a, simplement d'en reconnaître une valeur pour la démonstration qui pourra varier suivant le sujet. L'attention portée à l'analyse de discours, avec les apports de la sémiologie et de la linguistique, me semble constituer une des principales valeurs ajoutées de l'approche civilisationniste par rapport à l'histoire ou la sociologie. La connaissance approfondie d'une culture et de la langue qui la porte ne suffit pas si l'on veut dépasser le cadre de l'anecdote ou du pittoresque, mais de ce premier mouvement, retenons la force de la dimension linguistique, souvent minorée par les non-anglicistes, dans l'étude des sociétés et des faits humains.

Interdisciplinarité, pluridisciplinarité, théorie

Le second legs clé de mon histoire intellectuelle est la formation pluridisciplinaire en humanités reçue pendant trois ans en classes préparatoires littéraires, dont la philosophie, l'histoire, la géographie, la littérature et les langues constituent les piliers. Sans prétendre être devenu un spécialiste de chaque domaine, j'ai été marqué à des degrés divers par ces enseignements et leurs méthodes. Je suis persuadé que mon cerveau s'y est préparé à apprendre et à concevoir le potentiel éclectique de toute connaissance. Nul besoin d'avoir suivi une hypokhâgne et une khâgne pour le concevoir, même si beaucoup d'universitaires en sont issus : les formations dites de LCE ou de LLCER dispensées dans les facultés de langues sont également pluridisciplinaires puisqu'on y suit des cours de traduction, de littérature, de linguistique aussi bien que de civilisation. Tous les anglicistes ont étudié la littérature, de sorte que les civilisationnistes sont sensibilisés aux questions d'écriture, celles du point de vue, celles du « style », et celles liées aux représentations. Il est fréquent pour les enseignants des différentes matières de travailler ensemble ou simplement d'attirer

²⁰ Susan FINDING, « L'histoire institutionnelle des études de "civilisation britannique" en France », Blogs UP, 5 avril 2019.

l'attention sur les passerelles entre une œuvre et des faits historiques. Autrement dit, comme tout angliciste, le civilisationniste est un généraliste spécialiste — généraliste en tant qu'angliciste, spécialiste en tant que civilisationniste.

Pour la civilisation, c'est d'abord son positionnement par rapport à la science historique, mère de toutes les sciences humaines, qui est absolument fondamental. Concrètement, les « cours de civi » dispensés dans les facultés d'anglais font rarement l'économie de l'histoire de l'aire considérée, y compris quand ils se consacrent à des problématiques contemporaines — comment expliquer les débats sur le Brexit ou les inflexions du conservatisme britannique actuel sans la moindre plongée dans le passé ? Nombreux sont les civilisationnistes qui se rattachent plus particulièrement, consciemment ou non d'ailleurs, à l'histoire culturelle, une des sous-disciplines établies de la science historique. Selon Pascal Ory, c'est une « histoire sociale des représentations », s'intéressant aux dimensions symboliques des phénomènes historiques, les représentations étant conçues comme « des phénomènes sociaux, partagés par tous les membres d'un groupe, [qui] peuvent être de différentes natures : géographique, démographique, professionnel, idéologique²¹ ». Je me range en partie parmi eux, ayant étudié des phénomènes culturels contemporains (rôle de l'anglais en contexte multiculturel, un dictionnaire, le *gumboot dancing*, un roman, un film ou encore l'image de Winnie Mandela), dont j'ai dû retracer la trajectoire historique, avant d'essayer de comprendre ce qu'ils « disaient » sur l'Afrique du Sud par des approches tenant alternativement, et parfois simultanément, de l'anthropologie, de la sociologie et des *cultural studies*. Cette approche me semble pertinente pour étudier des phénomènes tels que le sport à la lumière de leur constitution et de leur développement au fil du temps. Citons Monica Charlot, l'une des fondatrices des études de civilisation britannique en France :

Pour le civilisationniste, la littérature n'a d'intérêt que comme représentation – le plus souvent déformée – de la réalité (sociale, politique, économique ...). Il convient donc de traiter une œuvre littéraire (roman, poésie, pièce de théâtre) comme un objet d'étude au sens de Durkheim [...]. Il est peut-être intéressant voire nécessaire pour le littéraire aux XVII^e, XVIII^e, XIX^e siècles d'approfondir l'arrière-plan politique, social ou culturel et le civilisationniste peut l'aider à cela. Mais ensuite les chemins intellectuels se séparent et les méthodes d'analyse ne sont plus du tout les mêmes²².

²¹ Pascal Ory, « Histoire culturelle - Histoire (domaines et champs) », in *Encyclopædia Universalis* [en ligne].

²² Monica Charlot, *Livre blanc sur la recherche en études anglophones. Rapport sur le secteur n° 9 : Civilisation Britannique*, Paris, Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, 2001, p. 1.

Par ailleurs, l'une de mes toutes premières certitudes avait été que, en tant que phénomène de ségrégation, l'apartheid avait été d'abord et avant tout une manipulation de l'espace présidant à celle des hommes, et que la fin de l'apartheid ne serait effective que si l'espace se normalisait. L'apport de la géographie m'était donc apparu comme naturel et parmi mes toutes premières lectures se trouvent des ouvrages de géographie, à commencer par le toujours très précieux *Atlas of Apartheid* d'A.J. Christopher²³, paru quelques temps avant que j'entame mon DEA, qui mettait en évidence les différentes échelles de la ségrégation (locale, régionale et nationale d'une part, personnelle, urbaine et administrative de l'autre). L'ouvrage attira aussi mon attention sur les concepts de territoire, de frontière, de seuil et de « zones tampon » (*buffer zone*), si typiques de l'organisation urbaine sud-africaine, et que je m'efforce toujours de repérer, lors de mes voyages, autour de moi ou en dessous, lorsque au décollage ou à l'atterrissage au Cap ou ailleurs, on peut prendre la mesure de la gestion de l'espace — si on a la chance d'avoir obtenu un siège hublot. La visualisation est absolument essentielle. Pendant la finalisation de ma thèse, j'ai également bénéficié de mes lectures du numéro d'*Hérodote* consacré à « la nouvelle Afrique du Sud », qui rassemble une quinzaine de contributions sur les changements politiques, économiques et sociaux alors en cours²⁴, et du livre de Philippe Gervais-Lambony sur l'Afrique australe paru en 1997²⁵. Cette approche géographique a été complétée par la thèse et les deux ouvrages, parus dans les années 1980, d'Antoine-Jean Bullier, qui l'ont mis en face de la réalité cynique de l'apartheid, présenté comme résultat d'une « stratégie ethnique », concept que j'allais mettre à profit dans ma propre thèse²⁶.

Aujourd'hui, l'interpénétration des sciences humaines et sociales est désormais telle qu'aucun chercheur ne peut s'en remettre à une seule d'entre elles, même si les guerres de démarcation continuent parfois entre elles. Cette interdisciplinarité, qui se définit selon le sociologue Jacques Hamel par « [l']utilisation combinée de quelques disciplines, combinaison

²³ A. J. CHRISTOPHER, *The Atlas of Apartheid*, New York ; London : Johannesburg, South Africa, Routledge ; Witwatersrand University Press, 1994.

²⁴ Dominique DARBON et Véronique FAURE (dir.), *La Nouvelle Afrique du Sud*, Paris, La Découverte, 1996.

²⁵ Philippe GERVAIS-LAMBONY, *L'Afrique du Sud et les États voisins*, Paris, Armand Colin, 2013 (1^e éd. : 1997).

²⁶ Antoine-Jean BULLIER, *Géopolitiques de l'apartheid : stratégie ethnique de Pretoria*, Paris, Presses universitaires de France, 1982 ; Antoine-Jean BULLIER, *Partition et répartition : Afrique du Sud : histoire d'une stratégie ethnique : 1880-1980*, thèse de doctorat, Paris 3, 1987 ; Antoine-Jean BULLIER, *Partition et répartition : Afrique du Sud, histoire d'une stratégie ethnique 1880-1980*, Paris, Didier Érudition, 1988. Bullier réalise sa thèse sous la direction d'un angliciste de Paris-III, Michel Fabre, spécialiste de littérature afro-américaine et africaine et traducteur.

entraînant des transformations réciproques dans chacune d'elles ²⁷ », est un décloisonnement des disciplines scientifiques, instaurant un dialogue et des échanges mutuellement bénéfiques entre elles au plan des connaissances comme des méthodes. Je suis cependant circonspect quant à l'emploi d'interdisciplinarité pour définir la civilisation, dans la mesure justement où sa méthode interdisciplinaire ne peut être modifiée, sinon au risque de disparaître et de réintégrer telle ou telle discipline préexistante. Dans la mesure où la civilisation n'existe que par la conjonction de disciplines déjà établies, je considère qu'elle est plutôt caractérisée par la *pluridisciplinarité*, « utilisation combinée et restrictive de disciplines ou d'éléments de ces disciplines sans que cet usage ne modifie les éléments ou les disciplines (par exemple, l'urbanisme qui peut allier la sociologie, l'économie, l'architecture, etc.)²⁸ ». L'exemple donné par Jacques Hamel permet de bien comprendre qu'il s'agit d'aborder un objet particulier selon différents points de vue, offrant des regards *complémentaires* spécialisés, ce qui implique donc l'emploi d'outils variés.

Il faut entendre par ce terme le recours maîtrisé mais ponctuel à des éléments tirés de diverses disciplines dans le but de construire un discours explicatif, démarche qui par nature ne peut être que « appliquée et partielle²⁹ ». De fait, si aucune discipline ne peut prétendre à la connaissance par le recours à « ses » seuls moyens, l'interdisciplinarité, parfois érigée au rang de fétiche, est rarement appliquée *stricto sensu* parce que la maîtrise parfaite des différentes méthodologies est compliquée, ce qu'on peut comprendre parce qu'il faut des années, parfois une carrière entière pour ce faire. Mais il ne s'agit pas de cela ici : le civilisationniste doit ouvrir toutes les boîtes abondamment remplies par d'autres penseurs d'outils fort utiles et ingénieux et s'en servir pour éclairer les phénomènes qui l'intéressent. Par nature, la civilisation s'intéresse à un objet sous de multiples angles et tend donc à accepter la difficulté, mais aussi la richesse, que constitue la multiplication des langages théoriques. L'habitus du civilisationniste, appelons ainsi, sans doute de manière abusive, ces socialisations et ces pratiques incorporées, cette « disposition permanente, manière durable de se tenir, de parler, de marcher, et, par-là, de sentir et de *penser*³⁰ », le pousse à ne pas se mettre de limite, quand un historien aura peut-être tendance, pour se rassurer et rassurer

²⁷ Jacques HAMEL, « L'interdisciplinarité. Fiction de la recherche scientifique et réalité de sa gestion contemporaine », *L'Homme et la société*, 116-2, 1995, p. 61.

²⁸ *Ibid.*

²⁹ *Ibid.*, p. 69.

³⁰ Pierre BOURDIEU, *Le Sens pratique*, Les Éditions de Minuit, 1980, p. 117.

les autres, à limiter ses horizons à « sa » discipline. Cette plasticité intellectuelle qui autorise le civilisationniste à traiter sans discrimination des sources très diverses et à les analyser selon des procédés variés est cruciale. Cela ne veut pas dire qu'il sera considéré comme spécialiste de l'une ou l'autre des disciplines mobilisées, ni qu'il cherchera cet assentiment, car ces solutions n'auront été que des étais servant un usage spécifique à un moment donné.

À la différence des disciplines antérieurement établies ayant pignon sur rue, la civilisation peut en effet se permettre, luxe ultime, de choisir ses matériaux et ses méthodes, dès lors qu'elle le fait honnêtement pour faire émerger un sens pertinent et cohérent. Car l'un des points cruciaux est bien celui-là : ce sont l'objet et l'objectif de la recherche qui dictent la méthodologie, qui n'est après tout qu'un ensemble de techniques, qui peuvent toujours s'apprendre, servant à mettre en forme le matériau selon des règles propres à un domaine. Le fétichisme en la matière peut être contre-productif et il serait dommage par dogmatisme, ignorance ou peur de déplaire d'éviter de butiner dans des plates-bandes autres que les « siennes ». Ainsi, le parti pris de la quantification de la réalité sociale que j'ai développé en m'orientant vers l'analyse des discriminations dans le sport sud-africain provient d'une démangeaison épistémique à la lecture d'articles de presse voire de recherche en sociologie ou en histoire sur mon sujet, qui portaient de données parcellaires, sur une année par exemple, ou d'échantillons insuffisamment représentatifs, faisant fi du déploiement dans le temps des phénomènes sociaux et de nature à altérer l'analyse finale. Pendant de nombreuses années, je me suis ainsi astreint à une fastidieuse collecte d'information sur les rugbymen sud-africains avec en point de mire la fabrication d'outils statistiques permettant d'objectiver les phénomènes et ainsi de nourrir mes conclusions. Je possède désormais une base de données comprenant plus de quatre mille joueurs, pouvant être classés selon des caractéristiques qui me paraissent utiles, depuis les dates et les lieux de naissance jusqu'aux lycées et aux clubs fréquentés en passant par les postes occupés. Ce biais m'a ainsi tiré du côté de la sociologie pour certains travaux sur les dynamiques de discrimination dans le sport, sans pour autant que je m'y restreigne.

Pour autant, la remarque de Monica Charlot en 2001 selon laquelle « le civilisationniste s'intéresse entre autres aux données quantitatives³¹ » me semble datée et résulter d'une observation empirique des travaux entrepris jusqu'alors par celles et ceux qui se rangeaient sous cette appellation et faisaient la part belle aux sondages³² et aux résultats électoraux, s'inscrivant avant tout dans une approche de science politique. Une telle orientation n'est pas *spécifique* de la civilisation (nombre de civilisationnistes n'y ont pas recours), même s'il se trouve qu'elle correspond à une de mes pratiques principales en matière de collecte d'information, comme en témoignent plusieurs de mes productions sur les médias et sur le rugby. D'autre part, en vingt années, le paysage de la civilisation a profondément changé, avec l'émergence de générations de chercheurs et chercheuses de plus en plus rompus aux exigences d'autres disciplines.

Les deux principaux reproches faits à la civilisation, l'application d'outils de l'analyse littéraire ou artistique sur des objets de science sociale et la pauvreté théorique, sont les mêmes que ceux adressés aux *cultural studies*³³. Ils sont de deux ordres mais liés l'un à l'autre : la concentration sur des objets culturels étroits analysés « en littéraire » interdirait toute perspective autre qu'anecdotique et la pratique civilisationniste n'ayant fait émerger aucune théorie qui lui soit propre, elle n'a aucune légitimité. J'ai déjà répondu sur le premier point en insistant sur l'attention portée au « texte », et j'ajouterai que les études de cas, même étroites, ne sont pas à disqualifier, dès lors qu'on en circonscrit correctement les objectifs. Sur le second point, si les études sont dégagées de tout fondement analytique théorique, elles sont bien sûr irrecevables en contexte universitaire, mais il n'est pas nécessairement besoin d'affirmer en introduction une suite sans fin de repères théoriques, souvent destinée à montrer qu'on « maîtrise », pour fournir un travail valable. Le recours insuffisant à la théorie, voire l'évolution dans un vide théorique, a pu être critiqué avec virulence³⁴, mais la nature pluridisciplinaire de la civilisation signifie que le civilisationniste peut avoir recours à tout type de théorie permettant de structurer sa pensée s'il le souhaite.

³¹ M. CHARLOT, *Livre blanc sur la recherche en études anglophones. Rapport sur le secteur n° 9 : Civilisation Britannique...*, *op. cit.*, p. 5.

³² Et que Bourdieu qualifiait de « "science" sans savant ». Pierre BOURDIEU, « Le sondage, une "science" sans savant », in *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987, p. 217-224.

³³ V. LATOUR, « Les politiques d'immigration et d'intégration au Royaume-Uni : Itinéraire de recherche de la civilisation britannique au comparatisme... », *op. cit.*, p. 29.

³⁴ Selon François Weil, professeur d'histoire des États-Unis à l'EHESS, l'un des plus virulents critiques de la civilisation, « on entend banalement par "civilisation", non une discipline, une méthode, ou une approche, mais simplement une aire

Rien n'empêche d'adopter un paradigme spécifique, et beaucoup le font, mais l'imposition mécanique de grilles théoriques faisant fi du détail du discours, des interstices où le sens se glisse, et des objets culturels est contraire à l'esprit de la civilisation. Le tropisme angliciste facilite par ailleurs l'accès et la circulation des sources anglophones en France. Du fait de nos objets d'étude et des ressources épistémologiques autant que méthodologiques à notre disposition, nous autres anglicistes lisons toutes et tous, souvent en priorité, les travaux de chercheurs et chercheuses écrivant en anglais et y sommes souvent sensibles. Notre communauté d'enseignants-chercheurs joue d'ailleurs souvent un rôle de courroie de transmission dans la dissémination de théories élaborées aux États-Unis ou au Royaume-Uni par leur utilisation dans notre propre recherche. Le danger est qu'elles soient appliquées automatiquement sans le recul nécessaire à la transposition³⁵, mais les chercheurs civilisationnistes n'ignorent rien de tous ces outils. Chacun·e en fait simplement un usage propre à sa démarche afin d'éclairer ses objets.

Si problème en la matière il y a, il est sans doute aussi à rechercher du côté des cursus d'études anglophones, qui ne sont pas caractérisés par des enseignements théoriques un peu systématiques en sciences humaines ou sociales. L'une des raisons pratiques est que ces études sont centrées sur l'apprentissage et l'exercice de la langue, et que celle-ci constitue souvent un obstacle à la compréhension particulièrement difficile à contourner quand il s'agit d'aborder des lectures conceptuelles complexes. Cette faiblesse relative ne signifie pas que les étudiants ne sont jamais exposés à la moindre forme de pensée théorique, mais plutôt que cette dimension est laissée au bon vouloir des enseignants selon leurs objectifs pédagogiques, contrairement à ce qu'on observe en sociologie, en économie ou en histoire par exemple, où l'apprentissage de l'histoire de la discipline a pour passages obligés les grandes étapes épistémologiques et leurs apports. En soi, le fait que « implicitement, chaque enseignant-chercheur privilégie son propre parcours³⁶ » peut être considéré comme une faiblesse dans une discipline toujours en quête de définition plus stricte.

culturelle donnée, abordée sans recours explicite à l'une quelconque des disciplines des sciences sociales. » François WEIL, « Les études américaines en France : un essai d'analyse », *Bulletin du CENA-EHESS*, 5, février 1999, p. 95-100.

³⁵ J'aborderai cette question plus en détail dans la troisième partie en me penchant sur le cas particulier des concepts de la sociologie du sport apparus aux États-Unis auxquels j'ai recours.

³⁶ Annick FOUCRIER et Marie-Jeanne ROSSIGNOL, « Quelles méthodes pour l'étude de la "civilisation" nord-américaine ? », Congrès de l'AFEA, Toulouse, mai 1998.

Extériorité et comparatisme

La conception des sociétés étrangères que nous étudions en tant que civilisationnistes dépend pour partie du contexte où nous avons été éduqués et instruits, et où nous vivons au jour le jour. Cette distanciation autant sociale que scientifique peut s'avérer un atout pour examiner d'un œil différent des contextes nationaux autres que le sien, sans pour autant que cela soit une spécificité des civilisationnistes d'ailleurs. La civilisation « prédispose au comparatisme³⁷ ». C'est de fait un réflexe pour nous que d'introduire en classe des comparaisons pour permettre à nos étudiants de mieux comprendre une réalité sociale, politique ou culturelle britannique ou américaine. C'est aussi un des dispositifs auxquels j'ai toujours régulièrement recours lors de communications face à un public français et que j'ai appliqué dans ma monographie, afin de fournir au public ou au lecteur des clés d'accès à des réalités foncièrement étrangères. C'est même un élément indispensable dans le cas de l'Afrique du Sud, généralement inconnue de mon auditoire.

Ce ressort de la mise en miroir peut même se décliner de façon transitive, quand, comme moi, on travaille sur une aire périphérique du monde anglophone. Il m'est arrivé, en effet, d'expliquer certains aspects des « relations raciales » de l'Afrique du Sud et son histoire ségrégationniste au moyen des contextes britannique ou états-unien, qui sont plus proches et mieux connus des étudiants, et qui leur auront peut-être été présentés en comparaison avec la France. La pratique comparatiste civilisationniste permet ainsi de créer des effets de rapprochements et donc de compréhension efficaces. J'utilise les mêmes mécanismes, de façon encore plus évidente, dans mes enseignements de traduction spécialisée juridique et économique, exercice dans lequel la comparaison et le comparatisme sont indispensables afin de rendre intelligibles des réalités qui seraient sinon incompréhensibles. De fait, de même que « tous les américanistes sont des traducteurs des réalités et des fictions américaines, plus encore lorsqu'ils ne vivent pas aux États-Unis³⁸ », tous les civilisationnistes traduisent les réalités d'une culture étrangère vers la leur et celle de leur auditoire.

³⁷ Vincent LATOUR, « De l'interdisciplinarité et du comparatisme en civilisation britannique », *Revue française de civilisation britannique*, 24-XXIV-1, 5 février 2019, <http://journals.openedition.org/rfcb/2857>.

³⁸ Pierre GUERLAIN, « Malaise dans la civilisation ? Les études américaines en France », *Revue française d'études américaines*, 83-1, 2000, p. 28-46.

La civilisation, une discipline indisciplinée — et indisciplinable ?

Le débat concernant la civilisation est à la fois épistémologique, pédagogique, méthodologique, sémantique et institutionnel, et je n'entendais pas le trancher, seulement m'y inscrire en énonçant une position. Concrètement, ce qui fait la spécificité et la valeur de la civilisation à mes yeux, c'est tout ce que les autres disciplines des sciences humaines prennent parfois pour de dangereuses déviances : la souplesse, la liberté et l'indiscipline. Par bien des aspects, le civilisationniste est (un) marginal, ce qui explique sans doute mon attrait pour la chose. Il l'est dans l'anglistique parce qu'il apparaît en réaction à la domination des littéraires sur les études d'anglais au moment où surgissent de nouveaux objets d'étude à la toute fin des années 1960, il l'est aussi au sein de l'université, parfois considéré comme un navire fantôme sans port d'attache scientifique et donc suspect, il l'est enfin par sa capacité à réunir des choses totalement diverses voire étrangères, en tissant des passerelles là où il n'y avait que le vide, faisant apparaître des liens logiques éclairant une réalité sociale ou culturelle. Je ne me sens pas plus historien que politiste ou sociologue et pourtant j'ai recours aux trois domaines. Suis-je de ce fait pour toujours scientifiquement disqualifié ? J'y vois aussi la possibilité de rendre compte de la complexité du monde et des phénomènes.

Bien sûr, le terme même de « civilisation » pose problème et il a été maintes fois critiqué³⁹, mais je suis par exemple en désaccord avec Maud Michaud, qui considère que la civilisation, « terme désuet s'il en est, [...] conduit inévitablement à une essentialisation de la culture et de l'aire géographique qu'il englobe, et rappelle, dans le contexte britannique, "le rêve positiviste d'une nomenclature universelle des degrés de civilisation"⁴⁰ ». C'est là une intellectualisation *a posteriori* partant d'un des sens possibles du mot, mais qui n'a jamais été celui de ses concepteurs et de ses premiers utilisateurs dans les départements de langues. De nos jours, aucun civilisationniste n'aurait l'idée de démontrer une quelconque « supériorité » de la société qu'il étudie au sein d'une hiérarchie post-darwinienne « des » civilisations, pas plus qu'il n'en essentialise la culture. Tous les travaux des civilisationnistes

³⁹ L'argumentaire le plus récent, qui date de 2018, a été développé par deux professeures d'histoire américaine, Caroline Rolland-Diamond (Paris Nanterre) et Nathalie Caron (Paris Sorbonne), qui appellent à sa disparition dans le cadre des formations et des départements d'enseignement et de recherche en LCE/LLCER, au motif, notamment, qu'il renvoie à un concept épistémologiquement dépassé. Caroline ROLLAND-DIAMOND et Nathalie CARON, « Des sciences sociales en filière LLCER ou pourquoi le mot « civilisation » ne convient plus en études étrangères », *The Conversation*, 26 août 2018.

⁴⁰ Elle cite Grégory Hosteins (« L'anthropologie sauvage », *La Revue internationale des Livres et des Idées*, 9, janvier-février 2009). Maud MICHAUD, « De l'usage des Postcolonial Studies en civilisation britannique : les archives missionnaires à l'épreuve des concepts postcoloniaux », in *Postcolonial studies : modes d'emploi*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2013, p. 41.

français tendent même sans doute à prouver le contraire. Si on s'en remet à la définition du *Robert*, une civilisation peut simplement se décrire comme « l'ensemble des phénomènes sociaux à caractère religieux, moraux, esthétiques, scientifiques, techniques [...] communs à une grande société ou à un groupe de sociétés », ce qui est bel et bien ce que les civilisationnistes s'efforcent de décrire et de comprendre. La civilisation n'est pas que l'objet de l'analyse (un ensemble de faits socioculturels extérieurs), elle est aussi son cadre (la civilisation en tant que pratique de recherche et d'enseignement, en tant que communauté de chercheurs).

Quelles qu'elles puissent être, il me semble de fait que les critiques sous-estiment l'usage qui en est fait, qui, comme pour toute étiquette ou appellation, suggère voire détermine et finalement légitime le sens qu'on lui attribue. Celui de « civilisation » a une cinquantaine d'années d'utilisation dans un sens précis et dès lors qu'un terme est reconnu, accepté et utilisé par les acteurs du champ où il se déploie, il semble difficile de lui dénier le droit d'exister. La civilisation est à la fois un « concept social », c'est-à-dire un mot inventé par les acteurs d'un champ professionnel afin d'organiser leurs pratiques et un « concept scientifique », c'est-à-dire un terme conceptualisé par les chercheurs en vue de rendre intelligibles les pratiques sociales⁴¹. L'originalité de notre terme tient au fait que les acteurs sont à la fois des professionnels du champ de la civilisation et des observateurs de leur champ professionnel. Aucun terme ne sera sans doute jamais satisfaisant, mais nous pouvons conclure avec Pierre Guerlain que certes la civilisation est « un champ d'études ou une discipline "bâtarde" qui n'a pas une longue histoire mais [...] son métissage disciplinaire n'a pas que des inconvénients. Peut-on nier aux "bâtards" le droit à la pensée ou mettre en doute l'originalité de leur recherche sur la base d'un rejet de leur généalogie⁴² ? »

En ce qui me concerne, j'entends bien dans le mot « civilisation » le sens originellement produit dans le cadre des facultés de langues *stricto sensu*, d'étude transversale d'une société, potentiellement dans tous ses aspects qu'ils soient humains, sociaux, économiques, politiques, etc., avec une dimension culturelle forte. « Civilisation » est selon moi le moins mauvais terme en dehors de tous les autres, comme Churchill a pu le dire de la démocratie.

⁴¹ Richard WITORSKI, « Options épistémologiques et méthodologiques investies au fil d'un parcours de recherche dans le champ des rapports travail-formation et de la professionnalisation », in Didier DEMAZIÈRE, Pascal ROQUET et Richard WITORSKI (dir.), *Mettre en objet la professionnalisation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Action et Savoir », 2012, p. 31-45.

⁴² P. GUERLAIN, « Malaise dans la civilisation ? »..., *op. cit.*, p. 32.

Dès lors qu'on sait de quoi on parle, le mot lui-même n'a plus guère d'importance. Détaché des significations encyclopédiques ou historiographiques, il a acquis un nouveau sens en tant que terme-outil destiné à classer les enseignants-chercheurs n'appartenant pas aux autres champs de l'anglistique que sont la littérature, la linguistique, la traductologie ou la didactique, et afin de rendre visible ce qui relève justement des sociétés, de leur histoire, de leurs systèmes politiques et de représentation, et de leurs cultures. C'est en remontant à la source de sa construction qu'il est possible de l'accepter tel quel.

Bref, par formation autant que par goût, l'approche civilisationniste me semble donc particulièrement féconde pour faire émerger le sens des phénomènes historiques, culturels ou sociaux et c'est, à considérer mes publications, ce que je me suis toujours efforcé de mettre en application. Dans mes cours autant que dans ma recherche, j'aime faire feu de tout bois : le « texte » se déploie de mille et une façons, dans les écrits classiques, y compris les transcriptions de discours, bien sûr, mais aussi sous forme d'affiche ou de dessin de presse, dans la publicité, des tableaux statistiques, des résultats électoraux, le son, la musique, l'image, le sens sourd de partout et tout mérite l'attention. Je revendique cette pluralité de sources et la pluralité de disciplines et de méthodes à mobiliser (sociologie, histoire, géographie, science politique, art, littérature, économie, sémiologie, etc.), qui me mènent, je l'espère, au plus près d'une vérité. J'y revendique une subjectivité.

Quant à ma recherche, est-elle disqualifiée parce qu'en voulant utiliser, même ponctuellement, les approches de l'historien, du sociologue, du géographe, du musicologue et du politiste, je n'aboutis à *n'être* aucun d'entre eux *réellement* ? Autrement dit, la finalité de « la » recherche est-elle de définir le chercheur ou ses objets ? La réponse me semble évidente. Au-delà des étiquettes et des appartenances claniques, notre objectif de chercheurs en sciences humaines et sociales est d'explorer des phénomènes humains et de produire des récits permettant de les éclairer, et selon moi, une production scientifique doit être évaluée à l'aune de son intérêt et de ses résultats.

« La lutte contre l'apartheid avait duré un peu moins d'un siècle, l'état de grâce avait duré dix ans. Peut-être ne restait-il maintenant qu'un an pour décider enfin de s'asseoir sur les beaux principes cosmétiques pour regagner le terrain perdu pied à pied. Et qui allait donner à la Nation Arc-en-ciel ce coup de pied au cul salutaire dont elle avait tellement besoin ? »

Louis-Ferdinand Desprez, *Le Noir qui marche à pied*, 2008.

DEUXIÈME PARTIE

Première inflexion, nouvelle marge :

étudier l'Afrique du Sud post-apartheid en tant qu'angliciste

La genèse de mon choix de l'Afrique du Sud comme domaine de recherche ayant été exposée, je souhaite à présent tracer les contours de mon activité post-doctorale en la replaçant d'abord au sein du paysage des études sur l'Afrique et sur l'Afrique du Sud dans l'université en France et dans le cadre de l'anglistique. La nature lointaine et décalée de mon objet d'étude, l'Afrique du Sud contemporaine, a influencé la manière dont j'ai pu l'aborder, et il convient ici d'évoquer les contraintes pratiques et matérielles qui pèsent sur ce travail. Au bout du compte, j'en viens à me définir comme spécialiste de l'Afrique du Sud, c'est-à-dire comme « sud-africaniste », facilité d'expression destinée à préciser l'aire d'étude calquée sur « américainiste » ou « britanniste », mais aussi comme angliciste par ma méthodologie, marquée par la transdisciplinarité. Je suis donc angliciste sud-africaniste ou sud-africaniste angliciste, au choix. Par pure coïncidence, mon entrée dans la carrière d'enseignant-chercheur se fait au moment où l'apartheid s'éteint, pendant cette période de démocratisation marquée par les nécessités de la réconciliation, feuille de route placée d'autorité devant l'Afrique du Sud si elle entendait revenir dans la famille des nations dignes.

Pourtant, malgré l'excitation d'un sujet « en or », la période qui suit mon doctorat est délicate pour ma recherche qui, pour tout dire, se trouve quasiment à l'arrêt pendant environ six années. Accaparé par les importants volumes d'enseignement qu'on me confie à

Avignon puis à Nanterre, peu stimulé par un centre de recherche, le CREA, à l'activité inégale et éclatée entre non moins de dix-sept (!) équipes différentes dont aucune n'était un port d'attache naturel pour moi, atteint sans doute aussi par une forme de fatigue intellectuelle, voire une impression de vacuité, et une perte d'intérêt pour les médias, et enfin une vie familiale riche et heureuse en construction, je la vois rapetisser dans le rétroviseur, puis disparaître dans l'angle mort. De recherche postdoctorale, pour ainsi dire, il n'y a pas eu. Était-ce un mal pour un bien ? Toujours est-il que je laisse en quelque sorte mon cerveau « en jachère ». Sans doute avait-il besoin de se reposer et de se régénérer après dix ans d'études en continu.

Pendant ces années, j'entame néanmoins une réflexion sur la définition de mon objet de recherche, dont un des principaux axes relève de la sémantique, ce qui ne devrait pas surprendre après mon autoreprésentation en tant que linguiste. La multiplication des guillemets que je place autour des concepts nécessaires à la compréhension du pays — « nouvelle Afrique du Sud », « réconciliation », « pardon », « nation arc-en-ciel » — reflète ainsi mon doute permanent quant au sens des catégories intellectuelles et des concepts à utiliser dans ma pratique de chercheur pour penser l'Afrique du Sud, mais aussi quant à celui du statut ou de l'identité d'un pays que je cherche à cerner dans mes travaux. Qu'est-ce que l'Afrique du Sud aujourd'hui ? Les identités, qu'elles soient collectives ou individuelles, sont en état de flux permanent et leur circonscription requiert de la prudence, surtout dans des domaines où l'essentialisation menace toujours — dire « les Noirs » ou « les Blancs », ou encore « les Sud-Africains » peut avoir une valeur pédagogique ponctuelle, mais se heurte en général assez rapidement à la réalité sociale.

Avant d'en venir à cette question cruciale, je vais définir les contours d'un champ scientifique dans lequel j'entends m'inscrire, dans le cadre de celui plus large déjà décrit de la civilisation, que j'appellerai simplement les études sud-africaines. Travailler sur l'Afrique du Sud en France signifie accepter une forme de marginalité relative, tant l'objet, à la fois « africain » et « anglophone », n'entre pas dans les préoccupations dominantes des formations et des groupes de recherche. J'aborderai donc la question de la situation épistémique de l'Afrique du Sud dans l'espace de la recherche en France, puis celle des conditions de la recherche qui sont les miennes, à la fois pratiques et épistémologiques, dans la mesure où cet objet est tout sauf neutre. Je m'interrogerai notamment sur la posture de « neutralité scientifique » ou « axiologique ». Enfin, je me pencherai sur deux

problématiques qui accompagnent mon parcours depuis ses débuts et dont l'étude tente de répondre à la question de l'identité du pays signalée plus haut : d'une part, celle de la construction nationale (le *nation-building*), concomitante de mon premier intérêt pour le pays dans les années 1990, d'autre part, en suite logique du précédent thème, celle des discours politiques de légitimation et de domination en tant que vecteurs d'idéologies et qu'outils du *nation-building*.

A – Situer l'Afrique du Sud comme objet : aux marges de la recherche en sciences humaines et en civilisation en France

Il ne s'agit pas ici de procéder à un état des lieux exhaustif ni à un historique complet de la recherche sur l'Afrique du Sud en France, mais simplement d'indiquer certains des axes les plus significatifs en sciences humaines et sociales et en humanités, y compris dans la littérature parascientifique journalistique ou d'essai, depuis les années 1960 et les leçons que j'ai pu tirer notamment de mes premières lectures, avant de me pencher spécifiquement sur sa présence dans l'anglistique. L'Afrique du Sud, comme l'Afrique australe plus généralement, souffre d'une méconnaissance du grand public français, due en partie au fait que la France n'a pas eu de présence coloniale dans la région, laissée aux Britanniques, aux Portugais et aux Allemands, et au fait que le combat anti-apartheid n'y a sans doute pas été aussi intense que dans d'autres pays d'Europe.

L'Afrique du Sud s'inscrit prioritairement dans le champ des études africanistes en sciences humaines et sociales, dont la tradition en France remonte à la fin du XIX^e siècle, en tant que produit historique de la colonisation, puis de la décolonisation et des liens humains autant qu'institutionnels asymétriques entre métropole et colonies. Les sociétés du continent africain suscitent dans notre pays d'innombrables vocations de chercheurs depuis plus d'une centaine d'années et la production scientifique écrite sur le continent est considérable. Ces études suivent la trajectoire des sciences sociales et humaines et absorbent régulièrement les nouveaux thèmes et méthodologies de recherche appliqués à cette aire particulière qu'est l'Afrique, même si elles semblent réticentes à l'entrée des problématiques ou des outils nés dans le contexte anglo-saxon, comme l'approche postcoloniale qui y déclenche les passions depuis une quinzaine d'années. Elles se penchent aussi en priorité sur l'Afrique dite francophone, tant le nord du continent que les sociétés

sub-sahariennes, même si un décloisonnement spatial semble être enclenché avec un intérêt croissant pour les Afriques lusophone et anglophone. La définition des zones d'étude à partir de la langue du colonisateur principal comme déterminant absolu indique d'ailleurs à quel point il est difficile de déconstruire le lien colonial et de penser ces espaces en dehors d'une relation intense avec lui.

L'Afrique du Sud existe aussi au sein de l'anglistique en tant qu'ancienne colonie du Royaume-Uni, dont elle est souvent vue comme une extension naturelle. Le rapport de sujétion des anciens territoires coloniaux à la « mère patrie » se retrouve en effet historiquement dans les facultés d'anglais, où l'Afrique du Sud émerge comme rejeton de la littérature britannique, avec comme lien logique la langue anglaise. Elle partage ce trait avec d'autres pays de l'ancien Empire colonial, tout particulièrement les anciens dominions, qui commencent à apparaître comme objets dans les années 1980 et 1990, surtout en littérature. Comme je l'ai indiqué plus haut, la mise au programme de l'agrégation de l'histoire contemporaine de l'Afrique du Sud en 1990 a constitué une initiative hardie qui a en partie, par coïncidence, déclenché ma vocation, et a signalé, à défaut de le déclencher, un intérêt croissant pour l'histoire et les sociétés de ces parties du monde globalement absentes des formations d'études anglophones, en civilisation en tout cas, comme l'Australie, la Nouvelle-Zélande et l'Inde.

1 – L'Afrique du Sud comme terrain d'affrontement idéologique

Des années 1960 aux années 1980, les débats sur l'Afrique du Sud en France se déroulent sur un champ de bataille idéologique mettant aux prises peu ou prou deux camps bien distincts entre une droite conservatrice pro-apartheid et une gauche progressiste militante anti-apartheid, comme une de ces « guerres par procuration » typiques de la guerre froide, transposées dans le champ intellectuel¹. À droite, on trouve une alliance entre conservateurs idéologiques, nostalgiques du colonialisme, pour qui la hiérarchisation raciale est une bonne chose du fait de l'infériorité intrinsèque des Noirs, qu'un état d'avancement institutionnel et politique moins avancé empêche d'atteindre le niveau de civilisation des « Européens », et défenseurs des Blancs d'Afrique australe. Ils sont représentés par l'écrivain

¹ Ces relations entre France et Afrique du Sud à cette époque sont décrites dans Daniel C. BACH, « Un système autonome de relations », in Daniel C. BACH (dir.), *La France et l'Afrique du Sud : histoire, mythes et enjeux contemporains*, Paris, Karthala, 1990, p. 173-202.

et penseur d'extrême droite Alain de Benoist, co-auteur d'un opuscule faisant l'éloge de la ségrégation sud-africaine² sous le pseudonyme de Fabrice Laroche, et d'un ouvrage, écrit en collaboration avec le journaliste d'ultra droite François d'Orcival, défendant la Rhodésie blanche à l'époque de la déclaration unilatérale d'indépendance³. Citons aussi l'historien et haut fonctionnaire Robert Lacour-Gayet dont *l'Histoire de l'Afrique du Sud* s'ouvre sur de considérations racistes et colonialistes à chaque page. Il affirme par exemple que le suffrage universel est la solution « des logiciens et des rêveurs [...], idée [...] noble et respectable, mais soyons franc, absurde et injuste⁴ » du fait de la domination numérique des Noirs qui ferait disparaître les Blancs. Il ajoute : « Ce n'est pas minimiser les qualités des Africains que de rappeler le caractère fruste d'un grand nombre d'entre eux. » La lecture de ce livre, faite pendant la préparation à l'agrégation, me choque au plus haut point, mais je n'ai alors guère conscience des fractures idéologiques des années 1960 et 1970 entre pro- et anti-Pretoria.

Une partie de la classe politique conservatrice est en effet sensible au destin des Blancs, minoritaires, d'Afrique du Sud, notamment les députés et les sénateurs organisés au sein du groupe d'amitié « France-Afrique du Sud », créé en 1960, qui se rendent régulièrement sur place dans le cadre de visites privées parfois financées par le gouvernement sud-africain ou de missions dont les rapports soutiennent le maintien des liens diplomatiques et économiques⁵. Ils défendent auprès du gouvernement et du parlement les milieux d'affaires et industriels « pragmatiques » ou « réalistes » qui souhaitent protéger l'accès aux métaux rares et précieux, puis s'implantent au fil des années sur le marché de l'armement, du renseignement militaire et de l'énergie, et développent la coopération nucléaire. On constate en effet un resserrement considérable des liens économiques entre les deux pays dans les années 1960, dû à la fois à la sortie du Commonwealth de l'Afrique du Sud et à la décolonisation, qui incite Pretoria à chercher de nouveaux partenaires tant diplomatiques qu'économiques. Ces évolutions s'arriment aussi à une analyse géopolitique idéologique tenue par la plupart des gouvernements occidentaux faisant de l'Afrique du Sud un allié devant être soutenu envers et contre tout dans le cadre de la guerre froide, en tant que

² Gilles FOURNIER et Fabrice LAROCHE, *Vérité pour l'Afrique du Sud*, Évreux, St. Just, 1965.

³ François D'ORCIVAL et Alain DE BENOIST, *Rhodésie, pays des lions fidèles*, Paris, La Table Ronde, 1966.

⁴ Robert LACOUR-GAYET, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Fayard, 1970, p. 430.

⁵ Pour une analyse du rôle des parlementaires français dans ces liens dans les années 1960, voir Anna KONIECZNA, « Les relations des parlementaires français avec l'Afrique du Sud (1960-1974) », *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, 17-1, 25 juin 2012, p. 93-108.

rempart contre l'expansion communiste en Afrique, objectif fondamental pour les gouvernements français de droite des années 1960 et 1970. Cette conception de l'Afrique du Sud comme ultime ligne de protection face au « péril rouge », qu'il soit alimenté par Moscou, Pékin ou La Havane, s'intensifie en 1975 avec les indépendances de l'Angola et du Mozambique sous des gouvernements marxistes-léninistes et s'aligne étroitement sur le raidissement progressif de la doctrine de défense de Pretoria à la fin des années 1970.

L'activité propagandiste est soutenue directement par le régime sud-africain en France, au travers, par exemple, de la Fondation d'Afrique du Sud, fondée en 1959 pour promouvoir les échanges économiques et politiques entre les deux pays ainsi que la tolérance vis-à-vis du régime. Elle engage ainsi comme attaché de presse le journaliste Paul Giniewski, résistant, écrivain et historien, qui a pour rôle de favoriser ce lobby auprès des élites économiques et politiques en rédigeant de nombreux articles pour la presse, toujours soi-disant dans le but de « dépassionner » les débats ou d'y mettre « des nuances ». Giniewski écrit une demi-douzaine d'ouvrages pro-Pretoria, dont l'un compare les bantoustans au foyer juif d'Israël⁶ et un autre récite la doxa du développement séparé en tant qu'étape intermédiaire devant à terme mener les peuples indigènes d'Afrique du Sud à un niveau de développement équivalent à celui des Blancs⁷.

La propagande du gouvernement sud-africain sur le territoire français passe aussi par des publications fournies par le ministère du Tourisme sud-africain ou par le ministère de l'Information — c'est-à-dire de la propagande — vantant le dynamisme du pays et invitant les investisseurs français à y placer leur argent. Dans cette bataille pour l'opinion publique, plusieurs journaux comme *Le Figaro* et *Valeurs actuelles* relaient des opinions peu hostiles au régime de Pretoria et plusieurs plumes défendent l'héritage blanc d'Afrique du Sud. Parmi elles, le journaliste ultra conservateur Michel Droit, intervieweur favori du général de Gaulle, auteur en 1983 de l'oubliable *Et maintenant si nous parlions de l'Afrique du Sud*, très compréhensif vis-à-vis de la minorité blanche au pouvoir, qui se positionne contre les sanctions et les embargos, défendant un démantèlement lent et prudent de l'apartheid et se réjouissant des « avancées », alors que le pays était en proie aux flammes et à la violence d'État. C'est aussi le cas de Jacques Soustelle, ancien résistant, partisan de l'Algérie française

⁶ Paul GINIEWSKI, *Une autre Afrique du Sud*, Paris, Berger-Levrault, 1962.

⁷ Paul GINIEWSKI, *L'An prochain à Umtata*, Paris, Berger-Levrault, 1975.

et longtemps député de droite, bien que se décrivant comme de gauche, qui défend cette ligne pro-blanche, anti-communiste et admirative des bantoustans⁸, au parlement, dans des contributions régulières dans la presse ou à la très droitière *Revue des Deux Mondes*, ou en préfaçant l'ouvrage d'un nationaliste flamand, qui vante l'apartheid et les « réussites » de Pretoria⁹. Des maisons d'éditions comme Berger-Levrault, La Table Ronde et Perrin sont des canaux importants de valorisation de ce modèle sud-africain.

Le lien romantique entre la France et ce « pays de pionniers », entretenu parfois par les patronymes huguenots toujours bien présents dans la population afrikaner, informe souvent une approche superficielle relevant d'une « vision fantasmée et exotique de l'histoire de ces réformés en exil à l'autre bout du monde¹⁰ », mais qui a pu être prise au pied de la lettre. Cette héroïsation devait permettre de contrer l'image très négative des Blancs, notamment des Afrikaners, vus comme des brutes sanguinaires, face à ce qui est perçu comme une propagande marxiste et anti-blanche. Dans cette veine épique, le roman de Michel de Saint-Pierre *Les Cavaliers du veld* (1986) narre le parcours jusqu'en Afrique du Sud de quelques familles de huguenots chassés de France après la révocation de l'Édit de Nantes. Présentant son roman, l'auteur parle encore en 1986 de « race » pour décrire les Afrikaners¹¹.

Pendant cette décennie des années 1980, l'historien d'extrême droite royaliste, ancien membre de l'Action française, Bernard Lugan, maître de conférences à Lyon-III entre 1984 et 2009, prend la relève des Lacour-Gayet et autres Giniewski, et se fait connaître par ses travaux néocoloniaux sur l'Afrique, considérant la colonisation comme une parenthèse de soixante-quinze ans (du Congrès de Berlin à la décolonisation) dans l'histoire d'un continent défini *essentiellement* par le tribalisme. Son livre sur la contribution des huguenots à la construction de l'Afrique du Sud blanche¹², publié à l'occasion du tricentenaire de leur arrivée au Cap, est écrit dans une perspective eurocentrique, racialisée et « anecdotique »¹³.

⁸ « Je crois [...] que faire découler en quelque sorte la politique des “bantoustans” de l'apartheid est une erreur. Car le premier fait que l'on constate dans un bantoustan, lorsqu'il accède à l'indépendance — et nous l'avons bien vu au Transkei il y a un an — c'est précisément la disparition de l'apartheid. » Assemblée nationale, Paris, 8 novembre 1977.

⁹ Wim JORISSEN, *L'Afrique du Sud un bouc émissaire ? Un bilan positif*, Bruxelles, Vander, 1982.

¹⁰ Christelle ORTOLLAND, « Les chrétiens français et l'apartheid en Afrique du Sud (1948-1990): “nous” et “eux” », thèse de doctorat, Université Lumière-Lyon II, Lyon, 2009, p. 32.

¹¹ Michel de SAINT-PIERRE, « *Les Cavaliers du veld* », *Revue Des Deux Mondes*, décembre 1986, p. 667.

¹² Bernard LUGAN, *Huguenots et Français: ils ont fait l'Afrique du Sud*, Paris, La Table Ronde, 1988.

¹³ Patrick VIDECOQ, « Lugan (Bernard) : *Huguenots et Français, ils ont fait l'Afrique du Sud* », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 77-286, 1990, p. 141.

Il se fend aussi d'une biographie du colonel Villebois-Mareuil¹⁴, officier français engagé au côté des Boers pendant la Seconde Guerre anglo-boer, qui se voit confier la direction de plusieurs unités avant d'être tué sur le champ de bataille. Cette biographie tient d'un romantisme masculiniste suranné et conservateur des héros confrontés aux éléments et à l'oppression dans une quête éperdue de liberté. Comme le signale Daniel Bach, Lugan, tout autant que l'auteure d'une autre biographie de cet officier¹⁵, oublie opportunément d'en relever l'anglophobie et l'antisémitisme.

Face à eux, et même si le combat anti-apartheid a été moins intense en France qu'au Royaume-Uni ou aux Pays-Bas par exemple, se trouve une importante coalition anti-apartheid, globalement de gauche, composée de militants (syndicats et associations diverses), de journalistes et de chercheurs en sciences humaines et sociales, animés par la révolte contre un système inique et immoral. Dans leur recension exhaustive des ouvrages anti-apartheid en France, Catherine Boidras et Denis-Constant Martin établissent cinq catégories : les livres militants, ceux d'information, de dénonciation et d'analyse, les récits journalistiques et témoignages, ceux spécialisés sur certaines facettes de l'apartheid et enfin ceux qui demandent des sanctions économiques, mais ils précisent à raison que « les frontières entre publications militantes et travaux d'analyse ou de recherche étaient [...] particulièrement ténues¹⁶ ». C'est même presque une spécificité intrinsèque à ces écrits que de mélanger les genres, même si l'objectif premier est d'informer à propos du contexte sud-africain, méconnu en France. *L'Afrique des Afrikaners*¹⁷ [sic], rédigé par la journaliste anticoloniale Ania Francos, est un des tout premiers témoignages directs en français de la situation insupportable des opprimés, qui compile des récits chocs d'Afrikaners justifiant l'apartheid sans aucune retenue. Ce livre incitera la Fondation d'Afrique du Sud à commander à Lacour-Gayet en réponse son *Histoire de l'Afrique du Sud* mentionnée plus haut¹⁸. Les associations antiracistes comme le MRAP et le Mouvement anti-apartheid, des syndicats et certains partis politiques, surtout le parti communiste (l'extrême gauche et le

¹⁴ Bernard LUGAN, *Le La Fayette de l'Afrique du Sud, Georges de Villebois-Mareuil*, Monaco, Éditions du Rocher, coll. « Aventure et aventuriers », 1990.

¹⁵ Annette KEANEY, *Kruger-de Villebois-Mareuil, ou le lion et le sanglier, deux héros de la guerre des Boers*, Paris, France Empire, 1991.

¹⁶ Catherine BOIDRAS et Denis-Constant MARTIN, « La littérature d'opposition à l'apartheid publiée en France », Bibliothèque de Sciences-Po Paris, 2006. Denis-Constant Martin est lui-même un prolifique sociologue africaniste, dont les travaux sur la culture populaire sud-africaine, en particulier la musique, m'ont ouvert des perspectives importantes.

¹⁷ Ania FRANCOS, *L'Afrique des Afrikaners*, Paris, Juillard, 1966.

¹⁸ D.C. BACH, « Un système autonome de relations »..., *op. cit.*, p. 192.

parti socialiste ne s'impliqueront réellement que plus tard), prendront sa suite dans les années 1970 pour animer l'opposition en produisant une littérature militante radicale abondante. À l'université, un des premiers jalons modernes est la thèse du sociologue Serge Thion — qui fut militant anticolonialiste avant de devenir négationniste d'ultragauche —, sur le pouvoir politique en Afrique du Sud¹⁹, qu'il reformate pour un ouvrage, *Le Pouvoir pâle*²⁰, démontrant « la spécificité socioculturelle et idéologique » de la domination blanche. Comme lui, des historiens, économistes, sociologues ou ethnologues sont frappés par les grèves de Durban en 1973 et encore plus par les émeutes de Soweto en 1976, qui accentuent leur conscience aiguë de l'iniquité du système et ouvrent une période marquée par une importante production d'ouvrages. Hostiles au système ségrégationniste et raciste, ils abordent le sujet depuis une posture critique, souvent d'inspiration marxiste, focalisés sur la lutte politique, parfois engagés dans des partis de gauche, au PCF notamment, poursuivant la tradition des compagnons de route, mais aussi parfois divisés entre eux. Cette génération est fortement imprégnée de l'ethos du « chercheur-militant » si fréquent à l'époque et c'est dans leur production que je pioche mes premières lectures en français, qui influencent les débuts de mon appréhension critique de la société sud-africaine.

L'une des figures principales de cette époque est l'anthropologue Claude Meillassoux, directeur de recherche au CNRS, représentant de « l'anthropologie de la libération », école marxiste très active dans les années 1970 sous l'égide de Maurice Godelier, qui voit dans l'anthropologie économique, notamment les questions des modes de production, un moyen de libérer les opprimés. Sans que je sois anthropologue moi-même, ses contributions attirent mon attention sur les rapports de domination et me fournissent des outils de compréhension des rapports sociaux inégaux. Ils me permettent de me détacher de la composante ethnique ou raciale en me faisant envisager l'existence de construits sociaux. Les éditions Maspero, engagées à gauche et faisant la part belle aux publications anti-colonialistes (elles éditent *Les Damnés de la Terre* de Frantz Fanon, par exemple), publient en 1979 l'ouvrage de Meillassoux, *Les Derniers Blancs. Le modèle sud-africain*²¹, compilation d'articles de la presse sud-africaine de 1977 et 1978 qu'il publie après un séjour sur place, mettant en évidence la brutalité du système, ainsi que *L'Afrique du Sud, histoire d'une crise*

¹⁹ Serge THION, « Essai sur le système du pouvoir en Afrique du Sud », thèse de doctorat, Université de Paris, 1967.

²⁰ Serge THION, *Le Pouvoir pâle, essai sur le système sud-africain*, Paris, Éditions du Seuil, 1969.

²¹ Claude MEILLASSOUX, *Les Derniers Blancs. Le modèle sud-africain*, Paris, François Maspero, 1979.

du journaliste René Lefort²². *L'Afrique du Sud en sursis* de l'historienne de l'Afrique Marianne Cornevin paraît à la même époque²³. Au CNRS, Meillassoux dirige l'équipe « Afrique australe », qui accueille notamment l'économiste et sociologue Jacques Marchand, auteur d'une thèse sur le système minier d'Afrique australe et d'un ouvrage dénonçant la propagande du régime d'apartheid²⁴, et qui fut un des animateurs du Mouvement anti-apartheid français.

Tous ces auteurs et chercheurs essaient tant bien que mal de créer des liens avec leurs collègues sud-africains, qui se concrétisent parfois par des initiatives conjointes comme à l'occasion du colloque « Politique et culture en Afrique du Sud », organisé en décembre 1987 à Paris sous la direction de Meillassoux par l'équipe « Afrique australe » dans le cadre de l'ATP²⁵ « Stratégies de développement dans le Tiers monde ». Cette manifestation, qui constitue une des toutes premières manifestations scientifiques d'ampleur en France sur cette région du monde, a ceci d'original que les intervenants sont majoritairement des chercheurs sud-africains (Deborah Posel, Gerhard Maré, William Cobbett et Jeff Peires sont présents), et qu'elle met les opprimés au centre des débats, abordant dans une perspective globalement néo-marxiste²⁶ les thèmes du travail, des bantoustans et de l'éducation, traitant de façon transversale de la violence intrinsèque au système et son iniquité. Les interventions rendent aussi compte de la façon dont le gouvernement tente alors d'adapter le système pour prolonger la vie d'une suprématie blanche alors en bout de course, dans une entreprise d'ingénierie sociale renouvelant simplement les termes de la domination en instrumentalisant toujours plus la notion de « race » aux dépens de celle de « classe », doublet rhétorique important à cette époque, mais toujours opératoire quoique raffiné de nos jours.

Dans l'introduction au volume des actes, Meillassoux fait part de la grande difficulté qu'il y avait eu à faire venir les intervenants sud-africains, notamment ceux qui n'étaient pas blancs, intimidés, parfois brutalisés et éventuellement emprisonnés, rappel des conditions

²² René LEFORT, *L'Afrique du Sud : histoire d'une crise*, Paris, François Maspero, 1977.

²³ Marianne CORNEVIN, *L'Afrique du Sud en sursis*, Paris, Hachette, 1977.

²⁴ Jacques MARCHAND, *La Propagande de l'apartheid. Quand l'Afrique du Sud se crée une image de marque*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 1985.

²⁵ Les Actions Thématiques Programmées étaient des projets de recherche transversaux.

²⁶ Les historiens sud-africains parlent de « révisionnisme » ou de « radicalisme » dans la mesure où cette approche marxiste, née dans les années 1970 considère que la discrimination raciale renforce les formations de classe et sert les intérêts capitalistes, et met en cause les méthodes et les analyses de l'école dite « libérale », jusqu'alors dominante, qui considère que le racisme et la ségrégation étaient en contradiction avec la croissance économique.

extrêmement dures et parfois dangereuses qui étaient celles d'une recherche critique sur la société sud-africaine pour les universitaires à cette époque. L'ouvrage est d'ailleurs dédié à David Webster, anthropologue de l'université du Witwatersrand, engagé dans la défense de prisonniers politiques, qui est abattu en 1989 par une officine secrète du régime, le « Civil Cooperation Bureau » [sic]. Lorsque les actes du colloque²⁷ paraissent plus de deux ans après, Mandela a été libéré, l'ANC et le parti communiste (SACP) ont été ré-autorisés, et le pays semble se diriger cahin-caha vers la démocratie, rendant l'ouvrage étrangement caduc pour qui le lit tardivement.

L'un des livres majeurs sur l'Afrique du Sud des « années de plomb » paru en France est étonnamment consacré au sport. Écrit à la demande du journaliste Dominique Duvauchelle, directeur de la collection « Sports » chez le petit éditeur parisien Albatros, *Sport et Apartheid* est l'œuvre de Robert Archer et Antoine Bouillon, deux personnalités engagées directement dans la lutte anti-apartheid, ce en quoi il est parfaitement représentatif de l'époque. Sa lecture m'a évidemment fasciné et constitue toujours un des ouvrages de référence dans mon approche du paysage sportif sud-africain, parce qu'il allie souci documentaire et journalistique du détail, solide méthodologie sociologique et historique, et approche militante²⁸. Robert Archer, historien et militant tiers-mondiste britannique, et Antoine Bouillon, socio-anthropologue spécialiste de l'Afrique du Sud et un temps président du Mouvement anti-apartheid (MAA) en France, donnent à l'ouvrage une épaisseur intellectuelle remarquable, contribuant à légitimer le sujet du sport sous l'apartheid. Leur position épistémologique procède directement de l'acceptation d'un engagement progressiste comme condition même de leur travail, car ils refusent une pseudo neutralité scientifique qui ne serait qu'hypocrisie pour quiconque se définirait comme démocrate. Comme d'autres auteurs de l'époque écrivant sur l'Afrique du Sud au risque de dévaloriser leur propos par leurs positions tranchées, ils livrent une étude extrêmement documentée avec autant de chiffres, de statistiques et de témoignages que le contexte permettait d'en obtenir, et décortiquent avec une froide précision la machine absurde du sport de l'apartheid par un panorama historique de son développement et une riche description de la situation contemporaine. Sorti en 1981 en français, leur livre fait rapidement l'objet d'une

²⁷ Claude MEILLASSOUX et Christine MESSIANT (dir.), *Génie social et manipulations culturelles en Afrique du Sud*, Paris, Arcantère, 1991.

²⁸ Je reprends ici quelques lignes du premier chapitre de ma monographie consacrée à l'écriture du rugby sud-africain.

traduction anglaise augmentée de quelques passages sur les évolutions récentes²⁹, et constitue depuis un passage obligé de l'analyse du sport sud-africain sous l'apartheid, à en juger par le nombre considérable de citations qu'il a suscitées³⁰. Cet ouvrage nourrit incontestablement une génération de chercheurs qui étudient le sport sous un angle critique, souvent d'inspiration néo-marxiste, dans une atmosphère générale de contestation de l'ordre établi, notamment dans les universités progressistes du Cap, Rhodes et du Witwatersrand³¹. Même si la dimension militante perd de son acuité avec la fin législative de l'apartheid, il constitue néanmoins pour moi un modèle de recherche et d'écriture vers lequel tendre.

2 – L'Afrique du Sud démocratique, objet étrange

L'effritement progressif du régime dans la deuxième moitié de la décennie, puis la libération de Nelson Mandela et la phase de transition vers la démocratie décuplent l'intérêt pour le pays. En ce moment de bascule, une nouvelle génération de chercheurs se trouve à la fois dégagée des engagements militants anciens et confrontée à l'inconnu d'un terrain qui devient moralement moins facile à labourer. Que dire d'un pays qui semble illustrer « la fin de l'histoire » dans un monde reconnaissant la victoire par KO de l'économie capitaliste et de la démocratie libérale sur les tentations socialistes et communistes ? S'il était assez simple de se positionner contre l'apartheid, la « normalisation » du paysage politique entraînerait paradoxalement une complexification du rapport au pays. C'est dans ce contexte que j'entame ma carrière dans un des principaux pôles historiques des études africanistes en France, Bordeaux, ancien port négrier (plus de 150 000 esclaves y ont transité entre le xvii^e et le xix^e siècle) et porte d'entrée de l'Afrique en France. J'ai directement bénéficié de cette histoire afro-bordelaise à l'occasion de ma thèse sous la direction libérale et bienveillante du professeur Tudesq, mais j'eus la surprise de constater la méconnaissance de l'Afrique du Sud de ce grand historien devenu spécialiste des médias africains, qui encadrait avant tout des thésards venus d'Afrique francophone. J'étais son premier candidat au doctorat travaillant sur un pays anglophone et je commençais à me dire qu'il y avait peut-être réellement

²⁹ C'est ce qui explique la présence des deux versions dans les notes et dans la bibliographie : Robert ARCHER et Antoine BOUILLON, *Sport et Apartheid — sous le maillot la race*, Paris, Albatros, 1981 ; Robert ARCHER et Antoine BOUILLON, *The South African Game: Sport and Racism*, London, Zed Press, 1982.

³⁰ Plus de 210 fois pour la version anglaise selon scholar.google.fr (novembre 2019).

³¹ Voir par exemple Adrian GUELKE, « The Politicisation of South African Sport », in Lincoln ALLISON (dir.), *The Politics of Sport*, Manchester, Manchester UP, 1986, p. 118–148.

quelque chose à faire en découvrant que, dans l'introduction de son ouvrage sur les télévisions d'Afrique sorti en 1992, il affirmait, entre parenthèses qui plus est : « Nous laisserons à l'écart l'Union Sud Africaine³² » [sic]. Même si on ne tient pas compte de la graphie incertaine — trop de majuscules, pas assez de traits d'union —, l'Union sud-africaine avait quand même cessé d'exister en 1961 en devenant une république. Les parenthèses et la sécheresse de la phrase soulignent aussi à quel point l'Afrique du Sud était une terre inconnue à ses yeux, voire qu'elle n'appartenait pas vraiment à l'Afrique après tant d'années d'exclusion de la communauté internationale, et qu'elle n'était peut-être même pas un objet légitime.

Pourtant, à deux pas du Centre d'études des médias (CEM) qu'il animait se trouvait l'IEP de Bordeaux, au sein duquel le très actif Centre d'Études d'Afrique Noire (CEAN) comptait plusieurs chercheurs en sciences politiques spécialisés sur l'Afrique du Sud, sous la houlette de son directeur, Dominique Darbon, un des fers de lance des études politiques sur la région australe. Leurs travaux sur les institutions, le droit et la « fabrication » de l'État sud-africain sont particulièrement précieux, d'autant qu'ils sont rédigés en français³³. En novembre 1986, Daniel Bach, chargé de recherche au CNRS et membre du CEAN, organise un colloque international d'envergure (plus d'une centaine de participants) intitulé « l'Afrique australe et la France », à la Maison d'Oxford, avec le soutien actif de sa directrice, l'angliciste Monica Charlot, l'une des fondatrices des études de civilisation en France. Ces travaux se poursuivront au CEAN, rebaptisé depuis LAM (Les Afriques dans le monde), pendant les années suivantes et donneront lieu à un ouvrage précieux sur les relations franco-sud-africaines³⁴.

Ce nouvel élan de recherche est également stimulé par la fondation à Johannesburg pendant la transition politique de l'Institut français d'Afrique du Sud (IFAS, 1995), qui marque une étape importante dans le développement des études sud-africanistes françaises et des nouvelles relations diplomatiques entre les deux pays. Dépendant du CNRS et du ministère des Affaires étrangères et intégré à un réseau d'institutions d'enseignement et de recherche d'Afrique australe, l'IFAS permet à des chercheurs français de bénéficier de

³² André-Jean TUDESQ, *L'Afrique noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos/INA, 1992, p. 21.

³³ Par exemple, Dominique DARBON, *Ethnicité et nation en Afrique du Sud : imageries identitaires et enjeux sociaux*, Paris, Karthala, 1995 ; Dominique DARBON (dir.), *L'Après-Mandela : enjeux sud-africains et régionaux*, Paris, Karthala et MSHA, 2000 ; Dominique DARBON et Véronique FAURE (dir.), *La Nouvelle Afrique du Sud*, op. cit.

³⁴ Daniel C. BACH (dir.), *La France et l'Afrique du Sud : histoire, mythes et enjeux contemporains*, Paris, Karthala, 1990.

moyens sur place et de faciliter leur mobilité. La recherche se « professionnalise » au sens où elle perd son engagement militant anti-apartheid, étudiant désormais l'Afrique du Sud en tant que pays africain (presque) comme un autre.

L'une des difficultés des sud-africanistes est leur nombre restreint. En 2003, un rapport rédigé par Dominique Darbon sur « l'africanisme » pour le CNRS déplore d'ailleurs l'éparpillement des chercheurs africanistes et même un déclin de ces études, au point de s'interroger sur leur existence en tant que spécialité ou communauté de chercheurs. Prenant la suite dix ans plus tard, le Groupement d'intérêt scientifique (GIS) « Études Africaines en France », considère dans son livre blanc sur l'état de la recherche sur l'Afrique³⁵, que le terrain s'est quelque peu éclairci et que « les études africaines commencent à s'organiser pour se faire entendre³⁶ ». Il souligne que, au cours des années 2000, les études sur les aires non francophones d'Afrique ont progressé, notamment sur l'Afrique du Sud, qui, pour la période 1960-2013, arrive en neuvième position des pays étudiés pour le nombre d'articles publiés dans les revues de sciences humaines françaises, derrière uniquement des pays francophones³⁷.

Il existe aussi des « microclimats » qui permettent à quelques chercheurs de se regrouper derrière un ou deux professeurs dans des disciplines particulières. Ainsi des géographes sud-africanistes, souvent spécialistes de la ville et de l'aménagement, sont présents dans des équipes consacrées à l'urbanisme, comme le Laboratoire Architecture, Ville, Urbanisme, Environnement (LAVUE) de Paris Nanterre, dirigé par Philippe Gervais-Lambony, ancien patron de l'IFAS et désormais président de l'université Paris Nanterre. Comme il n'existe pas de « chaire » d'études sud-africaines en France, les spécialistes de l'Afrique du Sud s'insèrent dans les structures existantes en fonction des possibilités de recrutement ou de rattachement institutionnel qui s'offrent à eux et qui dépendent parfois moins de leurs

³⁵ Ce GIS fondé en 2013 considère onze disciplines : anthropologie-ethnologie, archéologie, démographie, droit, économie, géographie, histoire, linguistique, littérature, science politique et sociologie. Il exclut les spécialistes des langues étrangères (lusistes et anglicistes notamment).

³⁶ Pierre BOILLEY et Jocelyne STREIFF-FÉNART, *Les Études africaines en France, un état des lieux : livre blanc 2016*, Paris, GIS Études africaines en France, 2016, p. 10.

³⁷ Selon le fichier national des thèses, plus de 1 360 doctorats dont le résumé comprend le terme « Afrique du Sud » ont été soutenus ou inscrits entre 1986 et 2020. Les sciences économiques (94), la géographie (82) et l'histoire (63) viennent en premier. Seules onze thèses sur l'Afrique du Sud ont été inscrites en études anglophones, pour la plupart en littérature. La mienne n'en fait pas partie puisqu'elle était officiellement inscrite en sciences de la communication et de l'information, mais elle aurait parfaitement pu y avoir sa place, trois des membres de mon jury étant anglicistes, et moi-même m'étant toujours défini comme tel. Cependant, la nomenclature du fichier est très instable et plusieurs thèses sont clairement mal répertoriées, ce qui en limite la valeur documentaire (dernière consultation : 15 août 2020).

profils de recherche que d'enseignement. C'est ainsi qu'ils pouvaient parfois se retrouver isolés – ce fut mon cas – surtout avant la réorganisation profonde des structures de recherche françaises dans la seconde moitié des années 2000, dont certaines peuvent être consacrées au continent africain dans sa globalité, comme l'Institut des mondes africains (IMAF), UMR interdisciplinaire en sciences humaines et sociales créée en 2014, ou l'Institut français de recherche en Afrique (IFRA), fondé en 1977 et basé à Nairobi.

Malgré certains progrès, les études sud-africaines demeurent donc relativement peu développées et peu connues dans notre pays. En revanche, on est même surpris — mais l'est-on vraiment ? — et un tantinet vexé que le GIS « Études Africaines en France » ignore complètement l'importante production des anglicistes (et celle des lusistes, d'ailleurs) dans son bilan des études littéraires africaines, sous prétexte, sans doute, qu'ils sont confinés aux départements de langues. Cette marginalité structurelle de l'Afrique du Sud dans l'université française est cependant différente de celle qui existe dans l'anglistique. Alors qu'elle fait partie du monde anglophone, l'Afrique du Sud y demeure un lieu doublement marginal à la fois en tant que société du Commonwealth et en tant que pays d'Afrique. Si quelques grands romanciers et l'arrivée de la démocratie ont contribué à en rehausser le prestige, son histoire et sa culture, en revanche, comme celles du Canada, de l'Inde ou de l'Australie, autres pays anglophones pourtant majeurs, sont pratiquement exclus du canon des études anglophones en licence et master, qui comprend en priorité des auteurs du Royaume-Uni — et de fait souvent l'Angleterre, avec une éventuelle extension vers l'Irlande, dont les études sont très dynamiques en France — et des États-Unis. La diversification des profils des chercheurs recrutés dans les universités depuis la fin des années 1990 a certainement permis d'ouvrir le champ vers les espaces « secondaires », mais sans pour autant remettre en cause les équilibres fondamentaux. Quant au reste de l'Afrique anglophone, elle demeure un rivage totalement inconnu de la civilisation dans l'anglistique, aucun angliciste, à ma connaissance, ne travaillant régulièrement sur les sociétés contemporaines du Nigéria, du Kenya ou du Ghana, pour ne citer que trois autres pays anglophones majeurs du continent³⁸. Seule Mélanie Torrent (Université de Picardie Jules Verne) se penche régulièrement sur le continent dans son travail sur l'institution du Commonwealth des Nations.

³⁸ Fanny Roblès, maîtresse de conférences à Aix-Marseille Université, a ouvert néanmoins la voie des études sur l'afrofuturisme, qui inclut l'Afrique du Sud et l'Afrique de l'Est (Kenya).

A *posteriori*, on peut presque considérer mon choix de l'Afrique du Sud comme contre-intuitif car la communauté de chercheurs anglicistes sur la société et la culture sud-africaines évolue dans un cercle restreint. Il n'y a pas de structure spécifiquement sud-africaniste, société savante ou laboratoire dédié par exemple, ne serait-ce qu'en raison du nombre limité de participants potentiels, lesquels trouvent refuge en priorité au sein de la Société d'études des pays du Commonwealth (SEPC), fondée en 1971 par des littéraires, qui accueille surtout des spécialistes de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, d'Inde et des Caraïbes anglophones. La SEPC encadre désormais deux ateliers au congrès de la SAES, l'un consacré à la littérature et à la fiction, l'autre à la civilisation, dont je suis désormais le co-directeur en compagnie de la professeure Deirdre Gilfedder, qui rassemblent chaque année plusieurs dizaines de participants. Ce sont donc historiquement les littéraires qui ont ouvert la voie de l'étude de l'Afrique du Sud, notamment dans le cadre des études post-coloniales qui se développent à partir des années 1990. Jean Sévry (Université de Montpellier) en a été le pionnier dans les années 1980³⁹, suivi par Richard Samin, puis dans la nouvelle génération Mélanie Joseph-Vilain, Fiona McCann et Mathilde Rogez, entre autres, étudient J.M. Coetzee, Nadine Gordimer, Alex La Guma, Mark Behr, André Brink, Antjie Krog, Breyten Breytenbach ou Lauren Beukes. La nature même de leurs objets les contraint à une maîtrise approfondie des enjeux de l'histoire et de la société sud-africaines.

Avec beaucoup de retard sur les littératures, les études consacrées à ce qu'il est convenu d'appeler les « civilisations du Commonwealth⁴⁰ » se développent dans les années 1990, avec l'avènement de quelques spécialistes de l'Australie, de l'Afrique du Sud et de la Nouvelle-Zélande, les canadianistes se rattachant souvent plutôt aux études nord-américaines. Une forme d'institutionnalisation s'opère grâce à la création en 1996 de *Cultures of the Commonwealth*, la revue consacrée aux sociétés des anciennes colonies de l'Empire britannique, lancée et initialement dirigée par Martine Piquet (Paris Dauphine) et Francine Tolron (Avignon), qui vient faire pendant à *Commonwealth Essays and Studies*, qui publie deux fois par an depuis 1975 des contributions sur la littérature de l'aire.

³⁹ Jean SÉVRY, *Afrique du sud: ségrégation et littérature : anthologie critique*, Paris, L'Harmattan, 1989.

⁴⁰ Le nom même de la Société fait l'objet de débats en son sein et pourrait être rapidement remis en cause car le terme de « Commonwealth » pose problème, plaçant toujours le Royaume-Uni et la Couronne en position surplombante et hégémonique. Il en va de même pour le terme de « civilisations », tout aussi problématique du fait de ses connotations.

Une analyse des dix-huit numéros de *Cultures of the Commonwealth* indique que l'Afrique du Sud est le deuxième pays le plus représenté avec 33 articles, devant la Nouvelle-Zélande (25) et l'Inde (18), mais très loin derrière l'Australie (66 articles). Chez les civilisationnistes, les vocations sud-africanistes sont donc hélas rarissimes. Gilles Teulié, auteur d'une thèse sur la Seconde Guerre anglo-boer, a sans doute été le premier à tracer cette voie, dans une perspective historique s'attachant aux représentations des identités au XIX^e et au début du XX^e siècle, ainsi qu'aux dimensions religieuses du nationalisme afrikaner⁴¹. Ludmila Ommundsen, maîtresse de conférences au Havre, qui fut responsable de l'Alliance française du Cap pendant cinq ans, travaille à la frontière entre littérature et civilisation sur les récits de femmes sud-africaines et sur la communauté métisse du Cap. Marie-Claude Barbier⁴², maîtresse de conférences à l'ENS de Cachan, a joué un rôle original non négligeable entre 1993 et 2007 en nouant des partenariats entre son école et plusieurs universités sud-africaines, comme UCT, l'université du Witwatersrand ou RAU, qui ont permis à plusieurs élèves de séjourner en Afrique du Sud, et dont certaines sont devenues des sud-africanistes accomplies, comme Annael le Poullennec, qui étudie le cinéma contemporain, ou Cécile Perrot, spécialiste de l'enseignement supérieur et seule angliciste à travailler actuellement comme moi sur la société sud-africaine contemporaine dans une perspective culturelle, politique ou sociologique. D'ailleurs, c'est Marie-Claude Barbier qui organise à l'ENS de Cachan la première journée d'études spécifiquement consacrée à l'Afrique du Sud en 1998, puis deux autres en 2008 et 2009, auxquelles je participe.

Les sud-africanistes ont également trouvé une voie/-x assez évidente au séminaire du Groupe d'étude sur l'eugénisme et le racisme (GRER), fondé par Michel Prum en 1995 au sein du laboratoire Identités, Cultures, Territoires (ICT) de l'UFR EILA (Études Interculturelles de Langues Appliquées) de l'université Paris Diderot (devenue membre de l'université de Paris le 1^{er} janvier 2020), et qui assure entre quinze et vingt séances chaque année. Leur place y semble naturelle, tant les questions raciales informent naturellement toute réflexion sur la société sud-africaine. Pour ma part, j'ai eu le privilège d'y être invité à intervenir à trois reprises dans un cadre qui m'a permis d'explorer des pistes parfois incertaines et de tester

⁴¹ Son dossier de synthèse d'HDR a constitué une lecture précieuse dans ma réflexion sur les objets sud-africanistes. Gilles TEULIÉ, « Guerre, race et nationalisme – L'Afrique du Sud et les représentations de l'Autre », document de synthèse d'HDR, université Paris Diderot, 11 décembre 2004.

⁴² Je remercie Marie-Claude Barbier pour le temps qu'elle a consacré à retracer pour moi ces initiatives.

des intuitions et des hypothèses. Laissant le temps aux orateurs, le GRER permet toujours de fructueux échanges avec d'autres chercheurs et chercheuses sur des aires variées, mais aux préoccupations semblables sur les questions de race et d'eugénisme, bien sûr, mais croisant aussi les questions d'agentivité, de genre ou de rapports de classe.

Grâce à ce réseau, une tentative de fédérer les énergies a eu lieu en 2017 sous la forme d'une réunion informelle entre sud-africanistes et l'instauration d'une liste de diffusion, dont l'activité a donné lieu à plusieurs journées d'études organisées par le GRER et consacrées spécifiquement à l'Afrique du Sud, poursuivant l'œuvre entamée par Marie-Claude Barbier : « Afrique du Sud : Mémoires, héritages et ruptures » (2018), « Fake News, Representations of Reality and Intermediality » (2019) et une dernière consacrée à Henry Rider Haggard (2020). Je compte bien continuer à y prendre ma part et suggérer certains projets à l'avenir.

B – Chercher ou ne plus chercher « sur » l'Afrique du Sud post-apartheid : pratique, thématiques, méthodologie, épistémologie

Le bulletin de vote imprimé à l'occasion des premières élections libres de 1994, et reproduit à la page suivante, je le possède, après l'avoir acheté pour quelques euros en 2002 sur un site de vente en ligne bien connu. Il m'a d'abord touché en tant qu'artefact, me donnant l'impression de tenir un petit morceau de l'histoire contemporaine, et a symbolisé en quelque sorte ma propre reprise en main. Pour repartir de l'avant, il m'a surtout fallu m'interroger sur l'opportunité de poursuivre sur la voie de l'Afrique du Sud, remettre en question mes centres d'intérêt et effectuer un travail sur moi-même afin de reprendre confiance en mes capacités.

1 – Très chère recherche

Jusqu'en 2004, je ne participe à aucun événement scientifique tout en commettant seulement trois publications. La première sur l'anglais comme vecteur d'une hégémonie culturelle blanche opère comme une passerelle entre le doctorant que je n'étais plus et l'enseignant-chercheur que je n'étais pas encore en prolongeant des réflexions que j'avais commencé à mettre en forme à l'occasion d'un colloque tenu à l'université d'Avignon sur l'Afrique du Sud contemporaine ("The Identity of English in Post-Apartheid South Africa: Language of a Community, Language of a Nation") quelques semaines après ma soutenance de thèse.

À cette époque, je choisis des objets facilement accessibles et ne nécessitant pas de long voyage ou d'investissement trop coûteux. Je laisse ainsi les contraintes matérielles dicter mon travail au gré des spectacles auxquels j'assiste (*gumboots dancing*), de mes lectures (*La Mémoire courte*) ou des sollicitations personnelles de collègues (sur la

Commission Vérité et Réconciliation ou Winnie Mandela). Si j'indique cet aspect de mon parcours, au-delà de la baisse de libido scientifique qui m'afflige, c'est pour souligner les difficultés matérielles, tant financières que pratiques, intrinsèques à mon champ d'études. Les conditions de travail ne peuvent être dissociées des questions épistémologiques, elles leur sont même intrinsèques. Malgré les progrès de la technologie, les quelque 11 000 kilomètres qui séparent la France de l'Afrique du Sud compliquent singulièrement l'approvisionnement en matériau quand on travaille sur des sujets vivants, archives et entretiens notamment, pour lesquels le terrain est irremplaçable. En sciences humaines et sociales, il met en œuvre « un jeu continu sur ses significations multiples, issues de ses



racines latines : *terrenus*, qui est formé de terre, et, plus fondamentalement encore, de *terra*, à la fois la planète, la matière... voire un pays, donc une délimitation, idée centrale que l'on retrouve aussi dans les mots terroir et territoire⁴³ ». Ce terrain-là, comme les autres, est affaire de délimitation et de frontières. Frontières intellectuelles et frontières concrètes, par lesquelles j'entends des limites enfermant la recherche, définissant spatialement un terrain à labourer pour y faire naître une production. « Faire du terrain, c'est [...] par ce déplacement tenter de réduire, à défaut de pouvoir toutes les abolir, les distances, métriques, mais aussi culturelles, linguistiques et cognitives⁴⁴ », autrement dit, aider à comprendre et transmettre du savoir, définition même de l'activité du chercheur. Ce terrain est d'autant plus difficile d'accès quand on travaille sur un pays étranger, et plus encore quand il s'agit de l'Afrique, cette marge de la recherche.

Or si j'ai pu me lancer dans l'étude de l'Afrique du Sud, c'est parce que j'ai eu la chance d'être salarié à l'ENS et de recevoir un soutien pécuniaire de ma famille proche. C'est de la sorte que j'ai pu financer mes deux premiers séjours en 1993 et en 1995. La recherche sur un pays étranger éloigné possède une indéniable dimension de classe, car elle pourrait bien être réservée à quelques *happy few* de la classe moyenne supérieure. Cette question financière m'a amené à plusieurs reprises à me poser la question de mon objet d'études et à envisager de l'abandonner complètement pour me concentrer sur le Royaume-Uni, qui constituait après tout l'essentiel de mes enseignements. Néanmoins, une fois que j'ai eu décidé de relancer une véritable activité de recherche, j'ai financé une partie de celle-ci à mes frais, comme tout enseignant-chercheur français, mais j'ai aussi reçu l'aide de mon université de Nanterre, au travers de mon laboratoire, le CREA, qui a contribué à financer plusieurs de mes séjours de recherche, et celle de la SAES qui m'a octroyé une bourse pour l'un d'entre eux. J'ai également pu bénéficier d'un congé pour recherche (CRCT) en 2017 accordé par la 11^e section du CNU, sans lequel mon projet de HDR n'aurait jamais pu aboutir.

Enfin, mon environnement familial proche, tellement compréhensif et solidaire, a été d'un soutien difficilement quantifiable, me permettant de me dégager du temps pour travailler et m'octroyant la tranquillité d'esprit nécessaire à l'écriture une fois mon projet véritablement lancé. La contribution de mon épouse, elle-même universitaire, est

⁴³ Jean-Fabien STECK, « Être sur le terrain, faire du terrain », *Hypothèses*, 15-1, 24 septembre 2012, p. 75-84. Jean-Fabien Steck est ethnologue.

⁴⁴ Ibid.

incalculable, d'un point de vue tant pratique, que psychologique et intellectuel, puisqu'elle relit, annoté, corrige et commente systématiquement et avec franchise tout ce que je peux écrire, me permettant d'améliorer sans cesse mes productions. Ces quelques lignes paraîtront peut-être sans importance, voire déplacées dans un document de synthèse, mais étant donné les conditions dégradées de la recherche en sciences humaines à l'université, ce qu'elles révèlent ne saurait être évacué d'un revers de main.

2 – Question de point de vue

Cette réflexion sur les contraintes pratiques trouve un écho dans le débat sur la définition des objets de recherche, dans la mesure où ces derniers dépendent autant des choix scientifiques que des sources et de leur accessibilité. La collecte, l'appropriation et la fabrication d'un savoir ne constituent pas un processus qui va de soi. Comme pour beaucoup de chercheurs, la recherche documentaire, le travail en archives et la construction de données statistiques constituent ma base pratique, et de ce point de vue, j'ai vécu avec plaisir la révolution copernicienne constituée par l'avènement d'Internet. Le recours à la presse comme source d'information, mais aussi comme lieu des représentations des hommes, est fondamental pour un contemporainiste et l'Afrique du Sud a la chance de compter de nombreux médias dont les contenus, y compris d'archives, sont accessibles en ligne — la lecture quotidienne du *Daily Maverick*, du *Weekly Mail & Guardian* et du portail iol.com, qui regroupe une vingtaine de quotidiens, fait ainsi partie de mon hygiène de chercheur.

Pour ce qui concerne les sources, l'Afrique du Sud est dans une situation complexe, à la fois très favorisée par rapport aux autres pays du continent africain et beaucoup moins bien dotée que ceux du Nord, auxquels la rattachent son héritage européen et les liens avec le monde britannique post-impérial. Ainsi, il n'existe pas d'archives de presse en ligne d'envergure semblable à celles que les bibliothèques nationales d'Australie⁴⁵ et de Nouvelle-Zélande⁴⁶ ont élaborées et mises à disposition sur le World Wide Web, dans lesquelles je me suis plongé pour retracer dans ma monographie l'histoire des mentalités et des représentations des soldats et des rugbyman sud-africains (les seconds incarnant une prolongation symbolique des premiers), et celle des relations entre les trois pays. Cela pose

⁴⁵ Trove, National Library of Australia. <https://trove.nla.gov.au/>

⁴⁶ Papers Past, National Library of New Zealand. <https://paperspast.natlib.govt.nz/>

cependant une question méthodologique, qui transparait dans ma monographie, du poids potentiellement excessif accordé à des sources, quand celles du pays concerné sont plus faibles et qu'elles ne devraient donc avoir qu'un rôle de complément. L'accès aux archives de la presse sud-africaine sur place est peu pratique et les collections rarement complètes.

Plusieurs institutions travaillent à la constitution de fonds très riches, généralement dans une perspective de mémoire des luttes ou de transformation sociale, qui offrent à l'historien de la lutte anti-apartheid de quoi assouvir son appétit, même à distance. Ainsi, le projet SAHA (South African History Archive), dont le sous-titre est « *Archive for justice* », proche à sa fondation en 1988 de la mouvance démocratique (ANC, United Democratic Front et COSATU), rassemble des archives sur les populations opprimées pour en reconstituer « les histoires perdues et négligées⁴⁷ » et les met à disposition gratuitement en ligne. Citons également DISA (Digital Innovation South Africa), hébergé par l'université du Natal, qui met en ligne de très nombreux documents sur la période de la lutte anti-apartheid, et South African History Online (SAHO)⁴⁸, association à but non lucratif lancée en 1998, qui abrite un projet collaboratif visant à collecter des ressources historiques et culturelles. La plupart promeuvent une histoire active en proposant des publications, des conférences, des aides aux enseignants et possèdent des partenariats avec différentes institutions sud-africaines comme étrangères, notamment des universités. Les sites du parlement, du gouvernement et des ministères sont très complets et permettent de trouver les textes officiels (lois, débats parlementaires, rapports, par exemple). Par ailleurs, en tant que Français, j'ai accès à des sources, primaires comme secondaires, inconnues de nos collègues sud-africains, particulièrement utiles pour éclairer les liens entre les deux pays. Les archives du mouvement anti-apartheid et du MRAP sont à ce titre faciles d'accès et précieuses.

La question de la langue est loin d'être anodine car j'aborde l'Afrique du Sud en tant que civilisationniste, à un carrefour disciplinaire où la maîtrise approfondie de la langue, anglaise en l'occurrence, est le moyen privilégié d'accès à la connaissance d'un pays et de sa culture. Après avoir interrogé la place des diverses langues, leur instrumentalisation par les autorités et la reconnaissance des cultures pendant mes études, j'ai déplacé la focale de la langue en

⁴⁷ http://www.saha.org.za/about_saha.htm

⁴⁸ « SAHO [sic] mission is to break the silence on our past and to address the biased way in which the historical and cultural heritage of South Africa and the continent has been represented in our educational and cultural institutions. » <https://www.sahistory.org.za/about-us>

tant qu'instrument de culture sur la langue en tant qu'expression de relations de pouvoir, décrivant l'anglais comme « a language of empowerment⁴⁹ ». L'ambiguïté du rapport à l'anglais, à la fois outil de domination coloniale et instrument d'émancipation potentiel, avait été soulignée douloureusement par Es'kia Mphahlele à propos des écrivains africains au début des années 1960 :

Or, puisque le gouvernement utilise comme instrument d'expression les institutions d'une culture bantoue fragmentée et presque méconnaissable, nous n'osons pas revenir en arrière. Nous devons arracher les outils du pouvoir des mains de l'homme blanc : l'un d'eux, c'est l'alphabetisation — et la subtilité intellectuelle qui l'accompagne. Nous devons parler la langue compréhensible de tous : l'anglais⁵⁰.

Se pose donc d'emblée une question qu'on pourrait qualifier de postcoloniale : si du fait de son histoire coloniale, l'anglais est devenu central en Afrique du Sud, à la fois en tant que langue de pouvoir, d'échange (*lingua franca* indispensable en milieu urbain) et dominante dans les médias de masse, il n'est aujourd'hui qu'une des onze langues officielles et ne porte qu'une partie de la culture du pays. Alors que mes collègues spécialistes des États-Unis ou du Royaume-Uni n'ont pas ce problème, je dois en permanence négocier cette carence dans ma pratique, sans forcément toujours y arriver. Comme mentionné plus haut, au quotidien, mon contact privilégié, sinon exclusif, avec l'actualité sud-africaine se produit par le truchement de sources anglophones. Ajoutons que les sources journalistiques sont, en outre, généralement d'obédience philosophiquement libérale.

Une proportion très importante des sources est donc en anglais et ma maîtrise, toute relative, de l'afrikaans, me permet d'accéder à une partie de cette littérature quand elle n'est pas traduite, mais je regrette mon ignorance des langues africaines. Je souscris à cet égard à la remarque de Mélanie Torrent à propos des études sur le Commonwealth quand elle affirme que, parmi les chercheurs occidentaux, « la rare maîtrise de langues non-européennes continue d'être un obstacle à l'appréhension des mondes africains, caribéens, indiens/asiatiques et pacifiques du Commonwealth des Nations⁵¹ ». L'eurocentrisme linguistique n'épargne pas l'Afrique du Sud elle-même d'ailleurs, où « l'épais buisson de

⁴⁹ Bernard CROS, « The English Language in South Africa: Empowerment and Domination », in Ann LUYAT and Francine TOLRON, *Flight from Certainty*, 2001, p. 227.

⁵⁰ « Now because the government is using institutions of a fragmented and almost unrecognisable Bantu culture as an instrument of expression, we dare not look back. We have got to wrench the tools of power from the white man's hand: one of these is literacy — the sophistication that goes with it. We have got to speak the language that all can understand — English. » Es'kia MPHABLELE, *The African Image*, New York, Frederick A. Praeger, 1962, p. 193. Sauf mention contraire, toutes les traductions intégrées au présent document sont les miennes.

⁵¹ Mélanie TORRENT, « Écrire l'histoire du Commonwealth des Nations : relations internationales et dialogues disciplinaires », *Revue française de civilisation britannique*, XXIV-1, 2019.

longues épines [...] continue de séparer⁵² » l'anglais et l'afrikaans des langues africaines. Cet anglocentrisme se double pour le chercheur que je suis d'un ethnocentrisme européen que je dois apprendre à maîtriser dans mon travail. On est loin, bien sûr, des explorateurs découvrant l'Afrique au XIX^e siècle, ou même d'un Georges Balandier rendant compte en tant qu'anthropologue de la « situation coloniale⁵³ » dans les années 1950 car la découverte de cet autre monde est aujourd'hui amortie par les technologies de l'information et par la globalisation qui place des jalons de familiarité dans les rues de Pretoria, de Johannesburg ou du Cap, tels que les chaînes de magasins, de banques et de restaurants, identiques aux quatre coins du monde. L'étrangeté n'a donc plus la même radicalité qu'il y a cent ou cinquante ou même vingt ans, car nous avons appris à « maîtriser » l'Afrique du Sud. D'autre part, mettre à distance l'empathie qu'on peut ressentir pour son terrain — j'aime l'Afrique du Sud — et ses habitants est un exercice psychologique pas toujours simple. Mais être conscient des biais éventuels qu'on peut avoir et les déconstruire, comme je m'efforce de le faire dans le présent document, est nécessaire à la valeur de la recherche produite. La question de l'autoreprésentation du chercheur jaillit de celle de sa posture vis-à-vis de son objet d'étude, surtout en contexte postcolonial, mais l'étrangeté, ou l'exotisme d'essence orientaliste qui résulte d'une construction fictionnelle effectuée par le regard occidental (Edward Saïd), peut-être renversée, car l'observé est également un observateur qui construit son propre regard. Je suis toujours « surpris par la surprise » et la bienveillance des Sud-Africains face à un Français qui s'intéresse à eux autrement que pour la richesse de leur faune et la faiblesse de leur monnaie.

La question du point de vue est tout sauf anodine quand un Européen s'intéresse à l'Afrique. En cette période de déboulonnage de statues célébrant le racisme et l'esclavage, il ne s'agit pas bêtement de se flageller à propos d'avantages acquis du fait de ma condition d'homme blanc de la classe moyenne supérieure intellectuelle, autrement dit d'un ethnocentrisme ontologique qui m'interdirait de parler de ce sujet, mais de se demander dans quelle mesure et selon quel programme je peux le faire. Dans les pays anglophones, et

⁵² « ...the thickset long-thorned bush that continues to separate both of them [English and Afrikaans] from the African languages of South Africa. » *Introduction*, Denis HIRSON et Martin TRUMP, *The Heinemann Book of South African Short Stories*, Oxford, Heinemann/UNESCO Pub., 1994, p. 4.

⁵³ Georges BALANDIER, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, p. 44-79 ; Jean COPANS, « “La « situation coloniale” de Georges Balandier : notion conjoncturelle ou modèle sociologique et historique ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 110-1, 2001, p. 31-52.

désormais en France quoique différemment, le soupçon néocolonial est prompt à surgir quand s'exprime un chercheur euro-occidental sur des sujets impliquant les questions de race, car « la Science » est historiquement un discours surplombant, mais pour l'instant, contentons-nous de dire que je m'interroge sur ma pratique de chercheur et sur ses limites.

3 – Entre neutralité et engagement

Cette réflexion sur le point de vue du chercheur me renvoie aux années 1980, à l'époque où adolescent et jeune adulte, je voyais souvent l'Afrique du Sud au centre de l'actualité. L'oppression évidente subie par la majorité noire créait un sentiment d'injustice et il était sans doute facile de prendre fait et cause pour elle. Le géographe A. J. Christopher ne dit pas autre chose : « L'apartheid est un des vocables les plus chargés d'émotion de la vie politique de la seconde moitié du xx^e siècle⁵⁴. » La morale structurait fondamentalement le débat et l'émotion en faisait partie. Mes premières lectures, au moment où l'apartheid commence à être démantelé au début des années 1990, émanent donc de figures engagées contre l'oppression. J'avais ainsi lu le témoignage du journaliste français Pierre Haski, *L'Afrique blanche*⁵⁵, et *The Mind of South Africa*, dans lequel un autre journaliste, Allister Sparks, ancien rédacteur en chef du quotidien d'opposition *Rand Daily Mail* sous l'apartheid, tentait de comprendre « l'esprit » du pays⁵⁶, et qui laissera sur moi une empreinte durable, ne serait-ce que parce que c'était un des premiers livres d'histoire en langue anglaise que je lisais dans la longueur, une fois encore pendant la préparation à l'agrégation. *The White Tribe of Africa*⁵⁷ complète alors un triptyque journalistique, littérature de facture narrative facilement lisible et accessible.

De ces premières rencontres avec cette aire de recherche en cours d'élaboration, je retire plusieurs leçons. D'une part, l'Afrique du Sud nécessite un travail considérable d'information et d'apprentissage pour prendre la mesure de la complexité de sa société, plus encore quand on lui est extérieur comme c'est mon cas, et qu'on n'a pas été socialisé dans son contexte. Ainsi que le signale John Nauright, l'un des meilleurs historiens du sport sud-africain :

⁵⁴ « Apartheid has been one of the most emotive terms in the political world of the second half of the twentieth century. » A.J. CHRISTOPHER, *The Atlas of Apartheid...*, op. cit., p. 1.

⁵⁵ Pierre HASKI, *L'Afrique blanche : histoire et enjeux de l'apartheid*, Paris, Le Seuil, 1987.

⁵⁶ Allister SPARKS, *The Mind of South Africa*, New York, Ballantine, 1990.

⁵⁷ David HARRISON, *The White Tribe of Africa: South Africa in Perspective*, Johannesburg, Southern Book Publishers, 1987.

L'Afrique du Sud est peut-être l'une des nations modernes les plus complexes, composée de tant d'idéologies, d'identités et de cultures en concurrence que toute analyse précise est périlleuse. Toute étude sera critiquée d'une manière ou d'une autre parce qu'elle ne fait pas grâce à tel groupe ou à telle question ; ceci est notamment le cas du sport et de son rôle dans la formation des identités en Afrique du Sud, sujet particulièrement difficile à comprendre⁵⁸.

D'autre part, du fait des évolutions ultrarapides du contexte politique, je suis frappé, en les lisant quelques années après leur sortie, et plus encore en les reprenant sur mes étagères récemment, par le ton décalé de ces écrits, produits alors que l'apartheid existe encore presque intact, et je conçois assez tôt que le rôle du contexte de production du savoir doit être soigneusement étudié. Les conclusions contiennent des prévisions ne pouvant qu'être erronées, incapables d'anticiper sur les évolutions politiques précises, tandis que la prise de position morale influence nécessairement à la fois les conclusions et l'analyse. De plus, l'ethnocentrisme inhérent à la quasi-totalité de la production qui tombe entre mes mains et l'accent mis sur la compréhension d'un système et de ses promoteurs se fait au détriment des victimes elles-mêmes, souvent absentes en tant que sujets agissants. Que faire de ce déséquilibre ? De fait, certains objets déclenchent des sentiments plus violents que d'autres, comme l'injustice, et la subjectivité du chercheur, certes intrinsèque à toute production scientifique, l'oblige à augmenter sa vigilance pour conserver sa crédibilité dans de pareils contextes. Pour ces différentes raisons, encore aujourd'hui, je suis extrêmement prudent, attentif à échapper aux stéréotypes et aux idées toutes faites, et modeste dans la compréhension que je peux prétendre avoir de cette société dans laquelle je n'ai jamais vécu plus de quelques semaines d'affilée.

Surtout, la grande question concernant la recherche sur l'Afrique du Sud de l'apartheid est celle de l'engagement des chercheurs. L'ouvrage d'Archer et Bouillon sur le sport d'apartheid auquel j'ai fait référence plus haut a été important pour moi en ce qu'il pose franchement la question de l'engagement politique du chercheur en sciences sociales et humaines. Cette interrogation trouve une de ses sources majeures dans ce concept de « neutralité axiologique⁵⁹ », élaboré par Max Weber au début du xx^e siècle, par lequel le

⁵⁸ « South Africa is perhaps one of the most complex of modern nations and made up of so many competing cultures, identities and ideologies that close analysis is always fraught with danger. Any study will be criticised from some angle as not being inclusive enough of this group or that group or issue, in particular sport and its role in identity-formation in South Africa is also a difficult topic to understand. » John NAURIGHT, *Sport, Culture and Identities in South Africa*, Leicester, Leicester University Press, 1997, p. 1.

⁵⁹ La première version française de l'ouvrage de Weber est une traduction de sa traduction américaine, dans laquelle Julien Freund a rendu littéralement « *axiological neutrality* ». En France, cette expression a causé incompréhensions et malentendus récurrents, car on a parfois considéré qu'elle impliquait que le chercheur doive abandonner toute conviction

sociologue entend mettre les spécialistes de sciences humaines devant leurs responsabilités *à la fois* en tant qu'êtres humains dotés d'opinions et que scientifiques. Weber affirme ainsi que « le scientifique » et « le politique » ne peuvent ni ne doivent se mélanger car « prendre une position politique pratique est une chose, analyser scientifiquement des structures politiques et des doctrines de partis en est une autre⁶⁰ ». Sur cette base, il ne s'agit pas de trancher le débat entre « jugements de fait », descriptifs et objectifs, et « jugements de valeur », prescriptifs et subjectifs (l'axiologie est une discipline qui entend classer et expliquer les valeurs philosophiques, morales, esthétiques), mais plutôt de voir en quoi notre approche assumée sur l'Afrique du Sud, nos évaluations, nos jugements, ne relèvent pas de la simple émotion, en tout cas pas excessivement, et ne nous empêchent nullement de parler de ce pays. Comment, autrement dit, joindre pratique scientifique et engagement individuel privé pour que celui-ci ait une valeur autre que polémique ou subjective, et puisse devenir collectif et public ? Avec l'Afrique du Sud, est-il d'ailleurs sain de s'imposer « la nécessité de distinguer la description, l'explication et la compréhension de la réalité d'une part et les jugements normatifs ou les options politiques d'autre part⁶¹ » ? Je me rappelle avoir dû batailler dès ma thèse pour « me mettre à l'écoute » des logiques raciales sous-tendant les politiques nationalistes, dont je détestais les objectifs. Mais ma posture morale n'avait rien à faire là, sinon cachée, comme colonne vertébrale de mon engagement scientifique.

Il ne faut pas confondre, me semble-t-il, la prise de position de nature polémique ou politique et le fait « que le chercheur choisisse son objet de recherche, sa méthodologie, sa problématique en fonction de son rapport aux valeurs qui trouve notamment sa source dans sa biographie, ses engagements, sa "vision du monde"⁶² ». Tout chercheur est le produit de son environnement et donc nécessairement influencé par un système de valeurs. C'est même bien souvent une émotion qui fait naître l'intérêt pour un sujet et la vocation de

personnelle. Or le terme allemand *Wertfreiheit* ne veut pas dire « ne pas avoir de convictions », mais être conscient qu'on en a afin que le travail du scientifique ne soit pas dévalorisé par ses propres jugements de valeur, alors même que l'objet social de l'étude est lui-même construit par des valeurs qu'il doit évaluer. « *Frei* » signifie plutôt « non contraint par » ou « autonome vis-à-vis de » que « neutre », de sorte qu'une traduction par « autonomie par rapport aux valeurs », quoique très longue, aurait sans doute été plus juste, mais il est désormais difficile de se débarrasser d'un terme aussi ancré.

⁶⁰ Max WEBER, *Le Savant et le politique*, traduit par Julien Freund, Paris, Plon, collection « 10/18 », coll. « Recherches en sciences humaines », n° 12, 1959, p. 89.

⁶¹ Alain BEITONE et Alais MARTIN-BAILLON, « La neutralité axiologique dans les sciences sociales, une exigence incontournable et incomprise », *Revue du MAUSS*, 18 décembre 2016 [en ligne].

⁶² *Ibid.*

recherche : qui aurait envie de consacrer des jours, des mois, des années à un sujet qui ne l'intéresse pas ou pour lequel il n'éprouve pas une attirance personnelle, ce « lien étroit, intime et tout personnel » que le « chercheur entretient avec son travail⁶³ ». Le système inique de la ségrégation, et de l'apartheid, qui l'a raffinée, a choqué et révolté de nombreux scientifiques, qui se sont justement intéressés à l'Afrique du Sud pour cette raison, pour faire connaître l'horreur et la dénoncer. Mais tout chercheur intervient aussi *en tant que* scientifique, auquel il faut faire crédit de son honnêteté et de sa conscience de sa posture pour respecter cette neutralité axiologique, même si celle-ci est nécessairement illusoire en sciences sociales et humaines et ne peut en quelque sorte qu'être bafouée. Si sa conscience vis-à-vis de sa pratique est suffisamment éveillée, autrement dit s'il respecte la déontologie de son métier, le chercheur pourra même utiliser cette subjectivité pour mieux travailler, reconnaissant les subjectivités où elles se trouvent, qu'il s'agisse de la sienne ou de celle des autres. « Une prise de position de nature pratique non seulement ne saurait nuire au pur esprit scientifique, mais elle pourra lui être directement utile et même s'imposer⁶⁴. » Il s'agit de ne pas jouer les deux rôles en même temps, de ne pas chercher à imposer ses convictions en s'appuyant sur des faits scientifiques, car le risque serait alors de perdre sa crédibilité scientifique. Or à quoi servent les sciences humaines si elles ne contribuent pas à analyser et éventuellement à résoudre des problèmes sociaux ? L'indignation ou la révolte peuvent être de puissants alliés pour le scientifique dès lors qu'en faisant œuvre de réflexivité, il mobilise les outils lui permettant de comprendre et contrôler sa subjectivité pour connaître le monde.

C — Le présent cassé de l'Afrique du Sud : écriture et thématiques post-apartheid

Où va l'Afrique du Sud ? Telle est désormais la question à laquelle je tente modestement de répondre, même si j'ai commencé à me la poser pendant l'effervescence pré-démocratique. L'Afrique du Sud était alors en train de quitter son habit d'horrible diable avec lequel on ne pouvait souper qu'armé d'une louche à long manche, et une fois mon doctorat terminé, c'est en direction de l'identité de l'Afrique du Sud post-apartheid et de la

⁶³ Pierre NORA (dir.), *Essais d'ego-histoire...*, op. cit., p. 6.

⁶⁴ Max WEBER, « L'objectivité de la connaissance dans les sciences et la politique sociales », 1904. Cité dans Alain BEITONE et Alaïs MARTIN-BAILLON, « La neutralité axiologique dans les sciences sociales... ».

construction de cette nouvelle nation que j'ai donné une première inflexion à ma recherche. Comment le pays peut-il mettre un terme à l'ignominie de l'apartheid et installer le projet démocratique tout en faisant la paix avec son passé et sans compromettre son avenir ? Je suis alors confusément gêné par la mise en scène romantique de la réconciliation et de la démocratisation, tirant des larmes aux observateurs, surtout étrangers, heureux de voir aboutir la « longue marche vers la liberté ». Puisque le camp du « bien » a gagné et que le combat politique anti-apartheid s'est dissout dans les mirages de la fraternisation raciale, l'Afrique du Sud n'est plus intéressante, c'est la fin de l'histoire. D'autre part, en tant qu'objet, elle est peu à peu gagnée par le fatalisme souvent intrinsèque en Europe aux débats sur l'Afrique, ce continent éternellement voué aux retards de développement, aux guerres et au primitivisme.

Le cadre de ma recherche suit les phases de l'histoire contemporaine de l'Afrique du Sud qui, selon les perspectives adoptées (économique, politique, sociale, diplomatique ou autres), peuvent se chevaucher voire se contredire. Multithématique, multi-scalaire et multi-temporelle, cette extrême complexité est bien exprimée par Myriam Houssay-Holzschuch qui, faisant le point sur ce qu'était devenue l'Afrique du Sud à la veille de la Coupe du monde de football en 2010, soit une quinzaine d'années après sa démocratisation formelle, remarque que le pays est engagé « dans des processus divers, voire contradictoires, travaillant à différentes échelles, télescopant dans le temps démocratisation et mondialisation, qui font évoluer espaces et société de manière complexe⁶⁵ ». Après la libération formelle des prisonniers politiques, les négociations qui débouchent sur la construction des institutions démocratiques et de nouveaux symboles nationaux préalables à l'élaboration de la nouvelle nation forment un premier ensemble. Le moment de la réconciliation, marqué par la Truth and Reconciliation Commission (TRC), débute pendant cette période, qu'elle dépasse pour arriver au début des années 2000. Par ailleurs, dès le début de la mutation démocratique, l'Afrique du Sud est dite « en transition », constitutionnellement⁶⁶, économiquement ou socialement, mais elle est aussi souvent située dans le « post-apartheid », parfois comme exemple d'une société « post-conflit », dans laquelle la réconciliation est suivie de changements réels, la « transformation ».

⁶⁵ Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, « Puissance émergente, nation adolescente : l'Afrique du Sud en 2010. Introduction », *EchoGéo*, 13, 20 septembre 2010 [en ligne].

⁶⁶ Gérard CONAC, Françoise DREYFUS et José-Oscar MONTEIRO, *L'Afrique du Sud en transition*, Paris, Economica, 1995.

L'Afrique du Sud est aussi depuis longtemps insérée dans les circuits de la globalisation, qui produit des effets profonds sur sa société, son économie et sa culture, tiraillées entre deux désirs partiellement contraires, l'un l'attirant vers une modernité incarnée par l'intégration dans les circulations internationales (le tourisme est devenu une source de revenus considérable, par exemple), l'autre lui enjoignant de se valoriser pour éviter une potentielle perte d'authenticité (pensons aux campagnes originelles de promotion commerciale de la nouvelle nation et à son slogan « *Proudly South African* »), quitte à se replier sur un nationalisme étroit. Toutes ces dimensions se mêlent, mais leurs attendus ont l'intérêt d'offrir des approches et des outils importants pour appréhender un pays plus que jamais digne d'intérêt.

Si on reprend donc dans l'ordre chronologique, succédant au gouvernement intérimaire, le gouvernement d'unité nationale (*Government of National Unity, GNU*) mené par Mandela entre 1994 et 1999 est chargé d'effectuer la « transition » entre le régime d'apartheid et le régime démocratique, et contribue à maintenir le pays dans l'actualité internationale en tant que sujet digne d'intérêt. Il est censé mettre en œuvre son programme de reconstruction et de développement (*Reconstruction and Development Programme, RDP*), qui doit remédier aux injustices sociales dans le respect de la philosophie social-démocrate de la Charte de la Liberté de 1955. Il doit appliquer une politique économique interventionniste d'inspiration keynésienne basée sur une économie mixte et « développementaliste », c'est-à-dire adaptée au contexte de pauvreté et de retard de développement de la majorité. En nationalisant notamment les mines, les banques et l'industrie, par exemple, ces politiques sont censées « donner le pouvoir » (*empowerment*) réel aux « personnes historiquement / anciennement désavantagées » (« *historically/previously disadvantaged individuals* »). L'avenir semble radieux car l'Afrique du Sud possède alors l'économie la plus puissante d'Afrique⁶⁷ et il semble aller de soi qu'une meilleure redistribution des richesses permettra enfin d'assurer le progrès pour tous.

Or sur un plan concret, le premier gouvernement démocratique connaît des divisions politiques considérables et des échecs cuisants, notamment l'aggravation des maux sociaux et économiques, qui contribuent paradoxalement à la banalisation de l'Afrique du Sud. Comme d'autres pays émergents, elle perd de son intérêt, « s'ordinarise » et la lumière des

⁶⁷ L'Afrique du Sud perd la première place de ce classement au profit du Nigéria dans la seconde moitié des années 2010.

projecteurs finit par s'en détourner pour aller éclairer d'autres régions du monde, elle s'invisibilise. Les nombreux problèmes socioéconomiques prennent le pas, mettant en doute la capacité à les régler du modèle démocratique qu'elle s'est choisi. L'un des fils directeurs de mon travail devient alors la contradiction entre les idéaux magnifiques de la fraternité humaine s'incarnant dans la perfection imaginée des nouvelles institutions depuis 1994 et la réalité concrète des masses noires, plus que jamais cantonnées au rôle des « damnés de la Terre ». Ce doute quant aux chances de réussite de l'entreprise n'a cessé de m'accompagner et de structurer mes réflexions, s'intensifiant à mesure que les présidences de Thabo Mbeki et surtout de Jacob Zuma n'apportaient guère qu'une aggravation des difficultés sociales et économiques. Est-il alors possible de démystifier les efforts de démocratisation sans tomber dans le cynisme en constatant que seuls quelques-uns semblent en profiter ? Ces premières interrogations postdoctorales sont donc avant tout politiques et, curieusement, les questions raciales restent en filigrane.

1 – « Nous avons fait l'Afrique du Sud, désormais il nous faut faire des Sud-Africains ! » Réconciliation, *nation-building* et *common ground*

Quand on se frotte à la notion pour la première fois en tant que jeune chercheur sans les lectures appropriées, le *nation-building* réclame d'opérer un exercice de détachement de soi afin de se séparer des bribes de compréhension qu'on avait pu en intégrer jusque-là. Pour un jeune Français d'une vingtaine d'années, né et élevé dans un pays où l'identité nationale est non seulement ancienne mais aussi à peu près stable et ne nécessite donc pas *a priori* qu'on s'interroge à son propos, la nation va de soi, elle est là, elle n'a pas besoin d'être questionnée, elle procède d'une histoire évidente, téléologique, organique. C'est du moins ce qu'on suppose quand on étudie Clovis, Saint Louis, la Révolution française, Napoléon et l'Appel du 18-Juin à l'école. Je suis donc intrigué qu'on puisse ainsi décider de « fabriquer » une nouvelle nation à partir d'un matériau préexistant, comme on monte une maison avec des briques et du mortier. J'avais lu Renan pour qui « une nation est une âme, un principe spirituel. Deux choses qui, à vrai dire, n'en font qu'une, constituent cette âme, ce principe spirituel. L'une est dans le passé, l'autre dans le présent. L'une est la possession en commun

d'un riche legs de souvenirs ; l'autre est le consentement actuel, le désir de vivre ensemble, la volonté de continuer à faire valoir l'héritage qu'on a reçu indivis⁶⁸. »

Cette posture naïve, que je reconstruis *a posteriori* il va sans dire, est rapidement bousculée par ma compréhension d'abord confuse de ce qui se joue en Afrique du Sud au début des années 1990. « L'Afrique du Sud » en tant que nation n'existe pas. Il y a bien un État, dont l'appareil a été tout entier dévoué au maintien de la suprématie blanche et à la distribution des privilèges afférents pendant des décennies, mais pas de nation inclusive. Y en a-t-il plusieurs, alors ? Pour suivre l'expérience grandeur nature de l'élaboration d'une identité nationale inédite, je dois me plonger dans la science politique, dont j'avais eu besoin dans ma thèse pour comprendre la logique de la gestion de la télévision par les nationalistes, mais sans pouvoir aller au bout des choses. En effet, l'institutionnalisation, c'est-à-dire la construction de l'État, est un préalable à celle de la nouvelle nation. Elle est d'abord indissoluble de la constitution élaborée en 1993⁶⁹, texte sacré auquel se réfèrent tous les acteurs du jeu politique pour défendre leurs intérêts, et qui fait aussi office de pierre angulaire de la construction nationale. Je suis particulièrement sensible à l'élaboration de la nouvelle symbolique nationale, qui doit satisfaire l'ensemble des parties aux négociations et transcender les divisions du passé⁷⁰. Cette entreprise indispensable de légitimation du nouvel ordre politique de l'Afrique du Sud auprès du peuple est très spectaculaire parce qu'elle comprend une dimension sensible avec l'élaboration de symboles (armoiries, hymne, drapeau, changements toponymiques, etc.), censés projeter les valeurs inclusives sur lesquelles la nation souhaite s'édifier, mais aussi déclencher l'adhésion citoyenne, cette envie de « vivre ensemble ». Certains de ces symboles sont totalement neufs, d'autres proviennent de l'ancien monde, d'autres encore les accolent ou les fusionnent.

« Produire (de) la ou une nation » est donc une expression qui me surprend mais qui me permet d'échapper à l'essentialisme ou à la description à peine améliorée des phénomènes sociaux et politiques, en m'indiquant que la nation n'est pas une pure essence immanente,

⁶⁸ Ernest RENAN, « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882, *Discours et conférences*, Paris, Calmann Lévy, 1887, p. 306.

⁶⁹ Des dizaines d'ouvrages se penchent sur cet aspect des choses et insistent tous sur la dimension négociée de l'accord entre le parti national et l'ANC, c'est-à-dire entre deux élites politiques, l'ancienne et celle amenée à la remplacer. Pour des réflexions sur l'élaboration des nouvelles institutions, voir par exemple Murray FAURE et Jan-Erik LANE, *South Africa: Designing New Political Institutions*, London, Sage Publications, 1996 et Gérard CONAC, Françoise DREYFUS et Nicolas MAZIAU (dir.), *La République d'Afrique du Sud : nouvel État, nouvelle société*, Paris, Economica, coll. « La vie du droit en Afrique », 1999.

⁷⁰ Benoît DUPIN, « Dans un arc-en-ciel de symboles », in Dominique DARBON (dir.), *L'Après-Mandela, op. cit.*, p. 103-136.

mais une création humaine, rationnelle et où peuvent s'exprimer le volontarisme et l'idéologie. Le suffixe *-ing* de *nation-building* renvoie à un processus, potentiellement jamais achevé, tandis que son équivalent français possède une autre dimension, celle de l'édifice achevé ou pris à un moment *t*, ce qui m'incite à prendre la mesure du phénomène dans une perspective diachronique à propos des différents objets que j'étudie. Comme la France ou l'Italie, la nouvelle Afrique du Sud avait commencé par créer l'État avant d'essayer de faire naître la nation — un Garibaldi austral aurait pu s'exclamer : « Nous avons fait l'Afrique du Sud, désormais il nous faut faire des Sud-Africains ! » Mes lectures théoriques fondamentales sont alors constituées du trio de sciences politiques de l'année 1983. Il y a tout d'abord *Nations and Nationalism* d'Ernest Gellner⁷¹, « qui veut résolument affirmer le caractère neuf de la nation, tel un leitmotiv, caractère issu de l'avènement d'un moment propice — celui du développement de la bureaucratie et de la technologie — à l'émergence d'une société standardisée et homogénéisée⁷² ». Cette approche propre au long moment de la révolution industrielle me semblait alors moins utile que celle du politiste et historien Benedict Anderson, qui conçoit la nation comme « communauté imaginée⁷³ », apparaissant par l'action de certaines élites à un moment particulier de l'histoire d'une communauté humaine. Le rôle des élites politiques à la manœuvre dans les négociations constitutionnelles m'enjoint ainsi rapidement de considérer leur décalage par rapport aux réalités et aux exigences populaires. Enfin, l'ouvrage collectif dirigé par Éric Hobsbawm et Terence Ranger, *The Invention of Tradition*⁷⁴, trouve dans le long XIX^e siècle (1780-1914) l'enracinement de l'idée de la nation et de l'idéologie nationaliste parmi les peuples européens, et m'oblige à réfléchir sur la conception spécifique de la nation en Afrique du Sud, qui diffère notablement qu'on soit nationaliste afrikaner, nationaliste zoulou ou démocrate progressiste. L'intérêt de tels schèmes est leur promesse d'universalité ; ils semblent transposables, dans le temps et l'espace, ce qui ne dispense pas d'un travail d'ajustement. Ainsi, les puissances coloniales exportent outremer leur modèle national et suscitent toutes sortes de réactions de la part des peuples autochtones. Mais dans le cas sud-africain, comment contraindre des populations à qui on a expliqué pendant des siècles

⁷¹ Ernest GELLNER, *Nations and Nationalism*, Oxford, Blackwell, 1983.

⁷² Christine CHIVALLON, « Retour sur la "communauté imaginée" d'Anderson », *Raisons politiques*, 27-3, 2007, p. 135.

⁷³ Benedict ANDERSON, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1991 (1983).

⁷⁴ Eric HOBBSBAWM et Terence O. RANGER, *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983.

qu'elles n'avaient rien en commun à une allégeance instantanée à une patrie commune ? Temporellement, conceptuellement, émotionnellement, cela n'avait aucun sens.

Toujours est-il que les concepts de « tradition inventée » et de « communauté imaginée », qui considèrent « le fait national comme le fruit d'une construction volontariste, l'avènement préparé, programmé et planifié d'une identité incarnée en des structures, des traditions et des symboles qui établissent une continuité avec un passé qu'elles s'attachent justement à créer en vertu des impératifs du présent⁷⁵ », me semblent opératoires pour comprendre l'Afrique du Sud et prolonger mes lectures sur l'institutionnalisation de la nouvelle Afrique du Sud. Je pouvais mettre à distance cette fabrication humaine sociale et culturelle fondée sur un passé commun, aussi douloureux soit-il. Même si elles avaient été conçues à propos du long XIX^e siècle, ces expressions au pourtour peut-être mal défini⁷⁶ nécessitant qu'on les prenne avec précaution — c'est toujours le cas des formules et des expressions « toutes faites » —, mais de ce fait même plastiques et malléables, offraient des chemins d'accès à la compréhension de la « fabrique des imaginaires nationaux », des cultures et des symboles nationaux qui m'intriguaient alors. Au fond, les questions qui m'intéressaient étaient celles-ci : « Existe-t-il, indépendamment des espaces et des époques dans lesquels ils se développent, des processus propres à la fabrique des imaginaires nationaux et à l'invention de traditions ? Y a-t-il des modalités propres à certaines époques ou à certains champs d'application de ces constructions ? S'agit-il de phénomènes programmés depuis des sphères de décision exclusives ou au contraire de coparticipation dialectique entre créateurs, spectateurs et participants de ces traditions ? Les objectifs et les résultats obtenus sont-ils si univoques et unilatéraux qu'on pourrait le penser de prime abord⁷⁷ ? » Un programme de recherche qui me semblait opportun d'appliquer à l'Afrique du Sud, en particulier parce qu'il allait dans le sens de la découverte du *common ground*, des points communs entre communautés et citoyens, sans lequel aucune initiative de ce type ne peut aboutir. En outre, l'Afrique du Sud est peut-être le pays d'Afrique le plus proche des pays occidentaux en matière d'organisation de l'État, si bien que la catégorie d'État-nation y est une catégorie opératoire selon nous, tout comme le paradigme bureaucratique.

⁷⁵ Roland PFEFFERKORN et Jean-Noël SANCHEZ, « La fabrique des imaginaires nationaux. Introduction », *Raison présente*, 193-1, 2015, p. 13.

⁷⁶ Pour une analyse des critiques adressées aux trois ouvrages, on lira avec profit l'article de C. CHIVALLON, « Retour sur la "communauté imaginée" d'Anderson »..., *op. cit.*

⁷⁷ R. PFEFFERKORN et J.-N. SANCHEZ, « La fabrique des imaginaires nationaux. Introduction »..., *op. cit.*, p. 16.

La moitié environ de mes productions traite plus ou moins directement de cette question du *nation-building* au travers des institutions, des formes culturelles et des personnes que j'étudie. L'actualité m'incite à m'intéresser en premier lieu à la réconciliation comme préalable à la fabrication de la nouvelle nation, sujet que je creuse grâce au jury de l'agrégation qui met au programme de l'option de civilisation « l'idée de réconciliation dans les sociétés multiculturelles du Commonwealth dans les années 1990 ». À l'abord du nouveau millénaire, je découvre que ce questionnement est partagé dans d'autres endroits du monde anglophone l'Australie, le Canada et la Nouvelle-Zélande formant avec l'Afrique du Sud le quatuor concerné par le sujet de concours. Ces « pays du Commonwealth à majorité blanche », « anciens *dominions* », « anciennes colonies de peuplement », encore parfois collectivement dénommées « Commonwealth blanc », appellations connotant une seule et même réalité, m'obligent à réfléchir aux questions de dénomination des termes et des concepts, toujours fruits d'une temporalité et d'un contexte particuliers (si elles procèdent de problématiques philosophiques et éthiques souvent semblables, ces réconciliations sont singulières), et à élargir mes horizons au-delà des rivages de l'Afrique du Sud. Dès lors, j'aurai toujours en tête une volonté de comparatisme, pas toujours appliqué dans l'anglistique malgré ses promesses de récolte généreuse.

Les travaux de la Commission Vérité et Réconciliation (*Truth and Reconciliation Commission*) menés par l'archevêque Desmond Tutu permettent une certaine catharsis collective par l'exposition au grand jour des crimes commis des deux côtés de la barrière. En empruntant la voie de la justice restauratrice dont le but n'est pas de juger et sanctionner, mais de permettre la reconnaissance sincère des souffrances de l'autre et le pardon⁷⁸, sans lesquels aucun « vivre ensemble » n'est possible, l'Afrique du Sud espérait faire table rase de ce passé traumatique sous l'œil attentif de la communauté internationale, encore inquiète d'une possible explosion de violence raciale, mais pour qui, si l'initiative était couronnée de succès, l'Afrique du Sud constituerait plus que jamais un modèle à suivre. L'ouvrage de Richard Wilson sur la TRC et son articulation sur le discours de la construction nationale, des droits humains et de la réconciliation⁷⁹ m'amènent à réfléchir sur la validité réelle du « *religious-redemptive narrative* » incarné dans la Commission. Empêtrée dans les

⁷⁸ Desmond TUTU, *No Future Without Forgiveness*, New York, Doubleday, 1999.

⁷⁹ Richard A. WILSON, *The Politics of Truth and Reconciliation in South Africa: Legitimizing the Post-Apartheid State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.

règlements de compte et les refus de jouer le jeu des différents acteurs politiques (l'ANC comme le Parti national se montrent particulièrement réticents, ce qui limite l'efficacité attendue des auditions), les travaux de la TRC s'achèvent dans la confusion sans tenir « miraculeusement » les promesses de réconciliation tant attendue au bout d'un processus long et épuisant. Je révisé presque instantanément toute approche à courte vue que j'aurais pu avoir à son propos, même si je reconnais la valeur octroyée au dévoilement des histoires individuelles et la possibilité pour les opprimés de faire enfin entendre leur voix.

Ce fut le sujet de ma publication consacrée à la TRC⁸⁰, résultant d'une sollicitation de ma collègue Aïda Sy-Wonyu (université de Rouen) pour un volume sur la notion de trompe-l'œil. J'y explorai les faux-semblants, les « enfumages » et les demi-mensonges qui minaient l'entreprise pourtant généreuse et positive mais fondée sur des promesses intenable. En effet, d'abord, la vérité ne peut être que relative (la TRC en définit non moins de quatre types : « *personal truth* », « *narrative truth* », « *truth-telling* » et « *storytelling* »⁸¹), et en outre, elle ne s'est pas incarnée dans des changements concrets, participant même à l'impression que la TRC avait surtout eu pour conséquence de permettre à des criminels d'échapper au châtement. Ce choix peut-être admirable d'une réconciliation menant au pardon avait donc un prix politique.

La dimension symbolique de l'entreprise de construction nationale reflète une ferveur partagée d'en finir avec le passé ou en tout cas de lui laisser une place dans le présent qui n'empêche pas d'avancer, autrement dit d'en faire un enjeu mémoriel. Cette grande conscience universelle qu'est Desmond Tutu connecte l'entreprise de réconciliation de la TRC dans deux dimensions absolument essentielles et conjointes. Il y a d'une part le grand bain mystique du « peuple arc-en-ciel de Dieu » — et non simplement du « peuple arc-en-ciel » ou de la « nation arc-en-ciel », comme on le lit trop souvent —, qui me fait voir que l'aspect religieux, quasiment métaphysique, du changement en cours n'était pas à négliger, ainsi que la mise en scène de la TRC l'avait démontré, et que la spiritualité constituait peut-être autre chose qu'une simple pratique sociale, à savoir un pont reliant les personnes et les groupes, un début de *common ground*. La métaphore de la guérison, consécutive à une

⁸⁰ Bernard CROS, « Cover-ups and Half-Lies: the Rhetoric of Truth in Post Apartheid South Africa. The Case of the Truth and Reconciliation Commission », in Aïda SY-WONYU et Philippe ROMANSKI (dir.), *Trompe(-)l'œil, Imitation & Falsification*, Rouen, Presses Universitaires de Rouen, CELCLA, 2002, p. 307-323.

⁸¹ SOUTH AFRICA, *Truth and Reconciliation Commission of South Africa Report*, Cape Town, The Truth and Reconciliation Commission, 1998. I, 5, p. 29-45.

blesse historique et humaine, qui sature l'espace de la TRC et de la construction nationale, renvoie aux souffrances du Christ, que le corps de l'Afrique du Sud a subies elle aussi en quelque sorte. La nouvelle Afrique du Sud est donc aussi affaire de foi — il faut « y » croire. La guérison proprement dite est autre chose (peut-elle jamais advenir ?), mais l'apaisement apporté par les idées et les pratiques de la TRC, qui ont donné une voix à des personnes jusqu'alors ignorées, a contribué à dégager le terrain pour faire advenir la nation unifiée.

D'autre part, Desmond Tutu joue un rôle prépondérant dans l'africanisation de l'espace public et des pratiques, si par « africanisation » on entend une intégration d'éléments identifiés comme culturellement noirs⁸² et valorisés dans le nouveau récit national comme éléments identitaires importants. C'est l'une des spécificités propres à la TRC — Tutu fonde la TRC sur l'oralité et la valeur de la parole émise en public, si essentielle dans les sociétés d'Afrique subsaharienne — mais commune à l'ensemble de la construction nationale post-apartheid. Dans cette perspective d'indigénisation africaine, Tutu met au premier plan l'*ubuntu*, ainsi défini dans le *Dictionary of South African English* : « Human-heartedness, compassion; the qualities embodying the values and virtues of essential humanity, or of Africanness⁸³ ». Ce type d'éthique de réciprocité trouve des équivalents dans la plupart des grandes civilisations et des propositions théologiques (pensons à la règle d'or de l'Évangile chrétien), mais l'*ubuntu* possède une authenticité conjoncturelle essentielle pour la construction nationale de par son africanité et son association avec la justice communautaire africaine traditionnelle⁸⁴, celle des communautés rurales, toujours essentielle. L'*ubuntu*, « vision romantique de la "communauté rurale africaine" fondée sur la réciprocité, le respect de la dignité humaine, la cohésion de la communauté et la solidarité⁸⁵ », dans laquelle chacun se reconnaît comme humain parce qu'il voit l'humanité en l'Autre, sous-entend aussi que l'humanité — à tous les sens du terme ? — est fondamentalement africaine⁸⁶. La TRC contribue ainsi à la réconciliation par la création d'un

⁸² On relèvera ici un paradoxe consistant à désafricaniser les Afrikaners, dont l'ethnonyme signifie pourtant « Africains », du fait de leur blancheur. Bien qu'implantés sur place depuis plus de trois siècles, ils sont parfois considérés comme non africains, notamment par les africanistes.

⁸³ C'est moi qui souligne. Penny SILVA, *A Dictionary of South African English on Historical Principles*, Oxford, New York, Oxford University Press, in association with the Dictionary Unit for South African English, Rhodes University, 1996, p. 503.

⁸⁴ Moeketsi LETSEKA, « Ubuntu and Justice as Fairness », *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 5-9, mai 2014, p. 544.

⁸⁵ « A romanticized vision of the "rural African community" based upon reciprocity, respect for human dignity, community cohesion and solidarity. » R.A. WILSON, *The Politics of Truth and Reconciliation in South Africa...*, op. cit., p. 9.

⁸⁶ C'est aussi le cas de la tradition de la délibération commune employée depuis longtemps dans les chefferies, désignée par le terme xhosa et zoulou « *indaba* », entré dans le langage commun des Sud-Africains (on entend parfois aussi « *pitso* »,

langage commun dont chacun est appelé à s'emparer en acceptant l'universalité de la violence et de la souffrance autant que de cette humanité commune.

L'*ubuntu* reflèterait donc des valeurs authentiquement africaines, fondées sur l'humain et l'esprit, et non matérialistes, ce qui implique logiquement qu'il y a des valeurs qui ne sont pas africaines, mais européennes, nord-américaines, occidentales, « globales », certaines ayant de fait contribué aux maux de la ségrégation, et qui sont à ce titre dévaluées ou moins légitimes pour fournir des matériaux moraux à la construction nationale. Elles ne sont pas exclues du projet national, mais la mise en commun des deux traditions suppose toutefois une appréciation asymétrique des cultures, puisque les dimensions européennes étaient déjà présentes et mises en avant, tandis que l'ensemble de l'héritage noir était totalement ignoré ou faussement valorisé dans le cadre des politiques de différenciation culturelle de l'apartheid. Par ailleurs, si l'Afrique du Sud doit « se vendre » à la communauté internationale diplomatiquement et commercialement et pour rassurer les investisseurs, elle doit conserver sa puissance industrielle, essentielle dans les réseaux internationaux, autrement dit continuer à projeter sa modernité occidentale, mais en termes d'image, on attend la reconnaissance de son africanité – autrement dit de marqueurs culturels noirs. Parler d'africanisation peut paraître paradoxal pour un pays africain peuplé à 80 % de Noirs, mais du fait de l'ignorance volontaire et de la minoration par le pouvoir de tout ce qui était noir, l'Afrique du Sud a dû apprendre en quelque sorte à redevenir africaine.

Sans doute superficiellement, l'arc-en-ciel renvoie par exemple à une Afrique pittoresque et colorée dont l'authenticité culturelle et l'énergie positive sont censées attirer les touristes. Que ces marqueurs puissent être éventuellement racisés, voire racistes, importe peu dans le grand mouvement démocratique que traverse alors l'Afrique du Sud. L'identité noire africaine y est unanimement valorisée, quitte à être assignée à la culture et à la morale, tandis que l'efficacité moderne globalisée renverrait à l'identité européenne du pays dans une bipolarisation simpliste de la construction nationale. Selon moi, la synchronisation des deux mouvements, la modernité jamais interrompue et la valorisation culturelle, permet surtout de donner rapidement une image ultra-positive à un pays jusqu'alors dénigré. Je m'intéresse donc aussi à la façon dont la nouvelle Afrique du Sud renverse le paradigme

nationaliste afrikaner du « grand apartheid » qui devait mener à l'indépendance d'une dizaine de « nations », fondé sur l'encouragement à la différenciation des cultures noires, en application de la logique du *volk* afrikaner, entité ethno- raciale fondant toute nation. Alors que la lutte anti-apartheid faisait tout pour éviter la fragmentation du peuple noir nuisible au combat, la différence culturelle doit désormais être valorisée comme symbole de la nouvelle donne démocratique, reconnaissant positivement la contribution féconde de chaque nuance à l'arc-en-ciel national. Mes deux publications sur le *gumboot dancing* me permettent d'illustrer la volonté de transcendance qui fait de cette pratique un emblème de l'Afrique du Sud moderne réconciliée et valorisant son héritage noir, mais aussi de souligner qu'il est un objet typique de la mondialisation et de l'exploitation capitaliste au sein de spectacles prévus pour des publics internationaux sans grande connaissance du contexte et en partie dépouillés de leur authenticité⁸⁷. L'exposition internationale a donné au *gumboots* une légitimité dans son propre pays, sans laquelle il serait resté paradoxalement confiné dans la marginalité culturelle du folklore de la mine qui était la sienne sous l'apartheid.

2 – De la lumière à l'ombre : les ambiguïtés de la démocratie sud-africaine

La construction nationale possède donc un pilier d'ordre symbolique, institutionnel et politique, consistant à assurer la démocratisation, mais c'était finalement le changement le plus facile à réaliser. « Construire une nation » va bien au-delà d'un nouvel hymne et du changement de quelques toponymes. La réconciliation qui sature l'espace démocratique est vite remplacée par des exigences bien plus pressantes, celles du second pilier constitué des mesures concrètes permettant de combler les monumentales inégalités socio-économiques, une tâche titanesque. L'Afrique du Sud possède alors la plus puissante économie de tout le continent africain et semble disposer des ressources pour permettre à chacun d'en tirer avantage dans sa vie quotidienne, même si les africanistes et les marxistes de la coalition anti-apartheid rejettent l'idée d'un partage avec les Blancs pour les premiers, avec les bourgeois pour les seconds. Pendant ses cinq années de présidence, grâce à son aura de thaumaturge, Mandela, tel l'arbre devant la proverbiale forêt, cache cette problématique de l'amélioration des conditions de vie en courant sur l'erre de la démocratisation. Or les

⁸⁷ Bernard Cros, « Étrange destin à l'étranger : la reconnaissance internationale de l'Afrique du Sud. Le cas paradoxal du Gumboot dancing », *Cultures of the Commonwealth*, 13, Winter 2006-07, p. 59-69. Bernard Cros, « Gumboot Dancing : le plaisir, de la ségrégation à la réconciliation ? », Hervé Fourtina, Nathalie Jaëck, Joël Richard (dir.), in *Le plaisir* (actes du colloque « Le plaisir », mars 2005), Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2007, p. 201-209.

inégalités, qui régressent à la fin des années 1980, se creusent à nouveau spectaculairement à partir de 1996, suite au tournant néolibéral du gouvernement (mise en place du programme *Growth, Employment And Redistribution, GEAR*) et l'accélération des processus surtout économiques liés à la mondialisation. Au lieu des nationalisations censées permettre le contrôle populaire des ressources et le traçage de cette fameuse « troisième voie » redistributrice sociale-démocrate entre néolibéralisme et marxisme, le gouvernement de l'ANC adopte les dogmes du FMI, de la Banque mondiale et du GATT afin de rassurer les investisseurs, faire revenir le capital qui avait quitté le pays et préserver ses relations avec le *big business* local qui ne sera jamais inquiété pour sa collaboration avec le régime d'apartheid. L'objectif est alors de créer les conditions d'une croissance forte en favorisant les grands intérêts capitalistes et la logique du marché, à peine entravée par quelques politiques de redressement artificiel du marché du travail (action affirmative), et de compter sur la dynamique ainsi enclenchée pour faire « ruisseler » la prospérité sur les plus pauvres, ce fameux « *trickle down effect* » qui ne marchera pas plus ici qu'ailleurs.

Ce demi-tour brutal indique que si le pouvoir politique pouvait être sacrifié, ce qui fut fait (le principe du suffrage universel ne pouvait qu'advenir), ce n'était pas le cas du pouvoir économique, source de la véritable domination. L'apartheid n'était pas qu'un système privant les Noirs du droit de vote, mais une forme juridique permettant de poursuivre l'exploitation d'une main-d'œuvre bon marché et paupérisée nécessaire à la prospérité de l'Afrique du Sud blanche. Dès lors que le complexe capitaliste sud-africain, néo-libéralisé et mondialisé en quelques années, a eu expulsé de son organisme l'apartheid, moralement condamnable, et endossé des oripeaux démocratiques, l'exploitation des ressources et des travailleurs a pu reprendre. Autrement dit, la nouvelle Afrique du Sud pourrait bien être restée l'ancienne, la seule différence étant le bulletin de vote sans grande valeur solennellement remis aux masses pauvres en échange de leur consentement à la démocratie et au marché. De fait, l'économie sud-africaine maintient largement les équilibres raciaux anciens et seule une minorité des anciens opprimés ou de leurs descendants en captent réellement une partie parce qu'ils se sont trouvés au bon endroit au bon moment.

Dans cet échange de bons procédés entre l'élite politique noire et l'élite économique, majoritairement blanche, la responsabilité sociale confiée à la nouvelle Afrique du Sud passe

au second plan. C'est ce que Ronnie Kasrils, membre éminent du Parti communiste et de l'ANC, a appelé « le pacte faustien de l'ANC⁸⁸ » : la lutte a vendu son âme aux forces du capital contre la promesse d'emplois et de stabilité industrielle, financière et économique, et au détriment du bien-être et du progrès du petit peuple. Au lieu de la révolution, c'est le statu quo économique et racial qui l'emporte, si on excepte la cooptation stratégique de quelques Noirs en échange d'un accord constitutionnel, objectif principal que l'ANC voulait rapidement présenter au peuple comme gage de sa légitimité. Naomi Klein utilise d'ailleurs cet épisode comme une des illustrations les plus spectaculaires de ce qu'elle appelle la « doctrine du choc » (improprement traduite en français par la « stratégie du choc ») et le « capitalisme du désastre »⁸⁹. J'ai cette prise de conscience au début des années 2000, alors que de très nombreuses études sont consacrées aux effets de cette « trahison des clercs », et continuent de l'être⁹⁰.

En tant que pays dit « émergent », vocable flou produit dans les années 1980 pour décrire les économies du « tiers-monde » (terme auquel on préfère désormais celui de « pays moins avancé ») sortant progressivement du « sous-développement », l'Afrique du Sud demeure fortement polarisée entre d'une part une économie insérée dans les circuits de la mondialisation, en croissance rapide, articulée sur des villes dynamiques et produisant de la richesse (certains de ses secteurs sont dignes des pays les plus développés dans l'industrie, l'énergie, l'agriculture, mécanisée et productiviste, les services, ultramodernes), qui fait apparaître une petite classe moyenne, et de l'autre un dénuement absolu pour la majorité des Noirs (économie informelle gigantesque, infrastructures insuffisantes, agriculture vivrière dans les zones rurales). Si Disraeli avait vécu dans l'Afrique du Sud du ^{xxi}^e siècle, il aurait écrit *Omphile, or the Two Nations*. De fait, le miracle « mandelaesque » constitue à cette époque un motif de préoccupation. Comment réconcilier l'image tutélaire héroïque du « combattant de la liberté », figure à la fois christique, endurant vingt-sept ans de captivité et de privations pour sauver son peuple, et mosaïque, capable au sortir de l'esclavage de le

⁸⁸ Ronnie Kasrils, « How the ANC's Faustian pact sold out South Africa's poorest », *The Guardian*, 24 juin 2013.

⁸⁹ Naomi KLEIN, *The Shock Doctrine: the Rise of Disaster Capitalism*, New York, Metropolitan Books/Henry Holt, 2007, p. 245-274.

⁹⁰ Citons en deux parmi tant d'autres : R. W. JOHNSON, *South Africa's Brave New World: the Beloved Country Since the End of Apartheid*, London, Penguin, 2010 ; John SAUL et Patrick BOND, *South Africa — The Present as History: From Mrs Ples to Mandela and Marikana*, New York, Boydell & Brewer Group Ltd, 2014. On ne trouve aucun écrit qui ne soit pas critique des politiques gouvernementales depuis 2000, contrairement à l'époque pré-démocratique où, comme nous l'avons indiqué plus haut à propos de la France, il existait une école conservatrice défendant le modèle raciste et où tous les penseurs n'étaient pas opposés à l'apartheid.

mener vers la Terre Promise sans que le sang soit versé, et cette brutalité du jugement des Sud-Africains vis-à-vis du « père de la nation » cité plus haut ? En 1995, comme j'en reparlerai, je ne vois que les efforts insensés qu'il déploie contre son propre parti pour lui faire accepter la nécessité de soutenir les Springboks, emblèmes honnis d'une époque à peine révolue. Je n'ai pas encore connaissance des zones d'ombre et des ambiguïtés de son leadership, ni conscience du risque qu'il y a à s'en tenir à une vision de l'histoire se focalisant sur les « grandes figures ». En effet, en contrepoint de sa générosité, de son appel au pardon, mais non à l'oubli, et de sa volonté de miser sur la fraternité, la figure de son épouse Winnie, charismatique et populiste leader du combat anti-apartheid, représente l'exact antipode⁹¹. Admirée pour son courage personnel, assistante sociale généreuse, icône de la lutte, séparée de son époux pendant vingt-sept ans, brimée et opprimée par les autorités d'apartheid, elle apparaît au moment où se joue la réconciliation comme l'icône de la vengeance contre les Blancs et de l'appel à la violence et du refus du pardon. Capable de comparer le tribunal qui la condamne dans une affaire de corruption à ceux de l'apartheid, la « mère de la nation » fait ainsi pendant au « père de la nation » dans une inversion des genres, à tous les sens du terme, puisque la mère en tant que femme aurait dû, selon les clichés, être intrinsèquement douée des qualités de douceur et de compréhension et contrebalancer la brutalité ou la violence présumées de l'homme. Son opposition permanente et agressive à la réconciliation raciale en faisait une figure iconoclaste refusant de « jouer le jeu », d'entrer dans l'*illusio* du nouveau pays, et de nature à déstabiliser le projet démocratique. L'Afrique du Sud pouvait basculer dans la cruauté et la violence décomplexée et venir contredire le grand récit édificateur et moral de la libération par la force des arguments, sans pour autant perdre le soutien inconditionnel d'une grande partie du peuple. Winnie Mandela est accusée d'avoir encouragé les exactions de sa garde rapprochée, un gang surnommé le Mandela United Football Club, et d'avoir sinon participé directement au meurtre d'un adolescent de quatorze ans, Stompie Moeketsi, séquestré et torturé, du moins de l'avoir couvert.

J'ai tiré de ce travail sur les apparences et les illusions une forme de détachement vis-à-vis de l'Afrique du Sud, une fin de l'innocence en quelque sorte qui s'avéra être salutaire

⁹¹ Bernard Cros, "Winnie Mandela, the iconoclastic icon of South African reconciliation", *Cultures of the Commonwealth*, 10, Spring 2004, p. 135-148.

pour la suite de mon évolution en tant que chercheur. Des figures héroïques pouvaient donc être la cible de critiques, ce qui m'incitait, par intérêt contre-hégémonique ou par esprit de contradiction, à aller au-delà des promesses dorées de l'arc-en-ciel. Sous les présidences de Thabo Mbeki puis de Jacob Zuma, les problèmes socioéconomiques continuent de s'étendre : la pauvreté est endémique⁹², le chômage est officiellement de 26,6% en 2016, le système éducatif, sinistré, est incapable de faire émerger une véritable classe moyenne noire, et en 2017 l'indice de développement place l'Afrique du Sud au 116^e rang mondial devant la Bolivie, mais derrière la Palestine et les Philippines. Selon la Banque mondiale, elle est le pays le plus inégalitaire de la planète⁹³, et des maux terribles affligent les pauvres plus que les autres comme le sida et la criminalité, tandis que la violence contre les homosexuels et les femmes est endémique, malgré leurs droits inscrits dans la loi. Tout ceci est bien la preuve que le modèle sud-africain ne fonctionne pas. La fin de l'apartheid et des structures autoritaires a aussi créé un vide comblé par la criminalité⁹⁴, une théorie du vide que je retrouve illustrée dans *La Mémoire courte*, roman policier dont je tirai un diptyque⁹⁵. L'auteur, Louis-Ferdinand Desprez, mystérieux Sud-Africain au pseudonyme hybride français et sud-africain, mais aussi hommage littéraire à Céline et ancrage dans l'histoire de l'Afrique du Sud blanche via ce patronyme huguenot, m'offre une nouvelle voie d'accès à l'identité du pays après l'apartheid, cette fois-ci par l'intimité de l'écriture romanesque. Quoique non littéraire, je ressens dans cette écriture la déchirure des premières désillusions de la nation démocratique. Interrogeant les maux de son pays quelques années après la « libération », cet auteur blanc, qui parle par la voix d'un inspecteur de police noir, Francis Zondi, remet en cause les illusions soigneusement entretenues du « miracle sud-africain » qui se substituaient au traitement des maux sociaux bien réels qui affligeaient le pays. Zondi

⁹² Son coefficient de Gini, qui a certes un peu baissé depuis le début du siècle, était encore de 0,63 en 2014, soit le plus élevé du monde. En 2011, 54% de la population vivait dans la pauvreté, c'est-à-dire avec 2,34 dollars en moyenne par jour, soit le double du revenu définissant la pauvreté extrême selon les critères internationaux (1,25 dollars). 37% devaient arbitrer entre se nourrir et le reste (comme le transport), et 22% vivaient sous le seuil de pauvreté absolue selon les critères nationaux. Chiffres de Statistics South Africa pour l'année 2011 cités par Greg Nicolson, « South Africa: Where 12 million live in extreme poverty », *Daily Maverick*, 3 février 2015.

⁹³ Voir <https://www.indexmundi.com/facts/indicators/SI.POV.GINI/rankings>

⁹⁴ Mark SHAW, *Crime and Policing in Post-Apartheid South Africa: Transforming under Fire*, Bloomington, Ind, Indiana University Press, 2002, p. 15-21.

⁹⁵ Bernard Cros, "In the Wings of South Africa's Post-Apartheid Theatre: The Illusions of the South African Miracle in Louis-Ferdinand Desprez's Novel *La Mémoire Courte*", *Cultures of the Commonwealth*, 14, Winter 2007-2008, p. 49-61. Bernard Cros, « Les blessures de l'oubli – L'identité incertaine de l'Afrique du Sud au début du XXI^e siècle dans *La Mémoire courte* de Louis-Ferdinand Desprez (2006), in Marie-Claude Barbier et Gilles Teulié (dir.), *L'Afrique du Sud, De nouvelles identités ?*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2010, p. 179-199.

nous parle depuis l'envers du décor, titre du volume de *Cultures of the Commonwealth* où paraît un premier article. Bien loin du théâtre en mondiovision de la Commission vérité et réconciliation, ou des lumières et du lyrisme arc-en-ciel magnifiés par la *persona* de Nelson Mandela, les coulisses de l'Afrique du Sud du *xxi*^e siècle ne sont pas belles à voir.

3 – « Miracle à Bela Bela », ou comment nommer la nouvelle Afrique du Sud : entre novlangue démocratique, africanisation et sombres coulisses

À la fois par caractère et en tant qu'angliciste et « linguiste », au sens premier du terme, je suis sensible, parfois trop, à la poétique des mots, à la logique des discours et aux objectifs parfois cachés qu'un énonciateur entend poursuivre. Comme je l'indiquais en préambule de la présente partie, j'use et abuse des guillemets — au grand dam de ma relectrice principale —, qui sont certainement le signe de ma conscience aiguë de l'exotisme de mes sujets pour un public généralement peu au fait soit de l'Afrique du Sud soit du sport, et qui m'oblige donc à être en alerte pour toujours expliquer et définir les termes et concepts que j'utilise. Il faut donc une dose d'inconscience pour persévérer dans cette voie, car elle nécessite constamment d'expliquer, de définir, de construire les bases, parfois même d'apporter le sable sur lequel construire les bases, avant de pouvoir entrer dans le détail du sujet. La précision définitionnelle est bien sûr une constante en sciences humaines, mais l'Afrique du Sud s'apparente à un terrain miné et chaque tentative laisse souvent une inquiétude, notamment quand il s'agit des questions raciales.

Mais ces guillemets mettent aussi une distance entre le signifiant, dimension matérielle du signe, et le signifié, qui en est la dimension intellectuelle, le « sens ». La désignation de l'Afrique du Sud comme « nouvelle », « démocratique » ou « post-apartheid » ne va pas de soi. C'est un processus certes symbolique qui pourrait sembler anodin, mais il est aussi idéologique, ancré dans des considérations culturelles et politiques sérieuses, et détermine avec force l'identité auto-proclamée du pays et de ses citoyens. C'est un miroir qu'elle se tend à elle-même et présente aux autres. Comme nous l'avons succinctement évoqué plus haut, la refondation, et même la fondation, de l'Afrique du Sud démocratique à la fin du siècle dernier s'est ainsi accompagnée d'une reformulation de la nation au moyen d'un langage bien singulier. Malgré sa découverte quotidienne au gré des nouvelles qui me parvenaient de là-bas, j'étais en pays de connaissance, car je savais bien que la production et le maniement idéologique du langage font partie depuis longtemps de la culture politique de

l'Afrique du Sud. Qu'il s'agisse d'imposer un programme de « vivre ensemble » ou de « vivre séparément », les mots y servent souvent à manipuler la réalité dans un but idéologique.

Plusieurs de mes publications se penchent ainsi directement ou indirectement sur des questions linguistiques ou sémiologiques. Il ne s'agit pas ici d'entrer dans des considérations théoriques qui dépassent le champ de mes compétences, mais simplement de revenir sur une partie de mon travail basée sur l'observation des phénomènes politiques, sociaux et culturels, dans un espace où la maîtrise du discours, qu'il s'agisse de la forme ou du fond, constitue depuis l'apparition des formes modernes de l'État un enjeu primordial dans le contrôle du pouvoir et des ressources. Elle a pris deux formes principales, celle du nouvel État et de la réconciliation, déjà évoquée, et celle des changements toponymiques. La création de cette nation s'est en effet accompagnée d'une interrogation sémiologique et de pratiques onomastiques qui ont redoublé mes obligations pédagogiques de chercheur, en créant à la fois une grande quantité d'institutions et d'emblèmes inédits, mais aussi un langage qui lui est propre, capable de porter et d'exprimer cette nouvelle réalité.

Étant par nature méfiant vis-à-vis des idéologies et n'ayant jamais été encarté ailleurs que dans des clubs sportifs, je ressentais profondément sans forcément l'exprimer clairement le besoin d'un travail de déconstruction de la langue de la nouvelle Afrique du Sud. Dire la nation, c'est lui donner vie. Du temps de l'apartheid, les dirigeants politiques étaient de « redoutables techniciens de la langue et de la manipulation politique⁹⁶ » et les méandres de l'idéologie nationaliste se reflètent dans les ajustements réguliers du discours de la domination. Le « langage technique » des années 1970 et 1980 est ainsi censé désamorcer l'opposition en se démarquant des outrances raciales du nationalisme frontalement raciste et permet de toucher des sections de la société blanche, parmi les anglophones et les réfugiés portugais du Mozambique et d'Angola, jusqu'alors exclus du discours ethnoculturaliste du *volk* conçu pour les seuls Afrikaners. Cette performativité du langage politique sud-africain m'est d'abord dévoilée à la lecture d'un chapitre de Deborah Posel⁹⁷ sur l'adaptation du langage que le gouvernement de P.W. Botha opère au moyen de définitions de catégories discursives cherchant à influencer la compréhension du monde et

⁹⁶ Claude MEILLASSOUX et Christine MESSIANT (dir.), *Génie social et manipulations culturelles en Afrique du Sud...*, op. cit., p. 27.

⁹⁷ Deborah POSEL, « The Language of Domination, 1978-1983 », in Shula MARKS and Stanley TRAPIDO (dir.), *The Politics of Race, Class and Nationalism in Twentieth Century South Africa*, Harlow, Routledge, 1987, p. 419-443. Ce texte a fait l'objet d'une traduction française dans Claude MEILLASSOUX et Christine MESSIANT (dir.), *Génie social et manipulations culturelles en Afrique du Sud...*, op. cit., p. 31-61, sous le titre « Un nouveau discours de légitimation ».

orienter les comportements pour prolonger son existence — céder le strict nécessaire pour donner l'impression de se réformer sans perdre les rênes du pouvoir.

Mais si on accepte la logique de ce que Posel appelle le « langage de la légitimation⁹⁸ », il n'y a pas de raison pour qu'elle ne puisse pas s'appliquer à d'autres contextes, y compris démocratiques. Je commence à concevoir que l'Afrique du Sud est un terrain idéologique et non seulement politique, dans lequel la mise en concurrence de discours rivaux et la compétition pour le contrôle de la parole dominante constituent en fin de compte une clé de compréhension des événements, et je me rends compte que les nouvelles autorités utilisent les mêmes logiques dans un contexte différent, mais tout autant politique et idéologisé. L'idéologie de référence a changé, mais le gouvernement démocratique de l'ANC n'en développe pas moins un langage de légitimation de son pouvoir. Comme précédemment indiqué, le *nation-building* passe par la création d'une langue spécifique qui le porte car, comme tout projet politique, il a besoin d'être justifié. Les mots sont alors investis d'une valeur qui les dépasse (différence entre signifiant et signifié). Ce métalangage de l'après-apartheid n'est rien moins qu'une novlangue : la liste est longue des termes et expressions utilisés pour donner corps au nouvel ordre et à ses dimensions politique, sociale, morale, juridique, etc. Ainsi, l'expression apparemment banale de « nouvelle Afrique du Sud » m'a toujours posé problème car elle suppose un redémarrage positif et enthousiaste faisant presque fi du passé, alors que c'est une porte ouverte enfoncée que de considérer que la nation ne peut se construire qu'*en continuité* sur les ruines de l'apartheid. Même le *Dictionary of South African English On Historical Principles*, censé vanter le modèle démocratique, définit le *New South Africanism* comme signalant « un esprit de coopération, de tolérance et d'unité dans la politique et la société sud-africaines », mais précise en tout début d'article que l'expression « Nouvelle Afrique du Sud » est « désormais souvent utilisée ironiquement⁹⁹ », alors que le manuscrit du dictionnaire est rendu en 1994 ! La démocratie n'était pas encore advenue que l'expression faisait déjà l'objet d'un détachement ironique dans la société.

On doit donc s'interroger sur la création des outils intellectuels, conceptuels aussi bien que linguistiques, permettant aux élites politiques d'inclure l'ensemble de la population

⁹⁸ *Ibid.*, p. 419.

⁹⁹ « A spirit of co-operation, tolerance, and unity in South African politics and society. [...] Now often used ironically. » Penny SILVA, *A Dictionary of South African English*, *op. cit.*, p. 503.

dans leur projet d'ingénierie nationale. Quiconque est un peu sensible à la langue ne peut qu'être intrigué par la généreuse floraison de ce vocabulaire reflétant la rupture avec l'ordre ancien et l'optimisme mis dans la fabrication d'un avenir commun. Les expressions formant cette nouvelle novlangue appartiennent à deux catégories, celle de la construction de l'État et celle de la construction de la nation, pas nécessairement étanches. La teneur religieuse-civique du discours de la nouvelle Afrique du Sud n'est pas sans rappeler celle de la « religion civile » des Afrikaners, comme si les « *freedom fighters* » de la lutte s'étaient convertis à celle de la Nation : discours des droits humains, « transition démocratique », « nouvelle Afrique du Sud », « post-apartheid », « arc-en-ciel » (« *rainbowism* ») et ses dérivés (« nation arc-en-ciel », « peuple arc-en-ciel de Dieu »), « miracle sud-africain », « *ubuntu* », « réconciliation », « exceptionnalisme », « transformation », etc. Pris individuellement, ces termes tendent à obscurcir la réalité mais ils doivent être compris comme les éléments d'un ensemble cohérent projetant la nation inventée, si ce n'est fantasmée, quitte à constituer les bases d'une langue de bois démocratique dans laquelle les mots n'auraient plus qu'un sens symbolique directement accessible.

Ainsi, l'absence d'affrontements entre Blancs et Noirs débouchant sur des massacres sans fin, qui constitue une crainte et un risque bien réels au début des années 1990, et la réconciliation opérée par l'intervention du thaumaturge en chef Nelson Mandela, dont l'aura à elle seule aurait évité le pire, seraient les signes qu'un « miracle » se serait accompli. Or cette vision intégrant la constitution intérimaire issue des négociations, semble reléguer au second plan la mobilisation populaire opérée par l'ANC pour modifier le rapport de force en sa faveur et le contexte d'importantes violences politiques du processus de négociations¹⁰⁰, qui n'a suscité que peu d'études contrairement au versant politique et constitutionnel de la transition démocratique¹⁰¹, peut-être du fait du désir optimiste de voir advenir la démocratie, qui expliquerait la tendance à vouloir masquer les circonstances meurtrières des négociations vues comme incompatibles avec le roman national.

De fait, ce récit renvoie à « l'exceptionnalisme » de l'Afrique du Sud, à quelque chose de « particulier » qui empêcherait de saisir l'identité du pays. Beaucoup continuent à la voir

¹⁰⁰ Entre 1990 et 1996, les violences politiques font près de 18 000 morts dans des affrontements, soit quatre fois plus qu'entre septembre 1984 et 1989 (4 660) pendant l'état d'urgence. Elizabeth SIDIROPOULOS *et al.*, *South Africa Survey 1996/97*, Johannesburg, South African Institute of Race Relations, p. 600.

¹⁰¹ Adrian GUELKE, *Rethinking the Rise and Fall of Apartheid: South Africa and World Politics*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire; New York, N.Y., Palgrave Macmillan, 2005, p. 179.

comme une « exception », africaine, européenne, historique, économique, politique, géographique, géopolitique, etc., échappant aux cadres de l'analyse et difficile à cerner. Mais ces discours exceptionnalistes ne sont pas qu'exogènes. Ils ont d'abord et avant tout été produits en Afrique australe même, terre dont les habitants seraient choisis par Dieu pour accomplir Sa volonté. Cette idée mythique d'une « élection » influence d'abord la construction de la communauté afrikaner au XIX^e siècle dans la perspective de la prédestination calviniste¹⁰², et devient un pilier de la justification de la domination blanche dans l'idéologie nationaliste, mais cette reconstruction mythologique et fictionnelle de certains épisodes de la geste bien connue des *Voortrekkers*, se comparant aux juifs en Terre Promise érigeant la nouvelle Jérusalem au cours du XIX^e siècle, n'est pas unique. Les Zoulous sont ainsi les « fils du ciel », tandis que la rhétorique de la nouvelle Afrique du Sud et de la nation arc-en-ciel, trouve son prolongement dans l'Afrique du Sud multiculturelle dans le discours du « peuple arc-en-ciel de Dieu ». Une fois encore, le Seigneur a daigné se pencher sur la pointe sud de l'Afrique et distinguer le peuple élu malgré son changement complet d'apparence physique. Cette notion est moquée par R.W. Johnson, selon qui elle n'est qu'un reflet de l'ethnocentrisme de ses compatriotes dû à l'isolement du pays : « Vivant plus ou moins isolés à la pointe d'un continent avec lequel ils n'ont guère de relations, les Sud-Africains ont une propension à l'esprit de clocher et à l'exceptionnalisme. Non seulement ils ont du mal à accepter que d'autres pays aient des choses à leur apprendre, mais ils ont tendance à croire qu'ils sont spéciaux, différents, et même "le peuple du miracle"¹⁰³. » Comme la définition de l'*ubuntu* le suggère, l'universel est africain et même sud-africain, puisque c'est une invention sud-africaine, l'expression d'une spiritualité spécifique, exceptionnellement sud-africaine. Pendant la ségrégation, l'exceptionnalisme de l'Afrique du Sud a également connu des avatars plus laïques, quand on insistait sur son identité européenne qui l'immunisait contre les superstitions africaines.

La connotation mystique de la notion de miracle renvoie aussi à la centralité du religieux dans la société (80 % des Sud-Africains se disent croyants et pratiquants, la plupart sont chrétiens), et je la développe en collaboration avec Annael Le Poullennec dans un texte

¹⁰² P. COQUEREL, *L'Afrique du Sud des Afrikaners...*, op. cit., p. 78-79.

¹⁰³ « South Africans, living in some isolation at the tip of a continent with which they don't interact much, are prone to both parochialism and South African exceptionalism. They are not only slow to accept that other countries have lessons for them and [sic] tend to believe that they are special, different, even the "people of the miracle". » R. W. JOHNSON, *How Long Will South Africa Survive?*, Oxford, Oxford University Press, 2015, p. 221.

consacré à *Invictus*, un *feelgood movie* prototypique hollywoodien gorgé de bons sentiments, attribuant le rétablissement de la paix au faiseur de miracle noir, Nelson Mandela, individu frappé par la grâce quand tous les autres sont aveuglés par la haine, et capable à lui seul d'inverser une situation historiquement compromise¹⁰⁴. L'idéologie libérale et individualiste au détriment de toute contextualisation historique développée par Eastwood s'accorde parfaitement avec la mystique miraculeuse. Or, de miracle il n'y a pas eu, et l'Afrique du Sud glisse toujours dans une normalité alarmante, toujours autant marquée par la misère, le sida et la violence.

Si le langage de l'exception, du miracle et de la réconciliation est aussi puissant, c'est aussi parce qu'il est porté en priorité par la langue anglaise. À cette époque, la place devant être dévolue à chaque langue était l'objet de débats féroces articulant des préoccupations politiques sur le degré de respect devant être octroyé à chaque culture, ainsi que le démontrent les débats autour de l'octroi du temps d'antenne réservé à chaque langue à la télévision¹⁰⁵. Or on constate que si la constitution reconnaît onze langues officielles, c'est avant tout l'anglais qui est utilisé pour révéler la nouvelle Afrique du Sud en tant que projet politique, une problématique qui me tient à cœur depuis mon DEA et qui constitue le sujet principal ou accessoire de plusieurs de mes publications. Je trouve ici la sève d'un article sur les tensions relatives à la place de l'anglais dans le pays, dans un contexte de concurrence linguistique vis-à-vis des pouvoirs réel et symbolique des langues¹⁰⁶. Comme le remarquait l'ancien juge de la Cour suprême Albie Sachs, « l'omniprésence de l'anglais peut être gênante voire écrasante, et générer un sentiment de perte de contrôle et d'exclusion. D'une certaine manière, tous les droits linguistiques s'établissent en opposition à l'anglais, qui dans le monde actuel est si puissant qu'il n'a besoin d'aucune protection¹⁰⁷. » Autrement dit, toutes les langues sont égales, mais l'une d'entre elles l'est plus que d'autres, ce qui explique qu'elle soit privée de protection spécifique. Auparavant en concurrence avec l'afrikaans

¹⁰⁴ Bernard Cros et Annael Le Poullennec, « Miracle à Johannesburg : Mandela et la transition démocratique sud-africaine au prisme hollywoodien d'*Invictus* (2009) », in Marie-Claude BARBIER et Cécile PERROT, *Afrique du Sud : Mémoires, héritages et ruptures*, Paris : L'Harmattan, 2018, p. 135-162.

¹⁰⁵ Bernard Cros, "The New Language Policy of South African Public Television", *Cultures of the Commonwealth*, 2, Winter 1996-97, p. 97-112.

¹⁰⁶ B. CROS, « The English Language in South Africa »..., *op. cit.*

¹⁰⁷ « The omnipresence of English can be inconvenient and suffocating and induce a sense of disempowerment and exclusion. In a sense, all language rights are rights against English, which in the modern world is such a powerful language that it needs no protection at all. » Albie SACHS, « Language Rights in the New Constitution », *South African Constitution Studies Centre*, Bellville, University of the Western Cape, 1994, p. 1.

comme langue officielle, l'anglais a été associé historiquement à la lutte anti-apartheid et au progrès social au sein des communautés noires, avant de devenir l'instrument linguistique quasi unique lors des négociations de paix. Langue officielle parmi d'autres selon la constitution et quoique langue maternelle de moins de 10 % de la population¹⁰⁸, il est de fait la *lingua franca* nationale en contexte multiculturel, surtout en zones urbaines, facilitant sans grand conflit la compréhension entre citoyens et avec les visiteurs étrangers, ce qui est essentiel quand on connaît l'importance économique du tourisme pour l'Afrique du Sud. L'essentiel de la communication politique et médiatique se fait en anglais, qui est en outre la langue la plus souvent employée dans les institutions, y compris au Parlement, où chaque langue peut pourtant être librement employée. Il est donc langue dominante nationale, mais en tant qu'outil de la mondialisation et de l'acculturation (colonisée par les Britanniques, l'Afrique du Sud est aujourd'hui fortement américanisée), il est aussi langue de domination. Pourtant, cette association à la culture anglo-américaine semble s'effacer, alors que les autres langues sont implantées chacune dans une culture si spécifique et sud-africaine qu'elle leur interdit d'être réellement nationales. Ajoutons que les Sud-Africains sont tous des experts du *code-switching*, capables de passer d'une langue à une autre ou de les mélanger spontanément, à l'exception peut-être des... anglophones.

En outre, l'anglais ne domine nulle part, contrairement aux autres langues qui sont généralement fortement enracinées dans une ou deux régions mais absentes ailleurs, et donc associées à un risque d'oppression culturelle d'un groupe sur les autres. Cette langue-monde marquée positivement comme outil transversal d'émancipation et de lutte anti-apartheid se voit ainsi assigner une fonction similaire sur le chemin de la construction nationale en tant que *lingua franca* neutre et efficace de la mondialisation. Avec le passage du temps et l'avènement de la mondialisation, l'anglais semble avoir perdu sa charge de langue de la colonisation et de l'impérialisme britanniques, contrairement à l'afrikaans qui conserve le stigmate associé à l'apartheid. Ce croisement entre anglais et idéologie m'incite à étudier le *Dictionary of South African English On Historical Principles*, aux fins d'une intervention au séminaire de « Confluences », une des équipes du CREA, dont je tire un

¹⁰⁸ Selon le recensement de 2011, l'anglais arrive tout de même en quatrième place (9,6 %) derrière le zoulou (22,9 %), le xhosa (16 %) et l'afrikaans (13,5 %).

article pour la revue *LISA*¹⁰⁹. Ce dictionnaire accompagne la toute première phase de la démocratisation et entend devenir un pilier lexicographique de la nouvelle nation. En effet, s'il affiche des objectifs, l'un terminologique (je me penche sur l'autochtonisation de l'anglais qu'il révèle), l'autre historique (il offre un impressionnant panorama de l'évolution de l'anglais sud-africain), parfaitement attendus d'un dictionnaire¹¹⁰, ses auteurs annoncent surtout ouvertement une feuille de route politique, expliquant avoir « tenté consciemment de donner la parole non seulement aux hommes puissants dont les énoncés sont répertoriés, mais aussi aux voix quotidiennes des gens ordinaires, hommes, femmes et enfants, identifiés en tant que “sources” dans le texte¹¹¹. » L'ouvrage devra refléter la diversité culturelle, raciale, sexuelle et de classe de la société sud-africaine, ce qui correspond à l'orientation du *Dictionary Unit*, l'équipe qui l'élabore au sein de l'université anglophone Rhodes, réputée pour son progressisme. Ses travaux sont financés par l'État et par des donations d'entreprises privées, toutes engagées dans l'entreprise nationale, et même s'il est le produit de trente années de recherches, le dictionnaire reflète d'abord et avant tout l'état sociohistorique de l'Afrique du Sud du milieu des années 1990, qui l'entraîne dans une direction que je qualifie d'« indigénisation politique ».

L'exigence de réparation s'incarne aussi dans les demandes d'adaptation des toponymes, c'est-à-dire le remplacement de noms de lieux associés au colonialisme, à la ségrégation et à l'apartheid par d'autres qui ne soient plus en contradiction avec la nouvelle donne démocratique. Les marques de l'histoire dans l'espace public tels que les noms donnés aux lieux et les statues reflètent ce qu'une société ou un État, parfois les deux simultanément, pensent d'eux-mêmes à un moment donné, et forment, à ce titre, une partie *tangible* de la création de la nation, projetant au vu de tous une identité collective, ou en tout cas ce que les élites, qui sont souvent à la manœuvre, pensent qu'elle doit être¹¹². Or comme toute

¹⁰⁹ Bernard Cros, « L'anglais d'Afrique du Sud, entre impérialisme, indigénisation et affirmation politique. Le cas du *Dictionary of South African English On Historical Principles* », Revue *LISA/LISA e-journal*, vol. XIII-n°1 | 2015, mis en ligne le 18 février 2015.

¹¹⁰ Comme tous les « world Englishes », l'anglais d'Afrique du Sud reflète l'adaptation de la langue en territoire étranger par l'absorption d'un lexique et de tournures émanant de langues locales, la modification de termes anglais et la fabrication de néologismes. Dans la lignée de l'*Oxford English Dictionary*, le *DSAEHP* joue parfaitement son double rôle en recensant puis en expliquant et contextualisant ces différents éléments.

¹¹¹ « The editors have made a conscious attempt to give voice not only to the documented utterances of powerful men, but also to the daily speech of ordinary people—men, women and children who are identified as 'informants' in the text. » Penny SILVA, *A Dictionary of South African English*, *op. cit.*, vii.

¹¹² Voir Jean-Claude REDONNET, « Noms des villes et noms des champs : que nous disent les changements de toponymes en Afrique du Sud ? », *Cultures of the Commonwealth*, 9, Spring 2003, p. 111-124, et Frédéric GIRAUT, Sylvain GUYOT et Myriam

création humaine, ils sont des produits de leur époque, de contingences historiques et sociales particulières, et en tant que tels appelés à se modifier voire à disparaître selon des circonstances pouvant résulter de prises de conscience circonscrites (une commune qui décide de changer un nom de rue) ou de révolutions menées par une élite bourgeoise (venues d'en haut) ou issues d'un mouvement populaire (venues d'en bas), et dont Hobsbawm et Ranger nous ont appris qu'elles étaient des moments propices de redéfinition des critères de la nation.

Néanmoins, l'Afrique du Sud se singularise par le mode de modification choisi, qui peut émaner du peuple au moyen d'une simple demande formulée auprès du South Africa Geographical Names Council (SAGNC), agence créée au terme du *South African Geographical Names Act* de 1998¹¹³. L'africanisation des toponymes qui en a généralement résulté reflète un désir de décolonisation de l'espace sud-africain, jugé comme excessivement marqué par l'histoire blanche et l'oppression subie par les peuples indigènes. En 2002, la ville de Warmbad, nom afrikaans (Warmbaths en anglais), a ainsi été rebaptisée Bela-Bela, soit « la marmite bouillonnante » en setswana, conservant la teneur de l'appellation tout en lui donnant une consonance noire. Les héros ou leaders afrikaners ayant légué leur nom à divers lieux sont tous remplacés par des leaders noirs ou des termes neutres mais dans une langue africaine. Dans l'ensemble, ces modifications ont généré autant d'enthousiasme que de rejet et réactivé une polarisation souvent racialisée entre Blancs considérant qu'on bafoue leur héritage et Noirs lassés de devoir faire face quotidiennement à des rappels d'une histoire douloureuse pour eux. L'État a parfois trouvé une solution médiane consistant à conserver les noms anciens des grandes villes en les incluant dans de gigantesques « municipalités métropolitaines » toutes neuves, créées par une réforme de 2000, baptisées d'un nom africain (Pretoria a ainsi conservé son nom en s'intégrant à la conurbation de Tshwane, « petit singe » en tswana, tandis que Bloemfontein fait désormais partie de Mangaung, mot sesotho signifiant « lieu où se trouvent les guépards »). J'aimerais donner suite à ces interrogations plus de vingt ans après leurs débuts à la lumière de la contestation de cette histoire dans l'espace public (#RhodesMustFall) et l'université (#FeesMustFall),

HOUSSAY-HOLZSCHUCH, « Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains », *L'Espace géographique*, 37-2, 10 juin 2008, p. 131-150.

¹¹³ Entre 1996 et 2010, plus de 850 lieux ont ainsi été rebaptisés.

causée par la frustration du décalage toujours pas comblé entre les promesses de l'aube et les réalisations concrètes de la démocratisation.

Bien évidemment, et c'est le dernier point que je souhaite aborder brièvement ici, ce débat reflète aussi le rapport de l'Afrique du Sud à la mémoire, qui est, après la réconciliation et la transformation, un autre aspect clé des changements profonds que l'Afrique du Sud doit effectuer si elle entend aller vers un avenir réellement apaisé. Les travaux de la TRC avaient révélé ce complexe jeu entre vérité et souvenir, politique et mémoire, au point qu'on peut sans doute affirmer que de la relation ambiguë entre passé et présent naît le rapport des Sud-Africains à leur nouveau pays. Les enjeux mémoriels sont devenus d'autant plus centraux qu'ils ont été légitimés par la TRC, qui les a mis au centre de son processus. La TRC a aussi révélé que la tâche consistant à trouver ce terrain commun est titanesque du fait de la concurrence des mémoires, mais en donnant aux anciens opprimés le droit de s'exprimer, elle a au moins créé les conditions pour que leurs voix soient entendues. Désormais, toutes les mémoires sont prises en compte. Mais Achille Mbembe rend aussi hommage à la TRC dans la mesure où ce qu'elle « nous a appris, c'est à nous libérer de l'addiction au souvenir de sa propre souffrance qui caractérise toute conscience victimaire. Car, se libérer de cette addiction est la condition pour réapprendre à parler un langage humain et, éventuellement, créer un monde nouveau¹¹⁴. » Le pardon est la condition de la réconciliation car il permet de se sortir du cercle vicieux de la victimisation, qui ne fait qu'entretenir la douleur sans aucune valeur positive. Ce travail imparfait était donc nécessaire pour poser les jalons de la naissance et de la croissance nationales car « comme le montre bien l'exemple sud-africain au sortir de l'apartheid, on ne peut réinventer que si l'on sait regarder à la fois en arrière et en avant de nous. Car, là où ce qui a commencé dans le sang s'achève dans le sang, les chances de recommencement sont amoindries par la hantise de l'horreur du passé¹¹⁵. »

Mbembe articule ici le temps historique du post-apartheid au temps réflexif du postcolonial, dont la conception de la mémoire diffère foncièrement. L'Afrique du Sud est passée de l'un à l'autre à partir de l'arrivée au pouvoir de Jacob Zuma, et des événements tels que le massacre de Marikana et #RhodesMustFall révèlent que « la conscience politique

¹¹⁴ Achille MBEMBE, entretien avec Olivier MONGIN, Nathalie LEMPEREUR et Jean-Louis SCHLEGEL, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, Décembre-12, 2006, p. 126.

¹¹⁵ *Ibid.*, p. 127.

sud-africaine a laissé derrière elle sa fixation sur l'apartheid en tant que tel pour commencer à interroger la nature coloniale orthodoxe de son passé et, dans une certaine mesure, de son présent¹¹⁶ ». Je concrétise personnellement cette transition entre la TRC et #RhodesMustFall par la coordination partagée avec Mathilde Rogez et Gilles Teulié d'un volume sur les questions mémorielles, qui interroge « la mémoire du passé traumatique » dans le cadre postcolonial de l'Afrique du Sud contemporaine¹¹⁷. J'aborde aussi la question lors d'un colloque consacré à la mémoire dans la péninsule ibérique après les dictatures de Franco et Salazar, dont l'organisatrice principale, Graça dos Santos, professeure d'études portugaises, m'avait sollicité pour participer à une table ronde destinée à apporter des contrepoints sur d'autres pays concernés par des questionnements semblables¹¹⁸.

Cette partie, qui avait pour objectif de me situer en tant que sud-africaniste dans les études anglophones, révèle d'une part mon évolution thématique, qui accompagne les méandres de l'histoire contemporaine de l'Afrique du Sud, et d'autre part mon mûrissement intellectuel vis-à-vis du projet national démocratique, de ses bienfaits mais aussi de ses errements. J'espère avoir démontré que la marginalité relative de l'Afrique du Sud dans les études anglophones n'en dévalue pas l'importance qu'on peut légitimement lui accorder. J'ai aussi décrit une période où j'ai repris confiance en la validité de mon travail, ce qui n'est pas anodin quand on entend poursuivre sur la voie du professorat et de l'encadrement doctoral. Toute cette évolution, j'entendais à présent la mettre à profit dans un nouveau domaine de recherche, où il me semblait possible de rassembler mes réflexions tout en les élargissant : le sport sud-africain.

¹¹⁶ « South Africa's political consciousness has moved from its fixation with apartheid proper and has begun to interrogate the orthodox colonial nature of the past and, for some, the present. » Wynand GREFFRATH, « The demise of post-apartheid and the emergence of post-colonial South Africa », *Journal for Contemporary History*, 41-2, 2016, p. 162.

¹¹⁷ Bernard CROS, Mathilde ROGEZ et Gilles TEULIÉ, *The Legacy of a Troubled Past – Commemorative Politics in South Africa in the 21st Century*, Aix-en-Provence; Liverpool, Presses de Provence (Aix-Marseille Université) et Liverpool University Press, 2020 (à paraître).

¹¹⁸ Bernard Cros, « Logique palimpsestique de la mémoire en Afrique du Sud ». Actes du colloque international, « VOIR / REVOIR Revenir sur les traces, définir le présent : La Péninsule Ibérique après les dictatures », université Paris-Nanterre, 4-6 octobre 2018, À paraître, 2020.

« The function, the very function of racism is distraction. It keeps you from doing your work. It keeps you explaining, over and over again, your reason for being. Somebody says you have no language and you spend twenty years proving that you do. Somebody says your head isn't shaped properly so you have scientists working on the fact that it is. Somebody says you have no art, so you dredge that up. Somebody says you have no kingdoms, so you dredge that up. None of this is necessary. There will always be one more thing. »

Toni Morrison, address at Portland State University, 30 mai 1975.

« — I'm always questioning my legitimacy as a White man talking about Black people's lives. What makes me legitimate?
— Your honesty. »

Échange entre l'auteur et Angela Davis, 7 juin 2018.

TROISIÈME PARTIE

Deuxième inflexion, une marge dans la marge :

le sport comme fenêtre ouverte sur l'Afrique du Sud

À la réflexion, cet état intermédiaire d'une décennie, tant scientifique que personnel, a peut-être été un mal pour un bien, une longue période de jachère pendant laquelle j'ai appris mon métier d'enseignant-administrateur, mais aussi des limbes nécessaires à ma recherche dont j'ai dû m'extirper pour entamer une réflexion me menant sur la route d'un projet de recherche motivant. Voilà comment, à la fin de la première décennie du siècle, je prends consciemment la décision de réorienter mon travail vers le sujet auquel je pensais depuis fort longtemps, le sport dans la société sud-africaine. Par goût personnel ancien, j'avais envie de travailler sur le sport, tout particulièrement le rugby. La Coupe du monde 1995 m'avait révélé avec force sa valeur politique et idéologique, capable d'incarner spectaculairement les valeurs de l'Afrique du Sud démocratique après avoir été l'étendard de la suprématie blanche sous l'apartheid. Cette plasticité m'intriguait. J'étais bien sûr conscient depuis longtemps du potentiel mobilisateur propagandiste que les grandes

compétitions sportives avaient engendré plus d'une fois dans l'histoire, que ce soit de manière grossière comme aux Jeux olympiques de Berlin en 1936 et de Moscou en 1980, plus subtile à Los Angeles en 1984 ou à Sydney en 2000, ou encore lors de la Coupe du monde de football en Argentine en 1978, vitrine du régime du sinistre général Videla. J'avais le souvenir d'avoir lu que l'ailier droit de l'AS Saint-Étienne Dominique Rocheteau, « l'ange vert », proche à l'époque de la Ligue communiste révolutionnaire, avait envisagé de porter un brassard noir pour dénoncer la dictature, mais s'était heurté à la grande majorité de ses coéquipiers de l'équipe de France qui avaient traversé l'Atlantique uniquement « pour jouer au ballon », en vertu de la sacro-sainte « neutralité » du sport. Mais il était tout aussi clair qu'il était possible d'envisager le sport en tant que pratique sociale signifiante — tout le monde a au moins une fois dans sa vie tapé dans un ballon ou fait des tours de stade — et universelle — on trouve du sport partout sur la planète. Approche historique et approche sociologique me semblent de fait devoir être deux versants essentiels de toute étude du sport si on entend réellement en explorer la valeur dans une société.

Cette troisième partie se focalisera sur ma production de recherche en rapport avec le sport, notamment ma monographie, et pour autant qu'on puisse juger pertinemment de son propre travail, j'essaierai d'y rassembler les différents fils que j'ai commencé à tirer dans les deux premières parties, afin de démontrer la cohérence de cette évolution au sein de ma trajectoire scientifique et humaine. On y trouvera par endroits quelques-unes des réflexions ébauchées dans la monographie comme autant de points de départ pour de plus amples développements. Les éléments nouveaux propres à cette troisième étape de mon parcours de recherche sont bien sûr le sport, mais aussi un questionnement sur la « race » ou la « question raciale », qui, quelle que soit la formule employée, sera sujette à caution dans une période explosive pour ces débats, j'en ai bien conscience, mais est centrale à mes nouvelles interrogations.

Avant d'en arriver là, je toutefois souhaite retourner au point de départ de ma réflexion sur la marge et le centre. À tous points de vue, en effet, le chemin que je me suis choisi semble le plus ardu et le plus excentré qui soit : travailler sur l'Afrique du Sud, comme je l'ai illustré, est suffisamment compliqué pour ne pas en rajouter avec l'étude du sport. C'est pourtant ce que j'ai décidé de faire. Voilà pourquoi je commencerai par une réflexion sur le positionnement du sport en tant qu'objet en sciences humaines et sociales, tout particulièrement en anglistique. Je me pencherai aussi sur le mythe du sport comme grand

égalisateur et réparateur des nations brisées, prolongement de mes interrogations sur l'Afrique du Sud post-apartheid, sur la notion de race, qui possède une résonance toute particulière dans le sport, et celle d'agentivité, et enfin sur le rugby, sur sa signification particulière en Afrique du Sud et sur la manière dont un travail sur un thème aussi spécifique et *a priori* marginal permet d'approfondir la connaissance d'une société.

A – Choisir la marge : légitimer le sport comme domaine d'étude

La décision d'orienter mes travaux vers le sport était tout sauf évidente du fait même de la nature du sujet. En premier lieu, j'ai dû trouver les arguments de nature à me convaincre moi-même de l'intérêt de ce choix dans mon parcours personnel. J'ai dû surtout m'interroger sur la pertinence scientifique de ce changement, comprenant qu'il risquait de détonner. Mais quand j'ai enfin accepté de croiser deux de mes centres d'intérêt, le sport et l'Afrique du Sud, c'était comme si le ciel s'éclaircissait et je plongeai avec enthousiasme dans un sujet que je connaissais par bribes, sans autre ambition que de reprendre goût à la recherche. Ce n'était pas un virage à 180°, plutôt une bifurcation prolongeant de manière assez fluide et naturelle le travail que j'avais lentement entrepris depuis la fin de mon doctorat.

1 – Le sport : un champ contesté et marginalisé en sciences humaines et sociales

Deux questions essentielles et liées comme les deux faces d'une pièce de monnaie se présentent à tout chercheur souhaitant travailler sur le sport : Pourquoi étudier le sport ? Pourquoi ne pas étudier le sport ? Aussi étrange que cela puisse paraître, la réfutation est le lot commun en la matière, même si les non-dits règnent. Dans les diverses disciplines des sciences humaines et sociales, et sans doute encore plus en France que dans le monde anglophone, l'idée que le sport puisse être un objet digne d'intérêt est assez récente et suscite encore des réserves, malgré la sympathie éventuellement engendrée par les personnes qui entreprennent de l'étudier. Le sport demeure en marge de la connaissance bien que constituant une activité humaine établie et ancienne¹¹⁹, qui met en jeu l'ensemble

¹¹⁹ Les Jeux olympiques antiques datent du VIII^e siècle avant notre ère, des courses de « bateaux-dragons » existaient à la même époque en Chine, qui fut par ailleurs le berceau d'une sorte de football, le *cuju*, au III^e siècle avant J.-C., et les peuples d'Amérique centrale pratiquaient déjà un jeu de balle au moins 1 650 ans avant notre ère. Il s'agit là, cependant, de pratiques notablement différentes du sport moderne articulé sur le capitalisme dont Elias et Dunning ont bien expliqué qu'il

des acteurs sociaux, lesquels n'hésitent pas à l'instrumentaliser quand le besoin s'en fait sentir, se répand dans la politique ou la diplomatie, et constitue un repère identitaire, culturel, national, régional ou municipal et une activité physique sous toutes les latitudes. Pourquoi alors cette indifférence, ce délaissement, voire ce mépris ? Certains historiens, anthropologues, sociologues, économistes balisent pourtant ces études depuis au moins cinq décennies, ce qui est rassurant, mais on en est encore à justifier la légitimité du sport comme objet scientifique valable, peut-être parce qu'il donnerait juste lieu à des élucubrations d'adolescents attardés ou supporters de football mal dégrossis, quand l'étude de *Ulysses* n'aurait besoin que d'exister pour être justifiée. Aimer et étudier le sport serait une sorte de tare valorisant le muscle au détriment de la matière grise. Ironiquement, ce que je comprends dans mon travail sur les stéréotypes raciaux dans le rugby sud-africain liés à l'opposition nature-culture, je le retrouve dans la recherche. Je crois plus profondément encore qu'on a affaire à un rejet hiérarchisant spontanément les objets selon une grille intellectualiste figée. Le sport serait-il peu noble, d'autant moins dans un champ, celui des enseignants-chercheurs français, qui valorise tellement l'intellect ?

Je ne souhaite pas jouer la carte de la victimisation ni exagérer ce que je perçois tout de même comme une posture intellectualiste superficielle, mais souligner le décalage entre cette perception et la réalité du sport dans les sociétés modernes qui, à mon sens, interroge sérieusement sur plusieurs aspects de la recherche. D'une part, il attire l'attention sur ce qui « fait culture » : est-ce ce qu'en pensent les chercheurs ou est-ce sa place dans la société ? L'opposition socialement ancrée entre culture légitime et culture qui ne le serait pas (la culture populaire ou de masse, pour ne pas la nommer) constitue donc, selon moi, une des explications à cette méfiance. Certes, les manifestations de la culture de masse populaire suscitent moins de réserves que par le passé. La bande dessinée ne faisait pas le poids par rapport à la grande littérature, la musique populaire face au classique ou éventuellement au jazz, le cinéma face au théâtre, puis, le cinéma ayant obtenu ses lettres de noblesses intellectuelles (il est le « septième art »), la télévision et les séries télévisées face au cinéma. Depuis une vingtaine d'années, ces sujets ont gagné au mérite leur place dans l'espace universitaire français grâce aux travaux brillants d'une génération de chercheurs bien

décidés à les imposer. Populaire ne signifie plus anti-scientifique. Or l'une des difficultés du sport est que si on le considère comme une expression de la culture populaire de masse comme les autres, il n'a pas d'opposé « élitiste » évident à partir duquel il pourrait être étudié (sinon peut-être la danse, activité artistique mettant principalement le corps en jeu et à laquelle les Grecs ont donné sa propre muse). Il n'est pas acte de création au même titre qu'une chanson ou un film auxquels on peut appliquer les méthodes et théories utilisées pour un roman, une pièce de théâtre ou un opéra. En tant qu'objet d'étude, le sport est toujours suspect de superficialité parce que, en général, il n'exalte pas le « beau », et ne permettrait pas une véritable intellectualisation.

D'autre part, la question de l'empathie excessive dévoyant la recherche a déjà été posée maintes fois, mais il semble que celle qui serait acceptable quand on parle d'art ne le serait pas dans le cas du sport, dont les analystes seraient coupables d'emblée d'immaturité intellectuelle. Cette opposition de nature à propos de la légitimité interpelle sur l'existence d'une hiérarchie dans le champ des sciences humaines et sociales. Dans les STAPS, le sport constitue évidemment le cœur de l'activité de recherche, mais ces études étant issues de la formation des professeurs d'EPS dans les années 1960 et 1970, il y est surtout considéré soit comme une extension de la didactique de l'éducation physique, soit sous l'angle de l'apprentissage des pratiques sportives. Les « profs de gym » sont rarement valorisés en dehors de leur petit monde. Dans le champ de la sociologie, de l'ethnologie, des études politiques ou de l'histoire, sciences humaines et sociales majeures, le sport est considéré comme un thème mineur, associé à la grande famille des « loisirs », par rapport au travail, à l'éducation ou à la famille. De fait, le sport est souvent exclu car il est perçu comme activité non-productive relevant de l'*otium* des Romains, ce temps de repos loin des activités directement productives¹²⁰, donc inconsciemment méprisable, quand bien même il serait devenu un domaine générant des milliards d'euros chaque année et qu'il y ait depuis fort longtemps des entreprises et des sportifs professionnels qui en vivent, et pour qui il est justement activité productive.

Les objets d'étude scientifique sont de fait classés selon une hiérarchie des objets sociaux et culturels et de prestige à l'intérieur des disciplines, qui minimisent les pratiques ludiques

¹²⁰ Le négoce, c'est par exemple le *nec-otium*, c'est-à-dire « ce qui n'est pas du loisir ». Je remercie le professeur Prum pour cette remarque.

ou non directement productives. Il y a plus de trente ans, Pierre Parlebas indiquait que le sport n'apparaissait qu'en trente-cinquième position sur trente-six spécialités sociologiques en termes de légitimité auprès de la communauté des sociologues français¹²¹. La sociologie du sport reste assez confidentielle et surtout à l'écart de la plus prestigieuse sociologie générale. Il y a une vingtaine d'années, le sport apparaissait avant tout « comme un indice de phénomènes sociaux plus généraux, mais non comme un objet d'étude à part entière¹²² », constat sans doute toujours valable. Selon Pierre Bourdieu, les sociologues du sport sont « doublement dominés », car leur sous-discipline est « dédaignée par les sociologues [et] méprisée par les sportifs¹²³ », ce qui laisserait entendre qu'il faudrait être sociologue de haut vol et sportif pour avoir le droit de s'exprimer sur le sujet, vieux questionnement sur la légitimité de la voix qui n'existerait que si la personne « coche les cases ». Loïc Wacquant emploie la même expression pour expliquer que « la sociologie du sport a connu de grandes difficultés à se constituer comme telle, victime [...] du statut scientifique doublement dominé de son objet (en ce qu'il traite du corps et, dans la plupart des cas, de pratiques populaires)¹²⁴ ». Bourdieu apporte toutefois à la sociologie du sport une caution intellectuelle dans les années 1980, même si la part de ses écrits « sur le sport proprement dit reste faible si on la rapporte à l'ensemble de son œuvre¹²⁵ ». Originaire du Sud-Ouest, il avait lui-même joué au rugby, qu'il qualifiait de « jeu d'extraversion et d'inspiration où l'on se lance à corps perdu », « un art combinatoire (**ars combinatoria**), capacité d'engendrer à l'infini les combinaisons et les permutations à la fois nécessaires et imprévisibles, miraculeuses et inévitables, qui suscitent le ravissement du connaisseur¹²⁶ ».

La sociologie du sport et l'histoire du sport débutent réellement dans les années 1960, d'abord aux États-Unis à partir des questions raciales (j'y reviendrai), avant de trouver un terrain d'expression au Royaume-Uni et dans d'autres pays anglophones, où les choses ne sont pas plus faciles qu'en France dans un premier temps au sein de l'université. Ainsi,

¹²¹ Pierre PARLEBAS, *Éléments de sociologie du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, 1986. Cité par Alexis TRÉMOULINAS, « Sport et relations raciales : le cas des sports américains », *Revue française de sociologie*, 49-1, 2008, p. 171.

¹²² Cécile COLLINET, « Le sport dans la sociologie française », *L'Année sociologique*, 52-2, 2002, p. 269-295.

¹²³ Pierre BOURDIEU, « Programme pour une sociologie du sport », in *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987, p. 203. Ce texte a eu une influence au-delà des frontières françaises avec sa parution en anglais en 1988 : Pierre BOURDIEU, « Programme for a sociology of sport », *Sociology of Sport Journal*, 5-2, 1988, p. 153-161.

¹²⁴ Loïc WACQUANT, « Corps et âme », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 80-1, 1989, p. 36.

¹²⁵ C. COLLINET, « Le sport dans la sociologie française »..., *op. cit.*, p. 279.

¹²⁶ Ce texte, qualifié d'« introduction », se trouve dans un monumental annuaire du rugby français (près de 1 700 pages) consacré notamment aux clubs : Pierre BOURDIEU, « Introduction », in Alain ROQUEFORT, *Le Grand Livre du rugby français*, Belleville-sur-Saône, FMT. Editions S.A., 1981, p. 7. Le marquage en gras est dans l'original.

lorsque, dans les années 1950, le sociologue Norbert Elias commence à travailler en Angleterre sur des questions sportives (et notamment sur le football), l'intérêt et la dignité académiques de tels objets sont loin d'être acquis. Depuis, les choses ont bien changé au point que le sport soit devenu un thème récurrent d'écriture chez nombre d'essayistes qui s'acharnent à obscurcir ce que d'autres s'efforcent d'éclairer. Il n'en reste pas moins que la sociologie du sport demeure une spécialité dominée au sein de la discipline. Cette situation tient bien sûr, pour une part, à la place qu'occupent les activités corporelles et sportives – en tant que loisirs ou divertissements ne relevant pas des formes les plus prisées de culture légitime – dans l'ensemble hiérarchisé des pratiques sociales¹²⁷.

Elias est pourtant un sociologue éminent et reconnu, mais il doit faire preuve de persévérance pour approfondir le sujet. Ses travaux sur le processus de civilisation, c'est-à-dire ce progrès reflété par le sport pour dompter la violence des jeux anciens et la placer dans des limites qui finissent par définir ce qui est socialement acceptable, donnent lieu à une œuvre majeure sur l'histoire du sport¹²⁸ coécrite avec Eric Dunning, qui contribue dans les années 1980 à en faire un sujet digne d'intérêt, parce qu'il s'intègre dans une lecture cohérente de processus sociohistoriques plus larges. Le sociologue américain Jay Coakley se fait, lui, rabrouer par son directeur de thèse à l'université de Notre Dame : « Vous êtes fou ? Concentrez-vous sur quelque chose de sérieux, pas sur le sport. » Ce à quoi Coakley répond, en faisant allusion à la prestigieuse équipe de football américain de l'établissement : « Qu'y a-t-il de plus sérieux que quelque chose qui retient l'intérêt presque entier de près de 100 % des personnes sur le campus pendant au moins cinq à six week-ends chaque année¹²⁹ ? » Lui aussi commencera néanmoins par travailler sur des sujets plus « nobles » avant de revenir au sport.

D'autre part, et au risque de caricaturer, il me semble qu'une différence apparaît clairement entre le monde anglophone et la France. Autant le premier, du fait d'une culture du pragmatisme bien ancrée et d'une importance plus grande du sport dans ses sociétés, a quand même été capable de laisser s'épanouir des travaux à son sujet, autant la France y résiste encore du fait de son histoire culturelle et universitaire qui sépare de façon étanche ce qui est de l'ordre de l'acceptable de ce qui ne l'est pas. La « place d'une culture lettrée dans la constitution même de l'identité française explique pour partie la défense par les gouvernements français d'une "exception culturelle" dans les débats de l'Organisation

¹²⁷ Bernard LAHIRE, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2007, p. 308.

¹²⁸ N. ELIAS et E. DUNNING, *Quest for Excitement: Sport and Leisure in the Civilising Process...*, *op. cit.*

¹²⁹ « My faculty advisor in the sociology department said, "Are you crazy? You have to focus on something serious, not sports," Coakley recalls. "I said, 'How can anything be more serious than something that evokes almost 100 percent of the interest of 100 percent of the people on this campus for five to six weekends of the year at least?' » Brian J. Barth, « Stadiums and Other Sacred Cows. Why questioning the value of sports is seen as blasphemy », *Nautilus*, 18 août 2016.

mondiale du commerce, tout comme la longue répugnance des intellectuels français à entreprendre une étude sérieuse des produits de la culture de "masse"¹³⁰ ». L'un des tournants intellectuels fondamentaux du xx^e siècle a été l'apparition des *cultural studies*, nées, et bien nées, au Royaume-Uni dans les années 1960, qui ont permis de légitimer la culture populaire en tant qu'objet d'étude, au même titre que « l'histoire vue d'en bas », popularisée par Lucien Febvre en France dans les années 1930 et par E.P. Thompson en Grande-Bretagne (*history from below*) dans les années 1970. Elles ont valorisé les voix mineures par rapport à celles des groupes dominants (les « grands hommes », les Blancs, les Européens, les bourgeois, les personnalités politiques, etc.). D'ailleurs, la reconnaissance du sport comme objet d'intérêt scientifique passera par la publication dans les années 1970 et 1980 d'ouvrages d'histoire sociale sur la période victorienne en particulier, qui intègrent les loisirs de la population, dont le sport, dans leurs préoccupations, avant une institutionnalisation de ces approches sous la forme de revues scientifiques, de sociétés savantes (la North American Society for the Sociology of Sports est créée en 1978 et la British Society for Sports History en 1981), puis d'équipes et de centres de recherche dédiés aux États-Unis, en Grande-Bretagne et dans les autres pays anglophones à partir des années 1990. Il me semble évident que mon approche civilisationniste, sans faire très directement des *cultural studies*, partage des traits essentiels avec elles, ne serait-ce que par mes objets d'étude, culturels, décalés, sinon marginaux, centrés sur les personnes socialement et culturellement « dominées », et mes méthodes pluridisciplinaires, qui ont parfois recours aux outils de l'analyse littéraire. Pour autant, je conserve une réflexion centrée sur le lien entre culture et nation en plus d'une approche de la culture des différents groupes sociaux pour essayer de comprendre en quoi ils contestent l'ordre social et le pouvoir ou à l'inverse comment ils y adhèrent.

2 – Définir le sport en société

Nous proposons de retenir comme définition du sport celle proposée par le sociologue Pierre Parlebas, qui nous semble suffisamment opératoire pour notre propos. Selon lui, pour qu'il y ait sport, une pratique doit répondre à quatre critères :

¹³⁰ Armand MATTELART et Érik NEVEU, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, 2018 (3^e éd.), p. 3.

- 1- présence d'une situation motrice ;
- 2- adoption d'un système de règles, librement acceptées par les participants ;
- 3- organisation de compétitions ;
- 4- institutionnalisation¹³¹.

Le troisième point peut paraître inutile, mais selon Parlebas, « en dehors des clubs, on n'emploiera pas le terme "sport". On parlera d'activité physique, d'activité corporelle ». Dans ce cadre, il convient de poser certaines limites aux excès de l'interprétation du sport en tant que phénomène social ou culturel. Toujours selon Parlebas,

le jeu corporel n'apparaît pas comme une pure frivolité passe-partout. Il participe de l'identité culturelle de chaque communauté, qui met ainsi en scène des scénarios ludiques originaux intimement liés à ses modes de vie propres, à ses croyances et à ses passions [...] Les jeux sportifs sont le miroir de leur société, et les reflets qu'ils envoient sont tout autant bigarrés et diversifiés que le sont leurs sociétés d'émergence¹³².

Christian Pociello considère pour sa part que le football « peut mettre en branle la totalité de la société et de ses institutions ; qu'il engage toutes ces dimensions (politiques, économiques, culturelles, sociales, technologiques) et qu'il façonne, en même temps, les diverses formes de la vie quotidienne des individus qui la composent¹³³ ». Selon lui, le sport « contient tout notre monde social¹³⁴ ». Frey et Eitzen y voient « un microcosme de la société¹³⁵ ». Miroir, microcosme, prisme : le sport est-il réellement un simple phénomène visuel, ce décalque direct ou déformé du social ? Que le sport soit une expression humaine intégrée dans une société donnée et qu'il en reflète certaines valeurs, une culture, voire une mentalité collective, coule de source, mais les logiques, les tensions et les rapports de force à l'intérieur du champ sportif sont nécessairement différents de ce qu'ils sont dans la société « en général ». Si lire la société « au prisme du sport » suggère qu'il faut trouver des lois sociales générales dans le laboratoire aux conditions parfaites que fournirait le sport, c'est négliger les propriétés du prisme qui transforme la lumière en de multiples couleurs. Autrement dit, comme toute institution humaine, le sport ne peut qu'intégrer les règles que la société et la culture lui envoient, puis les modifier et les renvoyer ainsi transformées. Le

¹³¹ Pierre PARLEBAS, « Le spectaculaire succès du modèle sportif, conférence introductive », in Jean-Paul CALLÈDE (dir.), *L'Enfance du sport, ou l'humanisme en jeu*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, coll. « Cahiers de l'Université sportive d'été », n° 13, 1999, p. 26-28.

¹³² Pierre PARLEBAS, « Le destin des jeux : Héritage et filiation », *Socio-anthropologie*, 13, 2003, p. 9-25.

¹³³ Christian POCIELLO, *Entre le social et le vital. L'éducation physique et sportive sous tensions (XVIIIe-XXe siècle)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004, p. 106.

¹³⁴ Christian POCIELLO, *Les Cultures sportives*, Paris, Presses Universitaires de France, 1995, p. 4.

¹³⁵ James H. FREY et D. Stanley EITZEN, « Sport and Society », *Annual Review of Sociology*, 17, 1991, p. 504.

sport ne saurait être un microcosme parfait que dans les esprits (faussement) naïfs des politiques et des travailleurs sociaux. Les croyances dans la France « black blanc beur » après la victoire des Bleus en 1998 sont aussi vaines que celles dans l'Afrique du Sud arc-en-ciel après la victoire des Springboks en 1995, alors que dans les deux cas, toute la nation s'est rassemblée derrière son équipe le temps de la compétition. Nous préférons la définition de l'historien Thierry Terret, qui considère que,

entre les travaux qui réduisent le sport à un simple reflet de la société et ceux qui renoncent à y voir quelque peu naïvement toute influence « extérieure », il y a la place pour une histoire qui étudie aussi bien les logiques internes au monde du sport que la manière dont il traduit les lignes de force qui l'entourent. Ainsi est-on amené à poser l'existence d'un triple niveau d'autonomie relative : entre le système sportif et la société, entre chaque sport et le système sportif, entre chaque niveau d'analyse (technique, pratique, institution) et un sport donné. À l'inverse, on pourra admettre qu'au sein de chaque pratique sportive s'articulent plus ou moins contradictoirement des facteurs conjoncturels et des tendances lourdes auxquels le mouvement sportif est plus particulièrement sensible (euphémisation de la violence, urbanisation...), des facteurs internes au mouvement sportif dans son ensemble (par exemple les luttes interfédérales pour la définition d'une pratique, le statut et le rôle de l'olympisme, etc.) et enfin des facteurs propres à chaque activité¹³⁶.

Même si on doit reconnaître que le sport est construction sociale et projection idéologique, il me semble nécessaire d'adopter une posture médiane à propos de son analyse car c'est à mon sens un « signifiant flottant » à qui on peut faire dire beaucoup de choses : il peut être vu et vécu comme vecteur d'intégration, de rapprochement et de paix entre les peuples (idéaux olympiques), d'éducation et de santé, d'entraide, de fraternité, de *fair play*, de bonheur dans l'effort, de contrôle de soi et de ses pulsions, de progrès humain, de discipline, de pureté, de célébrations enthousiastes, de valeurs partagées et de héros non violents, activité dépolitisée ou apolitique et activité commerciale générant du profit dans le monde capitaliste globalisé. À l'inverse, George Orwell ne voyait dans le sport de haut niveau que la continuation des affrontements sanglants entre les nations : « Le sport, le vrai, n'a rien à voir avec le *fair play*. Il déborde de haine, de jalousie, d'arrogance, de mépris pour les règles et de plaisir sadique devant le spectacle de la violence; bref, c'est la guerre, les coups de feu en moins¹³⁷ ». C'est l'expression d'un nationalisme décomplexé, qui encourage à écraser l'ennemi, une poignée d'hommes, et bientôt de femmes vêtus de couleurs

¹³⁶ Thierry TERRET, *Histoire du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2016, p. 110.

¹³⁷ « Serious sport has nothing to do with fair play. It is bound up with hatred, jealousy, boastfulness, disregard of all rules and sadistic pleasure in witnessing violence. In other words: it is war minus the shooting. » George ORWELL, « The Sporting Spirit », *Tribune*, décembre 1945 [1941]. On peut y voir une version actualisée, ironique et inversée de la phrase de Carl von Clausewitz pour qui « la guerre n'est que le prolongement de la politique par d'autres moyens » (*De la Guerre [Vom Kriege]*, 1832). Ici, le sport remplace la guerre au lieu de la générer comme la politique (comprendre la diplomatie) peut le faire.

nationales différentes. Sur un ton dissimulant à peine sa xénophobie, la presse populaire britannique utilise régulièrement des références à la Seconde Guerre mondiale pour présenter les matches entre l'Angleterre et l'Allemagne, exhortant par exemple les joueurs aux Trois Lions à résister au « blitz » que les Allemands ne manqueront pas de leur proposer ou coiffant les joueurs anglais des casques ronds de l'armée britannique d'alors.

Dans les années 1980, adaptant la théorie critique marxiste d'Adorno, les critiques radicaux du sport, tels que les chercheurs du groupe Quel Sport ?, considèrent le sport comme « un phénomène d'aliénation mondialisé [...] qui doit être radicalement contesté en tant que pointe avancée du capitalisme financier multinational¹³⁸ ». Ainsi pour Jean-Marie Brohm, le sport, « sous-système du système capitaliste », est le nouvel « opium du peuple¹³⁹ », miroir de l'aliénation individualiste, « exemple type de la subjectivité capitaliste, de la sensibilité positiviste axée sur la réussite, la compétition, la recherche du gain, le standing, l'avoir et l'accumulation au détriment de l'être, des valeurs éthiques et de l'existence pacifiée¹⁴⁰ ». Dans cette optique, le sport encourage toutes les tares humaines : violence, virilisme, nationalisme, haine de l'autre (racisme, xénophobie, homophobie, sexisme), dopage, exploitation des corps des sportifs qui courent et de ceux des travailleurs qui fabriquent les équipements pour une misère, abus de la société du divertissement et de consommation. Il justifie les logiques et les maux engendrés par nature par le capitalisme : écrasement du plus faible, célébration (de la loi) du plus fort, argent roi, recherche infinie d'un rendement toujours plus élevé, réification du travailleur/sportif, etc., activité bourgeoise dont le but est la reproduction du capital et le profit. Parmi les chercheurs anglophones, Jay Coakley affirme que le sport est devenu une idéologie totalisante envahissant intégralement l'espace social, ce « grand mythe du sport », qui veut que « le sport soit foncièrement pur et bienfaisant ; que cette pureté et cette bienfaisance se transmettent à ceux qui le pratiquent ou le consomment ; que le sport mène nécessairement à une amélioration individuelle et collective ; et que donc, il ne soit nul besoin d'étudier et d'analyser le sport de façon critique, puisqu'il est déjà comme il devrait

¹³⁸ Quel sport ?, *L'idéologie sportive. Chiens de garde, courtisans et idiots utiles du sport*, Montreuil, L'Échappée, 2014, p. 67.

¹³⁹ Jean-Marie BROHM, *La Tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, 2006.

¹⁴⁰ Jean-Marie BROHM, *Les Meutes sportives : critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, 1993, p. 19.

être¹⁴¹ ». Il appelle à la nécessité d'une approche critique afin d'éviter de qualifier ces dysfonctionnements majeurs de simples « déviations » d'individus qui se seraient écartés du droit chemin.

Sur cette ligne, Robert Redeker explique que le sport est « une propagande permanente pour le libéralisme économique » qui exalte « les marques, la consommation débridée, le fétichisme de la marchandise, mais aussi la loi du plus fort, le mépris des plus faibles, le culte de la performance, de l'évaluation, de la maximisation des forces, de la concurrence forcenée » : « les hommes sont des loups pour les hommes, *homo homini lupus*¹⁴² ». Il semble qu'il y ait un consensus sur les fins et l'organisation capitaliste du sport et en l'état, rien ne semble pouvoir contredire le jugement selon lequel « le sport ne sert que comme une économie des affects par le biais duquel se (re)produisent le pouvoir, les privilèges, la politique et les statuts. »¹⁴³ Redeker remarque aussi que, par le passé, « le sport était adapté à d'autres systèmes ; aujourd'hui, il est l'essence du système. Ainsi le sport a-t-il pu être aristocratique, raciste, fasciste, nazi, stalinien, etc. Il relayait des valeurs, ou antivaleurs et pseudo-valeurs, venues de son extérieur. Aujourd'hui, ce sont ses valeurs propres, articulées autour de la lutte de chacun contre chacun, qui dominent dans le monde, si bien que le sport peut passer pour la Bible et le catéchisme de ce monde¹⁴⁴. » Ainsi, alors que l'histoire sud-africaine est marquée par la division raciale et les inégalités flagrantes, le capitalisme mondialisé du sport viendrait se mettre en travers de la route de la transformation, démontrant peut-être que la « race » n'est qu'une variable du jeu de lutte des classes spécifique au lieu.

Alors comment se situer vis-à-vis du sport ? Les différentes approches, positives ou négatives, quel que soit le degré d'adhésion qu'on leur porte, sont globalisantes et ne doivent pas occulter la capacité des individus (des « agents » en langage sociologique) à agir sur leurs pratiques et leur environnement. D'ailleurs, la notion d'opium¹⁴⁵ efface

¹⁴¹ « [S]port is inherently pure and good; the purity and goodness of sport is transmitted to those who play or consume it; and sport inevitably leads to individual and community development; [thus] there is no need to study and analyze sport critically, because it is already as it should be. » Jay COAKLEY, « Assessing the sociology of sport: On cultural sensibilities and the great sport myth », *International Review for the Sociology of Sport*, 50-4-5, 2015, p. 402-406.

¹⁴² Robert Redeker, « Le foot se substitue à la culture », *Le Figaro*, 8 juin 2012.

¹⁴³ « Sport serves as an economy of affect through which power, privilege, politics, and positions are (re)produced. » David L. ANDREWS et Michael L. SILK, *Sport and neoliberalism: politics, consumption, and culture*, Philadelphia, Temple Univ. Press, 2012, p. 5.

¹⁴⁴ Robert Redeker, *op. cit.*

¹⁴⁵ Le pain et les jeux avaient la même fonction dans la Rome antique en apaisant la faim et en brouillant la réflexion et l'esprit critique. Quand un peuple ne pense pas, il est aisément manipulable.

opportunément toute capacité critique par le recours à la métaphore de la drogue qui éteindrait toute conscience réelle de soi et du monde. Dans ma monographie, j'ai essayé de donner la parole aux personnes afin de me prémunir contre les jugements à l'emporte-pièce, notamment dans les parties de facture plus sociologiques. Par ailleurs, quoique séduisantes intellectuellement quand on est sensible aux injustices et aux dégâts commis par l'ultra-libéralisme, les nationalismes et le dopage, les approches critiques me semblent cependant exagérer la puissance du sport. D'autre part, une position aussi absolument radicale est-elle tenable sans sombrer dans le désespoir ? La question est donc d'arriver à une position médiane, sans succomber ni à l'angélisme ni au nihilisme.

3 – État de la recherche sur le sport en anglistique et pistes de recherche

Si les sociologues et historiens du sport peuvent compter sur l'existence d'une communauté et d'attaches institutionnelles qui fondent leur légitimité, certains ayant occasionnellement publié sur le sport dans le monde anglophone, il n'en est bien sûr aucunement question dans l'anglistique, qui recense fort peu de travaux sur le sujet et de chercheurs ou chercheuses pour le porter. Une recherche par mots-clés sur le site de la *Revue française d'études américaines* (RFEA) fait apparaître quelques rares études, depuis 2004 uniquement. Aucun angliciste n'a fait du sport un de ses thèmes de recherche privilégiés, en dehors de Yann Descamps, angliciste devenu maître de conférences en STAPS à l'université de Franche-Comté en 2019, seul auteur d'une thèse¹⁴⁶ sur le sport dans une faculté d'anglais¹⁴⁷, et de Peter Marquis (Rouen), agrégé d'anglais, qui analyse le base-ball de la fin du XIX^e siècle et de la première moitié du XX^e dans une perspective d'histoire sociale¹⁴⁸. Deux « purs » historiens du sport et des loisirs sont arrivés dans une faculté d'anglais par la même filière : Elsa Devienne (Nanterre) qui se penche sur la « culture plage » californienne, avec des réflexions sur la culture physique et sur le surf¹⁴⁹, et Nicolas Martin-

¹⁴⁶ Yann DESCAMPS, « "Am I Black Enough for You ?" Basket-ball, médias et culture afro-américaine aux États-Unis (1950-2015) », sous la direction de Divina Frau-Meigs, thèse soutenue à Sorbonne Paris Cité en 2015.

¹⁴⁷ Selon le fichier national des thèses theses.fr remontant à 1986.

¹⁴⁸ Peter MARQUIS, « Taking Elias "Out to the Ball Game." Baseball Spectatorship and the "Quest for Excitement" in American Sports Festivities », *Revue française d'études américaines*, 146-1, 21 octobre 2016, p. 54-67. Marquis possède une double affiliation en tant qu'historien des États-Unis issu de l'EHESS, où il a mené son doctorat sur le base-ball sous la direction de François Weil.

¹⁴⁹ Thèse intitulée « Des plages dans la ville : une histoire sociale et environnementale du littoral de Los Angeles (1920-1972) », soutenue à l'EHESS en 2014, et qui a donné lieu récemment à une publication : *La ruée vers le sable : une histoire environnementale des plages de Los Angeles au XX^e siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.

Breteau (Lille), spécialiste de l'histoire du sport noir¹⁵⁰. Néanmoins, leur rattachement historien leur fait largement désertier les cercles anglicistes. Les questionnements raciaux ont incité Nathalie Loison à publier récemment un article sur les figures métisses de Colin Kaepernick et Tiger Woods¹⁵¹.

En civilisation britannique, la moisson n'est guère plus riche. Elle est en outre ancienne et dispersée. Il faut remonter à 1988 pour trouver un ouvrage entièrement consacré au sujet, qui reprend les actes d'un colloque organisé à Tours sur le sport en Grande-Bretagne et aux États-Unis par les équipes de recherche anglicistes de Tours et d'Orléans¹⁵². Il est dirigé par deux anglicistes, Richard Sibley (maître de conférences, université d'Orléans), auteur d'une thèse sur le NHS en 1981 et membre du Conseil de rédaction de *The International Journal of the History of Sport*, qui se charge de la partie britannique, et John Atherton, alors professeur à l'université de Tours, pour la partie américaine. Le fait que les deux directeurs soient eux-mêmes anglophones ne relève peut-être pas du hasard, au regard de l'importance accordée au sport dans ces sociétés. En plus de l'introduction et d'orientations bibliographiques utiles, l'ouvrage comporte onze contributions, quatre concernant les États-Unis et sept la Grande-Bretagne. Cinq d'entre elles portent sur sport et société, deux sur sports et médias et quatre sur sport et littérature. La diversité des thèmes et des approches reflète à la fois la grande flexibilité de la civilisation et l'éparpillement des réflexions sur le sport.

Richard Sibley est à nouveau impliqué dans la seconde publication angliciste d'importance sur le sport, un volume de la *Revue française de civilisation britannique* (RFCB), l'autre grande revue de civilisation en anglistique, intitulé « Sport et enjeux identitaires dans les îles Britanniques », paru il y a tout juste vingt ans. Codirigé par Sibley et Emmanuel Roudaut (université de Valenciennes), il regroupe une douzaine de contributions de chercheurs et chercheuses français-es et britanniques, qui se concentrent sur les questions « d'identité incarnée, acceptée, rejetée, combattue, affirmée, vécue et transmise par le

¹⁵⁰ Thèse intitulée « Corps politiques : sport et combat civique des Africains-Américains à Washington, D.C., et Baltimore (v. 1890 - v. 1970) », soutenue à l'EHESS en 2013.

¹⁵¹ Nathalie LOISON, « Discussing Race in American Professional Sport: The Case of Mixed-Race Athletes Tiger Woods and Colin Kaepernick », *Revue LISA/LISA e-journal. Littératures, Histoire des Idées, Images, Sociétés du Monde Anglophone – Literature, History of Ideas, Images and Societies of the English-speaking World*, 18-50, 25 mai 2020.

¹⁵² John ATHERTON et Richard SIBLEY (dir.), *Le Sport en Grande-Bretagne et aux États-Unis : faits, signes et métaphores*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988.

sport¹⁵³ ». Deux chapitres abordent le genre (femmes alpinistes et identité sexuelle), un se penche sur les minorités ethniques, un autre sur le sport dans la publicité télévisuelle, et un autre sur le sport scolaire dans la première moitié du xx^e siècle. Tous sont consacrés à l'Angleterre en dehors d'une incursion en Irlande du Nord. Les sports abordés sont variés, mais seuls quatre chapitres concernent un sport en particulier, les onze autres traitant « du sport » en général. Trois se penchent sur la question de la violence, dont une étude du hooliganisme et de ses antécédents victoriens signée Christian Civardi, qui poursuit une réflexion qu'il avait entamée dans les actes du colloque de 1988. Sibley et Roudaut espèrent en conclusion de leur avant-propos « que le sport en Grande-Bretagne pourra prendre une place plus importante dans notre enseignement et nos recherches, [et] ne sera plus une simple illustration anecdotique rajoutée autant pour son caractère divertissant que sa valeur scientifique ». Leur espoir sera déçu car les civilisationnistes britanniques ne produisent plus grand-chose sur le sujet, en dehors de contributions ponctuelles de facture historique concentrées sur le xix^e siècle et le début du xx^e¹⁵⁴, alors que la recherche sur le sport, notamment en histoire sociale et en sociologie, a littéralement explosé depuis le début du siècle en France comme ailleurs dans le monde. Ma synthèse de 2014 à la lisière entre recherche et vulgarisation¹⁵⁵ et mon chapitre de 2017 sur le hooliganisme anglais des années 1970¹⁵⁶ constituent, sauf omission toujours possible, les seules modestes incursions civilisationnistes récentes dans le sport britannique. Quant à la présence du sport dans les cursus d'enseignement, il est à ma connaissance presque nul. J'ai cependant eu la chance de pouvoir faire découvrir ce pan de la culture et de la société britannique à des étudiants de master LCE d'anglais à Nanterre dans le cadre d'un cours partagé avec Cornelius Crowley sur les cultures populaires britanniques des années 1960 aux années 1980 (2013-2019).

¹⁵³ Richard SIBLEY et Emmanuel ROUDAUT (éd.), « Sport et enjeux identitaires dans les îles Britanniques », *Revue française de civilisation britannique*, X-4, 2000, p. 5.

¹⁵⁴ Emmanuel ROUDAUT, « Bookmakers et parieurs entre rue et tripot », *Revue française de civilisation britannique*, XII-3, 2003 ; Rafaele NICHOLSON, « "Cricket Has Given Me Everything": Women's Sport and the Women's Movement in Twentieth-Century Britain », *Revue française de civilisation britannique*, XXIII-1, 2018 ; Florence BINARD, « Sport féminin : détérioration ou amélioration de la "race" dans l'Angleterre du début du XXe siècle », in Michel PRUM (dir.), *La Fabrique de la « race » : regards sur l'ethnicité dans l'aire anglophone*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 195-213.

¹⁵⁵ « Le sport comme modèle : traditions, identités, modernité », in Emmanuelle AVRIL et Pauline SCHNAPPER (dir.), *Le Royaume-Uni au XXI^e siècle : mutations d'un modèle*, Paris, Ophrys, 2014, chapitre 9, section 3, p. 335-342.

¹⁵⁶ Bernard CROS, « "La maladie anglaise." Réflexions sur le hooliganisme en Grande-Bretagne dans les années 1970 », in B. CROS, C. CROWLEY et T. LABICA (dir.), *1970-79, Community in the UK*, coll. « Intercalaires », Presses Universitaires de Nanterre, 2017, p. 101-115

Sur l'Empire et le Commonwealth, la récolte sur le sport est quasi nulle. *Cultures of the Commonwealth* a produit un numéro intitulé « *Games* », comprenant douze articles, mais dont seulement trois traitent réellement de sport¹⁵⁷. Par la suite, en dehors de mes deux productions sur le rugby sud-africain et d'une étude littéraire sur la tournée des Springboks en Nouvelle-Zélande en 1981 comme arrière-plan d'un roman néo-zélandais¹⁵⁸, on n'y trouve aucune contribution consacrée au sport, alors qu'il est un constituant majeur des identités nationales et des sociétés du Commonwealth.

Bref, on le voit, le sport est parfois un thème contribuant à alimenter la connaissance de façon fragmentaire à partir de programmes de recherche purement individuels et jamais stimulés par des projets collectifs. L'intérêt d'étudier et d'enseigner le sport des sociétés anglophones semble pourtant évident. Fondamentalement, ignorer le sport, c'est tout simplement se priver d'une clé de compréhension des enjeux sociétaux, politiques, identitaires et culturels, qu'ils soient actuels ou passés. Comme Elias et Dunning l'assèment dans l'introduction de leur ouvrage sur le processus de civilisation par le sport, « toute connaissance sur le sport est une connaissance sur la société¹⁵⁹ ». Selon le sociologue Jay Coakley, « on étudie les sports parce que ce sont des activités qui ont du sens pour beaucoup de gens, qui renforcent idées et croyances dans beaucoup de sociétés et qui sont désormais intégrées dans les principaux espaces de la vie sociale, famille, religion, éducation, économie, politique et médias¹⁶⁰ ». Le sport est bien « un acteur ou un agent culturel à part entière¹⁶¹ » et les pratiques sportives sont des constructions sociales auxquelles les personnes donnent de l'importance en fonction de leurs expériences personnelles, de leurs identités et de leur environnement géographique et temporel.

¹⁵⁷ Un consacré aux sports traditionnels néo-zélandais, un autre sur la diplomatie franco-australienne et un sur l'éducation physique en Ontario. Le volume inclut aussi deux articles sur le jeu d'échecs en Inde, un sur la télévision et la culture de masse en Australie et six autres qui prennent « *games* » au sens figuré pour analyser des formes culturelles ou politiques (comme le Commonwealth en tant qu'organisation ou « la nouvelle donne pour le Cachemire ») non sportives ou ludiques.

¹⁵⁸ Valerie BAISNEE, « Creating a usable past: The 1981 Springbok tour in Fiona Kidman's New Zealand memoirs », *Cultures of the Commonwealth*, 19/20/21, Winter 2016, p. 177-186.

¹⁵⁹ « Knowledge about sport was knowledge about society. » N. ELIAS, in ELIAS et E. DUNNING, *Quest for Excitement: Sport and Leisure in the Civilising Process...*, op. cit., p. 19. La traduction française de Fabienne Duvigneau prend des libertés excessives avec le texte de départ en proposant : « La connaissance du sport est la clef de la connaissance de la société », formule qui sous-entend qu'il suffirait d'étudier le sport pour comprendre une société. (N. Elias, in ELIAS et E. DUNNING, *Sport et civilisations. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1986, p. 25)

¹⁶⁰ « We study sports because they are socially significant activities for many people, they reinforce important ideas and beliefs in many societies, and they've been integrated into major spheres of social life such as the family, religion, education, the economy, politics, and the media. » Jay J COAKLEY, *Sport in Society: Issues and Controversies*, 12e éd., New York, McGraw-Hill Higher Education, 2016, p. 4.

¹⁶¹ John ATHERTON et Richard SIBLEY (dir.), *Le Sport en Grande-Bretagne et aux États-Unis...*, op. cit., p. 6.

Pour ce qui concerne les îles Britanniques, il me semble difficile d'ignorer l'importance sociétale des sports. Des études historiques¹⁶² essentielles ont contribué à expliquer comment le cricket, bien établi dès le xvii^e siècle, contribue à façonner la société britannique de la première modernité, avant que les courses de chevaux, la boxe et le « football », terme générique incluant toutes les formes de jeu de ballon, ne deviennent des pratiques et des spectacles largement partagés dans la société. Dans le cadre britannique, on pourrait insister sur sa contribution à la formation de consciences de classe opposées en lien avec l'industrialisation du pays, d'une part celle des élites masculines à partir du milieu du xix^e siècle dans les *public schools* et les universités britanniques, où on met en valeur la *muscular Christianity* destinée à préparer les jeunes mâles britanniques à la domination du monde au nom de la reine, de l'autre celle de la classe ouvrière à partir des années 1860 (le football se joue traditionnellement le samedi à 15 heures parce que les ouvriers ne peuvent travailler au-delà de 14 h depuis le Factory Act de 1850), sur son importance dans la culture populaire, urbaine comme rurale, mais aussi sur sa valeur symbolique transversale projetant une identité britannique triomphante et rassembleuse, très « One Nation », dans laquelle chacun, du plus humble travailleur jusqu'à l'aristocrate, peut se reconnaître. Un des sujets importants concerne l'éthique amateur et son maintien jusqu'à la fin du xx^e siècle dans certains sports et milieux, alors que d'autres ont rapidement glissé vers le professionnalisme. Dans *The Invention of Tradition*, Hobsbawm souligne la valeur sociale et politique du sport pour les classes moyennes et la bourgeoisie victorienne et sa capacité à permettre « l'identification à la nation¹⁶³ ». Il justifie dans ce passage toutes les études mettant en relief l'instrumentalisation du sport, consciente ou non, par les gouvernements ou les communautés à des fins de construction identitaire et en tant qu'élément de la culture populaire. Richard Holt, co-auteur d'une intéressante histoire du sport britannique, prétend même que « le sport pourrait bien être le legs le plus tenace¹⁶⁴ » que l'Angleterre victorienne ait laissé au Royaume-Uni moderne. J'illustre cette idée dans mon étude des

¹⁶² Je prends l'histoire comme point de repère, mais la sociologie du sport, que je ne développerai pas par manque d'espace, s'est aussi considérablement étoffée depuis une vingtaine d'années.

¹⁶³ « National identification. » Eric HOBSBAWM et Terence O. RANGER (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Canto, 1992, p. 300.

¹⁶⁴ Richard HOLT, « "Playing The Game": A Review of New Research on Sport and British Society in the Nineteenth and Twentieth Centuries », in Richard SIBLEY et Emmanuel ROUDAUT (dir.), « Sport et enjeux identitaire », *op. cit.*, p. 142.

premiers temps de la Rhodésie, colonie blanche fondée de manière absolument artificielle, et dont les premiers héros sont des soldats et des sportifs (ce sont parfois les mêmes)¹⁶⁵.

La dimension impériale intrinsèque à ce modèle s'exporte bien sûr en Afrique du Sud, où le sport accompagne les colons britanniques au XIX^e siècle au même titre que la langue anglaise et le modèle institutionnel de Westminster. Les victoriens étaient des sportifs : « Partout où allait l'Empire britannique, l'Évangile du sport allait avec eux¹⁶⁶ » et les sports étaient « moins un luxe qu'une nécessité, un moyen de garder le moral et un sentiment de posséder des racines communes, la « britannicité » [« *Britishness* »], les gazons, le thé, et toutes ces choses si familières¹⁶⁷ ». Formant la grande majorité des institutions de l'élite coloniale (armée, administration, professions libérales, missions), ceux qui le pratiquent se regroupent dans des clubs sportifs, lieux de socialisation impériale par excellence sous toutes les latitudes. À l'inverse, est-il besoin d'insister sur le rôle identitaire et politique des sports chez les colonisés, le cricket dans la péninsule indienne et aux Caraïbes¹⁶⁸, ou, en Irlande, les sports gaéliques, regroupés au sein de la Gaelic Athletic Association (GAA), fondée en 1884, en plein débat sur le Home Rule¹⁶⁹ ? En outre, même si d'autres pratiques sportives importantes se développent dans la deuxième moitié du XIX^e siècle en Allemagne, en Europe centrale, en France, en Italie ou aux États-Unis, le Royaume-Uni est considéré comme le berceau mondial des sports modernes, parce que c'est prioritairement sur son territoire que se produisent l'institutionnalisation des sports, la codification des règles et la popularisation des pratiques, qui se diffusent au reste du monde. Cette diffusion des sports anglais se double de celle de certaines valeurs morales et éthiques, des modèles comportementaux valorisant le courage, le contrôle de soi, le respect des règles et de l'adversaire, la solidarité, la force de caractère. Les calvinistes afrikaners s'y reconnaîtront.

¹⁶⁵ Bernard Cros, « Aux origines de la Rhodésie, le sport : racialisme, masculinité et impérialisme, 1890-1960 », in Marie-Claude Barbier et Michel Prum, *Race, identité et mondialisation en Afrique australe*, Paris, L'Harmattan, 2020.

¹⁶⁶ « Wherever the British Empire went, the gospel of sport went with them. » Richard HOLT, *Sport and the British: A Modern History*, Oxford, Oxford University Press, 1990, p. 6.

¹⁶⁷ « [...] not so much a luxury as a necessity, a means of maintaining morale and a sense of shared roots, of Britishness, of lawns and tea and things familiar. » *Ibid.*, p. 98.

¹⁶⁸ Considéré comme un classique de la littérature sportive, l'ouvrage de C.L.R. James, intellectuel marxiste, militant indépendantiste et cricketeur originaire de Trinidad, est bien plus que cela. C'est une plongée fascinante dans la société coloniale de Trinidad et dans sa relation ambiguë avec le sport du colon blanc, le cricket. C.L.R. JAMES, *Beyond a Boundary*, London, Hutchinson, 1963.

¹⁶⁹ Jusqu'en 2007, la GAA refuse que son stade de Croke Park à Dublin, le plus grand de l'île, accueille des rencontres de rugby à xv, identifié comme sport du colon britannique.

La solidarité sportive entre anciens membres de l'Empire se perpétue au travers des Jeux du Commonwealth et des relations privilégiées au sein de sports comme le cricket et le rugby à xv et à xiii, quitte à les inciter à faire cavalier seul contre le monde entier. Le sport devient ainsi un jeton important dans la gigantesque partie de poker menteur diplomatique mondiale qui s'étend sur trois décennies¹⁷⁰, chaque tournée des Springboks mettant par exemple en lumière l'ignominie du régime de Pretoria. Le refus de la Nouvelle-Zélande d'interdire la tournée des All Blacks en Afrique du Sud en 1976, avec le soutien tacite de l'IRB (le International Rugby Board, qui fait office de fédération internationale), dominé par les pays britanniques, entraîne le retrait de vingt-huit pays, principalement africains, des Jeux olympiques de Montréal, alors que le rugby n'était même pas sport olympique.

L'une des spécificités des pays anglophones sur laquelle je souhaite attirer l'attention est donc que la culture populaire, la société et la politique y absorbent le sport sans doute plus profondément qu'ailleurs, offrant des perspectives de recherche intéressantes. Pour ne prendre que des exemples tirés du Royaume-Uni, le prototype de la littérature sportive est sans doute *Tom Brown's Schooldays* (1857), *Bildungsroman* dans lequel Thomas Hughes conte l'histoire d'un adolescent éduqué à la Rugby School, où le sport joue un rôle clé dans sa formation et sa maturation en tant que jeune homme, et qui influence plusieurs générations de jeunes sportifs sous toutes les latitudes impériales. Cent ans plus tard, *This Sporting Life*¹⁷¹ offre une plongée vertigineuse dans l'aliénation de la classe ouvrière du nord de l'Angleterre des années 1950 au travers du destin tragique d'un joueur de rugby à xiii, tout comme certains textes d'Alan Sillitoe (*La Solitude du coureur de fond*, *The Match*) eux aussi centrés sur le sport ou des sportifs dans la perspective désespérée des *Angry Young Men*. Plus proches de nous, les écrits de Nick Hornby (*Fever Pitch*) s'intéressent au lien intime entre les supporters et leurs clubs de football favoris. La littérature sportive est désormais bien établie et rentable, dont le « roman de football » britannique et le « roman de baseball » américain sont des sous-genres reconnus de la littérature populaire. Elle a même donné lieu à une sous-discipline universitaire, représentée en France par Alexis Tadié

¹⁷⁰ Rugby, cricket, tennis et golf sont particulièrement concernés quand bien même dans les deux derniers cas, les sportifs et sportives participaient aux compétitions en leur nom propre en tant que professionnels et nullement comme représentants du régime. La jeune Sud-Africaine Zola Budd, « la coureuse aux pieds nus » décide de courir sous les couleurs britanniques, afin de pouvoir participer aux Jeux olympiques de 1984, mais divise l'opinion publique, certains considérant que son ralliement est purement stratégique et nullement patriotique.

¹⁷¹ David STOREY, *This Sporting Life*, London, Longman, 1960.

(Paris Sorbonne), angliciste spécialiste de littérature britannique et du Commonwealth, qui a analysé les passerelles entre littérature et sport (tennis, course à pied, football, cricket, boxe)¹⁷². Plusieurs de ces grandes œuvres donneront lieu à d'excellentes adaptations cinématographiques, comme *This Sporting Life* (1963) par Lindsay Anderson avec Richard Harris dans le rôle de Frank Machin, *La Solitude du coureur de fond* (1962) par Tony Richardson, et *Fever Pitch* (de David Evans, 1997, avec Colin Firth dans le rôle du héros, supporter d'Arsenal). *Les Chariots de feu* (Hugh Hudson, 1981) illustre l'importance du sport dans la Grande-Bretagne impériale au sortir de la Première Guerre mondiale, tandis que *Frappe-la comme Beckham* (Gurinder Chadha, 2002) aborde sur le ton de la comédie les thèmes du multiculturalisme, du racisme et du genre dans l'Angleterre blairiste. Dans *Looking for Eric* (2009), Ken Loach utilise Éric Cantona dans sa description d'un ouvrier fan de football qui reprend sa vie en main. Récemment, la série télévisée *The English Game* (Netflix, 2020), créée par Julian Fellowes, à qui on doit également *Downton Abbey*, a présenté la mutation du football, alors sport surtout pratiqué par les hommes de la bonne société, en sport ouvrier à la fin du XIX^e siècle. Le sport est de fait très intimement intégré à la culture populaire des pays anglophones, jusque dans la langue, qui intègre des expressions sportives sous toutes les latitudes (on puise dans le cricket en Angleterre, dans le base-ball aux États-Unis, sports culturellement centraux de chacune des sociétés), dans les médias, presse écrite et télévision, où il bénéficie d'un poids considérable, le sport étant une activité lucrative reflétant les évolutions du capitalisme, dans l'espace public enfin, où les lieux de pratique et les pratiquants eux-mêmes (joggeurs, cyclistes) sont omniprésents. Le marché de l'édition sportive est florissant, le style biographique étant particulièrement apprécié sous toutes les latitudes anglophones, à commencer par l'Afrique du Sud, comme j'ai pu m'en rendre compte¹⁷³.

L'étude des sports comporte donc de multiples entrées. On peut les envisager en tant que tels comme pratiques physiques, comme instruments d'éducation, de politique ou de

¹⁷² Par exemple, Alexis TADIÉ, « Heroes, Fans and the Nation: Exploring Football in Contemporary Fiction », *International Journal of the History of Sport*, 29-12, août 2012, p. 1774-1790 ; Alexis TADIÉ, « Running for Freedom: The Politics of Long-Distance Running in Modern Fiction », *International Journal of the History of Sport*, 32-2, juillet 2014, p. 286-298. Voir aussi son site personnel : <https://alexis-tadie.fr/publications.html> Catherine Pessa-Miquel et Marc Chenetier se sont intéressés à l'importance du baseball dans la littérature américaine.

¹⁷³ Je renvoie aussi au passionnant article de Gwen Le Cor qui, à partir de l'exemple de l'écriture de la voile, détaille le brouillage et les échanges qui s'établissent entre écriture technique et écriture populaire du sport. Gwen LE COR, « Écrire la voile : les frontières mouvantes entre écrits spécialisés et littérature », *Asp*, 43-44, 2004, p. 47-56.

diplomatie, comme rites culturels, comme activités économiques, comme divertissements, ou par translation comme reflets de jeux de pouvoirs et de situations sociales et comme lieux d'investissement symbolique des identités ethniques, raciales, nationales, régionales, de genre, sociales, religieuses, physiques, psychologiques ancrées dans l'expérience des personnes. Cette interminable énumération est à peine un programme, car elle obscurcit presque l'horizon. Envisagé de la sorte, le sport a de bien larges épaules et vouloir lui faire dire plus qu'il ne dit en réalité est une tentation à laquelle il faut résister, mais il fait sens en contexte anglophone et on a là des champs d'investigation qui n'attendent que d'être investis par des chercheurs anglicistes et des candidats au doctorat.

B – Sport et identité nationale en Afrique du Sud

Les liens entre sport et identité nationale sont à la fois complexes et pluriels. Complexes parce que les tensions qui entourent la notion d'État-nation se sont accrues depuis la fin des empires européens et l'apparition de nouveaux États indépendants après 1945. Mais l'État-nation demeure le critère fondamental d'identification dans le sport international et dans tous les pays, équipes et athlètes participant à l'élaboration sans cesse réactivée de l'identité nationale au gré de leurs succès et de leurs échecs. Les nationalismes enrôlent les sportifs qu'ils érigent en héros de la patrie, tandis que le style des équipes représentatives illustrerait le génie national et les qualités idéalisées d'un peuple tout entier, identifications qui peuvent être involontaires ou forcées. On évoque ainsi l'organisation sans faille et austère des équipes allemandes, le caractère « latin » des footballeurs argentins et italiens, la dureté au mal des sportifs de l'ex-Union soviétique, l'agressivité fantasque de ceux de l'ex-Yougoslavie, la puissance aveugle des base-balleurs latino-américains cherchant à impressionner les recruteurs professionnels, et celle des cricketeurs caribéens pour qui le sport était, au moins jusqu'aux années 1980, un instrument de libération politique et d'affirmation culturelle vis-à-vis du Royaume-Uni¹⁷⁴, ou encore les All Blacks, incarnation du modèle social d'une nation socialement et racialement apaisée. Toutefois, les « traditions inventées » sportives s'adressent avant tout aux hommes, prolongeant directement les

¹⁷⁴ Pour une excellente étude du cricket des « West Indies », voir Hilary BECKLES et Brian STODDART (dir.), *Liberation Cricket: West Indies Cricket Culture*, Manchester, Manchester University Press, 1995.

réflexions sur le sport comme ersatz de la guerre, lieu d'affirmation des masculinités. Les femmes luttent toujours pour y avoir une place légitime et non contestée.

Mais les autorités politiques utilisent parfois volontairement le sport à des fins de propagande directe ou plus subtile, qu'il s'agisse de vanter le nazisme en 1936 ou l'Australie multiculturelle en 2000. Cette manipulation du sport à des fins idéologiques par des régimes et des gouvernements (ou encore des églises et des entreprises) n'empêche pas d'en affirmer dans le même mouvement la neutralité politique. Cette dichotomie apparente est même caractéristique du sport et l'Afrique du Sud n'y a pas fait exception. Mon projet de monographie part ainsi de plusieurs observations empiriques qui démontrent que le rugby est définitivement bien plus qu'un simple jeu de ballon¹⁷⁵. En premier lieu, les Springboks me fournissent un exemple évident des discours hypocrites prétendant séparer le sport de la politique : sous l'apartheid, les Springboks étaient censés incarner les vertus du peuple afrikaner — rudesse, courage, puissance à la limite de la violence — et, par transitivité, d'une nation limitée aux Afrikaners et d'un régime défendant leurs intérêts, mais qui disait dans le même temps vouloir tenir la politique en dehors du sport. Aujourd'hui, la même équipe représente la nation arc-en-ciel sans avoir changé de style, ce qui en dit long sur la plasticité, déjà évoquée, des symboles sportifs, qui se réinventent sans cesse parallèlement aux nations, parfois lentement, parfois très vite, comme en 1995, mais toujours pour élaborer la « communauté imaginée ». Dans ce cadre, je suis également intéressé par l'accroissement des mouvements transnationaux intrinsèques à la globalisation et au professionnalisme, qui incitent les sportifs à considérer de manière évidente la possibilité de s'expatrier pour pratiquer leur sport et leur profession, mais aussi celle d'endosser un maillot national qui n'est pas celui de leur pays natal, alors que « l'équipe nationale » devrait constituer l'aboutissement naturel d'un « rêve d'enfant » pour reprendre le cliché souvent employé par les sportifs eux-mêmes. Une autre constatation concerne la sous-représentation des sportifs noirs dans les équipes professionnelles et attire mon attention sur les aspects identitaires, ethniques et raciaux du sport.

¹⁷⁵ J'étudie une première fois cette continuité politique entre les périodes d'apartheid et post-apartheid dans Bernard Cros, « Le springbok et la mouette : Rugby, race et construction nationale en Afrique du Sud » in Cécile Perrot, Michel Prum et Thierry Vircoulon (dir.), *L'Afrique du Sud à l'heure de Jacob Zuma*, coll. « Racisme et Eugénisme », Paris : L'Harmattan, 2009, p. 19-42.

Associées les unes aux autres, ces observations me fournissent un angle d'approche pertinent pour éclairer à la fois l'histoire et les rapports sociaux de l'Afrique du Sud contemporaine et les spécificités du sport. Au fil de mes recherches, le champ s'étend au point de produire un ensemble suffisamment vaste pour m'amener à envisager la rédaction d'un ouvrage qui servirait de base à une HDR, et qui proposerait une somme des travaux existant sur le sujet et, en l'absence d'ouvrage général sur l'évolution récente du rugby sud-africain, des réflexions sur la construction nationale, le rôle idéologique du rugby et son rapport au social et aux identités depuis la fin des années 1990.

1 – Recherche sur le sport et le rugby sud-africains : état des lieux

Très modestement, il me faut tenter de me situer dans ce champ spécifique de l'étude du sport sud-africain. En France, la littérature scientifique sur le sujet est certes éparpillée, personne ne travaillant majoritairement sur le sujet, mais a donné lieu à des contributions utiles en histoire, en géographie et en sciences politiques (relations internationales). Citons l'ouvrage historique de Jean-Pierre Bodis sur le rugby sud-africain¹⁷⁶, le seul rédigé en français jusqu'alors, publié opportunément l'année de la Coupe du monde 1995, qui analyse surtout la valeur politique de ce sport, et celui de Sylvain Cubizolles, qui est une étude sociologique du football dans un township du Cap¹⁷⁷. Bien évidemment, c'est surtout dans les pays anglophones que le sport sud-africain suscite l'attention, prioritairement en histoire¹⁷⁸, en sociologie et en « kinésiologie », discipline proche des STAPS françaises, originellement associée à l'enseignement de l'éducation physique et fréquente aussi en Amérique du Nord, que nous laisserons à l'écart du fait de sa nature biomédicale, même si ses recherches peuvent ponctuellement être éclairantes à propos des représentations des corps sportifs. L'Afrique du Sud est moins bien dotée en infrastructures de recherche que les États-Unis, le Royaume-Uni ou l'Australie, mais elle compte néanmoins un certain nombre d'institutions et de chercheurs qui produisent de la connaissance sur le sport en quantité respectable. Débutant dans les années 1970, la balbutiante recherche sur le sport en sciences humaines est semblable à son sujet : politisée. Le sport est une pierre d'achoppement dans l'opposition frontale entre soutiens et critiques du régime d'apartheid,

¹⁷⁶ Jean-Pierre BODIS, *Le Rugby sud-africain : histoire d'un sport en politique*, Paris, Karthala, 1995.

¹⁷⁷ Sylvain CUBIZOLLES, *Le Football en Afrique du Sud : vécu d'un township au Cap-occidental*, Paris, Karthala, 2010.

¹⁷⁸ Pour un résumé de l'historiographie du sport sud-africain jusqu'aux années 2000, voir Dean ALLEN, « Studying South African Sports History: A Current Perspective », *Impumelelo*, 6, 2010 [en ligne].

à la fois dans le pays et dans le monde, et les terrains de sport sont des lieux hautement idéologisés, utilisés comme tels par les deux camps. Comme nous l'avons évoqué dans la deuxième partie, la recherche sur le sport sud-africain, mêlant souvent histoire, science politique et sociologie, est alors dominée par des chercheurs-militants, influencés par le néo-marxisme et rejetant la neutralité axiologique wébérienne. Le sport était alors tout sauf une priorité de disciplines occupées à analyser les graves questions raciales, sociales ou politiques, mais quelques pionniers y font des incursions notables pour en expliquer la position au sein du dispositif plus général de la société racialisée sud-africaine. La figure d'André Odendaal ressort particulièrement car il amalgame les trois facettes du chercheur, du militant et du sportif : après avoir étudié à Stellenbosch, et joué à Cambridge, où il écrit une thèse sur le cricket noir d'Afrique du Sud¹⁷⁹, il joue sous les couleurs du Boland à son retour au pays, tout en militant pour la déségrégation, avant d'enseigner l'histoire à Unisa (University of South Africa) et à l'université du Western Cape (UWC).

Cet exemple illustre par contraste certaines carences de l'historiographie du rugby sud-africain, moins concernée par l'identité nationale que par les identités ethniques blanches. Reflets d'une hégémonie intellectuelle anglo-saxonne et blanche de l'ancien temps, le cricket, le rugby et à un degré moindre le football, essentiels pour la construction de l'Empire et de la masculinité impériale, sont les trois sports étudiés en priorité en histoire (les chercheurs non anglophones, comme les Français, évitent le cricket pour s'en tenir aux deux autres). Une partie non négligeable des historiens se concentrent sur les débuts du sport pendant la période impériale dans les communautés anglophones dans des travaux dont on ne peut s'empêcher de penser qu'ils procèdent d'une forme de nostalgie des origines et de l'Empire liée à l'établissement des colons britanniques outre-mer. L'Afrique du Sud apparaît souvent dans des études relevant d'un comparatisme impérial face à l'Australie et à la Nouvelle-Zélande, autres terres australes colonisées par la Grande-Bretagne, où les sports britanniques ont tenu une fonction sociale, identitaire et de genre forte. Les questions de genre sont d'ailleurs abordées sous l'angle exclusif de la masculinité impériale, liée à l'expansion militaire et à la guerre, toujours dans l'optique comparatiste citée plus haut et pour son importance dans le nationalisme afrikaner. Les travaux d'histoire sociale et

¹⁷⁹ Il en tire un ouvrage : André ODENDAAL, *Cricket in Isolation: the Politics of Race and Cricket in South Africa*, Cape Town, A. Odendaal, 1977.

culturelle d'Albert Grundlingh ou de Floris van der Merwe (voir la bibliographie de la monographie) relie le sport aux dynamiques du nationalisme afrikaner. Cela ne discrédite en rien la valeur de ces recherches, mais ce champ est, de fait, exclusivement masculin, très majoritairement blanc, anglophone et centré sur les pratiques blanches. Cela s'explique en partie par les difficultés de trouver des sources sur le sport noir et métis¹⁸⁰, mais l'objet mériterait d'être creusé dans la perspective des communautés « minoritaires ». Les incursions dans l'histoire sociale du sport noir ou métis existent, mais sont rares, depuis les pages fondatrices d'Odendaal sur le cricket, de Jeff Peires sur le rugby¹⁸¹ et d'Archer et Bouillon, dont *Sport et Apartheid* continue d'être fréquemment cité dans les travaux actuels.

L'autre grand thème est, de fait, constitué par la lutte anti-apartheid, parfois réduite aux dimensions internationales des sanctions et des boycottages, dont l'impact dans la fin de l'apartheid continue de diviser les historiens et les économistes, mais qui ont frappé l'opinion publique sportive de ces pays. On n'est donc pas étonné de constater que le sport sud-africain attire surtout l'attention de chercheurs non sud-africains, originaires du Royaume-Uni, d'Australie et de Nouvelle-Zélande, les relations sportives avec l'Afrique du Sud ayant constitué une dimension primordiale des relations diplomatiques post-impériales entre ces pays.

La période post-apartheid a donné lieu à plusieurs publications importantes sur le sport en général¹⁸², mais finalement assez peu nombreuses. Les sports d'équipe majeurs demeurent favorisés, à commencer par le rugby¹⁸³, devenu par la grâce de Mandela le sport symbole de l'Afrique du Sud réconciliée « qui aiderait à la construction d'une "nation arc-en-

¹⁸⁰ Je renvoie à la première partie de ma monographie pour une discussion plus approfondie des problèmes qui se posent à l'historiographie du rugby et plus globalement du sport sud-africain noir.

¹⁸¹ Jeff PEIRES, « Rugby in the Eastern Cape: A History », *Work in progress*, 17, avril 1981, p. 1-5.

¹⁸² Parmi les livres, citons Mihir BOSE, *Sporting Colours: Sport and Politics in South Africa*, London, Robson Books, 1994 ; J. NAURIGHT, *Sport, Culture and Identities...*, *op. cit.* ; Douglas BOOTH, *The Race Game: Sport and Politics in South Africa*, London and Portland, Ore, Frank Cass, coll. « Sport in the Global Society Series », 1998 ; André ODENDAAL, *The Story of an African Game: Black Cricketers and the Unmasking of One of South Africa's Greatest Myths, 1850–2003*, Cape Town, David Phillip, 2003 ; Jon GEMMELL, *The Politics of South African Cricket*, London & New York, Routledge, 2004 ; B.K. MURRAY et C.E. MERRETT, *Caught Behind: Race And Politics In Springbok Cricket*, Wits University Press, 2004 ; Christopher MERRETT, *Sport, Space and Segregation*, Scotsville, South Africa, University Kwazulu Natal Press, 2009 ; Peter ALEGI et Chris BOLSMANN (dir.), *South Africa and the Global Game: Football, Apartheid and Beyond*, London, Routledge, 2010 ; A. DESAI, *The Race to Transform...*, *op. cit.* ; Albert GRUNDLINGH, *Potent Pastimes: Sport and Leisure Practices in Modern Afrikaner History*, Pretoria, Protea, 2013 ; Grant JARVIE, *Class, Race, and Sport in South Africa's Political Economy*, 1985.

¹⁸³ Paul DOBSON, *Rugby in South Africa, 1861-1988*, Cape Town, South African Rugby Board, 1989 ; A. M. GRUNDLINGH, André ODENDAAL et S. B. SPIES, *Beyond the Tryline: Rugby and South African Society*, Johannesburg, Ravan Press, 1995 ; Timothy CHANDLER et John NAURIGHT (dir.), *Making Men: Rugby and Masculine Identity*, London, Routledge, 1996 ; David Ross BLACK et John NAURIGHT, *Rugby and the South African Nation: Sport, Cultures, Politics, and Power in the Old and New South Africas*, Manchester, Manchester University Press, 1998.

ciel" fondée sur une identité commune, sur le sentiment d'une "sud-africanité" commune¹⁸⁴ ». On s'intéresse au sens à donner à la Coupe du monde 1995, souvent sous un angle critique, à l'instar d'un J.M. Coetzee s'interrogeant sur l'africanité spectaculairement mise en scène lors de la cérémonie d'ouverture, qui offre « la vision dé-historicisée d'une Afrique du Sud pour touristes¹⁸⁵ ». Toutefois, les historiens poursuivent un travail de redécouverte des années d'apartheid, comme à l'occasion de la conférence « Sport and Liberation », organisée en 2005 à l'université de Fort Hare, seul établissement du supérieur ouvert spécifiquement aux étudiants noirs, métis et indiens sous l'apartheid, qui à partir de 1992 abrite de nombreuses archives des partis d'opposition (ANC, Pan African Congress, Black Consciousness Movement, Azanian People's Organization) sous le nom de « Liberation archives ». Sous le patronage du ministre des Sports Makhenkesi Stofile, qui ouvre la conférence, une douzaine d'historiens sud-africains éclairent plusieurs aspects du sport ségrégué jusque-là peu ou pas étudiés, dont les communications sont rassemblées dans un volume stimulant¹⁸⁶. D'une certaine manière, les chercheurs semblent réellement découvrir l'Afrique du Sud en prenant à nouveau le rugby comme miroir exemplaire de la nation, alors que l'année suivante le pays organisera la Coupe d'Afrique des Nations de football, de loin le sport le plus populaire, sans que cela déclenche une avalanche de publications. Ira-t-on jusqu'à considérer que ce traitement scientifique à bas bruit du football indique un certain mépris, voire tout un cortège de présupposés racistes, vis-à-vis d'un sport identifié comme intéressant prioritairement les Noirs ? Il faut attendre la Coupe du monde 2010 pour qu'il suscite un intérêt plus soutenu, mais il est alors traité dans une perspective internationale ou continentale en lien avec la mondialisation, plutôt qu'avec la société nationale. En 2018, un volume dirigé par Francois Cleophas (université de Stellenbosch) aborde la toutefois question de la recherche historique sur le sport sud-africain dans le cadre des réflexions sur la décolonisation intellectuelle de la recherche dans le pays, c'est-à-dire sa capacité ne plus être essentiellement blanche ou eurocentrée¹⁸⁷, qu'il s'agisse des thèmes ou des chercheurs.

¹⁸⁴ « [Rugby] would help to catalyse the building of a "rainbow nation" predicated on a common identity, a common sense of "South Africanness". » A. DESAI, *The Race to Transform...*, op. cit., p. 1.

¹⁸⁵ « It presented a de-historicized vision of Tourist South Africa. » J.M. COETZEE, « Retrospect: the World Cup of Rugby », *Southern African Review of Books*, 38, juillet 1995, p. 20-21.

¹⁸⁶ THOMAS Cornelius (dir.), *Sport and Liberation in South Africa: Reflections and Suggestions*, Alice; Pretoria, National Heritage and Cultural Studies Centre, University of Fort Hare ; Dept. of Sport and Recreation, 2006.

¹⁸⁷ CLEOPHAS Francois Johannes (dir.), *Exploring Decolonising Themes in SA Sport History: Issues and Challenges*, en ligne, AFRICAN SUN MeDIA, 2018.

Débutant véritablement dans les années 1990, la sociologie du sport sud-africain, enseignée dans quelques universités du pays, souffre d'un manque d'activité, ce qui est paradoxal dans un pays dont les autorités ont fait du sport un outil de construction nationale et de résorption des maux sociaux. La première pierre avait pourtant été posée en 1963 par Bernard Magubane, qui rédige un mémoire de master en sciences sociales à l'université du Natal intitulé « Sports and Politics in an Urban African Community: A Case Study of African Voluntary Organizations », non publié, sujet que l'auteur, devenu un des tout meilleurs sociologues sud-africains¹⁸⁸, n'a pas ensuite approfondi. Cinquante ans plus tard (!), la South African Sociological Association (SASA), société savante des sociologues sud-africains, organise un de ses congrès sur le thème du sport en 2010, l'année de la Coupe du monde de football, mais les communications émanent de sociologues n'appartenant pas à des départements de « sciences du sport ». En 2015, le South African Sociology Association Journal publie un numéro spécial intitulé avec à propos « Taking South African Sport Seriously: Studying Sport Sociologically », pour refléter le déficit de crédibilité de ce champ.

Pendant les années 2010, l'actualité suscite toutefois une foisonnante production d'articles sur deux athlètes sud-africains, Oscar Pistorius et Caster Semenya, en sociologie, en *cultural studies*, en médecine, en études de genre, en psychologie, en sciences de l'éducation, en communication, en philosophie, etc¹⁸⁹. Ces sportifs corporellement marginaux tentent de s'affranchir de la « normalité », physique pour Pistorius (c'est un homme « physiquement diminué » par la perte de ses jambes), sexuelle et de genre pour Semenya (en tant que femme intersexe accusée d'être un homme). Le premier court sur des lames (d'où son surnom de Blade Runner) et devient un héros paralympique incarnant le transhumanisme, donc à la fois les vertus et les dangers des technologies d'amélioration de l'être humain (*human enhancement technologies*), avant d'assassiner sa petite amie et de tout perdre. La seconde doit se battre non seulement contre le chronomètre et ses adversaires sur la piste, mais aussi contre des institutions sportives très conservatrices,

¹⁸⁸ Son œuvre majeure est *The Political Economy of Race and Class in South Africa*, New York; London, Monthly Review Press, 1979.

¹⁸⁹ Les études centrées sur un sportif célèbre sont assez fréquentes en sociologie du sport. On étudie le parcours et la perception de l'athlète en essayant de dégager des éléments permettant d'interpréter un phénomène social, typiquement, les questions raciales et leur déploiement dans l'espace public et médiatique. Jim Thorpe, Jesse Owens, Michael Jordan ou Tiger Woods ont ainsi fait l'objet de centaines de publications. Toutefois, s'ils sont susceptibles d'attirer l'attention des comités éditoriaux, ces travaux risquent de vouloir en faire dire trop à des individus, comparés à des travaux centrés sur des groupes. Il faut donc demeurer prudent au moment de tirer des conclusions.

incapables de penser le « tiers espace » que constitue l'intersexualité, qui bafoue la binarité inflexible des compétitions sportives (hommes d'un côté, femmes de l'autre). À l'échelle de leur corps, Semenya et Pistorius remettent en question les catégories binaires normées et intangibles du sport. Ils attirent aussi l'attention sur la réussite et la célébrité qui jouent un rôle d'amortisseur des discriminations, dont ne bénéficient pas la plupart des autres handicapés ou intersexes.

Les liens entre politique et sport ne sont plus au centre des analyses, sans doute en raison de la chute d'un régime dont beaucoup de chercheurs avaient fait leur point de focalisation par empathie pour la lutte. Or, la politisation du rugby n'a pas cessé avec le tarissement de l'enthousiasme causé par l'avènement de la nation arc-en-ciel et la banalisation du rugby en tant qu'objet. Les sociologues et les politistes ne semblent guère inspirés par le sujet en tout cas. Les effets du professionnalisme et de la mondialisation sont esquissés mais nécessitent de s'interroger plus encore sur la commercialisation du sport et la marchandisation des corps sportifs. Quant à la recherche sur le rugby et le sport noirs et métis contemporains, elle est globalement à l'arrêt, en partie à cause de l'absence de Noirs et de Métis comme enseignants-chercheurs et des difficultés matérielles. Il me semblerait à cet égard utile d'écouter l'injonction qui se trouve dans l'ouvrage de Bouillon et Archer, dont l'avant-propos est suivi par quelques pages contenant des témoignages bruts de sportifs et sportives sud-africain·e·s intitulées « "Interrogez les Noirs !" » Cette interpellation formulée par Jasmat Dhirat, tennisman sud-africain exilé à Londres, exprime un ressenti on ne peut plus d'actualité, bien avant la formulation de toute posture dite « subalterne », mais se heurte aux difficultés pratiques déjà mentionnées.

Concluons en précisant que la littérature scientifique sur le sport sud-africain dont nous venons de faire un rapide bilan reste hors d'atteinte du commun des mortels. En revanche, les publications grand public demeurent toujours populaires, et on note avec intérêt des biographies (le genre qui se vend le mieux en Afrique du Sud) consacrées à des héros sportifs noirs, indiens et métis. La collection « Road to Glory », destinée aux enfants et lancée en 2018 en anglais et en afrikaans par l'éditeur du Cap Jonathan Ball, comporte sept livres dont cinq sont consacrés à des sportifs noirs, métis ou indiens, mais un seul à une femme (Caster Semenya). Cependant, le problème du livre est qu'il coûte cher, ce qui le rend inaccessible à la majorité de la population.

2 – Interpréter le sport sud-africain : l'omniprésence politique

Dans un pays tel que l'Afrique du Sud, où l'idéologie politique a longtemps fait office de grille unique de compréhension de la société, il semble difficile d'envisager le sport autrement que pris dans les rets de la politique. L'un des traits les plus connus du sport concerne son efficacité remarquable dans la production et la reproduction de l'identité nationale. On dit ainsi que « la France » a battu « l'Afrique du Sud » (c'est rare mais cela arrive...), un groupe de femmes ou d'hommes portant des couleurs identifiables au cours d'une compétition incarnant concrètement la nation l'espace d'un moment, comme peu d'autres personnes ou événements en sont capables. Beaucoup de citoyens s'identifient alors, même temporairement, à leurs « représentants ». Le sport permet ainsi à chaque citoyen de se projeter dans le corps d'un autre, prolongement patriotique de lui-même, mais aussi de se différencier et de se classer dans l'ordre du monde où, comme Hobsbawm a pu l'écrire avec sa concision habituelle, « la communauté imaginée de millions de gens semble plus réelle quand elle s'incarne dans onze joueurs dont on connaît les noms¹⁹⁰ ». Le sport et les sportifs ont donc une responsabilité, non choisie, dans la définition des identités nationales ; bien des éditorialistes font leur miel d'une victoire ou d'une défaite pour affirmer ce qu'est, n'est pas ou n'est plus le pays. Les couleurs et autres emblèmes sportifs, souvent tirés de la flore et de la faune, possèdent une forte charge émotionnelle qui contribue à cette identification, ainsi que j'ai pu l'expliquer dans une communication de 2013 qui abordait la question du remplacement un temps envisagé du springbok, associé à l'apartheid, par le protéa, fleur nationale officielle de la nouvelle Afrique du Sud¹⁹¹. Les médias de masse jouent un rôle prépondérant dans la définition, la diffusion et l'enracinement de ces identités.

Comme tous les régimes totalitaires ou autoritaires, l'apartheid a fait usage de ces propriétés physiques du sport (incarnation, couleurs, emblèmes animaliers ou floraux). Du temps de la guerre froide, c'était modèle contre modèle, socialiste contre capitaliste et démocratique, une tension incarnée caricaturalement par les sportifs entre les austères Soviétiques et les arrogants et flamboyants Noirs américains. Pourtant, ces comparaisons

¹⁹⁰ « The imagined community of millions seems more real as a team of eleven named people. » E. J. HOBBSAWM, *Nations and Nationalism since 1780 – Programme, Myth, Reality* (2^e éd.), Cambridge, Cambridge University Press, 1992, p. 143.

¹⁹¹ Bernard CROS, « "A protea by any other name would smell as sweet". Springbok and protea sports emblems in the debate over South Africa's national identity. » Congrès de la SAES, atelier de la Société d'Études des Pays du Commonwealth, Université de Bourgogne, Dijon, 18 mai 2013.

implicites ou discrètes mais évidentes qui construisaient des imaginaires collectifs nationaux (par le biais des commentaires sportifs et des journaux notamment, chaque victoire ou exploit contre « l'ennemi » marquant un gain idéologique¹⁹²) demeuraient officieuses, signalant une quasi-schizophrénie : des années 1960 aux années 1980, nombreux étaient ceux qui considéraient en effet que la politique devait rester au vestiaire, dans le cas des tournées en rugby et en cricket, vues comme plus importantes que les droits humains bafoués en Afrique du Sud. Ces personnes pratiquaient alors ce que Jacques Defrance appelle « la politique de l'apolitisme¹⁹³ » : affirmer ne pas faire de politique avec le sport, c'est pour les détenteurs du pouvoir une manière d'en faire, en propageant l'idée selon laquelle le sport est neutre et bienveillant, facteur de progrès social, d'émancipation et de santé par exemple, annihilant ainsi toute tentative de critique et brouillant les messages.

Il ne faudrait pas croire que les démocraties sont immunisées, bien au contraire, et c'est une des leçons de mon étude du rugby, véritable cas d'école à cet égard : on peut manipuler « pour la bonne cause », projeter une identité positive, comme celle de la nation arc-en-ciel réconciliée et soutenue par toute la population, et dans laquelle le stade est « le lieu par excellence où se concrétise l'imaginaire démocratique¹⁹⁴ ». Ce positionnement sous-tend la plupart de mes travaux sur le sport, comme je l'exprime dans une communication de 2014¹⁹⁵ dans laquelle je tisse un parallèle entre la tournée fondatrice au Royaume-Uni des tout nouveaux Springboks en 1906 et la Coupe du monde 1995, où les rugbymen sont mis au service du projet de construction nationale : dans les deux cas, un homme (dans le premier cas, Paul Roos, le capitaine de l'équipe, dans le second, Nelson Mandela, le président du pays, mais aussi « the captain of my soul¹⁹⁶ »), affichent l'objectif délibéré de la

¹⁹² La victoire controversée des basketteurs soviétiques sur les Américains en finale des JO de Munich en 1972 (la toute première défaite de l'histoire du basket américain en tournoi olympique) et celle des hockeyeurs américains, presque joueurs universitaires, sur les tout-puissants Soviétiques aux JO de Lake Placid en 1980, finale surnommée « le miracle sur glace », font partie de la légende dans chacun des pays vainqueurs, où elles sont considérées comme une démonstration de la supériorité de leur modèle politique et économique. Les exemples similaires abondent.

¹⁹³ Jacques DEFANCE, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 13-50, 2000, p. 13-27.

¹⁹⁴ Christian BROMBERGER, *Le Match de football : Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, La Plaine Saint-Denis, Maison des sciences de l'homme, 2015, p. 197.

¹⁹⁵ Bernard Cros, « "We are not English speaking, or Afrikaans speaking, but a happy band of South Africans". Rugby, conflict and the myth of nation-building in South Africa. » Colloque « Location and Dislocation of Myth in the Colonial and Postcolonial Anglophone World », Université Stendhal Grenoble-III, 11 avril 2014.

¹⁹⁶ « I am the captain of my soul » est le vers final du poème de William Henley *Invictus*, illustration du stoïcisme victorien, que Mandela récite souvent dans sa cellule sur Robben Island. Le poème donne son titre au film d'Eastwood (2009), tandis que le vers qui revient plusieurs fois dans la bouche du héros sert de fil conducteur au récit. Le film est lui-même basé sur l'ouvrage de John Carlin *Playing the Enemy*, sorti en 2008, et qui sera réédité sous le titre *Invictus* deux ans plus tard au moment de la sortie du DVD.

réconciliation et de l'union nationale par le sport. Certes en 1906, seules deux « races » étaient concernées, les Afrikaners et les anglophones qui s'affrontaient, fusil en mains moins de cinq ans auparavant sur le *veld*, alors qu'à la fin du siècle, toutes les « races » sont incluses dans le plan, et d'autre part, Roos ne représentait que lui-même et ses hommes quand Mandela présidait son pays, mais l'essentiel est selon moi la tentation séculaire de la manipulation des sportifs au service d'une intention nationaliste unificatrice.

De fait, comme je l'étudie dans ma monographie, alors que la transformation du rugby qui s'enclenche au tournant du *xxi*^e siècle peine à se concrétiser, une partie de l'ANC se saisit de ces errements pour pousser une idéologie africaniste radicale, qui se développe au moment où le parti s'éloigne franchement de ses origines chartistes social-démocrates (avec sa prise de contrôle par Jacob Zuma au détriment de Thabo Mbeki en décembre 2007 au congrès de Polokwane), et menace alors de s'emparer des actifs du rugby, symbole de la résistance blanche, en lui imposant des règles draconiennes en matière de représentativité, ce qui se concrétisera au cours des années suivantes.

3 – Les ambivalences du sport sud-africain, entre discours et réalités

Le cas brièvement évoqué plus haut de Caster Semenya, femme intersexe, championne du monde et championne olympique, exclue des compétitions par la fédération internationale d'athlétisme (IAAF) en raison d'un taux de testostérone considéré comme trop élevé, me semble bien représenter les ambiguïtés de l'Afrique du Sud en matière d'utilisation politique du sport. Il révèle en effet l'image positive et progressiste que l'Afrique du Sud veut renvoyer d'elle-même, fidèle à ses engagements démocratiques et à sa constitution. Mais voir les leaders politiques, en premier lieu Winnie Mandela, se battre au nom de la nation pour défendre cette femme intersexe, dans un pays qui possède un des taux d'agressions sexuelles parmi les plus élevés au monde, notamment envers les personnes intersexes et les lesbiennes, a quelque chose de dérangeant. L'article que je rédige pour un volume dirigé par Guyonne Leduc et Florence Binard¹⁹⁷ sur genre et transparence a ceci de particulier qu'il tente de combiner les considérations sur le genre, d'essence plutôt sociologiques, et une réflexion sur la nation, sa construction et son image,

¹⁹⁷ Bernard Cros, « 'He is a woman!' : Transparence, opacité et visibilité du corps intersexe dans le sport : le cas de Caster Semenya », in Florence Binard et Guyonne Leduc (dir.), *Genre(s) et transparence*, coll. « Des idées et des femmes », Paris, L'Harmattan, 2014, p. 121-143.

dans une approche plutôt politiste, donnant au sujet un éclairage sud-africaniste qui me semblait à la fois pertinent et original, la plupart des écrits scientifiques à son propos se concentrant sur les seules questions de genre. L'élite politique, notamment l'ANC, n'avait pas réellement pour but de défendre la jeune femme ou de faire avancer la reconnaissance des personnes intersexes en Afrique du Sud, mais de marquer quelques points électoraux auprès d'une population à laquelle on a voulu faire croire qu'il s'agissait d'un complot ourdi par les « adversaires » du pays (qui exactement, on ne le saura jamais) pour l'humilier. Cette rhétorique sonnait à mes oreilles comme une réminiscence de la paranoïa du régime d'apartheid, pour qui toute décision prise contre le pays était forcément le résultat d'une machination internationale pour lui nuire. Un nationalisme forcené était à l'œuvre à cette période au sein de l'ANC, au point de justifier sans le dire ouvertement — *dog-whistle politics* — la xénophobie, les émeutes, voire les meurtres des immigrés d'Afrique australe, centrale et du Nord-Est. Loin d'être un havre de paix progressiste respectant les promesses des combats pour la liberté pour les miséreux et les opprimés, l'Afrique du Sud s'avérait être une nation étriquée, tout juste capable de se refermer sur elle-même dans une réaction d'autant plus choquante que la haine raciale avait constitué son triste quotidien pendant des siècles.

L'Afrique du Sud révèle donc l'ambivalence du sport en tant que phénomène social et politique car malgré les intentions émanant « d'en haut », c'est aussi « d'en bas » que provient sa signification. Le sport n'est ni opium du peuple ni lieu apolitique, mais un espace où s'expriment des dynamiques, individuelles ou collectives, en dehors de relations nécessairement aliénantes ou anesthésiantes. Autrement dit, quitte à être pris dans un champ de concurrence entre groupes sur ce qu'il est réellement, il est d'abord ce qu'en font les personnes. Ce que je veux retenir, c'est que ces significations échappent aux discours trop globalisants sur le sport. La lecture de Bourdieu me permet de comprendre le sport comme marqueur social et comment les valeurs qui y sont rattachées sont véhiculées par les institutions de socialisation (école, famille), les mécanismes de discrimination passifs ou actifs qui en résultent, et la différenciation sociale dans les pratiques (certains sports sont identifiés comme populaires, d'autres comme élitistes). Cela ne signifie aucunement une dépossession des agents, contrairement à ce qu'une caricature de sa pensée laisse entendre (tout serait joué dès la naissance, les forces sociales agiraient mécaniquement dans les champs selon l'accumulation de capital et l'habitus et donneraient des résultats

parfaitement prévisibles), simplement une prise en compte par ceux-ci des conditions d'exercice de leur liberté, forcément relative dans un espace contraint par des règles sociales particulières, qu'ils acceptent de suivre ou non, dans leur intégralité ou non. Il me semble que dans le cas très spécifique du rugby dans l'Afrique du Sud démocratique, ces théories sont opératoires pour expliquer comment la pesanteur des habitus de classe et des structures sociales façonnent les itinéraires des rugbymen de toute couleur de peau. Dans « Comment peut-on être sportif ? », Bourdieu considère ainsi que le choix d'une activité dépend largement de la classe sociale, les membres des classes populaires choisissant et valorisant la compétition ainsi que des sports fondés sur l'esprit de sacrifice, la force et le contact corporel, alors que ceux des classes supérieures privilégieraient des pratiques intégrant l'esthétisme, des contacts indirects voire absents et tourneraient le dos à la compétition. Rédigé en 1978, ce texte est le produit d'un lieu et d'une époque, la France sortant des Trente Glorieuses, où les choix apparaissaient comme évidemment marqueurs de classe et de culture. De nos jours, la démocratisation a rendu la plupart des sports accessibles à tous, quoique pas totalement, mais c'est l'assertion selon laquelle le sport est « une *offre* destinée à rencontrer une certaine *demande sociale*¹⁹⁸ » qui m'intéresse, car elle insiste sur le fait que le sport, qu'on soit pratiquant ou spectateur, n'échappe pas à l'historicité propre à toute activité humaine et souligne qu'on est bien dans l'ordre du social, dans lequel la structure est intériorisée par les individus et devient constitutive de leur manière d'être, autrement dit de l'habitus, incorporé peu à peu. Dans toute la mesure du contexte, ces principes semblent bien s'adapter à l'Afrique du Sud.

Ce texte me permet aussi de concevoir le rugby comme un « corps de spécialistes, qui vivent directement ou indirectement du sport [...], ce système d'agents et d'institutions [fonctionnant] comme un champ de concurrence¹⁹⁹ ». L'habitus et la logique des champs ne doivent pas être appliqués mécaniquement, pas plus aux sports qu'aux autres pratiques sociales. Ainsi, on constate « une diversité d'appropriation et d'usage d'un même sport par différents groupes sociaux, qui luttent pour imposer leur définition de la façon légitime de pratiquer l'activité sportive²⁰⁰ », ce qui correspond parfaitement aux schémas

¹⁹⁸ Pierre BOURDIEU, « Comment peut-on être sportif ? », in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002, p. 173.

¹⁹⁹ *Ibid.*, p. 174.

²⁰⁰ Jacques DEFRANCE et Michel KOEBEL, « Regards sur la sociologie du sport », *Savoir/Agir*, 15-1, 2011, p. 59-66.

d'appropriation différenciés du rugby par les différents groupes. Les rapports de pouvoir varient selon les contextes et évoluent au fil du temps : le rugby de la bonne société blanche de Port Elizabeth en 1910 n'a rien à voir avec celui de la classe moyenne afrikaner des petites villes du Transvaal des années 1950 ou celui des ouvriers métis du Cap des années 1930. En revanche, on peut déceler un certain déterminisme collectif (qu'il s'agisse d'une certaine classe ou d'un groupe racial ou ethnique, par exemple) dans les logiques d'appropriation et de pratique, qui vont être orientées globalement dans une direction donnée plutôt que dans une autre, ce que Bourdieu qualifiait de « principe générateur durablement monté d'improvisations réglées²⁰¹ ».

La question de la valeur représentative des sportifs pour la nation se posera à moi sous différentes formes par la suite. D'une part, j'étudie la migration de travail des rugbymen professionnels sud-africains²⁰², dont un certain nombre choisissent de jouer pour leur nation d'accueil et non pour les Springboks, remettant en cause les grandes idées romantiques à propos de la défense (sportive) de la patrie et soulignant les effets de la mondialisation accélérée qui pourrait affaiblir les liens entre sport et nation dans ce qu'on pourrait appeler un transnationalisme sportif. Mes recherches me permettent toutefois de relativiser ces évolutions, dont j'affirme qu'elles ne sont que le prolongement moderne de mouvements apparus dès la fin du XIX^e siècle au sein de l'empire, comme le prouve le cas de Freddie Brooks. Alors qu'il est employé dans l'administration rhodésienne et de ce fait éligible pour l'Afrique du Sud (en rugby et en cricket), la fédération de rugby refuse de le sélectionner dans l'équipe appelée à se rendre au Royaume-Uni pour disputer la tournée de 1906, au motif qu'il lui manquait quelques mois de résidence sur place (cinq années étaient nécessaires), permettant à... l'Angleterre de le récupérer pour l'aligner contre les Springboks ! Le cas de Brooks, comme d'autres exemples anciens de transferts nationaux, démontre à la fois la permanence du phénomène et l'importance symbolique que les décideurs (autorités politiques ou employeurs) attachent à la victoire sur le terrain de sport, bien avant la mise en place du professionnalisme, qui ajoutera des motivations d'ordre ouvertement financier.

²⁰¹ Pierre BOURDIEU, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Librairie Droz, 1972, p. 262.

²⁰² Bernard Cros, "From the Transvaal to the Cantal — The Exodus of South African rugby players to France", *Cultures of the Commonwealth, The Local and the Global*, 18, Autumn 2012, p. 89-102.

Enfin, cet aspect de mon sujet met en relief la tension entre la capacité des individus à effectuer des choix et les contraintes extérieures du champ sportif, qui définit les trajectoires individuelles. C'est dans cet espace que toute généralisation à l'ensemble d'un groupe (les expatriés sportifs, en l'espèce) doit être soupesée avec précaution pour ne pas sombrer dans l'exagération ou l'automatisme interprétative.

C – Sport, race et Afrique du Sud

Lorsque je commence sérieusement à réfléchir à la réorientation de mon parcours, je me rends compte que malgré le lourd passé de l'Afrique du Sud en la matière, je n'avais finalement abordé que de façon indirecte ou superficielle les questions raciales. Or cette dimension possède naturellement une place démesurée quand on parle de l'Afrique du Sud, quand on parle du sport, et plus encore quand on parle simultanément des deux. Le sport est une pratique sociale qui, plus que toute autre, met en jeu une corporéité, qui est le sport, et sans laquelle il n'y aurait, tout simplement, pas de sport. Lorsqu'on place quelques personnes face à face ou côte à côte dans le cadre d'une compétition (critère clé de la définition du sport), l'esprit entame immédiatement un travail comparatif entre les corps dans lequel les éléments objectifs sont mis en parallèle ou en opposition afin d'évaluer les chances des uns et des autres ou d'expliquer le résultat. La couleur de peau est alors une donnée essentielle, sinon primordiale puisque la vision est le premier sens permettant d'appréhender la réalité sensible.

Le lien entre race et sport semble évident, mais pas toujours pris au sérieux. Bourdieu ouvre ainsi son « Programme pour une sociologie du sport » par une anecdote « raciale » que lui raconte un collègue américain pour illustrer la « double domination » des sociologues du sport qu'il compare aux sportifs noirs sur les campus majoritairement blancs des universités américaines, tolérés pour leurs capacités physiques et qui « vivent dans une sorte de ghetto doré, pour la raison que les gens de droite ne parlent pas très volontiers avec les Noirs et que les gens de gauche ne parlent pas très volontiers avec les sportifs²⁰³ ». Or de cette comparaison un peu à l'emporte-pièce, Bourdieu ne tire aucun enseignement quant à la valeur de la race comme principe structurant des relations sociales (sur un

²⁰³ P. BOURDIEU, « Programme pour une sociologie du sport »..., *op. cit.*, p. 203.

campus américain dans les années 1980) ni sur la position subalterne de ces jeunes sportifs noirs exploités pour leur seule valeur athlétique et implicitement sommés de se taire. Or « la nature même du sport — compétition entre égaux putatifs — soulève des questions clés en termes de reconnaissance symbolique des groupes minoritaires et de compétition entre groupes socio-ethniques²⁰⁴ », questions informées par la puissance des discours médiatiques, relais privilégiés de l'établissement des « catégories collectives racisées ou ethnicisées²⁰⁵ ». Avec l'avènement des technologies de l'information mondialisées, le sport devient même un lieu où se produisent et se reproduisent de manière spectaculaire les identités raciales, tendant à exagérer les supposées différences biologiques dans une époque pourtant parfois qualifiée de post-raciale, et où les actes de résistance noire à l'ordre racial dominant apparaissent tout aussi spectaculairement. Ces questions qui se posent particulièrement aux États-Unis (où les sportifs noirs sont de plus en plus sollicités et actifs pour intervenir dans le débat sur les discriminations et les violences policières, Colin Kaepernick n'étant qu'un exemple parmi d'autres) sont tout aussi valables en Afrique du Sud.

Les sujets que je choisis de traiter relèvent d'une tension entre légitimité et illégitimité, et constituent selon moi autant d'« angles morts légitimes » :

- En tant que sujet dans l'université, le sport est un angle mort.
- En tant que sujet dans le sport, le sport noir est un angle mort.
- En tant que sujet dans le rugby sud-africain, le rugby noir est un angle mort.

Dans ces trois cas, il y a un point de vue dominant, perçu comme fondamentalement légitime et qui tolère mal l'existence de points de vues « dominés » ou « minoritaires », et qui ont du mal à le remettre vraiment en cause parce qu'ils sont « imperceptibles ». Or dans cette perception de la réalité, le minoritaire est *invisible*, il est dans l'angle mort, c'est même sa place assignée. Et ce qui ne se voit pas n'existe pas²⁰⁶. Mais même quand il lui arrive d'être partiellement visible, le minoritaire est *inaudible* car personne ne l'écoute. L'arbre qui tombe dans la forêt fait-il du bruit ? Il n'est pas considéré. Une voix noire sera toujours moins considérée qu'une voix blanche.

²⁰⁴ A. TRÉMOULINAS, « Sport et relations raciales : le cas des sports américains »..., *op. cit.*, p. 171.

²⁰⁵ Delphine NAUDIER et Éric SORIANO, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du Genre*, 48-1, 2010, p. 202.

²⁰⁶ L'invisibilité du corps noir dans l'espace social est magistralement traitée par Ralph Ellison dans son roman *Invisible Man* (1952).

Enfin l'une des questions qui découle de cette réflexion et qui se pose à moi en tant que chercheur européen, non sud-africain, blanc et bourgeois, c'est bien sûr ma légitimité à aborder la question des identités noires et des discriminations raciales. J'ai été choqué par la posture radicale de *Why I'm no Longer Talking to White People About Race Anymore*²⁰⁷, non par le constat de Reni Eddo-Lodge à propos du « privilège blanc », qui est dissimulé par une « *colourblindness* » affichée pour ne pas avoir à discuter de cette position protégée, mais par les conséquences pratiques radicales qu'elle suggère d'appliquer et qui me semblent couper court à tout débat, donc à toute résolution. De plus, l'essentialisation sous-entendue, et qui guette par exemple le chercheur dans son travail, risque de s'appliquer au chercheur lui-même dès lors qu'on place sa couleur de peau au-dessus du reste, de son professionnalisme, de son éthique et de sa capacité à s'abstraire de sa condition et de reconnaître les biais cognitifs qu'elle peut induire, pour lui interdire de s'exprimer dans un domaine du fait justement de son appartenance « raciale ». N'est-ce pas une prolongation de l'essentialisation que l'on entend dénoncer ? Je n'entrerai pas plus avant dans les méandres d'un débat bien trop complexe pour les pages présentes et me défausserai simplement en arguant de ma bonne foi, ainsi qu'une conversation avec Angela Davis m'en a définitivement convaincu, même si sa réponse à ma question, peut-être simpliste et naïve, était sans doute instinctive et empathique face à un chercheur blanc travaillé à l'évidence par des sentiments contradictoires.

1 – La race comme construction sociale

Avant toute chose, je souhaite mettre un peu d'ordre dans les définitions raciales. Le terme de « race » est employé massivement en Grande-Bretagne et en France dès le XIX^e siècle pour désigner tout groupe ethno-racial identifiable, fondé sur des traits à la fois physiques et culturels (à cette époque, Noirs et Blancs sont considérés comme des races, mais tout comme le sont les Allemands, les Français ou les Anglais, au sens de groupe ethnique ou de nationalité). Après 1945, s'il a été conservé outre-Manche tout comme dans l'Empire et le Commonwealth, il est évité dans l'Hexagone du fait de sa construction historique liée à l'Occupation et à la complicité de l'État français dans l'extermination des

²⁰⁷ Reni EDDO-LODGE, *Why I'm No Longer Talking to White People About Race*, London: Bloomsbury Circus, 2018.

juifs²⁰⁸. Il est désormais clairement établi que le terme au sens français, que nous avons placé entre guillemets plus d'une fois afin de le mettre à distance, n'est plus à prendre dans un sens biologique — il n'y a pas plusieurs « races », mais une seule : l'espèce humaine. Les mots dérivés tels que l'adjectif « racial » (comme dans « discrimination raciale ») et le substantif « racisme » continuent cependant d'être employés pour dénoncer les dérives de l'utilisation erronée de « race ». Ceci explique mon inconfort quand j'écris en français, en employant les mots anglais *race* et *racés* qui désignent des catégories sociales construites, c'est-à-dire un ensemble de « productions sociologiques et psychologiques des cultures humaines²⁰⁹ » reflétant des réalités sociales tangibles. Dans notre cas, le concept de race s'inscrit en outre dans l'espace social, culturel et politique spécifique de l'Afrique du Sud et informe les représentations des identités des personnes, des communautés et de la nation, où il a été manipulé pendant des siècles à des fins de division ou de revendications identitaires. Il doit donc être utilisé pour décrire les phénomènes sociaux néfastes, afin de les déconstruire et, si possible, d'en combattre les effets.

Les définitions raciales ou ethno-raciales sont toutefois un terrain incertain. Depuis le début de mon intérêt pour l'Afrique du Sud, cette catégorisation me pose problème. La population sud-africaine semble toujours fragmentée en plusieurs groupes définis au fil des siècles par les autorités et construits socialement selon des considérations phénotypiques et culturelles. La nomenclature qui persiste est directement héritée de l'apartheid : « Noir », « Blanc » et « Métis²¹⁰ », puis « Asiatiques » ou « Indiens », sont des catégories définies par la loi de 1950 sur l'enregistrement de la population (*Population Registration Act*), qui plaçait d'autorité les individus dans l'une d'entre elles et dont dépendait ensuite toute leur existence de manière absolue. Ces quatre groupes, qui comprennent à leur tour des sous-catégories (Métis du Cap et Khoisan, Zoulous, Sothos, Xhosas, etc.²¹¹), composent une classification artificielle mais aux effets puissants, dérivée originellement des écrits d'Arthur

²⁰⁸ L'article 1 de la Constitution de la v^e République stipule pourtant que « la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de *race* ou de religion. » (C'est moi qui souligne.) Le terme apparaît aussi dans le préambule de la Constitution de la iv^e République (1946), qui fait toujours partie du bloc de constitutionnalité. Ces textes ne diffèrent pas de la plupart des constitutions nationales et des statuts des organisations internationales qui font aussi référence à la race pour en interdire la manipulation à des fins discriminatoires.

²⁰⁹ Claude LÉVI-STRAUSS, *Race et Histoire*, Paris, Gallimard, Folio Essais (1^e publ. UNESCO, 1952), 1987, p. 10.

²¹⁰ Les « Indiens » ont d'abord fait partie des Métis avant d'être séparés dans une quatrième catégorie spécifique.

²¹¹ Dans la loi de 1950, la catégorie « Blanc » était univoque et ne distinguait pas entre anglophones et Afrikaners par exemple, alors que cette différenciation est décisive.

de Gobineau, de Herbert Spencer et d'une interprétation abusive des théories de Charles Darwin à la fin du XIX^e siècle, ce tournant intellectuel biologisant qui a fondé le racisme moderne et dont l'héritage nous tourmente toujours. Cette lecture s'est ensuite institutionnalisée et incarnée dans les politiques appliquées par les gouvernements ségrégationnistes successifs au sein d'un ensemble culturel impérial britannique où circulaient ces concepts aux effets catégorisants. Or, bien que ces étiquettes n'aient aucune base scientifique biologique, elles sont toujours utilisées dans la littérature officielle de l'État et informent toujours profondément la société et les mentalités sud-africaines. Malgré la démocratisation, les identifications phénotypiques continuent d'être utilisées et d'entraîner des conclusions stéréotypées sur les qualités morales, physiques et psychologiques des personnes vues prioritairement comme appartenant à un de ces groupes. Nous avons toutefois choisi de les utiliser en toute conscience car elles sont nécessaires pour mesurer la transformation raciale. C'est un des paradoxes bien connu de l'étude des discriminations : leur déconstruction passe par l'emploi de la terminologie qui leur est inhérente. Il faut être conscient, néanmoins, que les mots ont une histoire et une charge politique, idéologique et symbolique. Ainsi, depuis les années 1970, sous l'influence du mouvement de la Conscience noire (*Black Consciousness*), le nom et l'adjectif « Noir/noir » (*Black*) commencent à désigner toute personne non blanche opprimée par l'apartheid ou souffrant encore des conséquences de la ségrégation, qu'elle soit noire africaine, métisse ou indienne, mais en tout cas non blanche. Nous avons renoncé à son emploi dans ce sens dans la mesure où la différence entre « Noirs » et « Métis » est essentielle à l'analyse que nous proposons des discriminations spécifiques aux réalités sociales et historiques de l'Afrique du Sud. Dans les lignes qui suivent « Noir » signifiera donc ce qu'on désigne couramment comme « Noir africain ». Malgré sa facilité d'emploi, j'utilise le moins possible la tournure « non blanc/non Blanc », expression insultante et déshumanisante, qui définit négativement, en creux, par rapport à la norme blanche dominante, toute personne n'appartenant pas au groupe humain blanc tel que défini historiquement en Afrique du Sud, catégorisation dont découlaient droits et privilèges aux époques pré-démocratiques, mais qui est toujours employée en anglais.

Les conceptions raciales ont des fondements historiques, sociaux, culturels et psychologiques qui peuvent varier d'un individu à l'autre, mais qui sont néanmoins dominants selon les époques et les lieux. Je suis moi-même pris dans une double

temporalité scientifique et personnelle à ce propos. Du temps de la ségrégation et de l'apartheid, la « race » était à peine une catégorie qu'on pouvait utiliser comme grille de lecture puisqu'elle saturait intégralement la société. Qu'en dire d'autre sinon qu'elle constituait un principe d'organisation totalitaire ? Elle avait l'avantage d'être à peu près stable puisque définie juridiquement, et recouvrait presque parfaitement la catégorie de classe, puisque rares étaient les Blancs plus pauvres qu'un Noir. L'Afrique du Sud a vu naître une forme de capitalisme racialisé qui, depuis la fin du XIX^e siècle, a engendré *de facto* des catégories raciales particulières et le racisme comme principe d'organisation sociale. Les concepts marxistes reposant sur la distinction entre classes paraissent aussi pertinents pour analyser les dynamiques internes aux groupes raciaux, qui possèdent une hiérarchie de classe en leur sein, même si le critère racial, encore une fois, en est alors partie prenante du fait de la loi.

C'était aussi une question d'époque : jusqu'aux années 1980, l'influence du marxisme dans les sciences humaines et sociales françaises était très profonde et inclinait à lire l'histoire et les changements sociaux par son prisme. Or la fin du régime ségrégationniste a signalé la mise au rebut des catégories raciales comme principes d'organisation juridique de la vie en Afrique du Sud et présupposé l'égalité juridique dans le champ social. Dès lors que cette égalité était ainsi proclamée, la question de la race pouvait revenir dans le jeu en tant que facteur à part entière pour analyser les réalités sociales, particulièrement les inégalités et la discrimination. Parallèlement, la chute des régimes communistes remettait en cause la validité de certaines grilles de lecture marxistes. Quand je regarde le parcours de mon « éducation à l'Afrique du Sud », je me rends bien compte que j'ai suivi ce passage d'un paradigme dominant marxiste à un autre, celui des études postcoloniales, sans nécessairement l'adopter ouvertement car le conflit entre paramètres de race et de classe me semble réel.

Ainsi, la race est-elle nécessairement subordonnée à la classe ? Si elle est inventée, l'est-elle par les intérêts capitalistiques dans une stratégie visant à diviser le prolétariat ? À l'inverse, les explications raciales doivent-elles prendre le pas sur celles fondées sur la classe ? Ou bien, dans quelle mesure une hybridation des facteurs permettrait-elle de considérer les conflits de classe comme ancrés dans des questions raciales ou inversement de voir des conflits raciaux comme ancrés dans des questions de classe, comme transcendant les classes par exemple ? Et que faire des interrogations culturelles ? Il m'a

toujours semblé que les problématiques de classe précédaient celles relatives à la race (ou à la culture ou à l'ethnie) et en cela, je me range volontiers aux propos de Harold Wolpe²¹² qui affirme : « Dans le domaine de la production et des échanges, les classes existent sous des formes fragmentées et fracturées par la politique, l'idéologie et, pour tout dire, par l'organisation concrète même de la production et de la distribution²¹³. » Toujours selon lui, le racisme est « un processus de catégorisation dans lequel les différences physiques réelles ou supposées servent de fondement à des conceptions indues de la différenciation sociale, ainsi qu'à des pratiques sociales dans lesquelles la répartition inégale des individus ou des groupes dans la structure sociale influence fondamentalement ces catégorisations fondées sur les différences physiques. Autrement dit, le "racisme" renvoie aux pratiques discriminatoires fondées sur une notion de "race" socialement construite²¹⁴. » Pourtant, l'appartenance raciale n'est pas tout. Les mouvements anti-apartheid regroupaient sous la même bannière des individus appartenant à des classes sociales différentes selon des stratégies particulières ; de même, certains soutenaient l'apartheid quand d'autres s'y opposaient, indépendamment d'une appartenance raciale commune. À mon sens, le capitalisme sud-africain a mené à une organisation du travail et à la racialisation juridique moderne de la société²¹⁵, en s'appuyant opportunément sur une interprétation raciste des théories darwiniennes, spencériennes et gobiniennes, prolongées par le racialisme afrikaner, pour servir ses intérêts.

En outre, la fin de l'apartheid législatif n'a pas signifié la fin du racialisme charpentant la société, tant la ségrégation s'est sédimentée dans toutes les structures sociales et les expériences humaines. La « race » marque toujours profondément l'espace et la société, car même si environ un tiers de la population est née après 1994 et même si les expressions les plus crues du racisme ont disparu, les mentalités demeurent profondément marquées par

²¹² Harold Wolpe était un militant anti-apartheid, avocat et sociologue, membre du parti communiste et à ce titre arrêté en 1963, avant de réussir à fuir pour l'Angleterre.

²¹³ « In the sphere of production and exchange, classes exist in forms which are fragmented and fractured by politics, culture, ideology and, indeed, the concrete organisation of production and distribution itself. » Harold WOLPE, « Class concepts, class struggle and racism », in David MASON et John REX (dir.), *Theories of Race and Ethnic Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Comparative Ethnic and Race Relations », 1986, p. 121.

²¹⁴ « A process of categorisation in which real or supposed physical differences serve to ground invidious conceptions of social differentiation and, second, to social practices in which the placing of individuals or groups unequally in the social structure entails, as an essential element, those physically-based categorisations. That is to say, "racism" refers to discriminatory practices in which a socially constructed notion of "race" is implicated. » *Ibid.*, p. 110.

²¹⁵ La responsabilité de Cecil Rhodes en tant que Premier ministre de la colonie du Cap est considérable car c'est sous ses ordres que la première loi raciale fondamentale, le *Glen Grey Act*, a été votée en 1894. Fixant la main-d'œuvre noire dans les réserves, elle a servi de point de départ à toute la législation raciale sud-africaine du travail et de la propriété foncière.

l'héritage racial. L'un des trois types de racisme définis par le psychanalyste Joel Kovel²¹⁶ a disparu en Afrique du Sud : le racisme de domination (*dominative racism*), où l'exploitation violente se fait directement dans le cadre de relations fréquentes, voire quotidiennes et intimes entre les « races » (esclavage, par exemple). On peut considérer que, avec la démocratisation, le pays aussi s'est débarrassé officiellement du racisme d'aversion (*aversive racism*), celui qui évite, met à distance et sépare volontairement (situation de ségrégation). En revanche, la société sud-africaine demeure aux prises avec le troisième, le métaracisme (*metaracism*), dans lequel toutes les traces ou presque d'une allégeance visible à la supériorité raciale blanche ont été supprimées, mais où la misère persistante qui frappe de manière disproportionnée Noirs et Métis est à mettre au compte de l'inertie des deux autres types de racisme dont l'empreinte demeure dans la géographie sociale du pays et où la supériorité raciale blanche s'exprime systématiquement, séparant toujours des Blancs favorisés des populations « de couleur » défavorisées en conséquence des dynamiques oppressives et injustes d'une économie et d'une technologie toujours globalement aux mains des Blancs.

Le renversement dialectique qui s'opère dans les années 1990 par la magie de la démocratisation forme un nœud d'interrogations présent dans mes réflexions sur le sport. Comment ce qui était honni sous l'apartheid pouvait-il devenir acceptable après 1994 ? La différenciation culturelle avait servi de base à la fragmentation de la population dans tous les aspects de l'existence, comme je l'avais étudié à propos des médias, dans un projet d'ingénierie sociale visant à assurer définitivement la domination de la minorité blanche. Désormais, la nouvelle Afrique du Sud ne se fonde-t-elle pas sur les mêmes prémisses que l'apartheid dans sa célébration enthousiaste de la diversité culturelle et raciale ? La constitution libérale inclusive adoptée définitivement en 1996 affirme la suprématie des droits individuels de façon inconditionnelle²¹⁷ et dans un même souffle, à quelques lignes d'intervalle, la possibilité « d'empêcher ou interdire toute *discrimination injuste* » (c'est moi qui souligne), autrement dit d'autoriser ou de justifier constitutionnellement par oxymore

²¹⁶ Joel KOVEL, *White Racism: A Psychohistory*, New York, Columbia University Press, 1984. Cité dans Myriam HOUSSAY-HOLZSCHUCH, *Crossing boundaries. Tome 3 : Vivre ensemble dans l'Afrique du Sud post-apartheid*, habilitation à diriger des recherches, Université Panthéon-Sorbonne - Paris I, Paris, 2010, p. 27.

²¹⁷ « The state may not unfairly discriminate directly or indirectly against anyone on one or more grounds, including race, gender, sex, pregnancy, marital status, ethnic or social origin, colour, sexual orientation, age, disability, religion, conscience, belief, culture, language and birth. » *Constitution of South Africa*, Chapter 2, 9(3), 1996.

des « discriminations justes » : « Une discrimination [...] est injuste à moins d'être établie comme ne l'étant pas²¹⁸. » De fait, l'Afrique du Sud se laisse un espace légal pour établir des politiques discriminatoires dès lors qu'elles vont dans un sens qui lui convient. D'un point de vue strictement logique, il semble absurde de promouvoir des droits universels tout en excluant certaines personnes desdits droits, mais le combat moralement juste contre les conséquences des discriminations doit pouvoir se faire par des politiques d'action affirmative et l'invention de droits additionnels ou secondaires. Toute la contradiction se trouve concentrée ici : pour aller vers l'égalité, il convient de donner des privilèges juridiques à certaines catégories définies par des critères ethno-raciaux, Noirs et Métis, au détriment des Blancs, justifiant l'octroi de droits spécifiques, autrement dit de privilèges, selon une logique différentialiste préférant l'équité réparatrice à l'égalité juridique aveugle.

Comment alors négocier ce paradoxe indépasseable auquel on est confronté pour penser les identités ? Comment « déconstruire la race » dès lors qu'on est obligé d'en employer le vocabulaire pour en mettre en question les effets néfastes, comment lutter pour l'égalité en s'adossant aux différences, etc. ? Nommer les « races » est un chemin obligatoire pour les déconstruire et combattre les discriminations. En même temps, le langage enferme dans des catégories qui formatent l'esprit, les politiques, la culture, dilemme auquel font face toutes les mesures de rattrapage économique et social depuis 1994 puisqu'elles sont fondées sur l'identification raciale des personnes, et menace de perpétuer la hiérarchie. Ce risque est souligné par l'universitaire et militant anti-apartheid Neville Alexander : « Le problème historiquement déterminant de toute la question de l'action affirmative et de l'émancipation [empowerment] économique noire est la perpétuation inévitable des identités raciales, implicite dans sa conceptualisation même et évidente dans l'expression quotidienne de sa pratique politique²¹⁹. » Mais peut-on croire que l'intention positive de la préservation des identités raciales soit suffisante pour protéger les personnes de la perpétuation du racisme ?

²¹⁸ « Discrimination on one or more of the grounds listed in subsection (3) is unfair unless it is established that the discrimination is fair. » *Constitution of South Africa*, Chapter 2, 9(5), 1996.

²¹⁹ « The historically decisive issue in this entire question of affirmative action and black economic empowerment is the unavoidable perpetuation of racial identities which is implicit in its very conceptualisation and evident in the day-to-day expression of the policy in practice. » Neville ALEXANDER, « Affirmative action and the perpetuation of racial identities in post-apartheid South Africa », *Transformation: Critical Perspectives on Southern Africa*, 63-1, 2007, p. 101.

2 – Race, sport et identité nationale

L'un des grands débats lancé en 1995 concerne la croyance que le sport serait un grand niveleur racial, sinon le plus grand. À la fois neutre politiquement et positif socialement, il est souvent paré de vertus curatives admirables permettant de soigner le grand corps malade du racisme de la société sud-africaine, au moins comme thérapeutique complémentaire aux négociations politiques et aux mesures sociales et économiques. Aucune négativité ne semble en émaner. En gagnant la Coupe du monde, les Springboks auraient ainsi guéri la nation de tous ses maux, à commencer par le racisme. Or comme Douglas Booth l'indique, « croire que le sport peut permettre l'intégration sociale et éliminer les préjugés raciaux relève d'une supputation qui ignore les origines, les fonctions et les pratiques du racisme et qui n'explique aucunement les propriétés spécifiques du sport qui en feraient un vecteur d'intégration²²⁰ ». Les choses ne sont jamais aussi simples. Le sport n'est pas un remède miracle, comme l'illustre la question de la représentativité des équipes nationales. Si les Springboks doivent « représenter » la nation, c'est qu'ils en sont l'émanation et qu'ils en sont « représentatifs ». Mais que signifie alors cet adjectif ? Qui a le droit de porter les couleurs nationales et à quel titre ?

L'incarnation de la nation par un groupe de jeunes hommes, pour rappeler la citation de Hobsbawm, tient d'un processus magique, dans lequel le spectateur-citoyen identifie des sportifs ou sportives issus de son pays puis reconnaît leur légitimité à le représenter lui et la nation. Or lorsque ces représentants ne correspondent pas à l'image que le spectateur-citoyen se fait de son pays, il est capable de se plaindre, voire d'abandonner l'allégeance à l'équipe nationale. La diversification raciale accrue des sociétés européennes depuis les années 1990 a par exemple entraîné de nombreuses polémiques sur la représentativité des équipes nationales de football en Allemagne, en France, en Suisse, au Royaume-Uni, en Suède, autant de pays qui ont connu de graves problèmes de racisme dans leurs stades. En Afrique du Sud, la question est avant tout apparue dans le cadre du rugby, mettant face à face une partie non négligeable des Afrikaners, qui considéraient avoir un droit de regard historique sur le rugby et sur l'équipe nationale, et les autorités politiques poussant la fédération à mettre en application les principes de la transformation sociale dans les équipes

²²⁰ « That sport can integrate society and eliminate racial prejudice is a speculative proposition which ignores the origins, functions, and practices of racism and fails to explain the precise properties of sport that make it the medium of integration. » D. BOOTH, *The Race Game...*, *op. cit.*, p. 93.

professionnelles et nationales par des mesures de quotas. Le sentiment de possessivité extrêmement fort des Afrikaners vis-à-vis du rugby est indissociable d'une forme de croyance dans la supériorité, sportive et donc humaine, de leur propre groupe ethno-racial, qui s'exprime dans l'absorption fort opportune des principes libéraux, sinon néo-libéraux, de la méritocratie : seuls les « meilleurs », comprendre « les Blancs », doivent jouer, sinon ce sera la déchéance et le rugby sud-africain sombrera pour toujours dans la médiocrité. La question est très sensible car elle relève du nationalisme, plus particulièrement du symbolisme national, et de l'idée que chacun peut se faire de son pays. Le titre d'ambassadeur de la nation se mérite et ne peut être attribué à n'importe qui. Le triomphe des Springboks lors de la Coupe du monde 2019 avec un tiers de Noirs et de Métis dans un effectif mené par un capitaine noir a eu au moins pour vertu de faire taire — provisoirement sans doute — de telles critiques. De plus, l'inquiétude des Afrikaners face à la disparition programmée de leur domination sur leur dernier « pré carré » est aussi révélatrice de leur peur plus générale de la perte de pouvoir sur le pays depuis la démocratisation. Les rugbymen noirs incarnent cette menace à leur vision (blanche) du monde.

Pourtant, ces critiques n'ont pas été systématiquement le fait de Blancs nostalgiques de l'apartheid, puisqu'en 2008, le pilier Tendai Mtawarira manque de se voir interdire de représenter l'Afrique du Sud des africanistes radicaux tenants d'un nationalisme populiste étroit au prétexte qu'il est né au Zimbabwe. Le député Butana Komphela menace même de le faire expulser du territoire et de sanctionner la fédération pour avoir fait jouer illégalement un étranger, détenteur d'un simple permis de travail ne lui permettant pas d'endosser le maillot national²²¹. Le joueur, qui a choisi de faire sa carrière professionnelle en Afrique du Sud après sa sortie du lycée, finit par être naturalisé et obtenir un passeport sud-africain, avant de s'imposer comme un des plus grands piliers de l'histoire du rugby sud-africain.

Les autorités politiques, qui souhaitent une augmentation massive de la proportion de Noirs et de Métis à haut niveau, utilisent aussi un argument démographique déroutant : en 2013, le ministre des Sports Fikile Mbalula impose à toutes les équipes nationales un objectif

²²¹ Paul Rees, « Senior South African politician wants Tendai Mtawarira to be deported », *The Guardian*, 12 janvier 2010. Cette sortie qui ne doit rien au hasard intervient peu après des émeutes xénophobes ayant fait une soixantaine de morts parmi des migrants venus principalement du Mozambique et du Zimbabwe en 2008, triste illustration d'un des démons de l'Afrique du Sud contemporaine.

d'au moins 60 % de Noirs et de Métis à atteindre dès 2019, et sans doute plus à l'avenir, afin de refléter les équilibres démographiques de la population générale²²² et d'exploiter ce qui est considéré comme le gisement de talents ignoré et pourtant inépuisable de la jeunesse noire²²³. Mais le principe démographique en apparence neutre sinon de bon sens et juste ignore totalement les dynamiques du sport de haut niveau. Une observation empirique rapide démontre facilement que dans les pays développés, les minorités sont souvent surreprésentées dans les équipes nationales, où les équilibres relèvent de facteurs sociaux et psychologiques (certains sports sont considérés comme devant jouer un rôle de contrôle social par les autorités et comme voie d'élévation sociale par les pratiquants) et sont bien éloignés des résultats des recensements. En Afrique du Sud, où l'accès aux infrastructures demeure frappé au sceau des inégalités socio-économiques, et où la détection des talents se fait surtout dans les lycées les mieux dotés, l'émergence de générations de sportifs d'élite dans les classes les plus pauvres est très limitée.

Cette manipulation des catégories raciales ne peut être dissociée des projets électoralistes de l'ANC et de la projection d'une nation africaine fantasmée, dont les équipes entièrement noires gagneraient sur tous les terrains du monde. De fait, l'influence africaniste populiste au sein de l'ANC a amené les autorités sportives à créer au début des années 2010 une nouvelle catégorie qui défie l'entendement, celle de « *generic blacks* » (« Noirs génériques »), censée inclure Noirs, Indiens et Métis, pour la différencier de celle de « *black Africans* », dont on comprend bien qu'elle doit être favorisée²²⁴.

3 – La race comme présupposé du sport sud-africain : stéréotypes, agentivité, structures

Il est vain de nier que le rugby et sa pratique dépendent de différenciations ethno-raciales très puissantes en Afrique du Sud où la plupart des sports sont marqués au sceau de la « race », au point que l'association entre un ensemble humain et une discipline relève de

²²² Il reprend les conclusions du Eminent Persons Group chargé d'étudier la transformation du sport sud-africain et d'émettre des suggestions de réforme : « The ultimate aim is for all structures in South African society to represent the demographics of the country which is approximately 80% Black African, 9% Coloured, 9% White and 2 % Indian. Important factors to keep in mind is that whites are the only population demonstrating a negative growth rate and that 84% of all Under-18 year old South Africans are black African. » EMINENT PERSONS GROUP (EPG) ON SPORT TRANSFORMATION IN SOUTH AFRICA, *EPG Pilot Evaluation: Rugby, cricket, netball, athletics, football. A Transformation Status Report*, Pretoria, Ministry of Sport and Recreation South Africa, 2013, p. 59.

²²³ « To ignore this strategic reality from a sustainability perspective alone borders on the suicidal. » EMINENT PERSONS GROUP (EPG) ON SPORT TRANSFORMATION IN SOUTH AFRICA, *EPG Transformation Status Report 2013-14*, Pretoria, Ministry of Sport and Recreation, 2015, p. 13.

²²⁴ « The generic black component should include at least 50% black Africans. » SA RUGBY UNION, *Strategic Transformation Plan*, Cape Town, SA Rugby Union, 2013, p. 38.

la tautologie. En 2004, 94% des Noirs plaçaient le football en première position de leurs sports préférés, tandis que le rugby arrivait en tête pour 84% des Blancs, et le cricket pour 77% des Indiens et 60% des Métis²²⁵. Pour autant, le piège de la caricature et de l'essentialisation guette, et associer une discipline sportive à un groupe racial de manière absolue et définitive pose de nombreux problèmes. Comme Archer et Bouillon ont été les premiers à le décrire de manière vigoureuse²²⁶, les pratiques sportives racialisées du sport sud-africain, depuis les pratiques britanniques ritualisées du XIX^e siècle jusqu'aux triomphes ambigus des rugbymen de l'ère professionnelle, sont des constructions sociales. Comme pour toute activité sociale, les limites de la pratique du rugby ont en effet été historiquement fixées par une législation articulée sur une taxinomie humaine stricte, définie à partir de la couleur de la peau d'abord par les colons britanniques, puis par le régime d'apartheid, désignant qui pouvait y jouer, où, quand et avec qui. C'est dans ces conditions que le rugby est devenu « le sport le plus ségrégué dans la société la plus ségréguée au monde²²⁷ ». C'est cela et rien d'autre qui a défini les croyances populaires à propos des différentes couleurs de peau et influencé de façon décisive les comportements et les relations sociales dans le sport, lieu de renforcement ou de contestation de l'ordre social dominant, aucunement une forme de prédestination génétique ou pigmentaire. Dans le rugby sud-africain, tout le monde peut officiellement tenter sa chance, mais le non-dit est que, pour réussir, il faut s'intégrer dans un monde où les Blancs cumulent avantages et privilèges.

Cette remarque ne présuppose pas que j'accorde aux races l'honneur d'exister réellement, et encore moins qu'on soit soi-même un raciste qui refuserait de l'admettre, mais uniquement qu'elles existent dans les discours et les esprits en tant que constructions psychologiques permettant de donner du sens aux expériences sensorielles du monde. Mon travail serait impossible sans leur prise en compte car le concept de race « fait sens » en Afrique du Sud et dans son sport. En tant qu'amateur de rugby et qu'universitaire, ma curiosité est initialement piquée par la faible représentation des Noirs et des Métis dans les

²²⁵ Ipsos Markinor, 2004. <http://www.bizcommunity.com/PressOffice/PressRelease.aspx?i=170&ai=5077>.

²²⁶ R. ARCHER et A. BOUILLON, *Sport et Apartheid...*, op. cit.

²²⁷ « Rugby is the most segregated sport in the most segregated society in the world. » Richard LAPCHICK, *ACCESS Report on 1981 Springbok Rugby Tour*, New York, ACCESS, 1981, p. 1.

équipes professionnelles, alors qu'ils sont nombreux dans les sélections de jeunes²²⁸, et qu'un véritable plafond de verre existe avec le niveau professionnel. Je me rends aussi compte que malgré les quotas, dont la politique n'est guère cohérente (ils sont imposés, abandonnés, réimposés, ré-abandonnés pendant les années 2000), la participation noire dans le rugby professionnel n'augmente que lentement, ce que j'attribue globalement au conservatisme d'un milieu du rugby professionnel majoritairement blanc et afrikaner. Tout juste remarque-t-on une petite accélération dans la seconde moitié des années 2010, attribuables, selon moi, aux quotas et aux menaces gouvernementales.

Mais la surreprésentation globale des Blancs n'est pas tout. Lorsque je regarde la Coupe du monde 1995, la présence de Chester Williams comme unique caution à la nation arc-en-ciel me semble encore explicable par l'unification récente entre des fédérations n'ayant pas bénéficié des mêmes moyens (les Blancs ayant été favorisés depuis l'enfance, ils sont les seuls à pouvoir être à ce niveau), mais quand douze ans plus tard, les Springboks remportent à nouveau la Coupe du monde avec seulement deux ailiers métis, je ne suis plus sur la même ligne. Il y avait en effet beaucoup plus de joueurs noirs et métis disponibles, mais seuls deux ailiers avaient été sélectionnés. Je commence alors à mettre en rapport ces réflexions avec ce que je savais du football américain professionnel à propos notamment du quarterback, le joueur vedette par qui passent toutes les actions offensives. Dans la ligue professionnelle américaine, la NFL, celui-ci était systématiquement blanc, alors que les effectifs étaient, par ailleurs, très majoritairement noirs et j'avais en tête les débats enflammés à propos de Doug Williams, premier « QB » noir à mener une équipe à la victoire au SuperBowl en 1987. C'est cette comparaison qui me donne envie de me plonger dans le sujet de la représentation différenciée selon la couleur de peau : Pourquoi le quarterback doit-il être blanc ? Pourquoi au rugby l'ailier sud-africain doit-il être noir ?

Je me plonge alors dans l'abondante littérature consacrée aux discriminations et aux stéréotypes raciaux dans le sport, qui m'éveille au fait qu'il est possible d'envisager le rugby scientifiquement, notamment par le biais de théories sociologiques. Je découvre ainsi que les phénomènes de *stacking*, c'est-à-dire d'empilement racial de certains groupes à certains postes, ont donné lieu à un travail théorique dans la sociologie américaine des années 1960

²²⁸ Bernard Cros, "‘Here merit is, in the end, subjectively determined.’ The glass ceiling in South African rugby union", *Cultures of the Commonwealth, Transparency to Crossings*, 17-18-19, Winter 2016-17 p. 7-33.

et 1970, né de l'étude des discriminations dans les sports d'équipe (base-ball et football américain). Les approches purement historiques ou esthétiques m'avaient laissé en marge des interrogations théoriques, mais mon nouvel objet d'étude ne m'a guère laissé le choix que de m'y plonger : la sociologie, celle du sport en l'occurrence, requiert en effet une maîtrise d'outils conceptuels aux confins de la philosophie, ce qui m'a posé un certain nombre de défis car il me fallait me plonger dans de nouvelles sources et de nouvelles méthodologies.

Plusieurs remarques doivent être faites ici. D'une part, d'un point de vue méthodologique, la transposition dans un contexte particulier d'outils et de concepts nés dans un autre contexte, ici celui des États-Unis, et élaborés pour lui, risque d'aboutir à des analyses erronées dans la société d'application. Je prends donc toujours soin d'utiliser uniquement ce qui me semble pouvoir être importé dans le cadre d'une démarche comparatiste et différentialiste prudente et de modérer mes conclusions. Néanmoins, ainsi que les mouvements sociaux actuels le démontrent, il existe des schèmes profondément enracinés dans des consciences et des cultures situées à des milliers de kilomètres les unes des autres qui influencent de manière étonnamment semblable les conceptions des « races » entre Blancs (Européens ou d'extraction européenne) et Noirs (Africains ou d'extraction africaine, c'est-à-dire Africains-Américains ou Afropéens). En outre, les Noirs sud-africains regardent depuis longtemps ce qui se passe de l'autre côté de l'Atlantique et absorbent les courants culturels et politiques qui en proviennent²²⁹, si bien qu'une certaine « américanisation » de l'analyse n'est peut-être pas totalement hors de propos. Au cours de mon doctorat, j'avais découvert que dans les années 1960, le gouvernement nationaliste s'était ainsi opposé au lancement de la télévision entre autres parce qu'il craignait que les émissions promeuvent la mixité raciale sinon l'égalité, et que les images des émeutes pendant le mouvement des droits civiques ne donnent l'idée aux Noirs sud-africains d'en faire autant²³⁰.

Les études sur le *stacking* ont pratiquement disparu des ouvrages et des revues scientifiques, comme si le sujet était suffisamment balisé ou ne semblait plus pertinent.

²²⁹ J'indique dans un de mes articles sur le *gumbo dancing* que dans les années 1930 et 1940, les Noirs reproduisaient les numéros dansés des films musicaux américains. La société sud-africaine est d'ailleurs considérée comme très américanisée.

²³⁰ Bernard CROS, « La télévision sud-africaine, 1929-1976-1993. Structures, émissions, réception », thèse de doctorat (Sciences de l'information et de la communication), Université Michel de Montaigne Bordeaux III, Bordeaux, 1998, p. 42-45.

Néanmoins, je persiste à creuser un sillon qui me semble utile dans le contexte du rugby sud-africain, dans la mesure où plusieurs groupes raciaux sont en concurrence sur un marché pour des postes bien rémunérés et où, à l'évidence, la participation est racialement déséquilibrée selon les postes. Je décide donc d'employer des méthodes quantitatives essentielles au programme que je m'étais fixé, c'est-à-dire la compréhension des dynamiques d'exclusion ou de « ségrégation douce » que j'observais de façon empirique. En l'absence de sources fiables directement disponibles, il m'apparaît rapidement que je dois les fabriquer moi-même en établissant des statistiques de participation aux matches selon l'appartenance raciale pour partir d'une base incontestable et ne pas en rester aux « impressions ». Un long travail méthodique, systématique (et fastidieux) de recensement du temps de jeu des joueurs et des postes occupés sur une période de vingt ans me permet d'établir plusieurs bases de données complètes et précises, dont l'une recensant la participation des professionnels aux compétitions en Afrique du Sud depuis 1998 (plus de quatre mille joueurs). J'en tire des conclusions confirmant mes intuitions quant à l'empilement des Noirs au poste d'ailier, nécessitant vitesse et détente, alors que les Blancs trustent les postes de décision (demi d'ouverture, n°8), dans une application du schéma social-darwinien plaçant l'intellect (blanc) au-dessus du naturel (noir)²³¹. Je trouve des exemples de demis d'ouverture noirs ou métis parmi les scolaires qu'on incite à prendre un poste d'ailier ou d'arrière en arrivant chez les professionnels, mécanisme existant dans le football américain pour des quarterbacks universitaires noirs contraints de devenir receveurs ou défenseurs (cornerbacks ou safeties) pour jouer en NFL. D'autres stéréotypes, en apparence contradictoires avec ce qui vient d'être mentionné, font de la supériorité physique un atout permettant aux Afrikaners de dominer les postes où le gabarit et la force sont indispensables (deuxième ligne, pilier), où la génétique afrikaner est appelée à la rescousse pour justifier leur domination numérique. Les contradictions qui surgissent de l'étude de ces critères démontrent bien qu'ils sont socialement construits. Le demi de mêlée combine lui aussi deux critères contradictoires : c'est généralement un stratège devant posséder un bon jeu au pied, ce qui devrait le placer du côté de l'intelligence et du travail, donc des Blancs, mais c'est aussi en général le plus petit joueur de l'équipe, qui doit être

²³¹ Bernard Cros, "Managing racial diversity: Positional segregation in South African rugby union in the post-apartheid era." *Cadernos de Estudos Africanos*, Instituto Universitario de Lisboa, 26, *Em torno das Práticas Desportivas em África* [« Autour des pratiques sportives en Afrique. »], juillet-décembre 2013, p. 153-176.

roulard et vif. C'est ce qui explique qu'il soit désormais régulièrement issu de la communauté métisse, les stéréotypes associés aux Métis les décrivant souvent comme petits et malins. À certains postes, l'interprétation spécifique d'idées préconçues sur les groupes raciaux permet donc d'intégrer des Noirs ou des Métis, dès lors que cela ne remet pas fondamentalement en cause l'équilibre global, à l'avantage des Blancs. Enfin, le rugby à sept, discipline pourtant en plein essor devenue olympique en 2016, a été un lieu de relégation pour les joueurs noirs et métis non retenus à quinze. Considéré comme du « sous-rugby », car nécessitant presque exclusivement des qualités athlétiques de vitesse et d'endurance, plus que de force et de stratégie, le « sept » est un endroit où « la médiocrité est tolérée²³² » et où s'expriment visiblement les conséquences des considérations raciales. Les succès des « Blitzbokke », l'équipe d'Afrique du Sud, sur le circuit international, ont contribué à rehausser le prestige de la discipline, qui reste toutefois vu comme secondaire par rapport au « vrai » rugby et peut donc accueillir une proportion plus élevées de Noirs et de Métis.

L'un des risques des travaux sur le *stacking* est d'en venir à considérer que tout est joué d'avance et que les joueurs sont automatiquement condamnés à évoluer à certains postes du fait de leur couleur de peau. C'est pourquoi ma monographie entend combattre un autre stéréotype, celui d'une prétendue passivité des populations dominées devant « faire avec » ce qu'on leur laisse comme au temps de la ségrégation. D'une part, Noirs et Métis ont toujours été très actifs dans les processus sociaux et culturels du sport. La notion d'agentivité²³³ est donc indispensable pour aborder la problématique des discriminations, celle des identités ethno-raciales, centrales à mon étude du rugby sud-africain, et le mythe selon lequel les populations dominées doivent être cantonnées à une posture passive de victimes permanentes. Sortir le rugby noir de l'angle mort historique auquel il est cantonné et lutter contre les stéréotypes toujours bien ancrés, à commencer par celui qui voudrait que le rugby soit le sport des Blancs et le football celui des Noirs — au passage, où sont les

²³² Bernard Cros, "Where mediocrity is tolerated: Rugby Sevens and the management of racial diversity in South African Rugby." *Cahiers d'Afrique de l'Est/East African Review*, 47, Nairobi, IFRA, March-June 2013, p. 87-105.

²³³ Traduction du terme anglais *agency*, utilisé d'abord en sciences cognitives puis en sociologie. L'agentivité est la capacité d'une personne à influencer son parcours de vie et son environnement social pour en tirer avantage, une puissance d'agir, et met l'accent sur l'activité de l'agent dans son destin, à la fois dans la prise de décision d'agir (la liberté individuelle), les objectifs visés et les moyens à mettre en œuvre. L'agentivité entre en tension avec les structures (essentiellement sociales), qui la limitent ou la contraignent, les deux forces se modifiant mutuellement dans une relation dialectique infinie. Selon qu'on donne la priorité à la première ou aux secondes, on donne l'avantage au libre arbitre de l'individu ou à la société dans la vie sociale.

Métis et les Indiens dans cette géographie culturelle taillée à la hache ? — a cette vertu. Comme je l'ai déjà signalé, André Odendaal a été l'un des tout premiers chercheurs à rendre aux sportifs noirs leur place dans le sport sud-africain — oui, Noirs et Métis ont joué au cricket et au rugby dès l'apparition de ces sports en Afrique du Sud — mais aussi en montrant leur appropriation du sport, c'est-à-dire le sens qu'ils lui ont donné individuellement et collectivement²³⁴. Tout n'a pas été simple ou brutal. Le sport a pu générer des oppositions et des résistances et être apprivoisé, accepté et mis en œuvre au sein des communautés par différents types d'acteurs selon leurs intérêts propres aux fins de contrôle social (jusqu'aux années 1980, le rugby contribuait à maintenir l'ordre dans la jeunesse métisse ouvrière du Cap), de projection d'une respectabilité (des notables noirs finançaient le sport dans les townships pour s'acheter des soutiens) ou de résistance à l'ordre politique (les terrains de rugby permettaient des échanges entre résistants noirs anti-apartheid, comme Steve Biko²³⁵ ; les frères Watson, des Blancs, ont joué pour des clubs noirs dans l'Eastern Cape dans les années 1970 en défiance des lois d'apartheid et en cohérence avec leurs principes religieux ; les Noirs et les Métis soutenaient toute équipe étrangère en tournée dans le pays face aux équipes locales). Le rugby a même constitué un champ de bataille entre opprimés eux-mêmes dans les années 1970, avec d'un côté les tenants d'une collaboration avec les autorités encourageant le sport dit « multiracial », mettant aux prises des sportifs des différents groupes en espérant obtenir graduellement des avantages, et de l'autre, les membres du mouvement dit « non racial » pour qui le sport multiracial était une supercherie et seules la libération totale et la fin de l'apartheid étaient envisageables.

Socialement, les pratiques sportives se sont différenciées selon les moyens, les conditions pratiques, les lieux et les milieux sociaux, et non pour des raisons « raciales ». Si le football s'est imposé dans les communautés *pauvres* partout à la surface du globe, parce qu'on peut le pratiquer avec trois fois rien, ce n'est pas le cas du rugby qui nécessite des moyens minimums, sans lesquels la pratique est difficile, sauf à jouer « à toucher » : un ballon ovale, des terrains en herbe (plaquer sur une surface caillouteuse ou dure est dangereux et

²³⁴ André ODENDAAL, « South Africa's Black Victorians, Sport, Race and Class in South Africa Before Union », *Africa Perspective*, 1-7-8, 1986, p. 72-93 ; André ODENDAAL, « "The thing that is not round": The untold history of black rugby in South Africa », in *Beyond the Tryline: Rugby and South African Society*, Johannesburg, Ravan Press, 1995, p. 24-63 ; A. ODENDAAL, *Story of an African Game...*, op. cit. ; André ODENDAAL, *The Founders: The Origins of the African National Congress and the Struggle for Democracy*, Johannesburg, Jacana Media, 2012.

²³⁵ Xolela MANGCU, *Biko: A Life*, London & New York, I.B. Tauris, 2013, p. 97.

douloureux), des poteaux. Il faut aussi apprendre de nombreux gestes techniques risqués s'ils sont mal exécutés (touche, mêlée, plaquage) et des « lois du jeu » complexes auxquelles il faut se former. Malgré cette différenciation sociale qui place le rugby du côté de la bourgeoisie, beaucoup de Noirs, de Métis et d'Indiens de milieux peu aisés jouent et ont joué au rugby, y compris dans ces conditions compliquées, prouvant que l'appartenance raciale est tout sauf déterminante.

Cette dimension concrète et sociale du sport démocratisé s'illustre dans la fusion au sein de structures uniques des fédérations anciennement ségréguées, mais dont l'effet paradoxal a été de détériorer le rugby noir et métis. L'avènement de championnats unifiés mêlant clubs noirs, métis et blancs a en effet dérégulé un système certes jusque-là inégal et séparé mais cohérent, en augmentant des distances de déplacement pour les compétitions et en plaçant une contrainte financière parfois insupportable sur les plus pauvres, au point que ceux-ci ont dû cesser leurs activités, faute de transports publics à la hauteur ou d'argent pour mettre de l'essence dans les réservoirs des voitures individuelles. Les quelques tentatives de fusion entre clubs racialement divers ont la plupart du temps échoué pour ces mêmes raisons de moyens, mais aussi parce que les Blancs en position dominante, possédant les installations les plus modernes et des budgets infiniment supérieurs, faisaient comprendre inconsciemment à leurs nouveaux partenaires qu'ils n'avaient pas leur mot à dire dans les décisions. Les réseaux de solidarité vivaces du rugby noir et métis créés du fait même de la ségrégation ont ainsi été détruits. La prise en compte des conditions pratiques reste bien une condition essentielle de l'appréhension du sport comme phénomène social, fondé sur des dynamiques de classe et non de race, même si, encore une fois, les plus pauvres sont noirs et métis.

Les aspects pratiques doivent aussi alerter le chercheur sur le fait de ne pas confondre l'élite sportive professionnelle et le reste des pratiquants. À haut niveau, les mécanismes de discrimination sont extrêmement complexes et se jouent dans le rapport qu'entretiennent structures et agents. Être contraint de ne pas jouer ou d'évoluer à l'aile plutôt qu'à l'ouverture semble relever d'un processus vertical dans lequel un pouvoir s'exerce d'en haut dans l'ignorance complète des forces qui pourraient lui résister ou l'amener à se modifier, comme la liberté et l'opinion des joueurs. Noirs et Métis se heurtent toujours aux « habitudes culturelles » des entraîneurs et des dirigeants du rugby, métaphore pudique destinée à cacher le racisme latent qui informe encore largement leurs comportements et

leur difficulté à considérer tous les joueurs équitablement. La toute-puissance de l'entraîneur s'oppose systématiquement à la toute-impuissance du joueur, mais dans un champ racialement miné comme celui du rugby, la concurrence entre joueurs est toujours foncièrement faussée en faveur des Blancs. C'est pour cette raison que les quotas ont finalement été imposés, une politique qui part toutefois du principe que, une fois les quotas levés, les entraîneurs prendront ensuite les « bonnes décisions » et intégreront ceux des Noirs et des Métis qui mériteront leur place.

Or l'agentivité de l'entraîneur est nécessairement subjective. L'une des limites de la composition des équipes est justement le droit de l'entraîneur à sélectionner qui il veut en fonction de ses propres critères pour obtenir la meilleure performance possible. Lui enlever sa capacité de faire des choix, c'est lui interdire d'être l'entraîneur. Lorsque Didier Deschamps (entraîneur et *sélectionneur* national) refuse de prendre Karim Benzema en équipe de France, il le fait selon des critères non pas sportifs, puisque le joueur fait objectivement partie des meilleurs joueurs du monde, mais de comportement au sein d'un groupe dont Deschamps considère le fonctionnement harmonieux comme prélude à la performance sportive, et qui ne se définit pas uniquement par des aspects purement techniques ou athlétiques. Le rugby sud-africain a tenté de « faire confiance » aux entraîneurs dans les années 2000 en leur demandant d'être bienveillants vis-à-vis des joueurs noirs et métis et, « à qualités égales », de les choisir. Or deux joueurs ne sont jamais « à qualités égales » — il ne s'agit pas de comparer deux kilos de sucre absolument identiques —, ce que les entraîneurs sud-africains ont longtemps eu beau jeu d'avancer pour justifier leurs sélections, poussant même le raisonnement jusqu'à plaindre les pauvres joueurs, psychologiquement meurtris par l'étiquette de « quotas » et qui ne sauraient jamais s'ils avaient été choisis du fait de leurs qualités ou de leur couleur de peau. Les quotas s'immiscent dans le processus décisionnaire de l'entraîneur, le privent de sa capacité d'agir, laquelle est prise en charge par le législateur, afin de permettre aux exclus de participer. Mon texte sur Semenya étudie en fait la même question de la liberté de l'athlète et sa capacité, sinon son droit de parler et d'agir pour elle-même. Quoique véritable idole nationale, elle est en effet soumise à une pression très puissante posée sur ses épaules par un ensemble d'institutions, sportives, politiques, religieuses, médiatiques, sociales, nationales comme internationales, possédant toutes des objectifs spécifiques, parfois

moraux, projetant sur le corps de cette jeune femme leurs propres attendus et préjugés, mais qui ont toutes pour point commun de vouloir parler à sa place.

Pour conclure, comme Ben Carrington l'affirme à propos des États-Unis et du Royaume-Uni, je doute de « l'avènement d'un équilibre post-racial [dans le sport], où la race n'importerait plus et d'où le racisme aurait virtuellement disparu²³⁶ », et qui servirait de modèle au reste de la société, comme on le décèle dans le discours des thuriféraires du *colourblindness*. En effet, la transformation des sportifs noirs sud-africains, autrefois ignorés, en des modèles de réussite désirables ne signifie pas que la race n'importe plus, mais au contraire qu'elle est prise en compte *absolument* et que sa spectacularisation la rend plus visible, et donc potentiellement plus manipulable que jamais pour séparer les personnes et les groupes. D'autre part, le fait d'admirer Siya Kolisi, capitaine des Springboks champions du monde en 2019, ou les champions olympiques Caster Semenya et Wayde van Niekerk, élevés au rang de héros nationaux inclusifs après avoir atteint le pinacle de leur sport, n'empêchera sans doute pas un Blanc d'insulter le serveur du bar ou un pauvre hère dans la rue, ni peut-être, au fond de lui, de mépriser ces grands sportifs. Cette réussite peut aussi avoir pour effet indu de laisser croire que le sport est la seule voie d'élévation sociale pour les Noirs. Enfin, la racisation toujours profonde du sport sud-africain maintient les Noirs et les Métis dans les marges du pouvoir en tant que décideurs sportifs (entraîneurs), médiatiques (journalistes et consultants) et financiers (propriétaires et investisseurs), parce qu'elle reflète simplement celle des structures modernes du sport mondialisé, marchandisé et hautement commercialisé auquel le sport sud-africain appartient. Ce racisme structurel, qui existe bel et bien, protège globalement toujours les intérêts blancs et n'est que rarement contesté de l'intérieur par les sportifs noirs eux-mêmes, encore trop fragiles pour tenter de s'émanciper. Il reste à espérer qu'entre la foi aveugle dans un sport guérisseur et le pessimisme absolu d'un sport renforçant les oppositions raciales, le sport sud-africain saura trouver une voie médiane pour jouer son rôle de *common ground* d'une sud-africanité moderne, plurielle et partagée.

²³⁶ « The actualization of a post-racial settlement, where race no longer matters and where racism has all but disappeared. » Ben CARRINGTON, *Race, Sport and Politics: The Sporting Black Diaspora*, Thousand Oaks, California, SAGE, 2010, p. 169.

« Toute œuvre scientifique achevée n'a d'autre sens que celui de faire naître de nouvelles questions, elle demande à être dépassée. »

Max Weber, 1919

PRÉ-CONCLUSION — Projets de recherche

Avant de conclure définitivement, je souhaite indiquer ici quelques projets d'organisation collective de la recherche et de publications personnelles. Après la lecture des pages qui précèdent, il semble presque inutile de préciser que l'invisibilité du sport dans l'anglistique et la pénurie de production constituent paradoxalement une véritable aubaine dont l'exploitation permettrait d'améliorer notre compréhension des sociétés anglophones. Il me semble tout à fait clair qu'une plus grande visibilité de ces sujets serait de nature à attirer des doctorants civilisationnistes, comme j'ai pu m'en rendre compte après avoir déjà été contacté dans ce but. Ce qui manque clairement le plus, ce sont les perspectives contemporaines, mais des travaux de facture historique sont parfaitement envisageables.

Dans un premier temps, je souhaite proposer à la RFCB un numéro sur le sport en Grande-Bretagne, vingt ans après celui coordonné par Richard Sibley et Emmanuel Roudaut, mobilisant prioritairement les outils du postcolonialisme et des *cultural studies* entrés dans nos pratiques anglicistes et intégrant les problématiques des vingt dernières années : questions raciales depuis le multiculturalisme jusqu'à Black Lives Matter, héritage des Jeux olympiques de Londres, projection des identités et des imaginaires de classe, de genre, nationaux ou régionaux dans la perspective d'une identité britannique remise en question par la dévolution, l'Europe, le Brexit et la globalisation, institutionnalisation du sport et relations avec l'État, rapport du sport spectacle à la culture sportive ouvrière, évolution de l'image des sports identifiés comme *upper class* ou constitutifs d'une identité britannique comme le cricket, conception et représentation de figures sportives tels que Mo Farah ou Lewis Hamilton, etc. Les sujets ne manquent pas non plus dans des perspectives post-impériales à propos du Commonwealth et des nations qui le composent (diasporas et circulations, Jeux du Commonwealth, questions raciales). Je souhaite aussi monter un colloque sur sport et race dans les pays anglophones pour tirer des fils entre les différentes

parties de l'anglosphère (Afrique anglophone, Caraïbes, mondes indiens, Canada, Australie, Nouvelle-Zélande), peut-être hors États-Unis pour éviter un tropisme trop puissant, et en tirer une publication. Cette manifestation serait l'occasion de faire se côtoyer les linguistes et les historiens du sport, comme Paul Dietschy, professeur à l'université de Franche-Comté, qui était intervenu lors de notre séminaire sur les traces d'Empire et qui a dirigé un ouvrage sur le rugby dans le monde.

Mes projets de recherche plus personnels incluent tout d'abord la publication de ma monographie en français et en anglais, puis la poursuite de l'analyse des dynamiques raciales du rugby sud-africain, en me penchant sur ce qu'il advient des joueurs noirs et métis une fois venue la retraite sportive. En effet, la logique de « l'arc des carrières » dans le sport professionnel voudrait qu'on en retrouve une quantité importante en tant qu'entraîneurs et dirigeants, afin d'évaluer la progression de leur légitimité dans des postes d'encadrement dépourvus des dimensions physiques nécessaires sur le terrain, mais valorisant les compétences intellectuelles et cognitives. Or le plafond de verre semble s'être déplacé du terrain de jeu aux bancs de touche et aux conseils d'administration. Je souhaite ainsi m'appuyer sur l'exemple de la « Rooney Rule », appliquée en NFL depuis 2003 (sans grand succès, il faut bien le dire), qui consiste à inclure au moins une personne issue d'une minorité raciale parmi les candidats à un poste d'entraîneur en chef pour combattre les biais cognitifs de décideurs le plus souvent blancs et ainsi augmenter le nombre d'entraîneurs noirs ou hispaniques. Je compte aussi poursuivre mon travail sur la sociologie des migrations par des entretiens avec des joueurs et des entraîneurs sud-africains, en m'appuyant sur la base de données de plus de 2 400 joueurs ayant émigré depuis la fin du XIX^e siècle que j'ai constituée au fil des années.

J'entends aussi travailler sur le sport féminin. Jusqu'à présent, à une exception près, j'ai fait le choix conscient d'exclure explicitement les questions de genre de mes réflexions, sinon sous l'angle de la masculinité exacerbée que les rugbymen doivent déployer depuis l'enfance et notamment dans les écoles où le sport occupe le temps et l'espace de manière disproportionnée. Plus généralement, cette masculinité hégémonique fait du sport un espace dans lequel les femmes n'ont pas leur place sinon à condition d'accepter les règles masculines. Ainsi si je n'évoque pas le rugby féminin d'Afrique du Sud dans la monographie, ce n'est pas par manque d'intérêt, mais en raison d'une situation concrète : historiquement, les Sud-Africaines n'ont que très peu joué au rugby, pratique éminemment masculine dans

une société éminemment machiste, toutes communautés raciales confondues. Cela ne signifie pas qu'elles n'y ont jamais joué, mais le manque de documentation patent pour l'analyser en tant que pratique spécifique historiquement établie est un véritable obstacle, au point qu'on peut se demander si une histoire du rugby féminin sud-africain ne serait pas, de fait, une non-histoire. Son étude contemporaine mérite cependant l'attention car on peut en dater l'apparition réelle du début du *xxi*^e siècle dans le cadre d'une dynamique enclenchée grâce aux politiques de développement très spécifiques menées par la fédération internationale (ou ce qui en fait office), World Rugby. Plus largement, je souhaite aussi entreprendre une étude sur le sport féminin d'Afrique du Sud, qui n'a jamais été faite. Autre domaine ignoré de la recherche, car considérées comme taboues, les relations entre Noirs et Métis méritent d'être étudiées car elles informent profondément les équilibres dans le sport dans le cadre de dynamiques sociales plus larges. Une étude un peu approfondie du dopage — autre sujet tabou et marginal — en tant qu'élément structurant de la « culture rugbystique » sud-africaine mériterait d'être lancée, car elle reflète des dynamiques culturelles, raciales et sociales qui vont bien au-delà du seul rugby. Enfin, je souhaite me pencher sur la figure de Siya Kolisi, premier capitaine noir des Springboks, qu'il mène au titre de champions du monde en 2019, parce qu'elle me semble peut-être signaler un changement de paradigme des relations sociales en Afrique du Sud en projetant une image post-raciale du pays.

Dans le domaine historique, j'ai entamé une collaboration avec Hendrik Snyders (université du Free State) à propos des relations rugbystiques et diplomatiques franco-sud-africaines dans les années 1960 et 1970, plus particulièrement centrée sur le cas de deux rugbymen français noirs, Roger Bourgarel et Serge Blanco, ayant participé à des tournées du xv de France en Afrique du Sud en 1972 et 1980, et qui devrait mener à la publication d'un article dans une revue internationale sur l'histoire du sport. Ceci me permet de faire fructifier l'accès aux sources francophones dont je dispose et qui sont virtuellement absentes des travaux anglophones. À ce titre, je souhaite exploiter le Fonds Claude Meillassoux, situé sur le Campus Condorcet à Saint-Denis¹, qui regorge visiblement de nombreuses sources primaires sur l'Afrique du Sud des années 1950 aux années 2000. À plus long terme, j'envisage la constitution d'un dictionnaire d'histoire sud-africaine en langue

¹ www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-3067

française, travail choral qui serait l'occasion de fédérer les « forces sud-africanistes » parmi les anglicistes et au-delà.

« We are incredibly proud to be South Africans. What a fantastic achievement, Siya Kolisi, Rassie Erasmus, and all the players and staff. You have achieved much more than winning a Rugby World Cup; you have restored a self-doubting nation's belief.

We are a special country, and an extraordinary people. On days such as this we understand that when we pull together the sky is the limit. When we believe in ourselves we can achieve our dreams. Our father, Nelson Rolihlahla Mandela, is smiling from the heavens today.

Halala Siya Kolisi, treasure of the nation! God bless you.

Love. »

Message de félicitations adressé aux Springboks par
l'archevêque Desmond Tutu et son épouse Leah Tutu,

2 novembre 2019

« South Africans suffer from capitalism in very important ways, but they also suffer from anti-Blackness in essential ways. Anti-Blackness is the essential grammar of South African suffering. »

Frank B. Wilderson III.

« "Afropessimism" and the rituals of anti-black violence », *Weekly Mail & Guardian*, 24 juin 2020.

CONCLUSION

Au terme de cet exercice, je me rends compte qu'il m'a indéniablement permis de mieux comprendre mon propre parcours en tant que spécialiste de la culture et du fait social sportif de l'Afrique du Sud au sein de l'anglistique, et j'espère avoir permis à mes lecteurs d'en faire autant. J'ai dégagé les inflexions essentielles de mon parcours, ce que le rugby appelle le « retour intérieur », qui consiste pour le porteur du ballon à changer la trajectoire de sa course en revenant brusquement vers le centre du terrain pour prendre l'adversaire à contre-pied ou pour retrouver des coéquipiers qui pourront poursuivre l'action. Quel qu'en soit le but précis, la finalité générale est de profiter de l'effet de surprise et de maintenir le mouvement du jeu afin de poursuivre l'avancée de son équipe. Le retour intérieur est donc un changement de trajectoire à l'intérieur d'un cadre donné, celui du terrain pour le joueur, celui de sa recherche pour le chercheur, destiné à faire avancer l'action. Mon parcours de

chercheur a connu deux de ces retours résultant de plusieurs interrogations épistémiques et épistémologiques, saines et nécessaires dans un parcours universitaire.

J'ai pu faire le point sur mes pratiques et mes positionnements : il m'apparaît clairement que je me sens proche de la sociologie historique, à la fois empirique et événementielle, qui cherche à resituer les pratiques sportives dans leur contexte sans nécessairement chercher à dégager ou repérer de grandes lois sociales universelles, qui s'articule sur les valeurs et les idéologies dominantes ou dominées et qui entend les décrire en rapport avec les conditions historiques de « production » du sport. Je m'épanouis dans ce moyen terme entre cadres d'analyse théorique stricts et plaisir des cas particuliers, qui me permet de considérer les évolutions des pratiques sociales dans le temps long en fonction des changements politiques, législatifs, culturels ou des mentalités.

Ce retour intérieur est aussi un retour sur moi-même, qui m'a permis de répondre aux questions qu'on ne manque pas de me poser si régulièrement sur ma marginalité scientifique : « Pourquoi l'Afrique du Sud ? » et juste après : « Pourquoi le rugby ? » Cette marginalité parfois subie, souvent choisie est désormais assumée et normalisée en partie grâce à ce travail introspectif. Répondons finalement à la question posée en introduction : Peut-on être légitime quand on est minoritaire ou marginal ? Oui, quand la structure vous en donne le droit, ce qui est le cas pour moi.

Une autre normalisation s'applique à l'Afrique du Sud en tant qu'objet d'étude : la temporalité particulière qui a défini la séquence négociations-réconciliation est désormais derrière nous, mais elle a laissé une profonde empreinte sur l'approche contemporanéiste des sciences humaines, en faisant glisser le paradigme vers l'articulation entre passé et présent sous la forme des interrogations liées à la mémoire. Le « vivre ensemble » sud-africain, la recherche d'un *common ground*, me semble être une ligne directrice intéressante à suivre, quel que soit le sujet abordé. La réflexion n'est plus obscurcie par le voile des bons sentiments et c'est en travaillant sur l'Afrique du Sud comme un pays « normal » que l'étude en redevient féconde. Certes, la normalisation politique de l'Afrique du Sud n'a rien de positif si on entend par ce terme une africanisation marquée par la domination écrasante d'un parti, heureusement limitée par un système de contre-pouvoirs efficaces, l'effacement des combattants historiques animés par une forme de pureté et admirés dans le monde entier au profit d'une clique de sous-fifres ou de non-combattants désireux de s'approprier les richesses communes (*state capture*).

Enfin, il me semble que les réflexions que j'ai élaborées ont ouvert suffisamment de pistes pour dessiner un champ de recherche susceptible de séduire de jeunes chercheurs intéressés par les deux sujets marginaux que sont le sport en pays anglophone et l'Afrique du Sud, qui peine à susciter les vocations malgré son histoire exceptionnelle. Ce serait un privilège que de contribuer à inverser la tendance.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages et articles cités ou consultés

- ADHIKARI Mohamed, *Not White Enough, Not Black Enough: Racial Identity in the South African Coloured Community*, Athens (OH), Ohio University Press, 2005.
- ALEGI Peter, *Laduma!: Soccer, Politics and Society in South Africa*, Scottsville, South Africa, University of KwaZulu-Natal Press, 2004.
- ALEGI Peter et BOLSMANN Chris (dir.), *South Africa and the Global Game: Football, Apartheid and Beyond*, London, Routledge, 2010.
- ALEXANDER Neville, « Affirmative action and the perpetuation of racial identities in post-apartheid South Africa », *Transformation: Critical Perspectives on Southern Africa*, 63-1, 2007, p. 92-108.
- ALLEN Dean, « Studying South African Sports History: A Current Perspective », *Impumelelo*, 6, 2010.
- AMATO Carlos, *Wayde van Niekerk*, Cape Town, Jonathan Ball, 2018.
- ANDERSON Benedict, *Imagined Communities. Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, London, Verso, 1991 (1983).
- ANDERSON Paul Gerard, « An investigation into the effect of race and politics on the development of South African sport (1970-1979) », thèse de doctorat, Stellenbosch, Stellenbosch University, 1979.
- ANDREWS David L et SILK Michael L, *Sport and Neoliberalism: Politics, Consumption, and Culture*, Philadelphia, Temple University Press, 2012.
- ARCHER Robert et BOUILLON Antoine, *Sport et Apartheid — sous le maillot la race*, Paris, Albatros, 1981.
- _____, *The South African Game: Sport and Racism*, London, Zed Press, 1982.
- ASHCROFT Bill, GRIFFITHS Gareth, TIFFIN Helen, *Post-Colonial Studies: The Key Concepts*, London, Routledge, 2013.
- ATHERTON John et SIBLEY Richard (dir.), *Le Sport en Grande-Bretagne et aux États-Unis : faits, signes et métaphores*, Nancy, Presses Universitaires de Nancy, 1988.
- AVRIL Emmanuelle et SCHNAPPER Pauline (dir.), *Le Royaume-Uni au XXI^e siècle : mutations d'un modèle*, Paris, Ophrys, 2014
- BACH Daniel C., « Un système autonome de relations », in *La France et l'Afrique du Sud : histoire, mythes et enjeux contemporains*, Paris, Karthala, 1990, p. 173-202.
- ____ (dir.), *La France et l'Afrique du Sud : histoire, mythes et enjeux contemporains*, Paris, Karthala, 1990.
- BAISNÉE Valerie, « Creating a usable past: The 1981 Springbok tour in Fiona Kidman's New Zealand memoirs », *Cultures of the Commonwealth*, 19/20/21, Winter 2016, p. 177-186.
- BALANDIER Georges, « La situation coloniale : approche théorique », *Cahiers internationaux de sociologie*, 11, 1951, p. 44-79.
- BARBIER Jean-Claude, *L'Afrique du Sud après l'apartheid*, Paris, Kimé, 1991.
- BECKLES Hilary et STODDART Brian (dir.), *Liberation Cricket: West Indies Cricket Culture*, Manchester, Manchester University Press, 1995.

- BEITONE Alain et MARTIN-BAILLON Alaïs, « La neutralité axiologique dans les sciences sociales, une exigence incontournable et incomprise », *Revue du MAUSS*, 18 décembre 2016 [en ligne].
- BEVER DONKER Maurits VAN, TRUSCOTT Ross, MINKLEY Gary et LALU Premesh (dir.), *Remains of the Social: Desiring the Post-Apartheid*, Wits University Press, coll. « Desiring the Post-Apartheid », 2017.
- BHABHA Homi K, *The Location of Culture*, London; New York, Routledge, 1994.
- BIKO Steve, *I Write What I Like*, Oxford, Heinemann Educational Publishers, 1978.
- ___, *Conscience noire – Écrits d'Afrique du Sud, 1969-1977*, traduit par Natacha FILIPPI et Emmanuel DELGADO HOCH, Paris, Amsterdam, 2014.
- BINARD Florence, « Sport féminin : détérioration ou amélioration de la "race" dans l'Angleterre du début du XXe siècle », in Michel PRUM (dir.), *La Fabrique de la « race » : regards sur l'ethnicité dans l'aire anglophone*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 195-213.
- BIRRELL Susan, « Racial Relations Theories and Sport: Suggestions for a More Critical Analysis », *Sociology of Sport Journal*, 6-3, 1989, p. 212-227.
- BLACK David Ross et NAURIGHT John, *Rugby and the South African Nation: Sport, Cultures, Politics, and Power in the Old and New South Africas*, Manchester, Manchester University Press, 1998.
- BODIS Jean-Pierre, *Le Rugby sud-africain : histoire d'un sport en politique*, Paris, Karthala, 1995.
- BOIDRAS Catherine et MARTIN Denis-Constant, « La littérature d'opposition à l'apartheid publiée en France », bibliothèque de Science Po, 2006.
- BOILLEY Pierre et STREIFF-FÉNART Jocelyne, *Les Études africaines en France, un état des lieux : livre blanc 2016*, Paris, GIS Études africaines en France, 2016.
- BOND Patrick, *Unsustainable South Africa: Environment, Development and Social Protest*, Pietermaritzburg : London, University of KwaZulu-Natal Press, 2002.
- ___, *South Africa and Global Apartheid: Continental and International Policies and Politics: Address to the Nordiska Afrikainstitutet Nordic Africa Days, Uppsala, Sweden 4 October 2003*, Nordic Africa Institute, 2004.
- BOOTH Douglas, *The Race Game: Sport and Politics in South Africa*, London and Portland, Ore, Frank Cass, « Sport in the Global Society Series », 1998, 250 p.
- BOURDIEU Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique précédé de trois études d'ethnologie*, Genève, Librairie Droz, 1972.
- ___, *Le Sens pratique*, Les Éditions de Minuit, 1980.
- ___, *Homo academicus*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1984.
- ___, « L'illusion biographique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 62-1, 1986, p. 69-72.
- ___, « Programme pour une sociologie du sport », in *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987, p. 203-216.
- ___, « Le sondage, une "science" sans savant », in *Choses dites*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1987, p. 217-224.
- ___, « Programme for a sociology of sport », *Sociology of Sport Journal*, 5-2, 1988, p. 153-161.
- ___, « Comment peut-on être sportif ? », in *Questions de sociologie*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2002, p. 173-206.
- BROHM Jean-Marie, *Les Meutes sportives : critique de la domination*, Paris, L'Harmattan, 1993.
- ___, *La Tyrannie sportive : théorie critique d'un opium du peuple*, Paris, Beauchesne, 2006.
- BROMBERGER Christian, *Le Match de football : Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, La Plaine Saint-Denis, Maison des sciences de l'homme, 2015.
- BULLIER Antoine-Jean, *Géopolitiques de l'apartheid : stratégie ethnique de Pretoria*, Paris, Presses universitaires de France, 1982.

- ___, « Partition et répartition. Afrique du Sud : histoire d'une stratégie ethnique, 1880-1980 », thèse de doctorat, Paris 3, 1987.
- ___, *Partition et répartition : Afrique du Sud, histoire d'une stratégie ethnique, 1880-1980*, Paris, Didier Érudition, 1988.
- BURNETT Cora, « Sociology of Sport: South Africa », in *Sociology of Sport: A Global Subdiscipline in Review*, Emerald Group Publishing Limited, coll. « Research in the Sociology of Sport », vol. 9, 2016, p. 3-19.
- BUTTERFIELD Herbert, *The Whig Interpretation of History*, London, Bell, 1931.
- CAHEN Michel, « À propos d'un débat contemporain : du postcolonial et du post-colonial », *Revue historique*, 660-4, 2011, p. 899-913.
- CARRINGTON Ben, *Race, Sport and Politics: The Sporting Black Diaspora*, Thousand Oaks, California, SAGE, 2010.
- CASE Maxine, *Papwa: Golf's Lost Legend*, Cape Town, Kwela, 2015.
- CHANDLER Timothy et NAURIGHT John (dir.), *Making Men: Rugby and Masculine Identity*, London, Routledge, 1996.
- CHARLOT Monica, *Livre blanc sur la recherche en études anglophones. Rapport sur le secteur n° 9 : Civilisation Britannique*, Paris, Société des anglicistes de l'enseignement supérieur, 2001.
- CHAUKE M. T., « Name Changes in South Africa: An Indigenous Flavour », *The Anthropologist*, 19-1, 2015, p. 285-293.
- CHIVALLON Christine, « La quête pathétique des postcolonial studies ou la révolution manquée », *Mouvements*, 51-3, 2007, p. 32-39.
- ___, « Retour sur la "communauté imaginée" d'Anderson », *Raisons politiques*, 27-3, 2007, p. 131-172.
- CHRÉTIEN Jean-Pierre et PRUNIER Gérard (dir.), *Les ethnies ont une histoire*, Paris, Karthala, 1989.
- CHRISTOPHER A.J., *The Atlas of Apartheid*, New York ; London : Johannesburg, South Africa, Routledge ; Witwatersrand University Press, 1994.
- CLEOPHAS Francois Johannes (dir.), *Exploring Decolonising Themes in SA Sport History: Issues and Challenges*, en ligne, AFRICAN SUN MeDIA, 2018.
- COAKLEY Jay, *Sport in Society: Issues and Controversies*, 12e éd., New York, McGraw-Hill Higher Education, 2016.
- ___, « Assessing the sociology of sport: On cultural sensibilities and the great sport myth », *International Review for the Sociology of Sport*, 50-4-5, 2015, p. 402-406.
- COLLECTIF WRITE BACK, *Postcolonial studies : modes d'emploi*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2013.
- COLLINET Cécile, « Le sport dans la sociologie française », *L'Année sociologique*, 52-2, 2002, p. 269-295.
- COLLINET Cécile et TALEB Ali, « Sociologues et sociologies du sport en France », *Sociologie et sociétés*, 39-2, 2007, p. 225-249.
- CONAC Gérard, DREYFUS Françoise et MAZIAU Nicolas (dir.), *La République d'Afrique du Sud : nouvel État, nouvelle société*, Paris, Economica, coll. « La vie du droit en Afrique », 1999.
- CONAC Gérard, DREYFUS Françoise et MONTEIRO José-Oscar (dir.), *L'Afrique du Sud en transition*, Paris, Economica, 1995.
- COETZEE J.M., « Retrospect: the World Cup of Rugby », in *Southern African Review of Books*, vol. 38, juillet 1995, p. 20-21.
- COPANS Jean, « La "situation coloniale" de Georges Balandier : notion conjoncturelle ou modèle sociologique et historique ? », *Cahiers internationaux de sociologie*, 110-1, 2001, p. 31-52.

- COQUEREL Paul, *L'Afrique du Sud des Afrikaners*, Paris, Complexe, 1992.
- CORNEVIN Marianne, *L'Afrique du Sud en sursis*, Paris, Hachette, 1977.
- ___, *L'Apartheid, pouvoir et falsification historique*, Paris, UNESCO, coll. « Actuel », n° 3, 1979.
- CROWLEY Cornelius, « La reconstruction de la "civilisation britannique" : bilan d'une pratique », *Revue française de civilisation britannique*, 24-XXIV-1, 2019.
- D'ORCIVAL François et DE BENOIST Alain, *Rhodésie, Pays des lions fidèles*, Paris, La Table Ronde, 1966.
- DANIEL Jeremy, *AB de Villiers*, Cape Town, Jonathan Ball, 2018.
- ___, *Caster Semenya*, Cape Town, Jonathan Ball, 2018.
- ___, *Hashim Amla*, Cape Town, Jonathan Ball, 2018.
- ___, *Siya Kolisi*, Cape Town, Jonathan Ball, 2018.
- ___, *Chad Le Clos*, Cape Town, Jonathan Ball, 2019.
- ___, *Percy Tau*, Cape Town, Jonathan Ball, 2019.
- DARBON Dominique, *Afrique du Sud, la fin des certitudes*, CEAN, Université de Bordeaux I, 1987.
- ___, *Réflexions sur l'africanisme en France, Rapport pour le CNRS, dpt. SHS*, Paris, 2003.
- ___, (dir.), *L'Après Mandela*, Paris, Karthala et MSHA, 1999.
- DARBON Dominique et FAURE Véronique (dir.), *La Nouvelle Afrique du Sud*, Paris, La Découverte, 1996.
- DAVENPORT T.R.H. et SAUNDERS Christopher, *South Africa: A Modern History*, London, Palgrave Macmillan UK, 2000.
- DE SAINT-PIERRE Michel, « Les Cavaliers du Veld », *Revue des Deux Mondes*, décembre 1986, p. 667-668, 673-674.
- DEFRANCE Jacques, « La politique de l'apolitisme. Sur l'autonomisation du champ sportif », *Politix. Revue des sciences sociales du politique*, 13-50, 2000, p. 13-27.
- DEFRANCE Jacques et KOEBEL Michel, « Regards sur la sociologie du sport », *Savoir/Agir*, 15-1, 2011, p. 59-66.
- DESAI Ashwin, *The Race to Transform – Sport in Post-Apartheid South Africa*, Cape Town, HSRC Press, 2010, 271 p.
- ___, *Reverse Sweep: A Story of South African Cricket Since Apartheid*, Johannesburg, Fanele, 2016.
- DESCAMPS Yann, « "Am I Black Enough for You ?" Basket-ball, médias et culture afro-américaine aux États-Unis (1950-2015) », thèse de doctorat, Sorbonne Paris Cité, 2015.
- DEVienne Elsa, *La Ruée vers le sable : une histoire environnementale des plages de Los Angeles au XX^e siècle*, Paris, Éditions de la Sorbonne, 2020.
- DOBSON Paul, *Rugby in South Africa, 1861-1988*, Cape Town, South African Rugby Board, 1989.
- DUPIN Benoît, « Dans un arc-en-ciel de symboles », in Dominique DARBON (dir.), *L'Après-Mandela, Jeux sud-africains et régionaux*, Paris, Karthala et MSHA, 1999, p. 103-136.
- DURIX Jean-Pierre, *Livre blanc sur la recherche en études anglophones. Rapport sur le secteur n° 7 : Études post-coloniales*, 2001.
- EDDO-LODGE Reni, *Why I'm No Longer Talking to White People About Race*, London, Bloomsbury Circus 2018.
- ELIAS Norbert et DUNNING Eric, *Quest for Excitement: Sport and Leisure in the Civilising Process*, Oxford, Blackwell, 1986.
- ELLISON Ralph, *Invisible Man*, New York, Random House, 1952.
- EMINENT PERSONS GROUP (EPG) ON SPORT TRANSFORMATION IN SOUTH AFRICA, *EPG Transformation Status Report 2013-14*, Pretoria, Ministry of Sport and Recreation, 2015.
- ___, *EPG Pilot Evaluation: Rugby, Cricket, Netball, Athletics, Football. A Transformation Status Report*, Pretoria, Ministry of Sport and Recreation South Africa, 2013.

- ERIKSEN Thomas Hylland, WILDER David, JUSSIM Lee et ASHMORE Richard, « Ethnic identity, national identity, and intergroup conflict: The significance of personal experiences », in *Social identity, intergroup conflict, and conflict reduction*, Oxford and New York, Oxford University Press, coll. « Rutgers series on self and social identity; vol. 3. », 2001, p. 42-68.
- FANON Frantz, *Peau noire, masques blancs*, Paris, Le Seuil, 1952.
- _____, *Les Damnés de la terre*, Paris, La Découverte, 2002 (1961).
- FAURE A.M. et LANE Jan-Erik, *South Africa: Designing New Political Institutions*, London, Sage Publications, 1996.
- FAUVELLE-AYMAR François-Xavier, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Éditions du Seuil, 2006.
- FINDING Susan, « L'histoire institutionnelle des études de "civilisation britannique" en France », blog personnel, Université de Poitiers, 5 avril 2019.
- FISTETTI Francesco, *Théories du multiculturalisme : un parcours entre philosophie et sciences sociales*, traduit par Philippe CHANIAL et Marilisa PREZIOSI, Paris, La Découverte/M.A.U.S.S., 2009.
- FOUCRIER Annick, « La civilisation nord-américaine, état des lieux : quelques réflexions d'une historienne », *Revue française d'études américaines*, 86-1, 2000, p. 104-115.
- FOUCRIER Annick et ROSSIGNOL Marie-Jeanne, « Quelles méthodes pour l'étude de la "civilisation" nord-américaine ? », Congrès de l'AFEA, Toulouse, mai 1998.
- FOURNIER Gilles et LAROCHE Fabrice, *Vérité pour l'Afrique du Sud*, Évreux, St. Just, 1965.
- FRANCOS Ania, *L'Afrique des Afrikaners*, Paris, Juillard, 1966.
- FREY James H. et EITZEN Stanley D., « Sport and Society », *Annual Review of Sociology*, 17, 1991, p. 503-522.
- FUKUYAMA Francis, *The End of History and the Last Man*, London, Penguin, 1992.
- GELLNER Ernest, *Nations and Nationalism*, Oxford, Blackwell, 1983.
- _____, *Nations et nationalisme*, traduit par Bénédicte PINEAU, Paris, Payot, 1989.
- GEMMELL Jon, *The Politics of South African Cricket*, London & New York, Routledge, 2004.
- GERVAIS-LAMBONY Philippe, *L'Afrique du Sud et les États voisins*, Paris, Armand Colin, 2013.
- GINIEWSKI Paul, *Une autre Afrique du Sud*, Paris, Berger-Levrault, 1962.
- _____, *L'An prochain à Umtata*, Paris, Berger-Levrault, 1975.
- GIRAUT Frédéric, GUYOT Sylvain et HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, « Enjeux de mots : les changements toponymiques sud-africains », *L'Espace géographique*, 37-2, 2008, p. 131-150.
- GOGUEL Anne Marie et BUIS Pierre (dir.), *Chrétiens d'Afrique du Sud face à l'apartheid*, Paris, L'Harmattan, 1978.
- GRAMSCI Antonio, *Cahiers de prison (Tome 4, Cahiers 14 à 18)*, traduit par Françoise BOUILLOT et Gérard GRANDEL, Paris, Gallimard, coll. « NRF, Bibliothèque de philosophie », 1990.
- GREFFRATH Wynand, « The demise of post-apartheid and the emergence of post-colonial South Africa », *Journal for Contemporary History*, 41-2, 2016, p. 161-183.
- GRUNDLINGH A. M., ODENDAAL André et SPIES S.B., *Beyond the Tryline: Rugby and South African Society*, Johannesburg, Ravan Press, 1995.
- GUELKE Adrian, « The Politicisation of South African Sport », in L. ALLISON (dir.), *The Politics of Sport*, Manchester, Manchester UP, 1986, p. 118-148.
- _____, *South Africa in Transition: The Misunderstood Miracle*, London, I.B. Tauris, 1998.
- _____, *Rethinking the Rise and Fall of Apartheid: South Africa and World Politics*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire; New York, N.Y., Palgrave Macmillan, 2005.
- GUEREÑA Jean-Louis, « Civilisationnistes ou historiens ? », *Cahiers de civilisation espagnole contemporaine. De 1808 au temps présent*, 1, 2007.

- GUERLAIN Pierre, « Malaise dans la civilisation ? Les études américaines en France », *Revue française d'études américaines*, 83-1, 2000, p. 28-46.
- GUILLAUMIN Colette, *L'Idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, n° 1, Paris; La Haye, Mouton, 1972.
- _____, *Sexe, race et pratique du pouvoir : l'idée de nature*, Paris, Côté-femmes, 1992.
- HAMEL Christelle, « Colette Guillaumin (1934-2017) : une pensée constructiviste et matérialiste sur le sexisme et le racisme », *Nouvelles Questions Féministes*, 37-1, 2018, p. 186-192.
- HAMEL Jacques, « L'interdisciplinarité. Fiction de la recherche scientifique et réalité de sa gestion contemporaine », *L'Homme et la société*, 116-2, 1995, p. 59-71.
- HARRISON David, *The White Tribe of Africa: South Africa in Perspective*, Johannesburg, Southern Book Publishers, 1987 [1981].
- HASKI Pierre, *L'Afrique blanche : histoire et enjeux de l'apartheid*, Paris, Le Seuil, 1987.
- HOBSBAWM E. J., *Nations and Nationalism since 1780 – Programme, Myth, Reality*, 2e éd., Cambridge, Cambridge University Press, 1992.
- HOBSBAWM Eric et RANGER Terence O. (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Canto, 1992 (1983).
- HOLT Richard, *Sport and the British: A Modern History*, Oxford, Oxford UP, 1990.
- _____, « "Playing The Game": A Review of New Research on Sport and British Society in the Nineteenth and Twentieth Centuries », in Richard SIBLEY et Emmanuel ROUDAUT (dir.), « Sport et enjeux identitaires dans les îles Britanniques », *Revue française de civilisation britannique*, X-4, 2000, p. 141-150
- HOUSSAY-HOLZSCHUCH Myriam, « Puissance émergente, nation adolescente : l'Afrique du Sud en 2010. Introduction », *EchoGéo*, 13, 2010.
- _____, « *Crossing boundaries*. Vivre ensemble dans l'Afrique du Sud post-apartheid », document de synthèse d'habilitation à diriger des recherches, Université Panthéon-Sorbonne-Paris I, 2010.
- HOWARTH David R. et NORVAL Aletta J., *South Africa in Transition: New Theoretical Perspectives*, New York, N.Y, Palgrave Macmillan, 1998.
- JAMES C.L.R., *Beyond a Boundary*, London, Hutchinson, 1963.
- JARVIE Grant, *Class, Race, and Sport in South Africa's Political Economy*, London, Boston, Melbourne and Henley, Routledge & Kegan Paul, 1985.
- JOHNSON R.W., *South Africa's Brave New World: the Beloved Country Since the End of Apartheid*, London, Penguin, 2010.
- _____, *How Long Will South Africa Survive?*, Oxford, Oxford University Press, 2015.
- JORISSEN Wim, *L'Afrique du Sud un bouc émissaire ? Un bilan positif*, Bruxelles, Vander, 1982.
- KEANEY Annette, *Le Lion et le sanglier: deux héros de la guerre des Boers : Paul Kruger et Georges de Villebois-Mareuil*, Paris, France-Empire, 1991.
- KLEIN Naomi, *The Shock Doctrine: the Rise of Disaster Capitalism*, New York, Metropolitan Books/Henry Holt, 2007.
- KONIECZNA Anna, « Les relations des parlementaires français avec l'Afrique du Sud (1960-1974) », *Parlement[s]*, *Revue d'histoire politique*, 17-1, 2012, p. 93-108.
- KOVEL Joel, *White Racism: A Psychohistory*, New York, Columbia University Press, 1984.
- KUPER Leo, *An African Bourgeoisie: Race, Class, and Politics in South Africa*, New Haven, Yale University Press, 1990.
- LACOUR-GAYET Robert, *Histoire de l'Afrique du Sud*, Paris, Fayard, 1970.
- LAHIRE Bernard, *L'Esprit sociologique*, Paris, La Découverte, 2007.

- LATOUR Vincent, « Les politiques d'immigration et d'intégration au Royaume-Uni : Itinéraire de recherche de la civilisation britannique au comparatisme », document de synthèse d'habilitation à diriger des recherches, Université Michel de Montaigne–Bordeaux III, 2012.
- ___, « De l'interdisciplinarité et du comparatisme en civilisation britannique », *Revue française de civilisation britannique*, 24-XXIV-1, 2019.
- LE COR Gwen, « Écrire la voile : les frontières mouvantes entre écrits spécialisés et littérature », *ASp*, 43-44, 2004, p. 47-56.
- LECOMTE Jacques, « La justice restauratrice », *Revue du MAUSS*, 40-2, 2012, p. 223-235.
- LEFORT René, *L'Afrique du Sud : histoire d'une crise*, Paris, François Maspero, 1977.
- LETSEKA Moeketsi, « Ubuntu and Justice as Fairness », *Mediterranean Journal of Social Sciences*, 5-9, 2014, p. 544.
- LÉVI-STRAUSS Claude, *Race et Histoire*, Paris, Gallimard, Folio Essais, 1987 [UNESCO, 1952].
- LIPTON Merle, *Capitalism and Apartheid: South Africa, 1910-84*, Aldershot, Hants, Gower/M.T. Smith, 1985.
- LOISON Nathalie, « Discussing Race in American Professional Sport: The Case of Mixed-Race Athletes Tiger Woods and Colin Kaepernick », *Revue LISA/LISA e-journal*, 18-50, 2020 [en ligne].
- LOWENBERG Anton David et KAEMPFER William, *The Origins and Demise of South African Apartheid: a Public Choice Analysis*, Ann Arbor, University of Michigan Press, 1998.
- LUGAN Bernard, *Huguenots et Français : ils ont fait l'Afrique du Sud*, Paris, La Table ronde, 1988.
- ___, *Le La Fayette de l'Afrique du Sud, Georges de Villebois-Mareuil*, Monaco, Éditions du Rocher, « Aventure et aventuriers », 1990, 325 p.
- MAGUBANE Bernard, « Sports and Politics in an Urban African Community: A Case Study of African Voluntary Organizations », mémoire de master, University of Natal, 1963.
- ___, *The Political Economy of Race and Class in South Africa*, New York; London, Monthly Review Press, 1979.
- MANDELA Nelson, *Long Walk to Freedom: The Autobiography of Nelson Mandela*, London, Little Brown, 1994.
- MANGCU Xolela, *Biko: A Life*, London & New York, I.B. Tauris, 2013.
- MARCHAND Jacques, *La Propagande de l'apartheid. Quand l'Afrique du Sud se crée une image de marque*, Paris, Karthala, coll. « Les Afriques », 1985.
- ___, *L'Économie minière en Afrique australe*, Paris et Nairobi, Karthala et IFRA, coll. « Collection "Hommes et sociétés" », 1996.
- ___, « Transformations sociales au Mozambique, un défi pour les chercheurs qui reste à relever », in Bernard SCHLEMMER (dir.), *Terrains et engagements de Claude Meillassoux*, Paris, Karthala, 1998, p. 269-283.
- MARQUIS Peter, « Taking Elias "Out to the Ball Game." Baseball Spectatorship and the "Quest for Excitement" in American Sports Festivities », *Revue française d'études américaines*, 146-1, 2016, p. 54-67.
- MATTELART Armand et NEVEU Érik, *Introduction aux Cultural Studies*, Paris, La Découverte, 2018 (3^e éd.).
- MATTHEWS Sally, « Shifting white identities in South Africa: White Africanness and the struggle for racial justice », *Phronimon*, 16-2, 2015, p. 112-129.
- MBEMBE Achille, MONGIN Olivier, LEMPEREUR Nathalie et SCHLEGEL Jean-Louis, « Qu'est-ce que la pensée postcoloniale ? », *Esprit*, 12, 2006, p. 117-133.
- McDOWELL Matthew et SKILLEN Fiona, « The 1986 Commonwealth Games: Scotland, South Africa, sporting boycotts, and the former British Empire », *Sport in Society*, 20-3, 2017, p. 384-397.

- _____, « The 1970 British Commonwealth Games: Scottish reactions to Apartheid and sporting boycotts », *Journal of Sport History*, 44-3, 2017, p. 367-383.
- MCINTOSH Peggy, *White Privilege and Male Privilege: A Personal Account of Coming to See Correspondences Through Work in Women's Studies. Working Paper No. 189*, Wellesley College, Ma., Center for Research on Women, Center for Research on Women, 1988.
- _____, « White Privilege: Unpacking the Invisible Knapsack », *Peace and Freedom*, août 1989, p. 10-12.
- _____, *White Privilege: Unpacking the Invisible Knapsack*, New York, NY, US, Guilford Press, coll. « Re-visioning family therapy: Race, culture, and gender in clinical practice », 1998.
- MEILLASSOUX Claude, *Les Derniers Blancs : le modèle sud-africain*, Paris, François Maspero, 1979.
- MEILLASSOUX Claude et MESSIANT Christine (dir.), *Génie social et manipulations culturelles en Afrique du Sud*, Paris, Arcantère, 1991.
- MEUDEDEC Marie, « Anthropologie et blancheur. Une histoire cousue de fil blanc », *Raisons sociales*, 2017 [en ligne].
- MICHAUD Maud, « De l'usage des Postcolonial Studies en civilisation britannique : les archives missionnaires à l'épreuve des concepts postcoloniaux », in *Postcolonial studies : modes d'emploi*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2013, p. 41-49.
- MOODIE Thomas Dunbar, *The Rise of Afrikanerdom: Power, Apartheid, and the Afrikaner Civil Religion*, Berkeley, Univ. of California Press, 1980.
- MORRISON Toni, *Playing in the Dark: Whiteness and the Literary Imagination*, New York, Vintage, 1992.
- MPHAHLELE Es'kia, *The African Image*, New York, Frederick A. Praeger, 1962.
- MURRAY Bruce K. et MERRETT C.E., *Caught Behind: Race And Politics In Springbok Cricket*, Wits University Press, 2004.
- MURRAY Bruce K, PARRY Richard et WINCH Jonty, *Cricket and Society in South Africa, 1910-1971: From Union to Isolation*, 2018.
- MUSÉE DE L'AFFICHE ET DE LA PUBLICITÉ, *L'Apartheid le dos au mur*, Paris, L'Harmattan, 1982.
- NAUDIER Delphine et SORIANO Éric, « Colette Guillaumin. La race, le sexe et les vertus de l'analogie », *Cahiers du Genre*, 48-1, 2010, p. 193-214.
- NAURIGHT John, *Sport, Culture and Identities in South Africa*, Leicester, Leicester UP, 1997.
- NAURIGHT John et BLACK David, « "Hitting them Where it Hurts" – Springbok-All Black rugby, masculine national identity and counter-hegemonic struggle, 1959-1992 », in Timothy J. L. CHANDLER et John NAURIGHT (dir.), *Making Men: Rugby and Masculine Identity*, London, Routledge, 1996, p. 205-226.
- NICHOLSON Rafaëlle, « "Cricket Has Given Me Everything": Women's Sport and the Women's Movement in Twentieth-Century Britain », *Revue française de civilisation britannique*, XXIII-1, 2018 [en ligne].
- NKRUMAH Kwame, *Class struggle in Africa*, New York, International Pub., 1970.
- NORA Pierre (dir.), *Essais d'ego-histoire: Maurice Agulhon, Pierre Chaunu, Georges Duby, Raoul Girardet, Jacques Le Goff, Michelle Perrot, René Rémond*, Paris, Gallimard, 1987.
- ODENDAAL André, *Cricket in Isolation: the Politics of Race and Cricket in South Africa*, Cape Town, A. Odendaal, 1977.
- _____, « South Africa's Black Victorians, Sport, Race and Class in South Africa Before Union », in *Africa Perspective*, 1, 7-8, 1986, p. 72-93.
- _____, « "The thing that is not round": The untold history of black rugby in South Africa » in *Beyond the Tryline: Rugby and South African Society*, GRUNDLINGH Albert, ODENDAAL André et SPIES Burrige (dir.), Johannesburg, Ravan Press, 1995, p. 24-63.
- _____, *The Story of an African Game: Black Cricketers and the Unmasking of One of South Africa's Greatest Myths, 1850–2003*, Cape Town, David Phillip, 2003, 368 p.

- _____, *The Founders: The Origins of the African National Congress and the Struggle for Democracy*, Johannesburg, Jacana Media, 2012.
- ODENDAAL André, REDDY Krish, MERRETT Christopher et WINCH Jonty, *Cricket and Conquest*, Cape Town, BestRed, 2016.
- ORTOLLAND Christelle, « Les chrétiens français et l'apartheid en Afrique du Sud (1948-1990): "nous" et "eux" », thèse de doctorat, Université Lumière–Lyon II, 2009.
- ORWELL George, « The Sporting Spirit », *Tribune*, décembre 1945 [1941].
- PAINTER Nell Irvin, *The History of White People*, New York; London, W.W. Norton & Company, 2010.
- PARLEBAS Pierre, « Le spectaculaire succès du modèle sportif, conférence introductive », in Jean-Paul CALLÈDE (dir.), *L'Enfance du sport, ou l'humanisme en jeu*, Talence, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, coll. « Cahiers de l'Université sportive d'été », 13, 1999, p. 27-44.
- _____, « Le destin des jeux : héritage et filiation », *Socio-anthropologie*, 13, 2003, p. 9-25.
- PEIRES Jeff, « "Facta non verba: Towards a history of black rugby in the Eastern Cape" », communication au « History Workshop », Johannesburg, University of the Witwatersrand, 1981.
- _____, « Rugby in the Eastern Cape: A History », *Work in progress*, 17, avril 1981, p. 1-5.
- PFEFFERKORN Roland, « L'impossible neutralité axiologique », *Raison présente*, 91-3, 2014, p. 85-96.
- PFEFFERKORN Roland et SANCHEZ Jean-Noël, « La fabrique des imaginaires nationaux. Introduction », *Raison présente*, 193-1, 2015, p. 13-17.
- POCIELLO Christian, *Les Cultures sportives*, Paris, PUF, 1995.
- _____, *Entre le social et le vital. L'éducation physique et sportive sous tensions (XVIIIe-XXe siècle)*, Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble, 2004.
- PORTER Dilwyn et SMITH Adrian (dir.), *Sport and National Identity in the Post-War World*, London, Routledge, 2013.
- POSEL Deborah, « The Language of Domination, 1978-1983 », in Shula MARKS and Stanley TRAPIDO, *The Politics of Race, Class and Nationalism in Twentieth Century South Africa*, Harlow, Routledge, 1987, p. 419-443.
- PRUM Michel (dir.), *La Fabrique de la « race » : regards sur l'ethnicité dans l'aire anglophone*, Paris, L'Harmattan, 2007.
- QUEL SPORT ?, *L'Idéologie sportive. Chiens de garde, courtisanes et idiots utiles du sport*, Montreuil, L'Échappée, 2014.
- RANGER Terence, « The Invention of Tradition in Colonial Africa », in Eric HOBBSBAWM et Terence RANGER (dir.), *The Invention of Tradition*, Cambridge, Cambridge University Press, 1983, p. 211-262.
- REDONNET Jean-Claude, « Noms des villes et noms des champs : que nous disent les changements de toponymes en Afrique du Sud ? », *Cultures of the Commonwealth*, 9, Spring 2003, p. 111-124.
- RENAN Ernest, « Qu'est-ce qu'une nation ? », conférence faite en Sorbonne, le 11 mars 1882, *Discours et conférences*, Paris, Calmann Lévy, 1887.
- ROLLAND-DIAMOND Caroline et CARON Nathalie, « Des sciences sociales en filière LLCER ou pourquoi le mot "civilisation" ne convient plus en études étrangères », *The Conversation*, 26 août 2018.
- ROQUEFORT Alain, *Le Grand Livre du rugby français*, Belleville-sur-Saône, FMT Éditions S.A., 1981.
- ROSS Charles K. (dir.), *Race and Sport: The Struggle for Equality on and Off the Field*, Jackson, Univ. Press of Mississippi, 2004.
- ROUDAUT Emmanuel, « Bookmakers et parieurs entre rue et tripot », *Revue française de civilisation britannique*, XII-3, 2003, p. 23-35.
- SA RUGBY UNION, *Strategic Transformation Plan*, Cape Town, SA Rugby Union, 2015.

- SACHS Albie, « Language Rights in the New Constitution », *South African Constitution Studies Centre*, Bellville, University of the Western Cape, 1994.
- SAID Edward W., *Orientalism*, New York, Pantheon Books, 1978.
- SAUL John et BOND Patrick, *South Africa – The Present as History: From Mrs Ples to Mandela and Marikana.*, New York, Boydell & Brewer Group Ltd, 2014.
- SÉVRY Jean, *Afrique du Sud, ségrégation et littérature : anthologie critique*, Paris, L'Harmattan, 1989.
- SHAW Mark, *Crime and Policing in Post-Apartheid South Africa: Transforming under Fire*, Bloomington, Ind, Indiana University Press, 2002.
- SIBLEY Richard et ROUDAUT Emmanuel (dir.), « Sport et enjeux identitaires dans les îles Britanniques », *Revue française de civilisation britannique*, X-4, 2000.
- SILVA Penny, *A Dictionary of South African English on Historical Principles*, Oxford, New York, Oxford University Press, in association with the Dictionary Unit for South African English, Grahamstown, Rhodes University, 1996.
- SOUTH AFRICA, *Truth and Reconciliation Commission of South Africa Report*, Cape Town, The Truth and Reconciliation Commission, 1998.
- SPARKS Allister, *The Mind of South Africa*, New York, Ballantine, 1990.
- STECK Jean-Fabien, « Être sur le terrain, faire du terrain », *Hypothèses*, 15-1, 2012, p. 75-84.
- STOREY David, *This Sporting Life*, London, Longmans, 1960.
- TADIÉ Alexis, « The Fictions of (English) Cricket: From Nation to Diaspora », *International Journal of the History of Sport*, 27-4, 2010, p. 690-711.
- ___, « Heroes, Fans and the Nation: Exploring Football in Contemporary Fiction », *International Journal of the History of Sport*, 29-12, 2012, p. 1774-1790.
- ___, « Running for Freedom: The Politics of Long-Distance Running in Modern Fiction », *International Journal of the History of Sport*, 32-2, 2014, p. 286-298.
- TERRET Thierry, *Histoire du sport*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Que sais-je ? », 2016.
- TERVANIEN Pierre, « Racisme au pays des droits de l'homme — Les mots sont importants », communication à la African Literature Association, Southern Methodist University, Dallas (États-Unis), avril 2012.
- TEULIÉ Gilles, *Aux origines de l'Apartheid. La racialisation de l'Afrique du Sud dans l'imaginaire colonial*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- ___, *Histoire de l'Afrique du Sud — Des origines à nos jours*, Paris, Tallandier, 2019.
- ___, « Guerre, race et nationalisme – L'Afrique du Sud et les représentations de l'Autre », document de synthèse d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris-Diderot, 11 décembre 2004.
- THION Serge, « Essai sur le système du pouvoir en Afrique du Sud », thèse de doctorat, Université de Paris, 1967.
- ___, *Le Pouvoir pâle, essai sur le système sud-africain*, Paris, Éditions du Seuil, 1969.
- TISSOT Sylvie et TERVANIEN Pierre, *Les mots sont importants*, Paris, Libertalia, 2009.
- THOMAS Cornelius (dir.), *Sport and Liberation in South Africa: Reflections and Suggestions*, Alice; Pretoria, National Heritage and Cultural Studies Centre, University of Fort Hare ; Dept. of Sport and Recreation, 2006.
- TORRENT Mélanie, « Écrire l'histoire du Commonwealth des Nations : relations internationales et dialogues disciplinaires », *Revue française de civilisation britannique*, XXIV-1, 2019 [en ligne].
- TRÉMOULINAS Alexis, « Sport et relations raciales : le cas des sports américains », *Revue française de sociologie*, 49-1, 2008, p. 169-196.
- TREVOR-ROPER Hugh, *The Rise of Christian Europe*, London, Thames and Hudson, 1965.
- TUDESQ André-Jean, *L'Afrique Noire et ses télévisions*, Paris, Anthropos/INA, 1992.

- TUTU Desmond, *No Future Without Forgiveness*, New York, Doubleday, 1999.
- VALLAS Sophie et VIVIÈS Jean, « Jean-Jacques Lecercle ou le philosophe insistant : de l'héritier à l'enseignant-chercheur heureux », *E-rea*, 14.2, 2017.
- VERWEY Cornel et QUAYLE Michael, « Whiteness, racism, and Afrikaner identity in post-apartheid South Africa », *African Affairs*, 111-445, 2012, p. 551-575.
- VIDECOQ Patrick, « Lugan (Bernard) : *Huguenots et Français, ils ont fait l'Afrique du Sud* », *Outre-Mers. Revue d'histoire*, 77-286, 1990, p. 141.
- VITALIS André, « André-Jean Tudesq (1927-2009) », *Hermès, La Revue*, 56-1, 2010, p. 203-206.
- WACQUANT Loïc, « Corps et âme », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 80-1, 1989, p. 33-67.
- ___, « Brève généalogie et anatomie de l'habitus », *Revue de l'Institut de Sociologie*, 86, 2016, p. 9-18.
- WALLERSTEIN Immanuel et BALIBAR Étienne, *Race, nation, classe : les identités ambiguës*, Paris, La Découverte, 1997.
- WEBER Max, *Le Savant et le Politique [1919]*, traduit par Julien FREUND, Paris, Plon, collection « 10/18 », coll. « Recherches en sciences humaines », 12, 1959.
- WEIL François, « Les études américaines en France : un essai d'analyse », *Bulletin du CENA-EHESS*, 5, 1999, p. 95-100.
- WICK Alexis, « Décoloniser l'Histoire ? De "l'histoire coloniale" aux histoires nationales en Amérique latine et en Afrique (xix^e-xx^e siècles) », in *Lusotopie. Recherches politiques internationales sur les espaces issus de l'histoire et de la colonisation portugaises*, Saint-Denis, Société française d'Histoire d'Outre-Mer, 2003, p. 272-273.
- WILSON Richard A., *The Politics of Truth and Reconciliation in South Africa: Legitimizing the Post-Apartheid State*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001.
- WINCH Jonty et PARRY Richard, *Too Black to Wear Whites: the Remarkable Story of Krom Hendricks*, Cape Town, Penguin Random House South Africa, 2020.
- WITORSKI Richard, « Options épistémologiques et méthodologiques investies au fil d'un parcours de recherche dans le champ des rapports travail-formation et de la professionnalisation », in Didier DEMAZIÈRE, Pascal ROQUET, Richard WITORSKI, *Mettre en objet la professionnalisation*, Paris, L'Harmattan, coll. « Action et Savoir », 2012, p. 31-45.
- WOLPE Harold, « Class concepts, class struggle and racism », in David MASON et John REX (dir.), *Theories of Race and Ethnic Relations*, Cambridge, Cambridge University Press, coll. « Comparative Ethnic and Race Relations », 1986, p. 110-130.

ANNEXES

ANNEXE 1 — Texte de cadrage du séminaire *Empire after Empire* (2013-15, CREA)

Empire after Empire

CONTACTS

bernardcros@noos.fr (Maître de Conférences en civilisation britannique)

daniel.foliard@gmail.com (Maître de Conférences en civilisation britannique)

FORMAT

Le séminaire est prévu pour une période de deux ans à raison de 8 à 10 interventions annuelles, le vendredi après-midi de 14h à 16h (horaire susceptible d'être modifié). Chaque séance durera deux heures afin de laisser la place à une discussion entre l'intervenant et les participants. Les langues de travail sont l'anglais et le français.

PUBLIC

Le séminaire est destiné notamment à un public de chercheurs en civilisation britannique, d'historiens et d'étudiants en master. La décolonisation britannique est en outre au programme de l'agrégation d'anglais 2013-2014, certains sujets sont donc susceptibles d'attirer un certain nombre d'agrégatifs.

OBJET

L'équipe Observatoire de l'aire Britannique (C.R.E.A., Paris Ouest Nanterre la Défense) organise un séminaire consacré à l'exploration des formes de la puissance britannique et de ses réinventions. Le thème retenu pour les années 2013-2015 est « l'Empire après l'Empire ». On retiendra pour ce séminaire une définition large de l'Empire britannique qui inclut aussi bien l'Empire formel et ses délimitations légalement établies ainsi que l'Empire informel et le réseau des influences développé par le Royaume-Uni de la fin du dix-neuvième siècle au début de la décolonisation.

Il s'agit au fil des interventions de proposer une approche des héritages de l'Empire au Royaume-Uni, des années 1970 à nos jours. La difficulté d'une telle approche réside dans les problèmes méthodologiques qu'elle soulève. On peut distinguer trois perspectives possibles de ce point de vue. Une approche historique peut s'appuyer sur des archives désormais conséquentes pour la période qui va des années 1970 au début des années 1980. Pour les décennies suivantes, l'approche des phénomènes post-impériaux tient de l'histoire immédiate et de son épistémologie propre, ou du regard du spécialiste sur les usages du passé. Par ailleurs, afin d'ouvrir ce dossier, les organisateurs aimeraient pouvoir bénéficier du regard d'autres spécialistes, de droit, d'histoire culturelle, de sociologie par exemple, pour mieux comprendre l'évolution et la nature des cadres qui ont fait puis défait l'Empire britannique et vérifier l'existence d'éventuels vestiges impériaux dans ces domaines.

Des pistes traditionnelles mais délaissées pendant un certain temps telles que l'histoire diplomatique, l'histoire légale, l'histoire militaire, font leur retour dans les universités anglophones: ce séminaire tentera de donner à voir ce qui se produit dans ces domaines. On ne négligera pas non plus des champs ouverts

plus récemment, à l'instar du sport ou de l'histoire des actions humanitaires. Ces perspectives historiographiques nouvelles permettent d'interroger les « traces » d'Empire qui caractérisent la Grande-Bretagne contemporaine. Par ailleurs, la « règle des trente et un ans » qui régit en partie l'ouverture des archives permet désormais d'accéder à des documents qui éclairent la politique extérieure britannique dans les années 1970 et au début des années 1980. Le succès d'expositions et de livres consacrés à l'Empire britannique, à l'image de l'ouvrage polémique de Niall Ferguson (*Empire: The Rise and Demise of the British World Order and the Lessons for Global Power*, New York, Basic Books, 2003) ont mis le débat sur le passé colonial britannique sur le devant de la scène médiatique. Ce retour sur le passé impérial a été favorisé la décision prise par plusieurs musées britanniques de rapatrier des restes humains, collectés pour la plupart au XIX^e siècle dans les colonies. En 2006, le musée d'histoire naturelle de Londres a autorisé le retour de plusieurs milliers de restes humains en Australie. Les appels récents d'une partie des Conservateurs à reconsidérer les liens du Royaume-Uni avec l'Europe en faveur d'un investissement accru dans un Commonwealth modernisé, censé devenir un partenaire plus dynamique que l'Union Européenne, montrent en outre qu'aux yeux d'une partie de la classe politique, tous les legs du passé impérial ne sont pas à oublier (voir en particulier le discours de Michael Ancram, 5 février 2003, Chatham House). Le refus de signifié par David Cameron de fournir des excuses lors de sa visite à Amritsar en février 2013, la mise en ligne du nom des bénéficiaires de l'esclavagisme britannique dans le cadre du projet *Legacies of British Slave-ownership* ou les poursuites en justice de vétérans Mau Mau devant la High Court of Justice sont autant de traces d'empire qui marquent encore aujourd'hui le Royaume-Uni.

Le séminaire visera à éclairer la relation de la Grande-Bretagne à son passé colonial sous toutes ses formes à partir des années 1970. Les travaux engagés autour de cette thématique ont pour vocation à être publiés aussi privilégiera-t-on trois axes principaux, sans que ceux-ci soient parfaitement exclusifs.

Traces d'Empire dans la culture britannique

Cet axe a pour objectif d'explorer les manipulations de l'objet historique que devient l'Empire après les années 1960 dans des domaines aussi variés que la politique et les formes de repentance ou de nostalgie qu'on peut y observer, les productions culturelles ou l'école.

- Débats et usages politiques de l'héritage impérial
- Identités post-impériales et immigration, en intégrant la question des rapatriés (notamment d'Afrique de l'Est, cf. cas des Pakistanais d'Ouganda chassés par Idi Amin Dada ou des Indiens du Kenya et d'Ouganda)
- Présences de l'histoire impériale dans les champs académique, scolaires et artistiques

Redéfinitions de la puissance et héritages d'Empire

Il s'agit ici non pas de réévaluer la position de la Grande-Bretagne dans le monde et de faire de l'histoire diplomatique mais de tenter d'observer des continuités et ruptures entre l'expérience impériale et la redéfinition de la position géostratégique britannique.

➤ Un Empire après l'autre: des leçons britanniques pour la puissance américaine?¹ Exemple du Moyen-Orient

➤ Droit et lutte anti-terroriste/définition du combattant illégal: précédents impériaux et *War on Terror*²

➤ Cas particulier de Diego Garcia et statut de l'archipel des Chagos

➤ La notion de *small war*³

➤ La contre-insurrection et ses modèles⁴

➤ La diplomatie britannique et les anciennes dépendances

➤ L'arme nucléaire et les relations US-GB après l'Empire

Réorientations post-impériales

L'expérience impériale britannique a favorisé la création de pratiques et d'institutions. Dans quelle mesure certaines d'entre elles ont su surmonter la fin des structures coloniales en changeant de forme?

➤ Le Commonwealth, en particulier dans sa dimension sportive et commerciale

➤ La question du néo-humanitarisme et des réinventions de la philanthropie après la décolonisation

➤ Les *non-self governing territories*: un rôle particulier dans la mondialisation

¹ Cf. Bernard Porter, *Empire And Superempire: Britain, America, And the World*.

² R.R. Baxter, "So-called 'unprivileged belligerency': Spies, guerrillas, and saboteurs". *British Yearbook of International Law*, 1951, p. 328

³ Hew Strachan, *Big Wars And Small Wars: The British Army And the Lessons of War in the Twentieth Century*, Routledge, 2006.

⁴ Thomas R. Mockaitis, *British Counterinsurgency in the Post-Imperial Era*, Macmillan, 1990.

ANNEXE 2 — Programme du séminaire *Empire after Empire* (2013-15, CREA)

EA 370 CREA, Paris Ouest Nanterre

Observatoire de l'Aire Britannique (OAB)

AN I — 2013-2014

	Date	Intervenant	Sujet
1	17 octobre	Ron Leask (Strasbourg)	If the Commonwealth's not the British Empire, then what the **** is it? The role and functioning of the Commonwealth of Nations as an international institution
2	22 novembre	Grégory Albisson (Lorraine)	After the empire: from "better Britonism" to Kiwi patriotism
3	6 décembre	Stephen Howe (Bristol)	Imperial ideology in contemporary debates
4	31 janvier	Rémy Bethmont (Paris 8)	Vers une indépendance post-coloniale des Eglises anglicanes du "Global South"?
5	14 février	Stuart Ward (Copenhague)	"Learning to Live in Europe, as Mere Europeans". The European provenance of "Decolonization"
6	7 mars	Paul Dietschy (Franche-Comté)	Décolonisation, post-colonialisme et football : le cas du Royaume-Uni (1923-1974)
7	11 avril	Frédéric Heurtebize (Paris Ouest)	Washington et Londres face à la crise chypriote, 1960-75

AN II — 2014-2015

	Date	Intervenant	Sujet
1	6 octobre	Alice Byrne (Aix Marseille Université)	Cultural relations and decolonisation : The British Council's role in the Empire / Commonwealth, 1935-1955".
2	16 décembre	John Darwin (Oxford University)	"The British after empire: amnesia, nostalgia or shame?"
3	6 février	Mary Daly (University College Dublin, President of the Royal Irish Academy)	The Irish famine in perspective
4	16 février	Ahmed Al Dailami (Oxford University, Middle East Center)	"India, Britain, and the Persian Gulf in the 20th Century: An Ideological History of Indirect Colonial Rule."
5	17 mars	Mélanie Torrent (Paris Diderot)	« Les observateurs travaillistes aux Conférences de tous les peuples africains : pratiques et limites des réseaux de libération transnationaux (1958-1961) ».

ANNEXE 3 — LVIII^e Congrès de la SAES, Nanterre 2018

Le site du Congrès 2018 est toujours accessible : <http://congres2018.saesfrance.org/>

saes Université Paris Nanterre 1968-2018 PROPOSONS!

Accueil » Programme » Cocktail – Dîner – Excursion Inscriptions Informations pratiques » Partenaires

Accueil

L'Université Paris Nanterre accueillera le 58e Congrès de la SAES les 7, 8 et 9 juin 2018, dont le thème est :

REVOLUTION(S)

Consultez le texte de cadrage en [français](#) ou en [anglais](#).

L'invitée d'honneur sera Angela Davis



Angela Davis est [docteure honoris causa](#) de l'Université Paris Nanterre

La plupart des ateliers se dérouleront au [Département d'Études Anglophones](#) de l'UFR LCE (Langues et cultures étrangères, Bâtiment V – Ida Maier)

Texte de cadrage en français (la version anglaise se trouve sur le site)

Révolution(s)

Un demi-siècle exactement après les « événements » du printemps 1968, dans lesquels le campus de Nanterre a joué un rôle central, la thématique retenue pour le 58e Congrès de la SAES tombe sous le sens. *Revolution*, dès son émergence dans la langue anglaise, atteste une plasticité toute freudienne dans l'aptitude à qualifier les contraires : ordre et interruption d'ordre, révolution comme rupture, comme nouveau départ, comme promesse d'un nouveau monde, comme retour au point de départ. Cette idée mobilisatrice — comme projet ou espoir, comme figure du temps, schéma pour faire sens de l'histoire ou pour faire histoire — est-elle encore porteuse ?

Au-delà de la diversité de ses formes dans les mondes anglophones d'hier et d'aujourd'hui, la thématique invite à une réflexion épistémologique sur les révolutions des pratiques et des cadres propres aux études anglophones contemporaines. La disponibilité illimitée des ressources en ligne et les changements technologiques (ebooks, *digital humanities*, modes d'expression collaboratifs et connectés) révolutionnent déjà nos pratiques et nos usages. Dans quels contextes s'opèrent les révolutions scientifiques, les changements de paradigmes thématiques, théoriques et méthodologiques dans nos champs de recherche anglicistes ?

Dans le domaine de l'histoire et de la civilisation, on pourra bien entendu réévaluer le caractère révolutionnaire d'événements tels que les guerres civiles du XVIIe siècle (« Révolution puritaine », « Glorieuse Révolution »), en retraçant l'histoire de leurs interprétations par des historiens qui semblent utiliser le terme avec plus de prudence. À l'inverse, d'autres événements, qui ne sont pas habituellement traités comme des révolutions, ne pourraient-ils pas entrer dans cette catégorie, comme la Guerre des Deux Roses, le schisme de 1534, qui mit en branle une révolution religieuse, culturelle et politique, ou encore les soulèvements jacobites du XVIIIe siècle, parfois vécus comme des révolutions avortées ? Les guerres d'indépendance dans le cadre de l'Empire britannique doivent-elles ou non être conçues comme des révolutions ? Enfin, quid des grandes transformations que sont la « révolution scientifique » ou la « révolution industrielle », et à l'époque contemporaine des tournants idéologiques du *Welfare State*, de la « révolution thatchérienne » et du « blairisme », ou au plan constitutionnel de la *devolution* et du Brexit ?

Quant à la littérature, se propose-t-elle simplement de chroniquer et d'accompagner les révolutions qui secouent notre monde, ou bien un livre peut-il changer le monde ? La révolution formelle qui a déconstruit les codes et inauguré le passage dans chaque nouvelle phase de l'histoire littéraire a-t-elle été le reflet d'un changement dans le regard que les écrivains portent sur le monde, ou a-t-elle créé une nouvelle façon de (nous) le représenter ? Comment juger du caractère révolutionnaire d'une œuvre ? À son impact immédiat, à sa capacité à « faire date », comme *Ulysses*, ou à son influence

profonde et durable, comme celle de Shakespeare ou des poètes romantiques sur l'ensemble de la littérature de langue anglaise ? La littérature participe-t-elle du révolutionnaire sur un mode formel uniquement, ou peut-elle investir le politique, comme *Invisible Man* de Ralph Ellison, dont la publication en 1952 peut être vue comme l'un des événements annonciateurs du mouvement des droits civiques ? Inversement, la littérature n'a-t-elle pas eu parfois un positionnement contre-révolutionnaire, comme lorsque George Orwell, voire Aldous Huxley, ont dénoncé des excès révolutionnaires ? La classification en genres place-t-elle toujours la littérature du côté de la réaction, de la conservation du même, via la canonisation ? Il s'agira également de réfléchir aux révolutions conceptuelles : croisement des époques, fertilisation mutuelle des approches, perméabilité des genres...

Envisagée comme construction de la nation à l'âge romantique ou retour des exclus dans la traduction culturelle, de Humboldt à Homi Bhabha et Judith Butler, la traduction est pour sa part autant le témoin que le porte-flambeau des révolutions culturelles et techniques qui façonnent nos champs d'études. Instrument de propagande, elle est aussi l'outil de toutes les résistances et de toutes les innovations, moyen privilégié de la diffusion des idées nouvelles. Le traducteur est le rebelle, l'ennemi du patriotisme (Derrida), celui qui travaille le système au plus près, et le sabote pour y faire advenir l'autre. À l'heure où les *translation studies* révolutionnent le paysage universitaire des pays anglophones et nos champs disciplinaires, les liens entre traduction et enjeux identitaires, pensée politique, diffusion des savoirs et l'évolution de la traduction comme outil pédagogique sont autant de questions à examiner.

Alors que la création d'un département autonome de linguistique à Nanterre en 1968 reflétait la situation révolutionnaire des sciences du langage, marquant son ouverture aux autres champs des sciences sociales (sociolinguistique, psycholinguistique...), les questions de corpus au plus près de la réalité linguistique des communautés anglophones ont pris une place considérable dans la réflexion sur la construction du sens dans la langue anglaise. Quelles nouvelles méthodes d'analyse émergent des études de corpus ? Comment aborder norme, variation, évolution linguistique à l'heure de l'anglais mondialisé ? Que dire des subversions de l'anglais à l'heure des tensions entre hégémonie et fragmentations dialectales ?

La didactique de l'anglais langue seconde nous entraîne vers l'impact de la révolution technologique et numérique sur nos pratiques et l'évolution de nos étudiants en anglais de spécialité ou en LANSAD, mais aussi sur les outils à notre disposition en matière de récolte et d'analyse des données (grands corpus, statistiques, mise en forme des résultats, etc.). Quelles ouvertures méthodologiques proposent les découvertes en neurosciences ? À l'intérieur de l'institution, on peut s'interroger sur la « révolution » à l'œuvre dans le cadre des instructions officielles pour l'enseignement des langues : quelle liberté pédagogique, quelles innovations, lorsque le mode traditionnel de la transmission

n'opère plus, à l'heure de la massification de l'enseignement ? Quelles place(s) pour l'apprenant qui doit recevoir mais aussi produire, parler, interagir, agir dans une démarche communicationnelle, actionnelle, prenant en compte la nature des échanges en société ? Quelles révolutions pour l'Université dans ses missions d'insertion professionnelle et d'apprentissage-formation tout au long de la vie ?

Dans le domaine des études télévisuelles, on ne compte plus les « nouveaux âges d'or » sans cesse proclamés, dont la récurrence cyclique nous renvoie à une évolution en spirale. On pourra s'interroger sur la réécriture subversive des récits et images du passé (télévisuel). La fascination contemporaine pour les séries cultes des années 1990 ou 2000, comme *Twin Peaks* (1990-91), *X-Files* (1993-2003) ou *Gilmore Girls* (2000-06), qui ont annoncé leur « retour » au moyen de nouvelles versions tout récemment créées, dévoile les tensions à l'œuvre entre conformisme et subversion, et leur regard sur le monde (anglophone) contemporain. Le remake télévisuel éponyme de *Mildred Pierce* (HBO, 2011), film noir culte de 1945 réalisé par Michael Curtiz, en est un autre bon exemple. On explorera aussi la façon dont le cinéma, en plus de créer des films qui mettent en cause le canon et donnent naissance à des formes et des genres hybrides nouveaux, « re-fait » — *re-makes* — ce qui a fait son succès, grâce à des œuvres parfois encore plus réussies. *Invasion of the Body Snatchers* (Philip Kaufman, 1978), remake d'un film de Don Siegel (1956), ou celui réalisé par les frères Coen en 2010 de *True Grit* (Henry Hathaway, 1969), un classique parmi les classiques, sont de bons exemples de ces révolutions épiphaniques sur grand écran.

ANNEXE 4 – Curriculum vitæ

Bernard CROS

Maître de conférences, Université Paris Nanterre

Né le 11 septembre 1967

*20, avenue Gabriel Péri
94100 SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS*

*bernardcros@parisnanterre.fr
07 60 58 42 82*

Formation universitaire et diplômes

1985	Baccalauréat A1 (lettres et langues). Mention Assez bien.
1985-88	Classes préparatoires littéraires , lycées Claude Monet, puis Condorcet (Paris).
1988-94	École normale supérieure de Fontenay-Saint-Cloud , section Langues. Rang d'admission : 13 ^e .
1988-89	Licence d'anglais . Institut Charles-V, université Paris-VII .
1990	Maîtrise de civilisation irlandaise. Mémoire : "The Boston Irish News, A Quest for the Identity of the Irish Americans." Directeur : Mme le Pr. Elizabeth Gaudin. Institut Charles-V, université Paris-VII . Mention Très bien.
1990-91	Agrégation d'anglais , option B (Civilisation). Rang d'admission : 13 ^e .
1991-92	Mastère 2 Info-média à l' École supérieure de commerce de Paris (mention Gestion des médias et journalisme). Mémoire sur la presse sportive française, mention Très Bien.
1993-94	DEA de civilisation britannique. Mémoire : « Langues et cultures dans la stratégie de fragmentation ethnique de la radiotélévision sud-africaine ». Directeur : M. le Pr. Jean-Claude Sergeant, Institut du Monde Anglophone, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle . Mention Très bien.
1998	Doctorat en Sciences de l'information et de la communication. « La télévision sud-africaine. 1929-1976-1993. Structures, émissions, réception », Université Michel de Montaigne-Bordeaux III . Mention Très honorable, avec félicitations du jury à l'unanimité. Jury : les professeurs André-Jean Tudesq (Bordeaux-III, directeur), Jean-Claude Sergeant (Paris-III), Suzy Durruty (Bordeaux-III) et André Ulpat (Avignon).

Postes occupés à l'université

1989-90	Assistant de français au département des Langues romanes, Harvard University (États-Unis).
1994-97	Allocataire-moniteur normalien à l'UFR d'Anglais, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III .
1997-98	ATER à l'UFR d'Anglais, Université Michel-de-Montaigne-Bordeaux III .
1998-2001	Maître de conférences à l'UFR Arts, Lettres et Langues, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse .
Depuis 2001	Maître de conférences à l'UFR d'Études anglophones, Université Paris X-Nanterre , puis au département d'Études anglophones de l'UFR de Langues et Civilisations Étrangères, Université Paris Nanterre .

Activités scientifiques

I – Rattachements

Laboratoires

1994-98	CEM (Centre d'Études des Médias), Université Bordeaux-III
1998-2001	CERINS (Centre d'Études et de Recherche sur les Interactions Nord-Sud), Université d'Avignon
Depuis 2001	CREA (Centre de Recherches Anglophones), Université Paris Nanterre. Participation aux travaux des groupes Observatoire de l'Aire Britannique et Confluence

Autre groupe de recherche

Participation régulière aux travaux du **GRER** (Groupe de Recherche sur l'Eugénisme et le Racisme), dirigé par Michel Prum, Université de Paris, site Diderot

Sociétés savantes

Membre de la SAES, du CRECIB et de la SEPC (Société d'Étude des Pays du Commonwealth)

II – Publications (39)**A. Directions d'ouvrages (3)**

1. 2013 Bernard Cros, Marie-Annick Mattioli, Michel Prum et Thierry Vircoulon (dir.), *Penser et gérer la diversité en société : regards sur l'Afrique*, Actes du colloque "Diversity in Society – Theories and Practice" (Nairobi, décembre 2011), coll. « Racisme et eugénisme », Paris : L'Harmattan, 2013.
2. 2017 Bernard Cros, Cornelius Crowley, Thierry Labica (dir.), *1970-79, Community in the UK*, coll. « Intercalaires », Nanterre : Presses Universitaires de Nanterre, 2017.
3. 2020 Bernard Cros, Mathilde Rogez, Gilles Teulié (dir.), *The Legacy of a Troubled Past – Commemorative Politics in South Africa in the 21st Century*, Aix-en-Provence et Liverpool : Presses de Provence (Aix-Marseille Université) et Liverpool University Press, à paraître en 2020.

B. Articles dans revues avec comité de lecture (9)

- (0). 1996 Bernard Cros, "South Africa's Black Radio: Apartheid and Ethnicity at the South African Broadcasting Corporation", *Cultures of the Commonwealth*, 1, Winter 1995-96, p. 49-58.
- (0). 1996 Bernard Cros, "Why South Africa's Television is only Twenty Years Old: Debating Civilisation, 1958-1969", *Alizés (Trade Winds)*, revue de la Faculté des Lettres et Sciences humaines, Université de la Réunion, 12, octobre 1996, p. 117-130.
- (0). 1997 Bernard Cros, "The New Language Policy of South African Public Television", *Cultures of the Commonwealth*, 2, Winter 1996-97, p. 97-112.
1. 2004 Bernard Cros, "Winnie Mandela, the iconoclastic icon of South African reconciliation", *Cultures of the Commonwealth*, 10, Spring 2004, p. 135-148.
2. 2007 Bernard Cros, « Étrange destin à l'étranger : la reconnaissance internationale de l'Afrique du Sud. Le cas paradoxal du Gumbo dancing », *Cultures of the Commonwealth*, 13, Winter 2006-07, p. 59-69.
3. 2008 Bernard Cros, "In the Wings of South Africa's Post-Apartheid Theatre: The Illusions of the South African Miracle in Louis-Ferdinand Desprez's Novel *La Mémoire Courte*", *Cultures of the Commonwealth*, 14, Winter 2007-2008, p. 49-61.
4. 2012 Bernard Cros, "From the Transvaal to the Cantal — The Exodus of South African rugby players to France", *Cultures of the Commonwealth, The Local and the Global*, 18, Autumn 2012, p. 89-102.
5. 2013 Bernard Cros, "Where mediocrity is tolerated: Rugby Sevens and the management of racial diversity in South African Rugby." *Cahiers d'Afrique de l'Est/East African Review*, 47, Nairobi, IFRA, March-June 2013, p. 87-105.
6. 2013 Bernard Cros, "Managing racial diversity: Positional segregation in South African rugby union in the post-apartheid era." *Cadernos de Estudos Africanos*, Instituto Universitario de Lisboa, 26, *Em torno das Práticas Desportivas em África* [« Autour des pratiques sportives en Afrique. »], juillet-décembre 2013, p. 153-176. OpenAccess : cea.revues.org/1154
7. 2015 Bernard Cros, « L'anglais d'Afrique du Sud, entre impérialisme, indigénisation et affirmation politique. Le cas du *Dictionary of South African English On Historical Principles* », *Revue LISA/LISA e-journal* [En ligne], vol. XIII-n°1|2015, mis en ligne le 18 février 2015. URL : <http://lisa.revues.org/8615> ; DOI : 10.4000/lisa.8615.
8. 2017 Bernard Cros, "'Here merit is, in the end, subjectively determined.' The glass ceiling in South African rugby union", *Cultures of the Commonwealth, Transparency to Crossings*, 17-18-19, Winter 2016-17 p. 7-33.
9. 2021 Bernard Cros (en collaboration avec Hendrik Snyders), "From Bourgarel to Blanco – 'Black Arrows' during a peculiarly South African moment. Apartheid, rugby and France-South Africa relations, 1971–1981." À paraître en 2021.

C. Chapitres d'ouvrages (11)

1. 2001 Bernard Cros, "The English Language in South Africa: Empowerment and Domination" in Francine Tolron and Anne Luyat (dir.), *Flight from Certainty — The Dilemma of identity and Exile*, Amsterdam : Rodopi, 2001, p. 225-237.
2. 2002 Bernard Cros, "Cover-ups and Half-Lies: The Rhetoric of Truth in Post Apartheid South Africa. The Case of the Truth and Reconciliation Commission," in Aïda Sy-Wonyu et Philippe Romanski (dir.), *Trompe(-) l'œil, Imitation & Falsification*, Rouen : Presses Universitaires de Rouen, CELCLA, 2002, p. 307-323.
3. 2007 Bernard Cros, « *Gumboot Dancing* : le plaisir, de la ségrégation à la réconciliation ? », in Hervé Fourtina, Nathalie Jaëck et Joël Richard (dir.), in *Le Plaisir* (actes du colloque « Le plaisir », mars 2005), Bordeaux : Presses Universitaires de Bordeaux, 2007, p. 201-209.
4. 2009 Bernard Cros, « Le springbok et la mouette : Rugby, race et construction nationale en Afrique du Sud » in Cécile Perrot, Michel Prum et Thierry Vircoulon (dir.), *L'Afrique du Sud à l'heure de Jacob Zuma*, coll. « Racisme et Eugénisme », Paris : L'Harmattan, 2009, p. 19-42.
5. 2010 Bernard Cros, « Les blessures de l'oubli – L'identité incertaine de l'Afrique du Sud au début du XXI^e siècle dans *La Mémoire courte* de Louis-Ferdinand Desprez (2006), in Marie-Claude Barbier et Gilles Teulié (dir.), *L'Afrique du Sud, De nouvelles identités ?*, Aix-en-Provence : Presses Universitaires de Provence, 2010, p. 179-199.
6. 2013 Bernard Cros, « Où la médiocrité est tolérée : rugby à 7 et gestion de la diversité raciale dans le rugby sud-africain », in Bernard Cros, Marie-Annick Mattioli, Michel Prum et Thierry Vircoulon (dir.), *Penser et gérer la diversité en société : regards sur l'Afrique*, Paris : L'Harmattan, 2013, p. 127-150.
7. 2014 Bernard Cros, « 'He is a woman!' Transparence, opacité et visibilité du corps intersexe dans le sport : le cas de Caster Semenya », in Florence Binard et Guyonne Leduc (dir.), *Genre(s) et transparence*, coll. « Des idées et des femmes », Paris : L'Harmattan, 2014, p. 121-143.
8. 2017 Bernard Cros, « "La maladie anglaise." Réflexions sur le hooliganisme en Grande-Bretagne dans les années 1970 », in Bernard Cros, Cornelius Crowley et Thierry Labica (dir.), *1970-79, Community in the UK*, coll. « Intercalaires », Nanterre : Presses Universitaires de Nanterre, 2017, p. 101-115.
9. 2018 Bernard Cros, avec Annael Le Poullennec, « Miracle à Johannesburg : Mandela et la transition démocratique sud-africaine au prisme hollywoodien d'*Invictus* (2009) », in Marie-Claude Barbier et Cécile Perrot, *Afrique du Sud : Mémoires, héritages et ruptures*, Paris : L'Harmattan, 2018, p. 135-162.
10. 2020 Bernard Cros, « Aux origines de la Rhodésie, le sport : racialisme, masculinité et impérialisme, 1890-1960 », in Marie-Claude Barbier, Annael Le Poullennec et Michel Prum, *Race, identité et mondialisation en Afrique australe*, Paris : L'Harmattan, à paraître en 2020.
11. 2020 Bernard Cros, « Logique palimpsestique de la mémoire en Afrique du Sud ». Actes du colloque international, « VOIR / REVOIR Revenir sur les traces, définir le présent : La Péninsule Ibérique après les dictatures », université Paris-Nanterre, 4-6 octobre 2018, À paraître, 2020.

D. Recensions d'ouvrages (revue *Cercles*, Université de Rouen) (8)

1. 2002 Mike Phillips, *London Crossings: a Biography of Black Britain*, London: Continuum, 2001. <http://www.cercles.com/review/r2/phillips.html>
2. 2003 Philip F. Rubio, *A History of Affirmative Action, 1619-2000*, Jackson: University of Mississippi Press 2001. <http://www.cercles.com/review/r9/rubio.html>
3. 2003 Nigel Rapport (dir.), *British Subjects An Anthropology of Britain*, Oxford: Berg, 2002. <http://www.cercles.com/review/R12/rapport7.htm>
4. 2004 Nick Clarke, *The Shadow of a Nation: The Changing Face of Britain*, London: Weidenfeld & Nicolson, 2003. <http://www.cercles.com/review/r14/clarke0204R.htm>
5. 2004 Erik Bleich, *Race Politics in Britain and France: Ideas and Policymaking since the 1960s*, Cambridge : Cambridge University Press, 2003. <http://www.cercles.com/review/r17/bleich.htm>
6. 2007 Gwen Ansell, *Soweto Blues—Jazz, Popular Music & Politics in South Africa*, New York : Continuum Intl Pub Group, 2004. <http://www.cercles.com/review/r30/ansell.html>
7. 2014 Xolela Mangcu, *Biko — A Life*, London & New York, I.B. Tauris, 2012. <http://www.cercles.com/review/r72/Mangcu.html>
8. 2016 Gilles Teulié, *Aux origines de l'apartheid : La racialisation de l'Afrique du Sud dans l'imaginaire colonial*, Paris : L'Harmattan, 2015. <http://www.cercles.com/review/r78/Gilles.html>

E. Traductions d'articles scientifiques (4)

1. 2005 David Harvey, "Accumulation by dispossession." Publié sous le titre : « Le "Nouvel Impérialisme" : accumulation par expropriation », *Actuel Marx*, 2004/1 - 35, Presses Universitaires de France, p. 71-89, 2005. En collaboration avec Isabelle Udry-Richet et Nicolas Ballier. http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=AMX_035_0071
2. 2006 Roy Rosenzweig, "Can History be Open Source? Wikipedia and the Future of the Past", *The Journal of American History*, Volume 93, Number 1 (June, 2006), p. 117-46. Publié sous le titre : « L'histoire peut-elle être "open source" ? Les historiens et Wikipedia. » Clioweb, blog d'historiens, Association des Professeurs d'Histoire-Géographie de basse-Normandie. 3 800 mots sur environ 16 900, en collaboration avec Anne Boucker, Louis Capedeboq, Daniel Letouzey, Michel Lévêque et Vincent Méry. <http://clioweb.free.fr/debats/wiki/wikihist.htm>
3. 2010 Malcolm Mansfield, "Inner City Blues: Standard of Living, Precarious Employment and Slums in the London of the Late Nineteenth Century". Publié sous le titre : « Inner City Blues : niveau de vie, main-d'œuvre précaire et taudis dans le Londres de la fin du XIX^e siècle, paradoxes de la mixité sociale », *Espace et Sociétés*, 140-141, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 2010, p. 159-175. <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2010-1-page-159.htm>
4. 2012 Michel Prum, "A diverse approach to diversity". Publié sous le titre : « Le mélange des races: mulâtres et métissage chez Charles Darwin » in Sophie Geoffroy et Michel Prum, *Darwin dans la bataille des idées*, L'Harmattan, 2012, p. 117-131.

F. Publications scolaires, parascolaires et de vulgarisation (5)

1. 2008 *Bled Vocabulaire Anglais*, Hachette Éducation, 2008 (en collaboration avec Annie Sussel et Isabelle Perrin).
2. 2010 "South Africa: A Window on the Rainbow Nation", *New Standpoints*, 43, Feb 2010, p. 18-20.
3. 2010 "South Africa: Cape Town Welcomes the World... Cup", *New Standpoints*, 43, Feb 2010, p. 24-25.
4. 2012 "South Africa: AIDS in South Africa", *New Standpoints*, 52, May 2012, p. 5-7.
5. 2014 in Emmanuelle Avril et Pauline Schnapper (dir.), *Le Royaume-Uni au XXI^e siècle : mutations d'un modèle*, Ophrys, Paris, 2014 (54 pages au total).
 - Ch. 1 « Un modèle démocratique en mutation » : introduction + section 1 (« Les métamorphoses de la constitution britannique : des conventions à la codification, des sujets aux citoyens ? », p. 3-11), s. 3 (« L'impossible réforme de la Chambre des Lords », p. 22-28), s. 4 (« Premier ministre, Cabinet, gouvernement : quels pouvoirs ? », p. 29-35) et s. 6 (« Les élections, mode de consultation en déclin ? », p. 43-52) ;
 - Ch. 7, s. 3 (« La Cour suprême : modernisation du modèle constitutionnel britannique ? », p. 284-291).
 - Ch. 9, s. 3 (« Le sport comme modèle : traditions, identités, modernité », p. 335-342).

III – Communications (29)

A. Colloques internationaux (3)

10. 2010 "Transformation, racial profiling and the difficult *métissage* of South African rugby." Colloque "Métissage(s)", Université du Cap (UCT), 19 février 2010.
14. 2011 "From stepchild to crown prince? Rugby sevens and the management of diversity in South Africa." Colloque "Diversity in Society—Theories and Practice", Institut français de recherche en Afrique, Nairobi, Kenya, 2 décembre 2011.
29. 2019 « Aux origines de la Rhodésie, le sport : racialisme, masculinité et impérialisme, 1890-1960. » Colloque international "Race, Identity and Globalization in the SADC region", Université du Botswana, Gaborone, 22-24 février 2019.

B. Colloques nationaux (13)

1. 1995 "South Africa's Black Radio: Apartheid and Ethnicity at the South African Broadcasting Corporation." Congrès de la SAES, Clermont-Ferrand, atelier de la Société d'Études des Pays du Commonwealth, mai 1995.
2. 1998 "The Identity of English in Post-Apartheid South Africa: Language of a Community, Language of a Nation." Colloque "The Dilemma of Identity and Exile: Myths and Realities in the English-Speaking World". Université d'Avignon et des Pays de Vaucluse, 19 mars 1998.
3. 2004 "Winnie Mandela, the iconoclastic icon of South African reconciliation." Congrès de la SAES, Grenoble, atelier Société d'Études des Pays du Commonwealth, mai 2004.

- 4. 2005** « *Gumboot dancing* : le plaisir, de la ségrégation à la réconciliation ? » Colloque « Le plaisir », Université Michel-de-Montaigne, Bordeaux-III, 10-11 mars 2005.
- 6. 2006** « Étrange destin à l'étranger : la reconnaissance internationale de l'Afrique du Sud. Le cas paradoxal du *gumboot dancing* », Congrès de la SAES, Nantes, « L'étranger/étranger », atelier de la Société d'Études des Pays du Commonwealth, mai 2006.
- 7. 2007** "In the Wings of South Africa's Post-Apartheid Theatre: The Illusions of the South African Miracle in Louis-Ferdinand Desprez's Novel *La Mémoire Courte*." Congrès de la SAES, Avignon, atelier de la Société d'Études des Pays du Commonwealth, mai 2007.
- 12. 2010** « Le rugby sud-africain : enjeu sportif ou politique ? », colloque « Sport et politique en Afrique : les liaisons dangereuses ». Institut français des relations internationales (IFRI), Paris, 25 mai 2010.
- 13. 2011** "From the Transvaal to the Cantal: the exodus of South African rugby players to France." Congrès de la SAES, atelier de la Société d'Études des Pays du Commonwealth, Paris, 22 mai 2011.
- 15. 2012** « 'They seem to be falling through the cracks.' The glass ceiling in South African Rugby, a Test of White Male Resistance. » Congrès de la SAES, atelier de la Société d'Études des Pays du Commonwealth, Limoges, 12 mai 2012.
- 17. 2013** " 'A protea by any other name would smell as sweet'. Springbok and protea sports emblems in the debate over South Africa's national identity. » Congrès de la SAES, atelier de la Société d'Études des Pays du Commonwealth, Université de Bourgogne, Dijon, 18 mai 2013.
- 19. 2014** " 'We are not English speaking, or Afrikaans speaking, but a happy band of South Africans.' Rugby, conflict and the myth of nation-building in South Africa." Colloque "Location and Dislocation of Myth in the Colonial and Postcolonial Anglophone World", Université Stendhal Grenoble-III, 11 avril 2014.
- 20. 2015** " '— You hear that, madam?! Free at last!! — Well done. Don't forget to do the dishes.' The ambiguous subversion of South Africa's master and servant order in the comic strip *Madam & Eve*." Colloque "Masters and servants: an ambiguous intimacy", Université de Bourgogne, Dijon, 20 mars 2015.
- 22. 2016** « Une binarité contrainte et arbitraire ? Sexe, genre et intersexualité dans le sport. » Journée d'étude « Binarité vs continuum ? Genre, ethnicité et handicap », Université Paris-Diderot, 18 mars 2016.

C. Journées d'études (4)

- 8. 2008** "Wounds and Oblivion—The uncertain identity of early 21st century South Africa in Louis-Ferdinand Desprez's *La Mémoire courte*". Journée d'étude « L'Afrique du Sud, de nouvelles identités ? » Ecole normale supérieure de Cachan, 28 mars 2008.
- 9. 2009** « Le springbok et la mouette : rugby, race et transformation en Afrique du Sud ». Journée d'étude « Race, pouvoirs et transformations en Afrique du Sud à l'heure des élections », École normale supérieure de Cachan, 6 mars 2009.
- 24. 2017** « The English disease. » Le hooliganisme et l'image de la Grande-Bretagne dans les années 70. Journée d'étude « Society, culture, community in the United Kingdom (1970-79) », Paris Nanterre, 13 janvier 2017.
- 26. 2018** « "Miracle à Johannesburg" : Mandela et la transition démocratique sud-africaine au prisme hollywoodien d'*Invictus* (2009) » (avec Annael Le Poullennec). Journée d'étude "Afrique du Sud : Mémoires, héritages et ruptures", GRER (Groupe de Recherche sur l'Eugénisme et le Racisme), Université Paris-Diderot, 12 janvier 2018.

D. Séminaires invité (7)

- 5. 2006** « L'Afrique du Sud, terre d'élection(s) ». Séminaire du groupe Culture, cultures du Centre de Recherche et d'Études Anglophones (CREA), Université Paris X-Nanterre, 28 janvier 2006.
- 11. 2010** « Le sport en Afrique du Sud : enjeux politiques et raciaux ». Séminaire du GRER (Groupe de Recherche sur l'Eugénisme et le Racisme), Université Paris-Diderot, 12 mars 2010.
- 16. 2013** « Race(s), genre(s) et sport, le cas de l'athlète sud-africain(e) Caster Semenya ». Séminaire du GRER (Groupe de Recherche sur l'Eugénisme et le Racisme), Université Paris-Diderot, 22 février 2013.
- 18. 2014** « L'autochtonisation de l'anglais d'Afrique du Sud ». Séminaire du groupe Confluences (CREA 370), Université Paris Ouest Nanterre, 10 janvier 2014.
- 21. 2015** « Étudier le sport au prisme de la race : état des lieux et pistes de réflexion. » Séminaire du GRER (Groupe de Recherche sur l'Eugénisme et le Racisme), Université Paris-Diderot, 29 mai 2015.
- 23. 2016** « "Allow him to keep the Springbok." Discours hégémoniques et contre-hégémoniques dans l'Afrique du Sud post-apartheid : le cas du rugby. » Séminaire « Puissance du mode mineur », Laboratoire CLIMAS, Université Bordeaux-Montaigne, 25 novembre 2016.

25. 2017 « Le rugby noir, "angle mort" du rugby sud-africain ? » Séminaire du GRER (Groupe de Recherche sur l'Eugénisme et le Racisme), Université Paris-Diderot, 27 janvier 2017.

E. Tables rondes invité (2)

27. 2018 « L'Afrique du Sud et sa mémoire à tiroirs. » Table ronde « Dire le passé au présent d'autres contrées », Colloque international, VOIR / REVOIR Revenir sur les traces, définir le présent : La Péninsule Ibérique après les dictatures, Université Paris Nanterre, 4 octobre 2018.
28. 2019 « *Alive in Joburg*, ou les années 80 *redux*. » Table ronde « Espace(s), identité(s) et médias : contextes et formes de la création contemporaine », journée d'études "Fake News, Representations of Reality and Intermediality", Université Paris-Diderot, 11 janvier 2019.

IV – Organisation de la recherche

A. Organisation d'événements scientifiques (6)

1. 2000 Co-organisateur du **colloque** « L'Europe et le Sud », CERINS, Université d'Avignon, 18-20 octobre 2000.
2. 2013-15 Co-responsable du **séminaire** « Empire after Empire », Observatoire de l'Aire Britannique, CREA, Paris Ouest Nanterre avec Daniel Foliard (11 séances).
3. 2017 Co-organisateur de la **journée d'études** « Society, culture, community in the United Kingdom (1970-79) », Observatoire de l'Aire Britannique, CREA, Paris Ouest Nanterre, 13 janvier 2017.
4. 2016-18 Président du comité d'organisation du **LVIII^e Congrès de la SAES**, Paris Nanterre, 7-9 juin 2018. Coordination de l'équipe, responsabilité du budget, des inscriptions, des repas et de la communication.
5. 2019 Co-organisateur au nom du CREA du **colloque international** « Race, Identity and Globalization in the SADC region », Université du Botswana, Gaborone, 22-24 février 2019 (en collaboration avec l'université du Botswana et le GRER-ICT, Université Paris-Diderot).
6. 2019 Co-organisateur du **colloque** « English Journeys past and present, Explorations of the condition of England », Paris Nanterre, CREA, 14-15 mars 2019.

B. Participation à des jurys de thèse (2)

1. 2013 Annael Le Poullennec, « L'espace postapartheid dans le cinéma sud-africain : état des lieux de la fiction (2000-2010) », 12 octobre 2013, Aix Marseille Université, Aix-en-Provence. Directeurs : Mme le Professeur Anne-Marie Paquet-Deyris (Paris Ouest) et M. le Professeur Gilles Teulié (Aix-Marseille). Autres membres du jury : MM. les Professeurs Michel Prum (Paris-Diderot) et Gilles Ménégaldo (Poitiers).
2. 2015 Hélène Schwitzer-Borgiallo, « Le théâtre au service du développement dans l'Afrique du Sud post-apartheid : l'art de l'engagement (2004-2014) », 21 novembre 2015, Aix Marseille Université, Aix-en-Provence. Directeurs : M. le Professeur Gilles Teulié (Aix-Marseille). Autres membres du jury : Mme et MM. les Professeurs Madelena Cropley-Gonzalez (Avignon et Pays de Vaucluse), Michel Prum (Paris-Diderot), Richard Samin (Lorraine).

C. Encadrement de la recherche (2)

1. 2012-13 Pauline Guéret, « Le Mozambique, une exception au sein du Commonwealth ? » Mémoire de Master 2 LCE Anglais.
2. 2019-20 Thomas Moreau, « *The Freedom Charter* de Faith47 : de vandalisme à œuvre d'art ; quand le *street art* se met au service de l'enseignement de la langue ». Mémoire de Master 2 MEEF Anglais.
3. Depuis 2001 Suivi de nombreux mémoires et rapports de stage professionnels de traduction juridique et économique dans le cadre du Master TEJ Traduction économique et juridique.

D. Sociétés savantes

- Depuis 2019 Vice-président de la Société d'Études des Pays du Commonwealth (SEPC).
Co-responsable de l'atelier « Civilisations du Commonwealth » au congrès annuel de la SAES.

E. Comité de suivi de thèse

1. 2018-21 Amadou Niane, « Les Diasporas sénégalaise et gambienne en France et au Royaume-Uni ». Direction : Michel Prum (université de Paris).

V – Valorisation de la recherche, médias

1. 2010 Intervenant invité dans une soirée-débat organisée par le sociologue Cédric Bayloq, dans le cadre de la projection du film *Invictus*, Cinéma L'Utopia, Bordeaux, 13 janvier 2010.
2. 2013 Consultant sur l'Afrique du Sud pendant l'émission spéciale en direct consacrée aux obsèques de Nelson Mandela, LCI, 15 décembre 2013.
3. 2017 Consultant pour un reportage sur la comédie musicale *King Kong*, Télématin, 19 décembre 2017.
4. depuis 2018 Consultant pour divers médias sur la vie politique britannique (*La Croix*, *L'Obs*, VL Media...)

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES COLLECTIVES

I – Responsabilités collectives nationales

Conseil national des universités (CNU)

2011-15 Membre élu titulaire de la 11^e section

Société des Anglicistes de l'Enseignement Supérieur (SAES)

Depuis 2012 Correspondant pour la section de Paris Nanterre

2012-2016 Membre du Bureau : trésorier, responsable de la liste de diffusion, du fichier adhérents et de l'annuaire. Collaboration à la mise en œuvre du nouveau site web de la Société.

Depuis 2019 Co-responsable de l'atelier civilisation de la Société d'études des pays du Commonwealth (SEPC)

II – Responsabilités collectives locales

A – Paris Nanterre

2001-2009 Responsable pédagogique de la première année de licence d'anglais LLCE

2002-2019 Coordonnateur des deux premières années de la Licence d'anglais LLCE à distance (service COMETE). Gestion des équipes pédagogiques, interface entre le service et les enseignants, gestion pédagogique des étudiants, traitement des dossiers d'équivalences, recrutement et encadrement de tuteurs étudiants, etc.

2009-2011 Co-directeur du département d'Études anglophones et membre du Conseil de l'UFR

2012-2016 Responsable pédagogique de la troisième année de licence d'anglais LLCE

2017-2019 Co-directeur du Master TIA Traduction professionnelle, responsable de l'option traduction économique et juridique

B – Commissions de spécialistes et comités de sélection

2003-07 Membre de la commission des spécialistes de la 11^e section, Université de Rouen

2006-08 Membre de la commission des spécialistes de la 11^e section, Paris X Nanterre

2009-2012 Vice-président du Comité consultatif de discipline d'anglais, Paris Ouest Nanterre La Défense

2009 Paris Ouest Nanterre (3 postes MC)

2010 Paris IV (2 postes MC), Rouen (1 poste MC)

2011 Paris IV (2 postes MC)

2012 Paris Ouest Nanterre (1 poste MC)

2013 Paris Dauphine (1 poste MC, 1 poste PRAG), Paris Ouest Nanterre (1 poste PRAG)

2015 Paris-III Sorbonne Nouvelle (1 poste MC), Paris 8 (1 poste MC), Bordeaux (2 MC)

2016 Nantes (1 poste MC)

2018 Paris Sorbonne (1 poste MC)

2019 Paris Nanterre (1 poste MC)

C – Jurys de concours

1998-1999	Agrégation externe d'anglais. Correcteur de l'épreuve écrite de civilisation
1999-2002	Agrégation externe d'anglais. Correcteur de l'épreuve écrite de civilisation et membre du jury d'oral de l'épreuve d'option de civilisation <i>Responsable du sujet et rédacteur du rapport de l'épreuve de civilisation écrite (dissertation) 2000</i> <i>Rédacteur du rapport de l'épreuve de civilisation orale (leçon) 2002</i>
1998-2000	ENS de Fontenay-Saint-Cloud (série Lettres). Membre du jury d'oral du concours d'entrée (épreuve de compréhension de textes de la presse anglophone)
1998-2011	Concours commun Centrale-Supélec. Correcteur de l'épreuve écrite d'anglais du concours d'entrée (version et thème-résumé)
2001-2011	Concours commun Mines-Ponts. Examineur de l'épreuve orale d'anglais du concours d'entrée (compréhension et discussion de textes de la presse anglophone)

ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES

I Domaines d'enseignement principaux

- Civilisation britannique contemporaine
- Histoire du Royaume-Uni
- Afrique du Sud
- Empire et Commonwealth
- Anglais juridique, droit anglais
- Traduction juridique, traduction littéraire

II Niveaux et filières

- Licence LLCE Anglais
- Bi-licence Droit-Anglais
- L1 et L2 Droit (Common Law)
- M1 Recherche LLCE Anglais
- M2 Traduction spécialisée (anglais juridique)
- Capes d'anglais
- Agrégations interne et externe d'anglais

III Coordinations d'enseignements

2001-2005	EC de civilisation britannique sur les institutions britanniques, L2, Licence d'anglais LLCE
2005-2020	EC de civilisation britannique sur la Grande-Bretagne depuis 1945, L1, Licence d'anglais LLCE
Depuis 2009	EC de civilisation britannique sur la Grande-Bretagne contemporaine, L3, Licence d'anglais LLCE et Licence Humanités
Depuis 2009	EC de civilisation britannique sur la vie politique en Grande-Bretagne, L1 et L2, Bi-licence Droit-Anglais Licence d'anglais LLCE et Licence Humanités
2012-2018	EC sur l'histoire de l'Afrique du Sud, L3

IV Enseignements de concours

1998-2000	Les Années Wilson (CM+TD)
2001-02	Pauvreté et inégalités en Grande-Bretagne de 1942 à 1990 (TD)
2002	L'idée de réconciliation dans les sociétés multiculturelles du Commonwealth dans les années 1990 (CM et TD)
2002-04	La « relation spéciale » Royaume-Uni/États-Unis, entre mythe et réalité (1945-1990) (TD)
2006-08	La dévolution des pouvoirs à l'Ecosse et au Pays de Galles, 1966-1999 (CM +TD)
2008-10	Le débat sur l'abolition de l'esclavage en Grande-Bretagne (TD)
2018-20	La question du Home Rule (1870-1914) (TD + CM sur la dimension impériale)
2020-22	La BBC et le service public de l'audiovisuel (1922-1995) (CM et TD partagés)

